

COMPTE ADMINISTRATIF POUR 2011

~ ~ ~ ~

Le compte administratif 2011 présente les résultats de l'exécution du budget.

Les dépenses

Les dépenses réalisées atteignent 1,012 Milliard d'euros, hors réaménagement de la dette et restes à réaliser. En réintégrant la gestion annuelle des contrats revolving, les dépenses totales ressortent à 1,017 Milliard d'euros.

Le taux de réalisation 2011 est de 94,55 % (contre 93,4 % en 2010), soit 99,79 % pour l'investissement et 91,74 % pour le fonctionnement.

Globalement, les dépenses d'interventions atteignent 821,402 M€ (hors restes à réaliser) contre 787,228 M€ en 2010.

On notera tout particulièrement de forts investissements en faveur de la politique d'aménagement du territoire, et plus spécifiquement pour les Contrats régionaux d'agglomération à hauteur de 34,9 M€. En parallèle, la Région a poursuivi son financement des travaux d'électrification de Bourges-Saincaize pour plus de 13 M€ et a contribué aux lignes de tramway de Tours et Orléans pour 7 M€.

Elle a également investi pour plus de 10,3 M€ en faveur des structures d'apprentissage (dont l'Ecole d'Ingénieurs de Châteauroux et le CFA Interprofessionnel d'Indre-et-Loire). Les appels à projets en faveur de la recherche ont été financés à hauteur de plus de 6,5 M€. Plus de 19,8 M€ ont également été investis dans l'économie régionale en faveur des entreprises et de l'emploi.

Enfin, la Région a contribué au financement du domaine de Chaumont sur Loire pour plus de 8 M€ correspondant à d'importants travaux de restauration.

Les recettes

Les recettes réalisées atteignent 1,011 Milliard d'euros (y compris le résultat reporté de 2010 et hors opérations de gestion de dette et restes à réaliser), contre 975,235 M€ en 2010 (soit un taux de réalisation de 94,9 %). Ces recettes ressortent à 1,018 Milliard d'euros en réintégrant le résultat reporté.

L'emprunt a été réalisé à hauteur de 75,2 M€ pour 83 M€ inscrits au BP (hors reports).

Hors emprunt, l'ensemble des recettes a été réalisé à hauteur de 98,06 % en raison d'un report de recettes TIPP sur 2012 pour un montant de 14,2 M€.

L'arrêté des comptes

L'arrêté des comptes dégage un résultat de l'exécution budgétaire de 411 308 €. Le résultat des restes à réaliser s'établit à 4 501 047 €. Le résultat net est donc de 4 912 355 €.

Il vous est présenté en annexe la balance du compte de gestion qui présente le même résultat global de clôture que celui du compte administratif. Le résultat de l'exécution budgétaire et les restes à réaliser seront intégrés à l'exercice 2012 lors du vote du budget supplémentaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

François BONNEAU

SOMMAIRE

I - La réalisation du budget 2011

A. Le tableau de la réalisation des dépenses et des recettes par politique	2
B. L'arrêté des comptes 2011	4
C. Une gestion financière de qualité : le tableau des soldes intermédiaires de gestion... ..	5

II - La réalisation du budget 2011 par politique

A - Les interventions régionales

Formation professionnelle	8
Apprentissage	16
Enseignement lycées	23
Formations sanitaires et sociales	33
Enseignement supérieur.....	40
Recherche et technologie	46
Culture	54
Sports et jeunesse.....	70
Territoires solidaires	77
Technologies d'information et de communication	93
Environnement	99
Transports et déplacements	108
Tourisme	119
Economie – Innovation.....	126
Europe et coopération décentralisée	141

B - ..Les moyens généraux

Moyens généraux de l'administration	148
Communication	154
Moyens généraux financiers	155
Gestion des ressources humaines	161

III - Les décisions

A. L'approbation du compte de gestion	165
B. L'approbation du compte administratif	165
C. L'arrêté des comptes 2011	167

IV – Le rapport annuel de la dette..... 168

V – Le rapport sur la gestion pluriannuelle..... 177

VI – Les virements de crédits entre chapitres..... 212

LA REALISATION DU BUDGET

2011

A - Le tableau de la réalisation des dépenses et des recettes par politique

TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	Dépenses			
	Voté BP + DM(s) 2011	Réalisé 2011 (1)	restes à réaliser au 31/12/2011 (2)	CA 2011 (1)+(2)
TOTAL	888 919 908,30	821 402 937,59	32 559 269,35	865 197 527,92
Investissement	344 948 837,97	328 418 796,93	23 752,56	334 325 994,38
Fonctionnement	543 971 070,33	492 984 140,66	32 535 516,79	530 871 533,54
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	86 420 492,23	79 468 629,97	5 765 031,53	85 233 661,50
Investissement	100 000,00	197 431,10	0,00	197 431,10
Fonctionnement	86 320 492,23	79 271 198,87	5 765 031,53	85 036 230,40
APPRENTISSAGE	114 944 693,31	108 426 651,81	5 358 901,40	113 785 553,21
Investissement	12 600 000,00	12 230 888,64	0,00	12 230 888,64
Fonctionnement	102 344 693,31	96 195 763,17	5 358 901,40	101 554 664,57
ENSEIGNEMENT LYCEES	142 797 632,86	138 283 957,44	4 695 973,12	142 979 930,56
Investissement	80 009 831,12	81 450 736,51	0,00	81 450 736,51
Fonctionnement	62 787 801,74	56 833 220,93	4 695 973,12	61 529 194,05
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	43 568 988,88	42 756 889,90	919 238,02	43 676 127,92
Investissement	1 834 000,00	1 993 805,97	0,00	1 993 805,97
Fonctionnement	41 734 988,88	40 763 083,93	919 238,02	41 682 321,95
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	13 109 910,63	13 834 947,71	432 949,65	14 262 897,36
Investissement	9 515 000,00	11 134 258,47	0,00	11 134 258,47
Fonctionnement	3 594 910,63	2 700 689,24	432 949,65	3 133 638,89
CULTURE	40 169 952,76	38 785 410,37	5 430 560,21	44 215 970,58
Investissement	9 968 113,00	14 292 319,69	0,00	14 292 319,69
Fonctionnement	30 201 839,76	24 493 090,68	5 430 560,21	29 923 650,89
SPORTS	17 795 373,56	16 805 745,46	279 431,00	17 085 176,46
Investissement	13 874 100,00	13 161 214,21	0,00	13 161 214,21
Fonctionnement	3 921 273,56	3 644 531,25	279 431,00	3 923 962,25
TERRITOIRES SOLIDAIRES	79 743 100,00	98 673 914,38	0,00	98 673 914,38
Investissement	74 968 400,00	92 912 244,38	0,00	92 912 244,38
Fonctionnement	4 774 700,00	5 761 670,00	0,00	5 761 670,00
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	5 806 000,00	3 741 518,06	103 019,50	3 844 537,56
Investissement	1 934 000,00	981 103,62	0,00	981 103,62
Fonctionnement	3 872 000,00	2 760 414,44	103 019,50	2 863 433,94
ENVIRONNEMENT	17 878 540,44	11 789 341,05	2 986 763,49	14 776 104,54
Investissement	6 934 500,00	5 009 502,57	23 752,56	5 033 255,13
Fonctionnement	10 944 040,44	6 779 838,48	2 963 010,93	9 742 849,41
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	186 333 399,21	184 767 858,10	189 253,89	184 957 111,99
Investissement	49 730 593,85	48 920 976,14	0,00	48 920 976,14
Fonctionnement	136 602 805,36	135 846 881,96	189 253,89	136 036 135,85
TOURISME	10 600 162,40	8 623 507,05	156 344,00	8 779 851,05
Investissement	6 245 100,00	4 420 581,91	0,00	4 420 581,91
Fonctionnement	4 355 062,40	4 202 925,14	156 344,00	4 359 269,14
ECONOMIE INNOVATION	47 808 045,85	38 694 671,55	3 431 342,21	42 126 013,76
Investissement	22 545 200,00	19 856 728,34	0,00	19 856 728,34
Fonctionnement	25 262 845,85	18 837 943,21	3 431 342,21	22 269 285,42
RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	28 504 439,98	23 961 239,31	1 648 671,48	25 609 910,79
Investissement	18 473 000,00	15 847 729,89	0,00	15 847 729,89
Fonctionnement	10 031 439,98	8 113 509,42	1 648 671,48	9 762 180,90
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	28 077 926,76	12 788 655,43	1 040 933,71	13 829 589,14
Investissement	18 237 000,00	6 009 275,49	0,00	6 009 275,49
<i>Investissement gestion déléguée des fonds européens</i>	17 980 000,00	5 883 444,89	0,00	5 883 444,89
<i>Investissement coopération décentralisée</i>	257 000,00	125 830,60	0,00	125 830,60
Fonctionnement	9 840 926,76	6 779 379,94	1 040 933,71	7 820 313,65
<i>Fonctionnement gestion déléguée des fonds européens</i>	7 381 249,43	5 351 876,09	120 856,14	5 472 732,23
<i>Fonctionnement coopération décentralisée</i>	2 459 677,33	1 427 503,85	920 077,57	2 347 581,42

TOTAL MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	Voté BP + DM(s) 2011	Réalisé 2011 (1)	restes à réaliser au 31/12/2011 (2)	CA 2011 (1)+(2)
	407 371 221,97	225 500 920,44	3 817 651,09	229 318 571,53
investissement	247 297 437,32	79 339 619,77	597 522,44	79 937 142,21
fonctionnement	160 073 784,65	146 161 300,67	3 220 128,65	149 381 429,32
COMMUNICATION	6 715 958,64	5 589 694,62	1 636 784,36	7 226 478,98
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	6 715 958,64	5 589 694,62	1 636 784,36	7 226 478,98
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	19 588 310,24	15 788 241,39	1 759 048,45	17 547 289,84
Investissement	3 702 437,32	2 591 316,59	597 522,44	3 188 839,03
Fonctionnement	15 885 872,92	13 196 924,80	1 161 526,01	14 358 450,81
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	267 350 280,89	94 157 880,00	200,00	94 158 080,00
Investissement	243 595 000,00	76 748 303,18	0,00	76 748 303,18
Fonctionnement	23 755 280,89	17 409 576,82	200,00	17 409 776,82
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	113 716 672,20	109 965 104,43	421 618,28	110 386 722,71
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	113 716 672,20	109 965 104,43	421 618,28	110 386 722,71
RESULTAT affecté				

TOTAL GENERAL hors résultat reporté	1 270 929 880,84	1 046 903 858,03	36 256 064,30	1 083 159 922,33
TOTAL GENERAL avec résultat reporté	1 270 929 880,84	1 046 903 858,03	36 256 064,30	1 083 159 922,33
Investissement	574 266 275,29	407 758 416,70	621 275,00	408 379 691,70
Fonctionnement	696 663 605,55	639 145 441,33	35 634 789,30	674 780 230,63

TOTAL GENERAL hors résultat reporté et réaménagement de la dette	1 070 929 880,84	1 012 612 009,83	36 256 064,30	1 048 868 074,13
Investissement	374 266 275,29	373 466 568,50	621 275,00	374 087 843,50
Fonctionnement	696 663 605,55	639 145 441,33	35 634 789,30	674 780 230,63

TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette et hors gestion des fonds européens	1 045 568 631,41	1 001 376 688,85	36 135 208,16	1 037 511 897,01
Investissement	356 286 275,29	367 583 123,61	621 275,00	368 204 398,61
Fonctionnement	689 282 356,12	633 793 565,24	35 513 933,16	669 307 498,40

TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	Recettes			
	Voté BP + DM(s) 2011	Réalisé 2011 (3)	restes à réaliser au 31/12/2011 (4)	CA 2011 (3)+(4)
TOTAL	102 558 980,00	78 335 895,47	0,00	78 335 895,47
Investissement	46 249 880,00	29 603 663,30	0,00	29 603 663,30
Fonctionnement	56 309 100,00	48 732 232,17	0,00	48 732 232,17
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 140 000,00	1 062 304,73	0,00	1 062 304,73
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	1 140 000,00	1 062 304,73	0,00	1 062 304,73
APPRENTISSAGE	23 546 000,00	21 989 309,40	0,00	21 989 309,40
Investissement	0,00	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00
Fonctionnement	23 546 000,00	20 939 309,40	0,00	20 939 309,40
ENSEIGNEMENT LYCEES	8 491 500,00	8 523 872,05	0,00	8 523 872,05
Investissement	0,00	90 021,48	0,00	90 021,48
Fonctionnement	8 491 500,00	8 433 850,57	0,00	8 433 850,57
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
CULTURE	572 580,00	610 735,56	0,00	610 735,56
Investissement	572 580,00	604 920,10	0,00	604 920,10
Fonctionnement	0,00	5 815,46	0,00	5 815,46
SPORTS	1 100 000,00	463 938,83	0,00	463 938,83
Investissement	1 100 000,00	463 938,83	0,00	463 938,83
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
TERRITOIRES SOLIDAIRES	0,00	46 172,00	0,00	46 172,00
Investissement	0,00	1 172,00	0,00	1 172,00
Fonctionnement	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
ENVIRONNEMENT	0,00	69 339,54	0,00	69 339,54
Investissement	0,00	50 673,04	0,00	50 673,04
Fonctionnement	0,00	18 666,50	0,00	18 666,50
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	1 428 000,00	3 472 502,94	0,00	3 472 502,94
Investissement	1 273 000,00	1 984 640,27	0,00	1 984 640,27
Fonctionnement	155 000,00	1 487 862,67	0,00	1 487 862,67
TOURISME	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
ECONOMIE INNOVATION	7 360 900,00	7 858 026,06	0,00	7 858 026,06
Investissement	7 344 300,00	7 821 342,68	0,00	7 821 342,68
Fonctionnement	16 600,00	36 683,38	0,00	36 683,38
RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	29 240 000,00	16 899 847,18	0,00	16 899 847,18
Investissement	17 980 000,00	8 768 477,45	0,00	8 768 477,45
<i>Investissement gestion déléguée des fonds européens</i>	17 980 000,00	8 768 477,45	0,00	8 768 477,45
<i>Investissement coopération décentralisée</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	11 260 000,00	8 131 369,73	0,00	8 131 369,73
<i>Fonctionnement gestion déléguée des fonds européens</i>	11 200 000,00	8 071 369,73	0,00	8 071 369,73
<i>Fonctionnement coopération décentralisée</i>	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00

TOTAL MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	Voté BP + DM(s) 2011	Réalisé 2011 (3)	restes à réaliser au 31/12/2011 (4)	CA 2011 (3)+(4)
	1 191 963 432,00	980 231 649,15	40 757 112,00	1 020 988 761,15
investissement	352 785 700,00	144 867 244,04	26 000 000,00	170 867 244,04
fonctionnement	839 177 732,00	835 364 405,11	14 757 112,00	850 121 517,11
COMMUNICATION	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	60 000,00	184 356,38	0,00	184 356,38
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	60 000,00	184 356,38	0,00	184 356,38
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	1 188 371 432,00	975 782 921,20	40 298 651,00	1 016 081 572,20
Investissement	352 785 700,00	144 867 244,04	26 000 000,00	170 867 244,04
Fonctionnement	835 585 732,00	830 915 677,16	14 298 651,00	845 214 328,16
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	3 532 000,00	4 264 371,57	458 461,00	4 722 832,57
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	3 532 000,00	4 264 371,57	458 461,00	4 722 832,57
RESULTAT affecté	5 587 468,84			0,00

TOTAL GENERAL hors résultat reporté	1 265 342 412,00	1 041 727 697,44	40 757 112,00	1 082 484 809,44
TOTAL GENERAL avec résultat reporté	1 270 929 880,84	1 041 727 697,44	40 757 112,00	1 082 484 809,44
Investissement	381 055 580,00	165 702 429,89	26 000 000,00	191 702 429,89
Fonctionnement	889 874 300,84	876 025 267,55	14 757 112,00	890 782 379,55

TOTAL GENERAL hors résultat reporté et réaménagement de la dette	1 070 929 880,84	1 011 052 613,78	40 757 112,00	1 051 809 725,78
Investissement	181 055 580,00	135 027 346,23	26 000 000,00	161 027 346,23
Fonctionnement	889 874 300,84	876 025 267,55	14 757 112,00	890 782 379,55

TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette et hors gestion des fonds européens	1 041 749 880,84	994 212 766,60	40 757 112,00	1 034 969 878,60
Investissement	163 075 580,00	126 258 868,78	26 000 000,00	152 258 868,78
Fonctionnement	878 674 300,84	867 953 897,82	14 757 112,00	882 711 009,82

B - L'arrêté des comptes 2011

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2011, ce résultat s'élève à 230,220 M€.

	(A)	(B)	(A)+(B)
Résultat de fonctionnement	Résultat N-1	Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	5 587 468,84	987 069 660,40	992 657 129,24
Dépenses (réelles + ordre)		762 437 084,75	762 437 084,75
Total	5 587 468,84	224 632 575,65	230 220 044,49

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2011, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 229,808 M€.

	(A)	(B)	
Résultat d'investissement	Résultat N-1	Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		498 411 190,44	498 411 190,44
Dépenses (réelles + ordre)	206 721 048,25	521 498 878,43	728 219 926,68
Total	206 721 048,25	-23 087 687,99	-229 808 736,24

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues, fait ressortir un résultat de 411 308,25 € (230 220 044,49 € – 229 808 736,24 €).

Les restes à réaliser s'élèvent à 36,256 M€ en dépenses, dont 35,635 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 0,621 M€ au titre des dépenses d'investissement.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 40,757 M€, soit 26 M€ en investissement et 14,757 M€ en fonctionnement.

C - Une gestion financière de qualité : le tableau des soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne restent conformes aux objectifs financiers que s'est fixés la Région :

- **le taux d'épargne brute ressort à 27,04 %** : il reste supérieur à la moyenne des régions (24 %) et inférieur à notre objectif (> 30 %).
- **l'épargne nette se situe à 194,423 M€** : elle permet à la collectivité d'engager de nouveaux investissements en recourant modérément à l'emprunt. Elle reste supérieure à l'objectif-cible (**épargne nette > 150 M€**).
- **La capacité de désendettement de la Région se situe à 2,5 années** : elle reste en deçà du ratio que s'est fixé la Région (**capacité de désendettement < 3 ans**) et à la moyenne des Régions (2,9 années).

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	CA 2010	CA 2011		
		Réalisé	Reste à réaliser	Total
EPARGNE DISPONIBLE				
+ Recettes de gestion	855 347 105	876 025 268	14 757 112,00	890 782 380
- Dépenses de gestion	651 793 482	623 496 935	35 634 789,30	659 131 724
= Epargne de gestion	203 553 623	252 528 333	-20 877 677	231 650 656
- Intérêts de la dette	15 265 469	15 648 506,83		15 648 507
= Epargne brute	188 288 154	236 879 826		216 002 149
- Remboursement de la dette en capital	41 178 862	42 456 455		42 456 455
1 = Epargne disponible	147 109 292	194 423 371		173 545 694
MOUVEMENTS D'ORDRE AFFECTANT LES DEUX SECTIONS				
	0	0	0	0
Amortissement	11 842 118	12 247 250,57		12 247 251
BESOIN DE FINANCEMENT				
+ Dépenses d'investissement	311 073 392	334 626 878	621 275,00	335 248 153
- Recettes d'investissement	62 178 520	59 827 346		59 827 346
2 = Besoin de financement en investissement	248 894 872	274 799 532	621 275	275 420 807
EMPRUNT				
3 Emprunt	98 800 000	75 200 000	26 000 000	101 200 000
RESULTAT				
4=1-2+3 = Résultat de l'exercice	-2 985 580	-5 176 161	4 501 048	-675 113
<i>dont Fonctionnement</i>	176 446 036	224 632 576	-20 877 677	203 754 898
<i>dont Investissement</i>	-179 431 617	-229 808 736	25 378 725	-204 430 011
+ Report des années antérieures	11 205 971	5 587 469		5 587 469
<i>dont report fonctionnement</i>	11 205 971	5 587 469		5 587 469
= Résultat de clôture	8 220 391	411 308	4 501 048	4 912 356
<i>dont résultat fonctionnement</i>	187 652 008	230 220 044	-20 877 677	209 342 367
<i>dont résultat investissement</i>	-179 431 617	-229 808 736	25 378 725	-204 430 011

**La réalisation du budget 2011
par politique**

A – Les interventions régionales

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

BILAN

L'année 2011 a été marquée par les éléments significatifs suivants :

- **Un Programme Régional de Formation (PRF)** qui a permis à plus de 12 000 demandeurs d'emploi d'entrer en formation (5 311 en formation dite de qualification et 7 019 en formation dite d'insertion) et à plus de 34 000 citoyens de la région de bénéficier d'une action de formation aux savoirs de base. 65 millions d'euros ont été ainsi consacrés à ce programme régional dont près de 15 millions à la seule rémunération des stagiaires.

- **Deux nouvelles mesures** pour des publics spécifiques fragilisés :

- **Le Contrat Régional pour l'Emploi et la Qualification (CREQ)** destiné à 420 jeunes sans qualification afin de les aider à obtenir une première qualification en sécurisant leur parcours par la levée de certains freins (hébergement, restauration) et un soutien adapté par un accompagnement renforcé. 3 millions d'euros ont été engagés pour cette mesure.
- **Le Plan de Continuité Professionnelle (PCP)** à destination des actifs fragilisés par les mutations économiques subies et/ou par leur situation propre (salarié précaire, intérimaire, actif aux compétences obsolètes, etc.). Ce PCP a été conçu comme un outil levier qui permet d'agir en complémentarité de l'action des OPCA ou des entreprises pour favoriser le départ en formation qui n'aurait pu avoir lieu sans sa mise en œuvre. 10 PCP ont été conclus en 2011 avec des OPCA ou des partenaires d'un secteur spécifique (culture, insertion par l'activité économique, etc.). Près de 1 800 personnes en ont déjà bénéficié.

- **La mise en œuvre de la politique publique « Formations professionnelles » dans un contexte de crise économique qui continue à sévir de façon importante notamment pour les personnes plus fragiles :**

- le taux de chômage s'élève à 8,6% (chiffres INSEE février 2012),
- la situation du marché de l'emploi s'est dégradée depuis l'an dernier (162 807 demandeurs d'emploi en décembre 2011 soit + 5,9% sur un an), avec une hausse marquée notamment pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans (+15,2%) et une part importante de demandeurs d'emploi de longue durée (36,4% des demandeurs d'emploi).

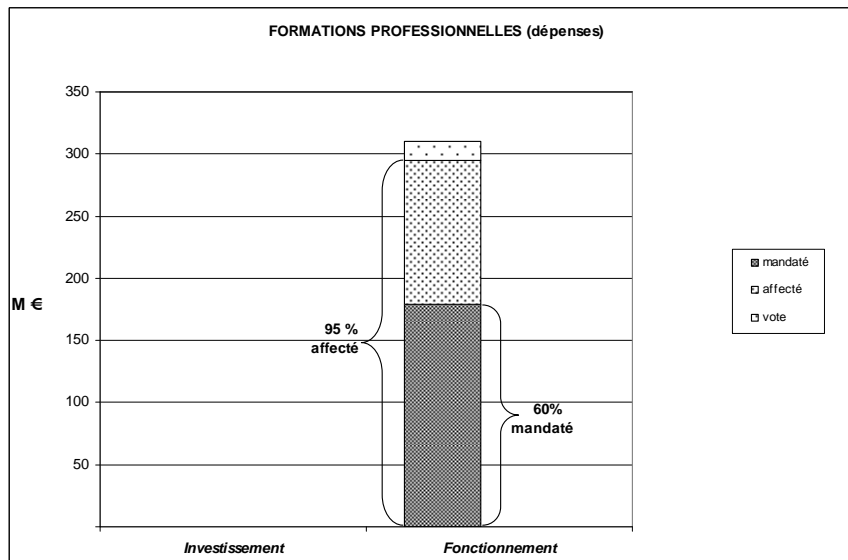
Dans le même temps, la Région a poursuivi sa **politique d'encouragement à la coordination des acteurs de l'information-orientation** en particulier au travers de son projet ETOILE + qui a permis de faire naître une vraie appétence pour la notion de service public de l'orientation dans les territoires et cela en dépassant les clivages de réseaux.

L'action de la Région en 2011 a donc été vaste et diversifiée et a permis de proposer, au travers d'une palette d'actions spécifiques, des réponses aux besoins des demandeurs d'emploi et des salariés fragilisés.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	400 000,00	400 000,00	0,00	314 437,00	85 563,00	85 563,00
AE	309 860 303,00	295 122 640,00	14 737 663,00	178 859 068,00	131 001 235,00	116 263 572,00

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



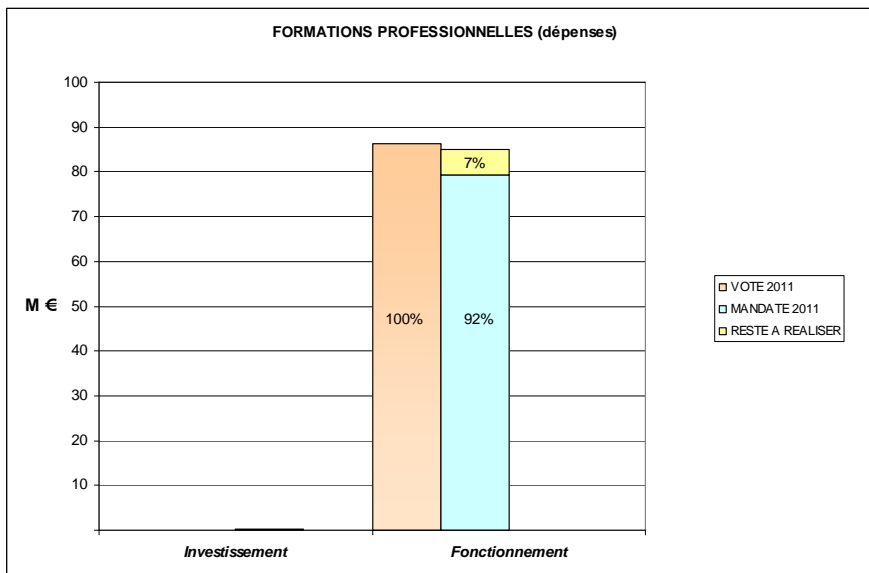
La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	100 000,00	197 431,10	-	197,43%	-	-
Fonctionnement	86 320 492,23	79 271 198,87	5 765 031,53	98,51%	1 140 000,00	1 062 304,73
Total	86 420 492,23	79 468 629,97	5 765 031,53	98,63%	1 140 000,00	1 062 304,73

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Savoirs de base

La réalisation des AE en 2011

AP/AE créées

N° Enveloppe	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
2011 - 0574	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2012	7 600 000,00	7 362 922,50
2011 - 2981	PLATE FORME LIBRE SAVOIRS	900 000,00	797 100,00
TOTAL		8 500 000,00	8 160 022,50

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	8 410 717,30	7 771 545,69	207 214,15	94,86%	-	-
Total	8 410 717,30	7 771 545,69	207 214,15	94,86%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le dispositif « Visa Libres Savoirs » offre, dans le champ des savoirs de base pour l'ensemble de la population régionale, l'accès libre à la formation et à l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion sociale. Il a permis en 2011 d'apporter des réponses diversifiées et personnalisées aux habitants de la région, en lien direct avec leurs projets de vie personnelle et professionnelle.

Au titre de l'exercice 2011, la plate forme Libres Savoirs affiche **plus de 34 000 entrées sur un visa**.

26 755 visas ont été confirmés. Parmi ces derniers, trois visas sont en nombre les plus importants : Bureautic (9 552), Internet (7 056) et Trois en Un (4 435).

388 visas « *Compétences jeunes Centre* » (mesure en faveur de l'autonomie des jeunes souhaitée par l'exécutif régional installé en 2010) ont, quant à eux, été confirmés en 2011.

Programme : Formation Professionnelle pour les demandeurs d'emploi

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AE	2010 - 0573	FINANCEMENT DES PARCOURS	3 000 000,00	53 262 000,00	52 559 345,50
AE	2011 - 0573	FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D'EMPLOI 2012		50 262 000,00	41 851 378,14
AE	2011 - 0925	REMUNERATION 2012		16 897 000,00	14 187 432,00
TOTAL			3 000 000,00	120 421 000,00	108 598 155,64

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	-	114 138,60	-	-	-	-
Fonctionnement	63 193 980,31	62 151 533,48	1 304 117,60	100,41%	1 000 000,00	922 304,73
Total	63 193 980,31	62 265 672,08	1 304 117,60	100,59%	1 000 000,00	922 304,73

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2011, le Programme Régional a permis la **formation de 12 000 demandeurs d'emploi**, dont 48 % de jeunes de moins de 26 ans, au titre des marchés « Parcours vers l'emploi et la qualification ». Ces parcours peuvent comprendre des actions dont l'objectif est de préparer les demandeurs d'emploi et plus spécialement les jeunes à construire leur projet professionnel, à préparer un concours dans le secteur sanitaire et social, voire à participer à un chantier-formation. Ils ont permis également à près de **8 000 personnes de se former en vue de l'acquisition d'une qualification**. Près de 70% de ces dernières ont obtenu cette qualification à l'issue de leur formation.

En articulation avec le Programme Régional, les Contrats Régionaux vers l'Emploi et la Qualification ont été mis en place en 2011. Ce nouveau dispositif vise à accompagner des jeunes durant leur parcours vers la qualification et l'emploi et ce, pendant une durée de 24 mois au maximum. **420 jeunes** sont entrés dans ce dispositif en 2011 et poursuivront leur parcours en 2012.

Rémunération et protection sociale des stagiaires

En 2011, **7 900 stagiaires** de la formation professionnelle ont vu leur rémunération et leur protection sociale prises en charge par la Région, pour un montant global de 15 M€.

Programme : Actions d'accueil, information, orientation

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	9 496 529,70	6 658 312,59	2 301 613,30	94,35%	140 000,00	140 000,00
Total	9 496 529,70	6 658 312,59	2 301 613,30	94,35%	140 000,00	140 000,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'action régionale en faveur de l'accueil, information, orientation s'est organisée en 2011 autour :

- du soutien financier au fonctionnement des réseaux d'accueil, d'information et d'orientation, afin d'améliorer l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi.

En 2011 :

- o **près de 41 300 jeunes** de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle ont été accompagnés par le réseau des missions locales,
 - o **plus de 25 000 demandes d'information**, notamment sur l'Europe, ont été traitées par le réseau information jeunesse.
 - o **4 100 jeunes** ont été placés sur des offres d'apprentissage par les Centres d'aide à la décision des Chambres de métiers et de l'Artisanat,
 - o **4 821 personnes** ont été renseignées sur la VAE et plus de **3 358** ont été reçues en entretien conseil par les Points relais conseil en VAE,
 - o Au titre de l'aide au permis de conduire, ce sont **2 211** jeunes qui ont pu bénéficier du financement de 200 € alloué par la Région.
- du financement de l'activité du GIP Alfa Centre en matière d'information sur les formations, les métiers et les diplômes, les outils d'analyse des évolutions de l'emploi et des populations dans les territoires et l'appui à la professionnalisation des acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation.

En 2011, le GIP a poursuivi le portage de la plate-forme téléphonique d'information sur la formation et les dispositifs d'évolution professionnelle. Celle-ci a enregistré près de 5 000 demandes d'information.

- L'année 2011 a également été marquée par la poursuite du déploiement du projet expérimental ETOILE + de coopération des acteurs de l'Accueil, de l'information et de l'orientation.

12 projets expérimentaux de coopération ont été accompagnés et un programme de professionnalisation croisée des acteurs a été déployé. Le projet ETOILE + bénéficie du soutien financier du Fonds des expérimentations pour la jeunesse, mis en œuvre par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Programme : Fonds régional pour l'emploi et la formation

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	5 219 264,92	2 689 807,11	1 952 086,48	88,94%	-	-
Total	5 219 264,92	2 689 807,11	1 952 086,48	88,94%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2011 a vu la fin de la plupart des Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC). Ces derniers ont permis la mise en œuvre d'actions de formation à destination des salariés, dans les secteurs d'activité partenaires.

Lors de la séance plénière du 14 avril 2011, l'exécutif a mis en avant les priorités d'action en faveur des adultes engagés dans la vie active et notamment les plus fragiles professionnellement.

A cette occasion, le **Pacte de Continuité Professionnelle** (PCP) a été mis en place afin de débloquer certaines situations, d'agir en complémentarité avec des financements en provenance des OPCA ou des entreprises.

Plusieurs contractualisations ont eu lieu dès 2011, soit avec des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), soit avec des syndicats professionnels. Ces dernières ont concerné les secteurs suivants : l'agriculture, l'artisanat, le BTP, la culture, la métallurgie, la plasturgie, la propreté, la réparation automobile, le tourisme, le transport et la logistique, le sanitaire et social. De nombreux autres secteurs de moindre taille sont également concernés via les OPCA interprofessionnels.

Près de **7 000 salariés ont été formés dont 1 800 dans le cadre des PCP**. Les salariés les moins qualifiés sont principalement concernés ainsi que ceux des petites et très petites entreprises.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales, le Conseil régional a poursuivi et renforcé ses efforts en développant sur les territoires, l'offre de formation.

Les dispositifs de formation d'aide soignant en cursus partiels ont ainsi permis de diplômer 100 aides soignants supplémentaires, portant le nombre total de diplômés dans la région à 1 062 contre 964 en 2010.

Les accords conclus avec la branche professionnelle de l'aide à domicile et le réseau des familles rurales ont permis de professionnaliser 1 500 salariés sur des actions d'adaptation à l'emploi et à 200 autres d'engager un parcours de validation des acquis de l'expérience.

Enfin, le Conseil régional a étendu en 2011 à 5 départements, l'action de professionnalisation des personnes en contrats aidés et se destinant aux métiers de l'aide aux personnes. 80 personnes réparties au sein de 16 associations intermédiaires ont intégré cette action qui se déroule entre octobre 2011 et juin 2012. La plupart d'entre elles se présenteront à la certification de tout ou partie du titre professionnel « assistant de vie aux familles ».

**Programme : Equipement des centres de formation
et d'AOIA**

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées

N° Enveloppe	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
2011 - 0179	EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FP	100 000,00	100 000,00
TOTAL		100 000,00	100 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	100 000,00	83 292,50	-	83,29%	-	-
Total	100 000,00	83 292,50	-	83,29%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les investissements ont été exclusivement consacrés à des équipements mobiliers et informatiques en faveur des Missions locales.

APPRENTISSAGE

BILAN

Avec le renouvellement des conventions portant création des Centres de Formation d'Apprentis et la conclusion avec l'Etat du nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens pour le développement de l'apprentissage (2011 – 2015), l'année 2011 a été d'une importance exceptionnelle pour l'apprentissage.

Dans un contexte économique et social dégradé marqué notamment par l'accroissement du chômage des jeunes, la Région s'est attachée à renforcer la qualité de l'offre de formation afin de permettre à tous les jeunes d'obtenir une qualification débouchant sur un emploi.

La Région a été amenée à défendre vigoureusement cette approche qualitative de la formation face aux velléités du gouvernement de développer tous azimuts l'apprentissage (apprentissage dès 14 ans, apprentis sans contrat, etc.). A cette politique du chiffre déconnectée des réalités du terrain, la Région a opposé une politique centrée autour du jeune, respectueuse des partenaires, des autres dispositifs de formation et en prise avec les besoins des territoires.

Soutenue par l'ensemble des acteurs de l'apprentissage, la position de la Région a été entendue par le gouvernement qui a accepté de mobiliser près de la moitié des crédits du nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens pour le financement d'actions relevant du développement qualitatif de l'apprentissage.

Le renouvellement des conventions quinquennales portant création des CFA a permis de mobiliser l'ensemble des partenaires autour des objectifs régionaux.

Cette mobilisation et l'ouverture de 26 nouvelles formations à la rentrée de 2011, a permis de constater une augmentation significative des effectifs apprentis de 2,89% (20 428 apprentis, contre 19 854 l'année précédente).

L'augmentation du nombre d'apprentis s'inscrit dans une dynamique d'élévation du niveau de qualification portée par les formations du supérieur qui enregistrent une progression de 13,55%. L'enseignement supérieur représente désormais, à lui seul, plus de 22% des effectifs (4 600 apprentis).

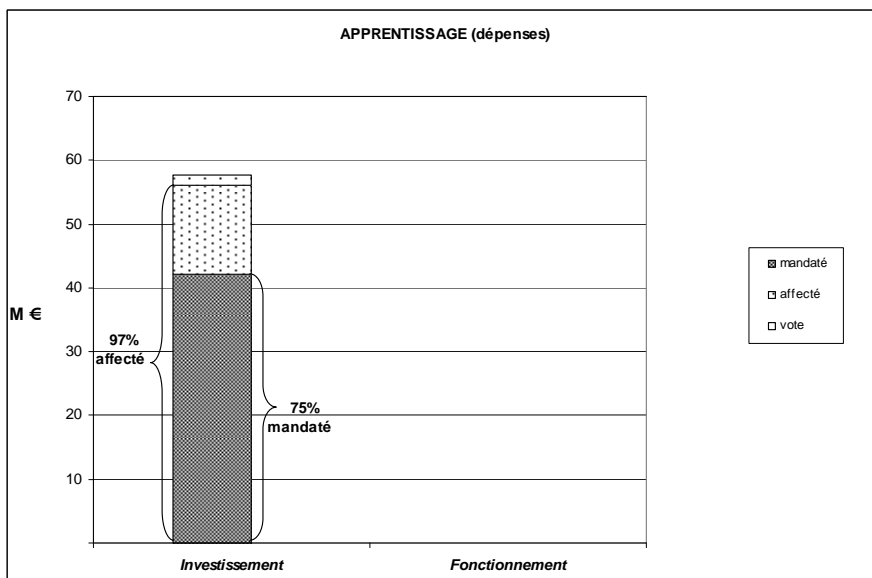
Les nombreux projets portés par les CFA avec le soutien financier de la Région : mobilité européenne, TIC, savoirs de base, etc. témoignent du dynamisme de l'apprentissage en région Centre.

Globalement, l'année 2011 a été une véritable année de refondation et d'affirmation de l'action et du leadership de la Région dans le domaine de l'apprentissage.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	57 779 899,00	56 121 536,00	1 658 363,00	42 204 611,00	15 575 288,00	13 916 925,00
AE	-	-	-	-	-	-

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



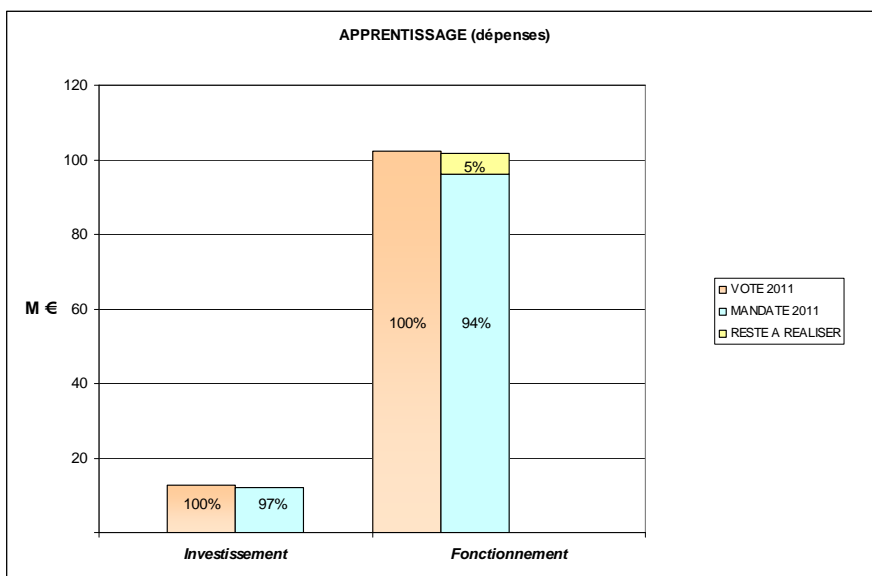
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	12 600 000,00	12 230 888,64	0,00	97,07%	0,00	1 050 000,00
Fonctionnement	102 344 693,31	96 195 763,17	5 358 901,40	99,23%	23 546 000,00	20 939 309,40
Total	114 944 693,31	108 426 651,81	5 358 901,40	98,99%	23 546 000,00	21 989 309,40

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Construction, aménagement, réhabilitation

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 1558	CMA 37 - EQUIPEMENTS LOURDS SUITE TRAVAUX	2 400 000,00	1 043 954,00
TOTAL			2 400 000,00	1 043 954,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	10 511 000,00	10 386 633,25	-	98,82%	-	-
Total	10 511 000,00	10 386 633,25	-	98,82%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2011, la Région a procédé au premier versement de crédits d'un montant de 3,25 M€ pour l'opération immobilière de l'école d'ingénieurs de Châteauroux dont l'ouverture est prévue en septembre 2012. La mise en place de cette formation nécessite la création d'une structure ad hoc pour un montant de 15 M€ TTC : 12 M€ pour les locaux et 3 M€ pour les équipements. La participation de la Région s'élève à 6,5 M€.

Par ailleurs, dans le cadre de son plan général de restructuration de ses locaux, le CFA interprofessionnel d'Indre et Loire (Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire) a bénéficié de financements régionaux à hauteur de 5 M€ au cours de cette année (travaux et équipements).

Programme : Equipements TIC

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	-	717,60	-	-	-	-
Total	-	717,60	-	-	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce montant correspond à un dernier solde de subvention. Le plan de câblage des CFA lancé en 2007 s'est achevé en 2010.

Programme : Financement des CFA

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0180	PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENT DES CFA	2 000 000,00	1 967 769,01
TOTAL			2 000 000,00	1 967 769,01

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	2 089 000,00	1 843 537,79	-	88,25%	-	1 050 000,00
Fonctionnement	57 981 000,00	59 440 108,38	-	102,52%	20 484 000,00	20 913 447,00
Total	60 070 000,00	61 283 646,17	-	102,02%	20 484 000,00	21 963 447,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2011, 1,8 M€ ont été mandatés au titre du plan d'équipement 2010 et 2011. Il s'agit principalement d'acquisition de matériels pédagogiques, informatiques et de la mise en œuvre de travaux et d'aménagements dans les CFA.

Par ailleurs, en mobilisant des crédits à hauteur de 59,4 M€ en 2011, la Région soutient activement les 40 CFA et leur permet d'assurer leur mission de formation auprès des 20 428 apprentis, ce qui représente une participation moyenne de 3 000 € par apprenti.

Toutefois, il est constaté depuis plusieurs années, une dégradation de la situation financière des CFA qui s'explique notamment par une diminution de la 2^{ème} principale ressource dont ils disposent à savoir la taxe d'apprentissage. En effet, aucune mesure n'est prise par l'Etat pour permettre de garantir la transparence du dispositif et une répartition équitable des ressources entre les établissements bénéficiaires.

Face à cette situation, la Région est à nouveau venue assurer l'équilibre budgétaire de 16 CFA en leur attribuant des crédits complémentaires à hauteur de 1,6 M€.

Cependant, l'intervention financière régionale n'a pas pour vocation de revêtir un caractère de subvention d'équilibre. Ce principe qui a été rappelé à tous les CFA lors des négociations pour le renouvellement des conventions quinquennales, est d'autant plus important dans le contexte budgétaire contraint que connaît la Région. C'est pourquoi, les nouvelles conventions avec les CFA prévoient l'organisation systématique de dialogues de gestion annuels, avec tous les établissements, afin d'améliorer le suivi de leur gestion et d'anticiper les éventuelles difficultés.

Programme : Egalité des chances

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	5 843 296,20	3 959 970,36	1 596 640,15	95,09%	2 112 000,00	-
Total	5 843 296,20	3 959 970,36	1 596 640,15	95,09%	2 112 000,00	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'apprentissage s'inscrit pleinement dans l'ambition de « Région apprenante » affichée dans le CPRDFP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles). L'accès à la qualification constitue la priorité régionale en matière de formation professionnelle des jeunes. Dans ce cadre, la Région développe de nombreux programmes visant à accompagner les jeunes en difficulté : modularisation et individualisation des parcours, suivi des apprentis en entreprise, accès aux savoirs de base, lutte contre les abandons en cours de formation, développement de l'utilisation des TIC, plan régional de formation des formateurs de CFA.

Ces chantiers soutenus par l'Europe donnent des résultats probants avec de bons taux de réussite à l'examen (plus de 75% de réussite pour les plus bas niveaux de qualification) et un recul progressif des abandons en cours de formation (10,5% pour les jeunes formés sur la période 2007 – 2009).

L'année 2011 a également vu le lancement du déploiement de l'Espace Numérique de Travail (ENT) apprentissage au sein des CFA. Trois CFA pilotes ont ainsi été équipés à la rentrée de 2011.

Par ailleurs, 4 589 apprentis, majoritairement en CAP, ont bénéficié de l'aide régionale au premier équipement professionnel. Grâce aux résultats d'une enquête menée auprès d'établissements (lycées et CFA), le barème des aides a été revu en profondeur pour l'année scolaire 2010/2011.

Programme : Aide aux employeurs d'apprentis

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	36 877 240,00	31 907 206,00	3 350 876,42	95,61%	-	-
Total	36 877 240,00	31 907 206,00	3 350 876,42	95,61%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2011, la majoration mixité des métiers de 500 € a été étendue aux employeurs recrutant des jeunes hommes dans des métiers dits « féminins ». 19 diplômes sont concernés.

Cette évolution s'inscrit dans la volonté de la Région Centre de promouvoir l'égalité professionnelle.

38 000 aides ont été versées en 2011, à 12 000 entreprises.

Programme : Mobilité des apprentis

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	1 643 157,11	888 478,43	411 384,83	79,11%	950 000,00	25 862,40
Total	1 643 157,11	888 478,43	411 384,83	79,11%	950 000,00	25 862,40

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'intervention de la Région en matière de mobilité s'articule autour de cinq programmes dont trois à finalité professionnelle soutenus par l'Europe dans le cadre du programme sectoriel Leonardo da Vinci et du Fonds Social Européen :

- ✦ « **L'Euro Métiers Centre – Premiers parcours** » (du CAP au bac pro) qui permet des mobilités de 2 à 4 semaines pendant le parcours de formation.
- ✦ « **L'Euro Métiers Centre – Jeunes diplômés** » qui permet à de jeunes diplômés d'acquérir une expérience professionnelle complémentaire d'une durée de 6 mois au sein d'une entreprise de l'Union européenne.
- ✦ « **L'Euro Métiers Centre – Bac +** » (formations supérieures au Baccalauréat) permettant des mobilités de 2 à 4 semaines pendant le parcours de formation.

En complément, la Région développe également :

- ✦ Le « **Trans'Europe Centre** » (TEC) qui permet à des apprentis (niveau bac maximum) de bénéficier d'un séjour d'une semaine dans un pays européen dans une démarche de développement de la citoyenneté européenne.
- ✦ Les « **Actions internationales** » (tous niveaux de formation) qui permettent à une classe d'apprentis de partir dans un pays hors de l'Union Européenne (aucun projet n'a été déposé depuis 2009).

Au total, ce sont **près de 900 apprentis** qui ont bénéficié en 2011 d'une mobilité cofinancée par la Région.

ENSEIGNEMENT – LYCEES

BILAN

L'année 2011 marque pour la Région Centre à la fois la poursuite d'engagements précédents mais aussi l'entrée en vigueur de politiques nouvelles. Les assemblées plénières d'avril, de juin et de septembre ont examiné des rapports importants dans l'évolution ou l'adaptation de nos politiques « éducation lycées » : l'Efficacité énergétique et l'adoption d'un contrat de construction durable, le plan climat de la collectivité territoriale, la création de la Conférence régionale de la jeunesse, la Prévention santé en action.

Dans le même temps, la restructuration, la maintenance et l'entretien du patrimoine bâti continuent à constituer la majeure partie de la dépense régionale soit 74 % des crédits de paiement d'investissement, 9,5 % des crédits de fonctionnement et globalement 47,5 % de la dépense annuelle. Le patrimoine régional reste en effet très important et ses besoins en rénovation et adaptation sont nombreux. Plusieurs chantiers ont été inaugurés, en particulier la reconstruction des logements de fonction du lycée Voltaire, la salle de sport du lycée Jean Giraudoux et l'adaptation des locaux pédagogiques du lycée horticole de Blois.

Outre les chantiers de cadre de vie, de restructuration et de maintenance, la Région poursuit avec détermination ses programmes dédiés à **la question énergétique**. Elle a adopté en assemblée plénière de juin 2011 un contrat de construction durable applicable aux projets régionaux et confirmé son plan d'action pour l'Efficacité énergétique du patrimoine régional.

La dépense en achats d'équipements pour les lycées publics du territoire représente 14 % des crédits de paiement 2011. L'attente et les besoins des établissements restent soutenus dans une période où :

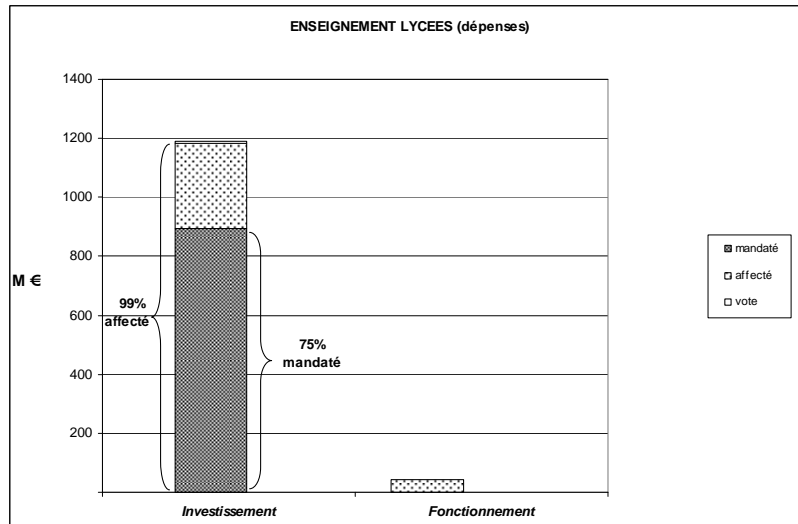
- les réformes de l'enseignement se succèdent. 2011 a connu la mise en place de la réforme des premières STI2D (Sciences et Techniques de l'Industrie et développement Durable), STL (Sciences Techniques de Laboratoire) et STD2A (Sciences Techniques du Design et des Arts Appliqués) rénovées dans la poursuite de la réforme du lycée général et technologique engagée en 2010.
- les besoins en équipements informatiques augmentent. On estime actuellement le parc informatique à environ 25 000 postes avec un taux de renouvellement de 2 500 postes par an.

De plus, plusieurs changements significatifs sont intervenus dans le domaine des politiques régionales en faveur des jeunes lycéens : l'adaptation de notre cadre d'intervention lié à la mobilité, la mise en place du cadre d'intervention de la mesure « prévention santé en action », un effort significatif pour le renouvellement des manuels scolaires suite à la réforme du lycée. Enfin, 2011 est l'année de création de la conférence régionale des jeunes, outil au service de la démocratie participative et instance d'exercice d'une citoyenneté active.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	1 189 551 945,00	1 182 127 707,00	7 424 238,00	894 838 369,00	294 713 576,00	287 289 338,00
AE	43 247 000,00	43 247 000,00	-	767 965,39	42 479 034,61	42 479 034,61

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



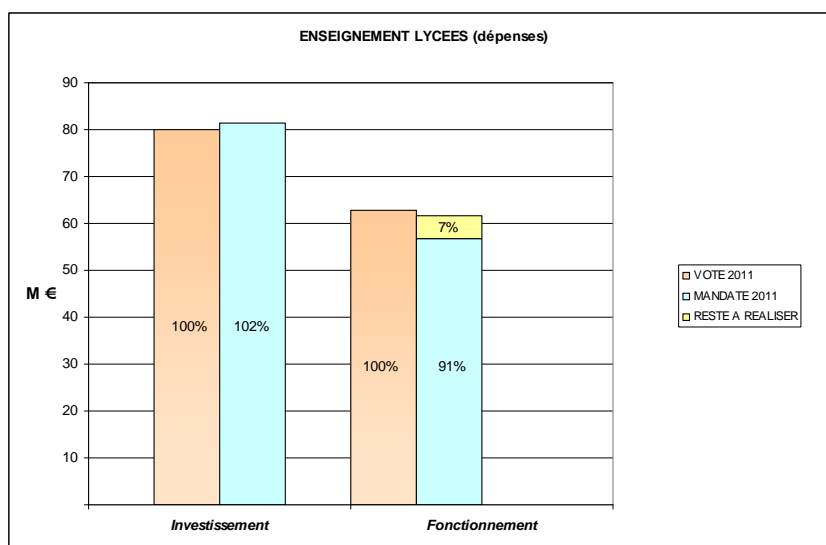
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	80 009 831,12	81 450 736,51	0,00	101,80%	0,00	90 021,48
Fonctionnement	62 787 801,74	56 833 220,93	4 695 973,12	97,62%	8 491 500,00	8 433 850,57
Total	142 797 632,86	138 283 957,44	4 695 973,12	99,96%	8 491 500,00	8 523 872,05

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Le taux de réalisation supérieur à 100% s'explique par des virements de crédit effectués dans l'année (non compris dans le voté).

DETAIL PAR PROGRAMME

**Programme : Construction, aménagement,
réhabilitation, équipement**

La réalisation des AP en 2011

AP créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2004 - 0014	EXTENSIONS, RESTRUCTURATIONS	9 450 000,00	61 127 648,81	60 958 840,97
AP	2006 - 0013	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	316 000,00	13 832 084,30	12 796 739,73
AP	2008 - 0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	15 920 000,00	56 670 000,00	56 670 000,00
AP	2009 - 0014	EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS	15 550 000,00	34 315 000,00	34 315 000,00
AP	2010 - 0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	300 000,00	17 700 000,00	17 700 000,00
AP	2010 - 1214	GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS	650 000,00	7 890 000,00	7 890 000,00
AP	2011 - 0007	ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS MEUBLES		10 000 000,00	10 000 000,00
AP	2011 - 0012	AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT		4 282 518,00	4 278 906,00
AP	2011 - 0013	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE		4 684 000,00	4 636 300,00
AP	2011 - 0933	ETUDES PREALABLES ET FONCIER		700 000,00	700 000,00
AP	2011 - 1214	GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS		3 260 000,00	3 260 000,00
AP	2011 - 1955	EFFICACITE ENERGETIQUE		12 230 000,00	12 230 000,00
AP	2011 - 2775	C.P.E POUR 18 LYCEES (Loyer Invit)		36 837 000,00	36 837 000,00
TOTAL			42 186 000,00	263 528 251,11	262 272 786,70

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	80 009 831,12	81 450 736,51	-	101,80%	-	90 021,48
Fonctionnement	6 518 710,69	5 382 189,03	850 383,71	95,61%	20 000,00	30 069,49
Total	86 528 541,81	86 832 925,54	850 383,71	101,33%	20 000,00	120 090,97

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

I – PATRIMOINE IMMOBILIER DES LYCEES PUBLICS :

Une quarantaine d'opérations d'ampleur diverse a été livrée en 2011 parmi lesquelles on peut noter :

- La rénovation de l'internat du lycée Rémi Belleau à Nogent le Rotrou
- La première tranche de restructuration de l'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) de Châteauroux
- La fin de la restructuration des ateliers du lycée Jean Lurçat à Fleury les Aubrais
- La restructuration du site du lycée Victor Laloux à Tours,
- Les nouveaux ateliers pédagogiques de restauration et d'hôtellerie du lycée Hôtelier de Blois.
- Le nouvel internat du lycée Maurice Genevoix à Ingré.
- La troisième tranche de restructuration du lycée Ampère à Vendôme.

Les abondements ont permis la poursuite de programmes précédemment engagés comme :

- La restructuration de l'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) Eric Tabarly à Châteauroux,
- La restructuration du lycée Château Blanc à Châlette sur Loing,
- La construction de la halle des métiers du bois au lycée Gaudier Brzeska à Saint Jean de Braye,

Le programme Efficacité Energétique pour les lycées de la Région a permis le vote de 10 opérations, pour un montant global de 12 M€. Ce programme permettra la réduction des consommations des établissements concernés, grâce notamment à la mise en place d'installations de Gestion Technique Centralisée dans les lycées Paul Louis Courier et Balzac à Tours, et le lycée agricole de Chambray les Tours. Il a été également procédé à la requalification et à l'isolation des façades des lycées Augustin Thierry à Blois, Pierre et Marie Curie à Châteauroux et Pasteur au Blanc.

Le Contrat de Performance Energétique a permis la réalisation des nombreux travaux d'efficacité énergétique dans les 18 lycées du périmètre. Ces programmes de travaux s'achèveront en 2012 et le contrat entrera dans une seconde phase dite d'exploitation maintenance. A noter plus particulièrement la construction des chaufferies bois des lycées Jacques Cœur à Bourges et Rémi Belleau à Nogent le Rotrou, les travaux d'isolation d'ampleur des lycées Vaillant à Vierzon ou Descartes à Tours, ainsi que les campagnes de remplacement des ouvrants des lycées Jacques Cœur et Belleau.

En matière de gros entretien et grosses réparations, 10 nouvelles opérations ont été ouvertes pour un budget global de 3,2 M€ en autorisations de programme. Ces opérations portent particulièrement sur des mises en sécurité et en conformité des locaux et l'amélioration du cadre de vie. A ce titre ont été réalisées les opérations de réfection des systèmes de sécurité incendie des lycées Jeannette Verdier à Montargis et Jacques de Vaucanson à Tours, ainsi que la création de structures couvertes d'attente face aux demi pensions des lycées Beauregard à Chateaurenard et agricole de Fondettes.

En entretien-maintenance, l'exercice 2011 a vu la réalisation de 270 opérations d'investissement concernant à la fois des améliorations du cadre de vie, la mise en conformité de certains sites ou le renouvellement d'installations techniques et l'amélioration des performances énergétiques des locaux. En fonctionnement, environ 500 commandes de travaux ont été passées. Il s'agit notamment de travaux de peinture et rénovation des revêtements, de réparations diverses des installations techniques et de maintien du clos et couvert des bâtiments, afin d'assurer une continuité d'activité dans les lycées.

Enfin, l'activité des équipes mobiles (EMOP) de Bourges, Châteauroux et Saint-Jean de Braye a permis d'offrir à plusieurs lycées un service supplémentaire de réalisation de travaux.

II – AIDE A L'INVESTISSEMENT POUR LES LYCEES PRIVES :

Un budget de 4,282 M€ a été voté pour :

- la première tranche du transfert du lycée technologique et professionnel Sainte Marguerite de Tours à Chambray les Tours ;
- les secondes tranches de la restructuration et rénovation de l'internat du lycée La Providence à Blois ;
- la reconstruction partielle de la Maison Familiale Rurale de Chaingy ;
- la construction d'un nouveau bâtiment au lycée Saint Cyr à Issoudun.

Des inaugurations ont eu lieu suite à la restructuration de la Maison Familiale Rurale de Beaumont Les Autels, à la reconstruction de la serre avec chauffage au bois du lycée horticole et paysager Notre Dame des Jardins à La Loupe et à la construction d'un nouveau bâtiment pour le lycée professionnel St Cyr à Issoudun.

III – LES EQUIPEMENTS :

Parmi les classiques dotations en équipements pédagogiques, scientifiques, technologiques, informatiques et fonctionnels, on notera les investissements particuliers réalisés en 2011 pour :

- L'accompagnement d'opérations de restructuration immobilières partielles et complètes pour un montant d'affectations de 3,677 M€. Les opérations les plus significatives sont les suivantes : la reconstruction du lycée Victor Laloux, la restructuration du pôle CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles) du Lycée Pothier, l'internat du lycée agricole de Vendôme, la restructuration importante du lycée hôtelier et de tourisme de Blois ainsi que l'externat et les ateliers du lycée professionnel Jean Lurçat .
- La fourniture d'équipements fonctionnels utilisés dans le cadre de l'entretien général du lycée et de la restauration scolaire avec un effort particulier consenti dans le cadre de l'opération Self' O Centre. Le montant des affectations correspondantes est de 1,234 M€.
- La réforme du baccalauréat de la voie technologique Sciences et Technologies Industrielles et Développement Durable (STIDD) portant sur 20 lycées dont 3 créations nettes a nécessité la mobilisation de crédits pour la fourniture de postes informatiques et pour une première vague d'équipements didactiques technologiques. L'ensemble a fait l'objet de financements par la Région à hauteur de 1,825 M€, et aussi par les lycées ayant des réserves financières à hauteur de 0,604 M€, soit un coût global de 2,429 M€ (hors câblage).

Programme : Fonctionnement des établissements du second degré

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	46 784 632,85	44 908 623,46	1 710 841,08	99,14%	8 293 500,00	8 318 781,08
Total	46 784 632,85	44 908 623,46	1 710 841,08	99,14%	8 293 500,00	8 318 781,08

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

DOTATION DE FONCTIONNEMENT DES LYCEES PUBLICS

Il s'agit de verser annuellement une dotation générale de fonctionnement aux établissements publics à laquelle s'ajoutent les charges particulières. Ces dernières permettent de couvrir des dépenses exceptionnelles ou liées aux particularités du lycée.

Cette dotation représente 67 % du programme global avec 30 M€ de mandatés.

FORFAIT D'EXTERNAT (PART MATERIEL)

Conformément à l'application du principe de parité inscrit dans la loi (coût moyen d'un élève de lycée public + 5 %), les lycées privés sous contrat de l'Éducation Nationale ont vu leur dotation augmenter dans les mêmes proportions que celle des établissements publics.

Le mandaté 2011 s'élève à 5,749 M€ soit près de 13% du programme global.

FORFAIT D'EXTERNAT (PART PERSONNEL)

Transférée aux Régions au 1^{er} janvier 2007 en application de la loi du 13 août 2004 relative aux transferts de compétence, une dotation correspondant au financement des personnels Agents des Lycées a été versée aux lycées privés, selon les modes de calcul antérieurement appliqués par l'Etat.

Cette dépense est compensée par une recette incluse dans les dotations de compensation versées par l'Etat.

Le montant sur ce poste s'établit en 2011 à 3,338 M€ soit un peu plus de 7% du mandaté du programme global.

DOTATION EPS DES LYCEES PUBLICS

Pour ce dispositif, la Région rembourse pour les lycées qui ne possèdent pas d'installations sportives propres ou suffisantes, le coût de la location des installations sportives extérieures et du transport (convention tripartite). En 2011, 135 conventions/avenants ont ainsi été passées pour un mandaté de 1,476 M€.

FORFAIT EPS DES LYCEES PRIVES

Ce forfait correspond à la subvention versée aux lycées privés sous contrat relevant du Ministère de l'Éducation Nationale. Son évolution, au titre de la parité, suit celle de la dotation EPS versée aux lycées publics.

36 lycées privés sous contrat ont bénéficié en 2011 d'une subvention pour un montant mandaté total de 0,291 M€.

TRANSPORT DES ELEVES :

Les dépenses imputées sur cette opération concernent le transport des internes pour les lycées qui n'ont pas d'internat ou pour les lycées provisoirement en travaux obligeant le déplacement des élèves.

Le mandaté 2011 s'établit à 0,253 M€.

Programme : Mobilité des lycéens

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	2 791 081,28	2 256 852,34	290 104,56	91,25%	93 000,00	-
Total	2 791 081,28	2 256 852,34	290 104,56	91,25%	93 000,00	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme comprend trois dispositifs : Actions Internationales, Trans'Europe Centre (TEC) et « Léonardo ». Les dispositifs de mobilité ont bénéficié en 2011 à près de 6119 lycéens répartis comme suit :

- actions internationales : 410 lycéens (0,055 M€),
- stages professionnels « Léonardo » : 322 bourses Léonardo (0,236 M€ dont 0,158 M€ financés par des fonds européens)
- Trans'Europe Centre : 5 387 lycéens (1,955 M€).

Afin de contrôler les demandes sans cesse croissantes, engendrant chaque année une augmentation du budget lié, les dispositifs « actions internationales » et Trans'Europe Centre ont évolué (CPR du 15 Avril 2011).

Pour le dispositif Trans'Europe Centre (TEC), les établissements présentent leurs projets classés par priorité, et une commission consultative sélectionne les dossiers en tenant compte du budget alloué.

Pour les projets actions internationales, les conditions d'éligibilité ont évolué de manière à favoriser des échanges avec les zones de coopération décentralisée de la Région Centre, à encourager la construction de projets incluant des actions de solidarité et à permettre les départs vers l'Europe des jeunes en formation post-bac (non éligible au dispositif Trans'Europe Centre).

Programme : Egalité des chances

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	5 117 243,89	3 357 244,88	1 454 407,46	94,03%	-	-
Total	5 117 243,89	3 357 244,88	1 454 407,46	94,03%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Suite aux changements de programmes, la Région Centre a dû faire face au renouvellement de l'ensemble des **manuels scolaires**. Cette opération engagée en 2010 s'est poursuivie en 2011 et se terminera en 2012. Ainsi, au titre de 2011, la collectivité a complété le financement des manuels de seconde (12 € par élève), financé les manuels de première et engagé le renouvellement partiel des livres de terminale. L'expérimentation des **manuels scolaires numériques** s'est prolongée en 2011 même si des problèmes importants liés aux plateformes des éditeurs ont freiné fortement cette expérimentation. Par ailleurs, la collectivité finance également l'achat de **consommables**. Ces trois actions représentent un budget total de 3,511 M€.

L'**aide au 1^{er} équipement** a permis à 6 548 lycéens entrant en sections professionnelles de bénéficier d'un chèque d'un montant allant de 25 euros à 200 euros, selon la filière poursuivie. Cette action représente une dépense de 0,418 M€.

Le dispositif d'**aide aux devoirs** a permis d'accompagner, en 2010/2011, 6 078 élèves répartis au sein de 19 établissements pour un montant total de 32 189 €. Par ailleurs, 122 élèves ont bénéficié, au titre de l'année 2010/2011 d'une action **FLE (Français Langue Etrangère)**, axée sur la maîtrise de la langue française ou des apprentissages fondamentaux (mathématiques, vie sociale et professionnelle, préparation d'un projet de qualification, découverte des métiers...), pour un coût de 48 184 €

Souhaitant encourager la mise en œuvre d'Agenda 21 dans les lycées, une enveloppe dédiée est consacrée à ces projets au titre de l'année 2011/2012. En 2011, 38 projets **lycéens citoyens** ont été financés pour un montant total de 0,108 M€.

Par ailleurs, la Région a poursuivi ses actions d'accompagnement pédagogique, très appréciées par les établissements, dont notamment : Télémaques, Radio lycées, Prix et concours, Devoir de mémoire...

Programme : Information et orientation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	1 046 945,26	754 255,82	220 204,29	93,08%	85 000,00	85 000,00
Total	1 046 945,26	754 255,82	220 204,29	93,08%	85 000,00	85 000,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'expérimentation « Assure ton année » conduite sur Tours et Bourges a permis d'accompagner vers un retour en formation qualifiante cinquante-neuf jeunes « décrocheurs ». La Région a souhaité aller plus loin en signant la convention Etat-Région « Assure ton Avenir » destinée à soutenir les dix-sept plateformes locales de suivi et d'appui aux décrocheurs. Au programme : généralisation des parcours « Assure ton Année », désignation de référents tuteurs pour les jeunes, dispositif de type « micro-lycée » sur Orléans, professionnalisation des acteurs. Au total, la Région a consacré 0,120 M€ en 2011 à la lutte contre le décrochage.

Par ailleurs, la Région a mené des actions visant à mieux informer et orienter les jeunes. La collectivité s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires avec lesquels elle conventionne. Ces partenaires sont la Délégation Régionale de l'ONISEP Centre (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions - Centre), le CRIPTARC (Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique Agricole de la Région Centre), le CRDP (Centre National de Documentation Pédagogique). Le budget consacré à ces actions menées en partenariat était en 2011 de 0,124 M€.

La Région Centre a également subventionné l'organisation de 10 forums de l'orientation pour une enveloppe globale de 0,337 M€. De plus, elle a soutenu financièrement, pour un montant total de 51 910 €, la participation des établissements de formation aux salons de

l'étudiant d'Orléans, des Quartiers des métiers aux Artisanales de Chartres et du 10ème salon régional des métiers d'art d'Orléans.

Programme : Prévention santé dans les lycées

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	529 187,77	174 055,40	170 032,02	65,02%	-	-
Total	529 187,77	174 055,40	170 032,02	65,02%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'action régionale dédiée à la promotion de la santé des lycéens « La prévention en action » a été mise en œuvre autour des différents volets la constituant, dont notamment :

- un appel à projets en direction des lycées publics et privés sous contrat avec un accompagnement méthodologique proposé aux porteurs de projets (38 projets en 2011, répartis sur 2 années scolaires pour un montant de 0,115 M€),
- la signature de la convention annuelle d'action avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Centre comportant un partenariat avec la Fédération Régionale des Acteurs en Prévention et Promotion de la Santé (FRAPS) pour 71 900 €,
- l'organisation d'une journée thématique dédiée aux risques scolaires anxieux,
- l'extension des « espaces écoute » avec une expérimentation en Indre et Loire, dans le Loir et Cher et en Eure et Loir,
- la poursuite des actions antérieures comme l'aide pédagogique à domicile avec le Service d'Aide Pédagogique à Domicile (SAPAD).

**FORMATIONS SANITAIRES
ET SOCIALES**

BILAN

L'année 2011 a été marquée par le renouvellement des agréments quinquennaux des formations sanitaires. Le nombre de places agréées est désormais de 2 666 (en 1^{ère} année) réparties dans 19 instituts et écoles dont 1 137 étudiants infirmiers et 985 élèves aides soignants. Cet effectif pourra être revu à la hausse en fonction des besoins. Par ailleurs, le Conseil régional a agréé une nouvelle école : l'école d'ergothérapeutes rattachée à l'Institut de formation sanitaire et social de la Croix rouge de Tours. Cette formation en 3 ans n'existait pas préalablement en région Centre. Elle ouvrira en septembre 2012 avec 30 places en 1^{ère} année de formation.

Afin d'améliorer la lisibilité et la compréhension des budgets des établissements, une nouvelle procédure budgétaire a été mise en place et présentée aux établissements pour une 1^{ère} mise en œuvre avec le budget 2012. Cette nouvelle procédure s'inscrit dans un objectif de renforcement de la maîtrise des financements régionaux.

La réforme de la mise en place du nouveau diplôme d'infirmier se poursuit et est conduite en étroite collaboration avec les Instituts de Formation en Soins Infirmiers, l'Agence Régionale de Santé et l'Université de médecine de Tours. Dans le souci de l'égalité d'accès aux formations et du maintien dans les territoires des 13 IFSI, un travail a été mené entre formateurs et enseignants universitaires afin d'homogénéiser les contenus et les validations de formation. Une réflexion est actuellement en cours pour la mise en place d'une plateforme commune d'enseignement numérique qui permettrait de renforcer la mutualisation des enseignements universitaires et de préserver la couverture territoriale de l'offre de formation.

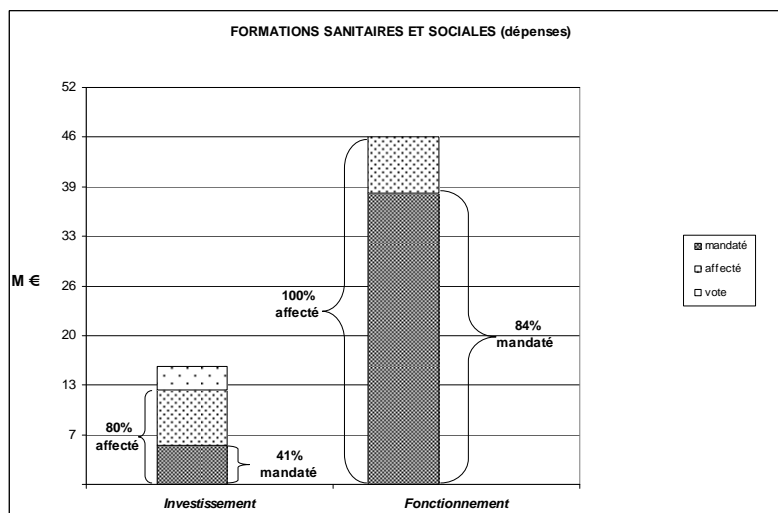
Malgré l'absence de transfert financier de la part de l'Etat, le Conseil régional maintient et accentue son effort pour la modernisation de l'appareil de formation. Ainsi, l'année 2011 a été marquée par le début de la mise en œuvre du projet de transfert de l'Institut de formation sanitaire et social rattaché à la Croix rouge de Tours, projet pour lequel la Région mobilise 4,5 M€. Par ailleurs, une 1^{ère} tranche de travaux concernant la desserte des établissements par le haut débit régional a été lancée.

En complément de la gestion des écoles, le Conseil régional continue de développer l'offre de formation dans le secteur sanitaire et social en permettant l'accès aux salariés, demandeurs d'emploi et personnes en contrats aidés afin d'accéder à une qualification dans le secteur de l'aide aux personnes. Les actions conduites sont financées dans le cadre du budget de la Direction des formations professionnelles.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	15 495 000,00	12 435 625,00	3 059 375,00	5 156 940,00	10 338 060,00	7 278 685,00
AE	45 557 140,00	45 557 140,00	0,00	38 174 683,00	7 382 457,00	7 382 457,00

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



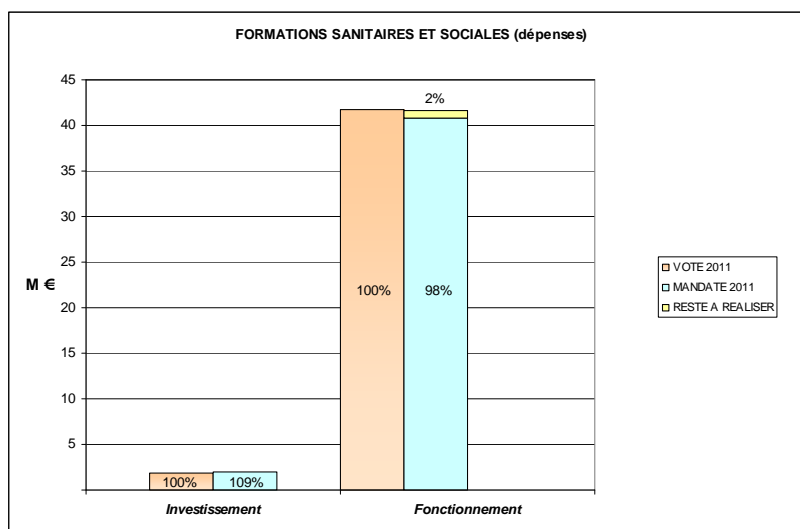
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	1 834 000,00	1 993 805,97	-	108,71%	-	-
Fonctionnement	41 734 988,88	40 763 083,93	919 238,02	99,87%	500 000,00	500 000,00
Total	43 568 988,88	42 756 889,90	919 238,02	100,25%	500 000,00	500 000,00

(1) Voté 2011 hors virements: BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Le taux de réalisation supérieur à 100% s'explique par des virements de crédit effectués dans l'année (non compris dans le voté).

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Financement des écoles et instituts de formation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	32 634 957,04	31 790 402,95	799 747,88	99,86%	500 000,00	500 000,00
Total	32 634 957,04	31 790 402,95	799 747,88	99,86%	500 000,00	500 000,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Malgré une dotation de compensation versée par l'Etat de seulement 26,7 M€, le montant des crédits dévolus au financement des établissements de formation sanitaire et sociale, pour assurer la formation d'environ 6 500 apprenants répartis sur le territoire régional, s'est élevé à un peu plus de 31,7 M€ en 2011 dont :

- 25,3 M€ au titre du secteur sanitaire
- 6,4 M€ au titre du secteur social

Au titre du cofinancement par Pôle Emploi d'actions de formation professionnelle à destination des demandeurs d'emploi dans le secteur sanitaire et social (Aide soignant et Ambulancier), la Région a perçu une recette de l'ordre de 0,5 M€.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'au cours de l'année 2011, une nouvelle méthodologie de calcul de la subvention de fonctionnement versée aux établissements de formation sanitaire et sociale a été mise en place. La mise en œuvre sera effective à compter du budget 2012.

Désormais, le montant maximum de la subvention régionale est pré-notifié aux établissements en amont de la construction de leurs budgets. Trois composantes (quotas/capacités d'accueil, coûts standards régionaux de formation et taux de prise en charge) permettent de déterminer le montant de cette subvention.

L'intérêt de cette nouvelle pratique est double :

- permettre à la Région d'anticiper l'évolution des crédits dans un contexte budgétaire contraint
- permettre aux partenaires de connaître en amont le cadre financier pour la construction du budget par l'organisme gestionnaire et pour l'élaboration du projet pédagogique par l'établissement de formation

**Programme : Construction, aménagement,
réhabilitation**

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 1003	RECONSTRUCTION DE L'ECOLE DE LA CROIX ROUGE DE TOURS	4 500 000,00	4 500 000,00
AP	2011 - 1004	IFAS DE BOURGES	250 000,00	0,00
AP	2011 - 1011	RENOVATION DE L'ECOLE DE CHALETTE SUR LOING	1 245 000,00	0,00
TOTAL			5 995 000,00	4 500 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	1 834 000,00	1 993 805,97	-	108,71%	-	-
Fonctionnement	-	1 913,00	-	-	-	-
Total	1 834 000,00	1 995 718,97	-	108,82%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le diagnostic patrimonial de l'ensemble des établissements de formation sanitaire et sociale achevé en 2010 a permis d'évaluer pour chaque établissement les interventions d'investissement nécessaires, ainsi que la pertinence et l'intérêt des projets immobiliers éventuels. Les travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments ont débuté dès 2011 : engagement de crédits de paiement à hauteur de 0,09 M€, avec un premier versement de l'ordre de 0,045 M€.

L'année 2011 a été plus particulièrement marquée par le lancement du projet de construction d'un nouveau site de formation à Chambray Les Tours pour l'école de la Croix rouge. Cette opération immobilière est financée par la Région à hauteur de 4,5 M€ pour un coût global de 9,5 M€ TTC. La Région a effectué un premier versement en 2011 à hauteur de 0,8 M€.

La première phase du projet d'installation et de mise en œuvre d'une architecture informatique homogène pour l'ensemble des établissements de formation sanitaire et sociale a été lancée. Cinq établissements ont été retenus pour la mise à niveau des infrastructures de câblage et de réseaux informatiques locaux : l'IFAS de Saint-Amand-Montrond, l'IFSI de Blois, l'IFSI de Chartres, l'IRFMK d'Orléans et l'ERTS d'Olivet.

Programme : Aides financières attribuées aux élèves étudiants

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AE	2010 - 3009	BOURSES SECTEUR SOCIAL 2010-2011	75 000,00	2 725 000,00	2 725 000,00
AE	2011 - 3009	BOURSES SECTEUR SOCIAL 2011-2012	75 000,00	2 725 000,00	2 725 000,00
AE	2011 - 3008	BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2011-2012		6 700 000,00	6 700 000,00
TOTAL			150 000,00	12 150 000,00	12 150 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	8 877 717,32	8 805 541,54	62 402,06	99,89%	-	-
Total	8 877 717,32	8 805 541,54	62 402,06	99,89%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

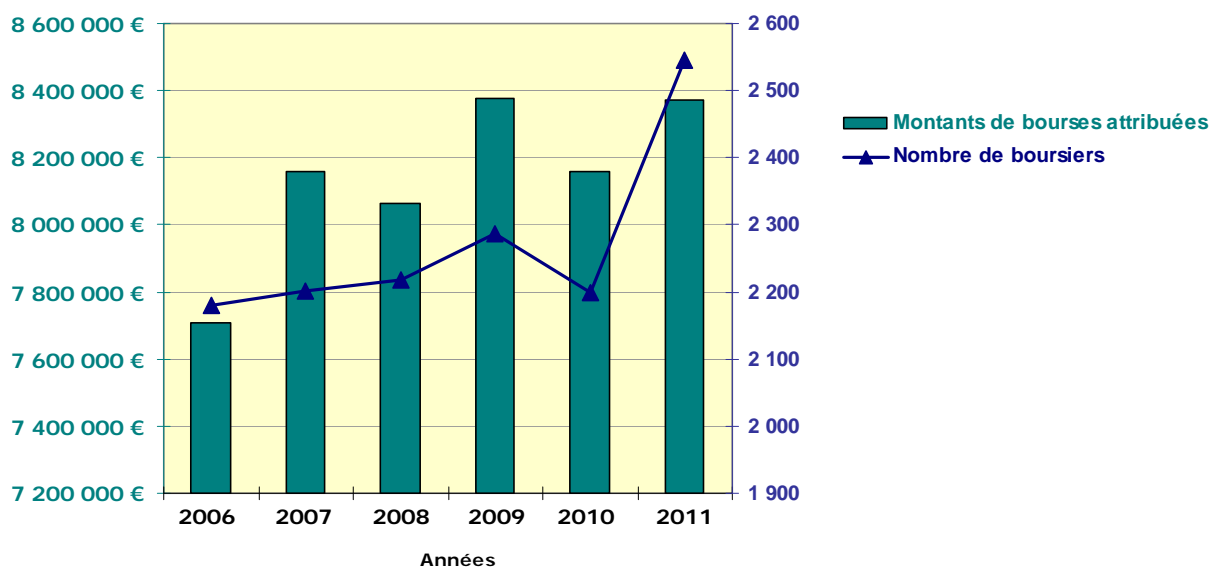
(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2011, à l'issue des deux campagnes de bourses organisées par la Région au titre des rentrées en formations sanitaires et sociales, **2 545 étudiants** se sont vus accorder une aide individuelle financière. Ainsi, 39,5 % de l'effectif total des étudiants en formation sont bénéficiaires de la bourse régionale ; près de 50 % d'entre eux sont attributaires de l'échelon 6 à 6 600 €.

Le volume financier correspondant à l'attribution de bourses au titre de l'année 2011 représente 8,4 M€, dont près de 5 M€ sont dédiés à l'octroi de bourses échelon 6.

*Secteur sanitaire et social
Evolution du nombre et du montant de bourses attribuées*



Programme : Structuration des dispositifs de formation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	222 314,52	165 226,44	57 088,08	100,00%	-	-
Total	222 314,52	165 226,44	57 088,08	100,00%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les dépenses 2011 ont permis de solder le marché avec le prestataire retenu pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'outil OOPSSI (Outil d'Observation Partagé Sanitaire et Social Informatisé) pour un montant de 0,052 M€. Cet outil permet aujourd'hui la gestion informatisée des budgets établissements de formation sanitaire et sociale.

La somme mandatée restante (0,114 M€) correspond au versement de deux acomptes au prestataire retenu également pour OOPSSI afin d'alimenter la base "effectifs" des établissements (6 500 apprenants). Le solde de ce marché reste à verser en 2012.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BILAN

L'engagement de la Région pour les constructions immobilières universitaires s'est fortement renforcé en 2011. Ce sont ainsi 8,2 M€ qui ont été investis dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région.

La Région a également poursuivi ses actions pour une meilleure qualité de la vie étudiante, facteur essentiel de l'attractivité de l'enseignement supérieur régional : ordinateurs fixes et portables (Ordi-Centre), mobilité internationale des étudiants (Mobi-Centre), aide pour la souscription de la couverture complémentaire de santé des étudiants.

Environ 2 000 étudiants ont bénéficié de la mesure Mobi-Centre en effectuant un séjour (stage ou formation) à l'étranger dans le cadre de leurs études supérieures. Ce dispositif permet aux étudiants d'acquérir des compétences complémentaires dans un environnement différent, et constitue ainsi pour eux un atout précieux en termes de développement personnel, de réussite dans les études et, à terme, d'insertion professionnelle.

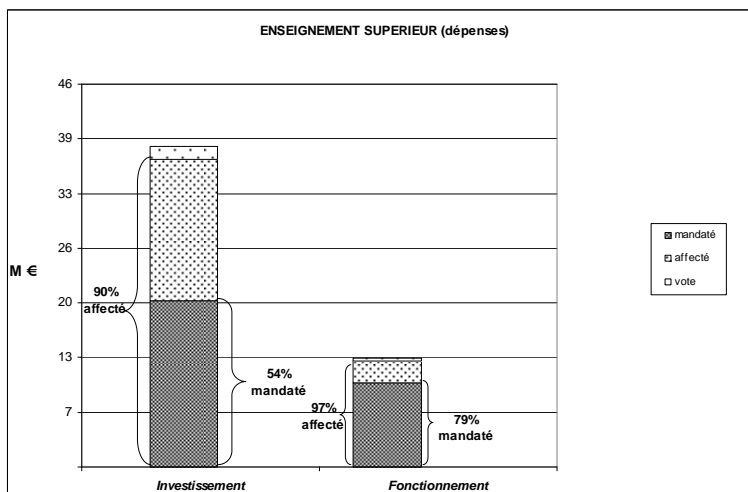
Par ailleurs près de 4 000 étudiants ont reçu un ordinateur portable dans le cadre de la mesure Ordi-centre pour l'année universitaire 2011/2012. L'année 2011 a également permis le renouvellement de 800 postes fixes mis à disposition des étudiants en libre accès dans les différents sites universitaires. La mesure Ordi-Centre contribue à l'égalité des chances entre les étudiants, mais aussi à l'attractivité des formations de niveau Master de notre région, dans un environnement national de plus en plus compétitif.

Dans le cadre des mesures dédiées spécifiquement aux jeunes, durement atteints par la crise socio-économique, la Région a poursuivi la mise en œuvre de l'aide pour la souscription de la couverture complémentaire de santé des étudiants les plus en difficulté, bénéficiaires de bourses attribuées sur critères sociaux. Le dispositif a évolué pour mieux répondre aux besoins des étudiants, qui ont pu voir cette aide de 100 € directement déduite de leur souscription à leur mutuelle, sans avoir à avancer cette somme. Parallèlement, le public éligible à cette aide a été élargi pour inclure les boursiers des niveaux 4 à 6.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	38 134 526,20	36 607 052,20	1 527 474,00	19 791 892,42	18 342 633,78	16 815 159,78
AE	12 944 271,70	12 606 771,70	337 500,00	9 949 087,32	2 995 184,38	2 657 684,38

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

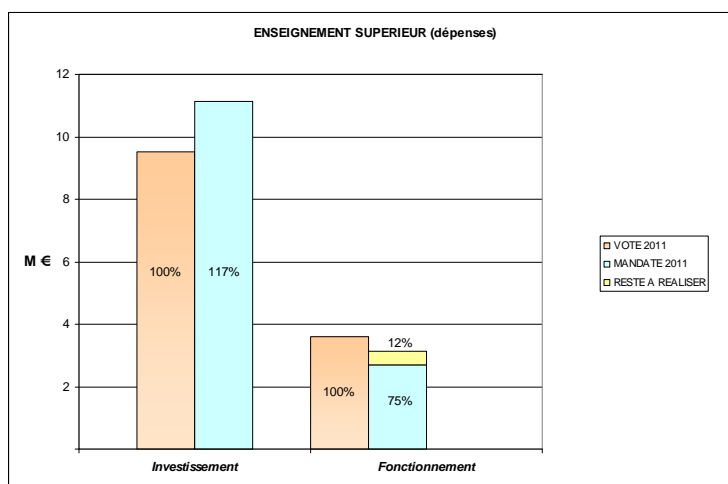


La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	9 515 000,00	11 134 258,47	0,00	117,02%
Fonctionnement	3 594 910,63	2 700 689,24	432 949,65	87,17%
Total	13 109 910,63	13 834 947,71	432 949,65	108,83%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Le taux de réalisation supérieur à 100% s'explique par des virements de crédit effectués dans l'année (non compris dans le voté).

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Construction, Aménagement, Réhabilitation, Equipement

La réalisation des AP en 2011

AP créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2009 - 7617	GP - EXTENSION FACULTE DE MEDECINE 2EME PHASE	2 100 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
AP	2010 - 7613	GP - POLE VILLE ET URBANISME 2EME PHASE	-2 000 000,00	0,00	0,00
AP	2011 - 0460	UNIVERSITE NUMERIQUE		250 000,00	249 932,00
AP	2011 - 0832	INSTITUT DE TOURAINE		200 000,00	200 000,00
AP	2011 - 7603	GP - BU MEDECINE DE TOURS		300 000,00	300 000,00
AP	2011 - 7605	GP - IUT ORLEANS 3EME PHASE		3 440 000,00	3 440 000,00
AP	2011 - 7614	PRESIDENCE UNIVERSITE PLAT D'ETAIN		1 680 000,00	1 680 000,00
TOTAL			100 000,00	10 220 000,00	10 219 932,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	6 275 000,00	8 560 210,74	-	136,42%
Fonctionnement	100 000,00	100 000,00	-	100,00%
Total	6 375 000,00	8 660 210,74	-	135,85%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La mise en œuvre du volet immobilier universitaire du Contrat de Projets Etat-Région (articles 3.1 à 3.4) s'est traduite par le versement de crédits régionaux pour les opérations suivantes :

- Extension de la faculté de médecine à la Riche (3,820 M€),
- Réhabilitation des locaux de la présidence et des services centraux de l'Université de Tours sur le site du plat d'Étain (ancienne Ecole de la Logistique et du Train) (1,680 M€),
- Réhabilitation et aménagement du bâtiment Dupanloup à Orléans (1,4 M€),
- Reconstruction de l'IUT d'Orléans (1 M€),
- Equipement de la Bibliothèque Universitaire de Médecine de Tours (0,3 M €).

Des crédits ont également été versés pour des opérations hors contrat de projet :

- Participation à l'acquisition d'une résidence pour les internes du Centre Hospitalier Régional d'Orléans (0,225 M€),
- Soldes des travaux de réfection des façades de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs du Val-de-Loire (Blois) et étude préalable à l'extension de l'école (0,035 M€),
- Participation au plan de développement de l'Ecole Supérieure de Commerce et de Management de Tours (0,1 M€),

- Participation aux travaux de mise en conformité aux normes de sécurité et d'accès des locaux de l'institut de Touraine à Tours (0,1 M€).

Programme : Mobilité internationale des étudiants

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Fonctionnement	2 528 573,63	2 296 113,11	384 197,65	106,00%
Total	2 528 573,63	2 296 113,11	384 197,65	106,00%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le nombre d'étudiants qui ont pu bénéficier de la mesure MOBICENTRE est resté proche de 2 000. Le volume des mandatements est en augmentation en 2011 par rapport à 2010 et a légèrement dépassé l'enveloppe initialement prévue. Cette tendance est amenée à se renforcer en 2012 en raison de l'ouverture internationale croissante des établissements.

Programme : TIC et Enseignement Supérieur

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AE	2011 - 0475	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	300 000,00	300 000,00
AP	2011 - 1475	FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	2 200 000,00	2 200 000,00
TOTAL			2 500 000,00	2 500 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	3 240 000,00	2 574 047,73	-	79,45%
Fonctionnement	666 337,00	248 576,13	-	37,30%
Total	3 906 337,00	2 822 623,86	-	72,26%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La mise en place du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) Centre Val-de-Loire Université implique la redéfinition des politiques des établissements dans le domaine de l'Université Numérique, en particulier pour permettre une meilleure convergence et une mutualisation entre universités et grandes écoles. Pour cette raison, les crédits relatifs à ce domaine n'ont été que faiblement mobilisés en 2011.

Aussi, les crédits consommés concernent essentiellement Ordi-Centre. Les prix des ordinateurs obtenus dans le cadre des appels d'offres pour les marchés des ordinateurs de bureau et des ordinateurs portables ont été très satisfaisants au regard des estimations. Ainsi 0,200 M€ ont pu être économisés sur les ordinateurs de bureau et 0,300 M€ sur les ordinateurs portables.

En 2011, 731 ordinateurs de bureaux à destination des étudiants ont été installés dans les locaux des universités de Tours et Orléans et près de 4 000 ordinateurs ont été distribués en partie début 2011 pour ce qui concerne l'année universitaire 2010-2011 et pour partie au dernier trimestre 2011 pour la majorité des étudiants de M1 de la rentrée universitaire 2011.

Les crédits de fonctionnement dépensés concernent principalement les prestations de distribution et de maintenance des ordinateurs qui incluent un service téléphonique auprès des étudiants.

Programme : Accès à une couverture santé complémentaire

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Fonctionnement	300 000,00	56 000,00	48 752,00	34,92%
Total	300 000,00	56 000,00	48 752,00	34,92%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a poursuivi la mise en œuvre de l'aide pour la souscription de la couverture complémentaire de santé des étudiants les plus en difficulté, bénéficiaires de bourses attribuées pour critères sociaux. Le dispositif a évolué pour mieux répondre aux besoins des étudiants, qui ont pu voir cette aide de 100 € directement déduite de leur souscription à leur mutuelle, sans avoir à avancer cette somme. Parallèlement, le public éligible à cette aide a été élargi pour inclure les boursiers des niveaux 4 à 6. Pour ces raisons, le nombre d'étudiants bénéficiaires a augmenté, mais il reste faible. Une meilleure connaissance du dispositif par les étudiants devrait contribuer à l'augmenter encore en 2012.

**RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET
INNOVATION**

BILAN

Après une évaluation réalisée en 2010 en concertation avec les établissements de recherche, la Région a adapté en 2011 ses dispositifs d'appels à projets de recherche. Grâce à cette évolution, les outils mis en œuvre par la Région couvrent de manière plus complémentaire l'ensemble des domaines de la recherche, allant de la recherche fondamentale conduite dans les laboratoires jusqu'aux actions de recherche et développement portées par les entreprises pour accéder à de nouveaux marchés, en passant par les projets de recherche collaborative entre laboratoires et entreprises, notamment dans le cadre des pôles de compétitivité.

La Région a montré sa volonté d'un soutien accru à la recherche publique régionale, qu'elle réponde à des objectifs finalisés ou à des objectifs plus fondamentaux, en allant au-delà de la seule contractualisation avec l'Etat dans le cadre du CPER et en lançant 2 nouveaux types d'appels à projets de recherche :

- Les appels à projets « d'intérêt régional », qui concernent des projets qui peuvent être positionnés en termes d'orientations sociétales et d'articulation avec les priorités et les politiques régionales,
- Les appels à projets de recherche « d'initiative académique », s'adressant à des projets positionnés avant tout en termes de thématiques scientifiques, et reliés aux priorités scientifiques exprimées dans les stratégies de développement des établissements.

Au total, plus de 6,5 M€ ont été mandatés au titre des appels à projets lancés en 2011 ou au bénéfice de projets soutenus dans le cadre des appels des années précédentes.

Le dispositif de bourses doctorales a été renforcé, permettant le démarrage de 54 thèses de doctorat financées en tout ou partie par la Région, au lieu de 50 les années précédentes. Parallèlement, le financement de bourses doctorales est devenu éligible au titre des appels à projets de recherche. Cette évolution permet aux laboratoires de recruter plus largement et dans de bien meilleures conditions les jeunes chercheurs qui contribueront à construire et à animer leur développement scientifique dans le futur.

La Région a également poursuivi son soutien à l'innovation dans les entreprises, via le dispositif CAP R&D et via le démarrage de nouveaux projets collaboratifs entre entreprises et laboratoires de recherche dans le cadre des quatre pôles de compétitivité régionaux.

Le programme d'actions dédié au soutien au Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Centre Val de Loire Université » a fait l'objet d'un fort taux d'engagement, significatif du soutien déterminé de la Région pour les actions de structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche, indispensables pour renforcer la visibilité et l'attractivité des établissements.

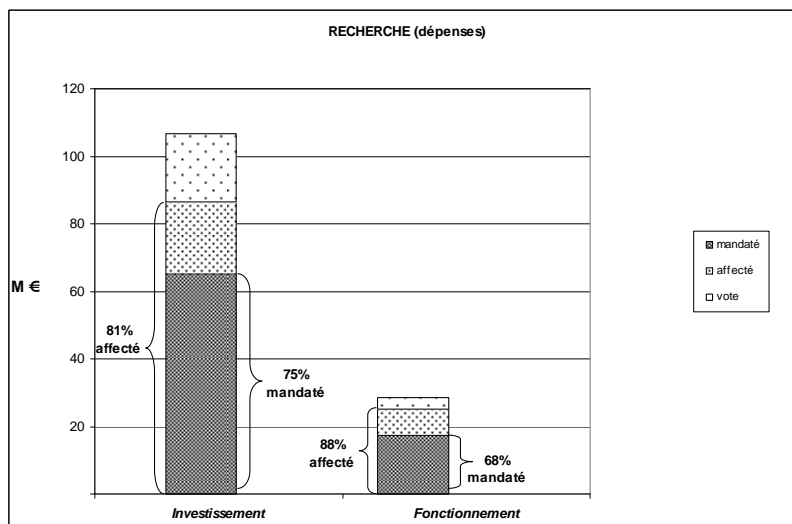
Ces différentes évolutions se sont traduites par une très forte augmentation du taux de mandatement des crédits par rapport aux années précédentes. Les crédits non consommés s'expliquent essentiellement par les contraintes administratives et juridiques imposées par la Commission Européenne et l'Etat, qui ont retardé la mise en œuvre du fonds d'amorçage dédié aux entreprises innovantes, ainsi que par le contexte économique qui a freiné la dynamique des projets de R&D des entreprises.

La Région a mis à profit les crédits de paiement ainsi libérés pour accélérer l'avancement des opérations soutenues dans le cadre du volet immobilier universitaire du CPER (cf. budget Enseignement supérieur).

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	106 611 573,91	86 495 703,90	20 115 870,01	65 029 557,88	41 582 016,03	21 466 146,02
AE	28 678 000,00	25 261 469,80	3 416 530,20	17 245 932,12	11 432 067,88	8 015 537,68

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

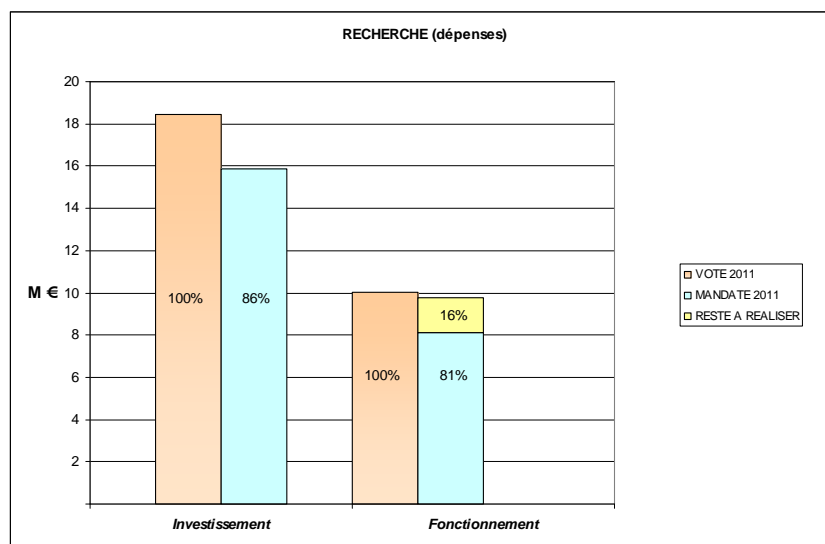


La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	18 473 000,00	15 847 729,89	-	85,79%
Fonctionnement	10 031 439,98	8 113 509,42	1 648 671,48	97,32%
Total	28 504 439,98	23 961 239,31	1 648 671,48	89,85%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Pôle de compétitivité, de développement et transferts de technologie

La réalisation des AP en 2011

AP créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2007 - 7504	GP - BIOLOGIE SANTE BIEN ETRE	379 500,00	7 225 500,00	7 188 893,60
AP	2011 - 0422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETI	550 000,00	1 300 000,00	1 195 933,49
AP	2011 - 0897	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	-550 000,00	1 325 000,00	1 036 942,70
AP	2011 - 1427	FONDS D'AMORCAGE		3 000 000,00	0,00
TOTAL			379 500,00	12 850 500,00	9 421 769,79

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	6 908 620,00	3 555 467,93	-	51,46%
Fonctionnement	2 152 303,59	1 342 081,13	339 755,09	78,14%
Total	9 060 923,59	4 897 549,06	339 755,09	57,80%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

8 contrats d'appui aux projets Recherche & Développement (CAP R&D) ont été attribués en 2011 ; l'enveloppe prévue n'a pas été totalement consommée car les besoins ont été en partie couverts par des fonds FEDER – mesure 16. 1,7 M€ de FEDER ont permis de soutenir 11 projets d'innovation au sein des entreprises régionales.

Cinq projets ont été engagés en faveur des pôles de compétitivité Elastopôle, Cosmetic Valley, UpTex, Risque et Movéo. Deux projets ont concerné DREAM, dernier pôle en date labellisé par l'Etat, et impliquent majoritairement des entreprises et des laboratoires implantés en région Centre. Ces 7 projets ont représenté un montant de subventions votées de près de 1,2 M€.

La Région a décidé, lors du vote du budget primitif 2011, du principe de sa participation à un fonds d'amorçage interrégional abondé par le Fonds National d'Amorçage (FNA) et, à cet effet, a réservé la somme de 3 M€. La validation tardive du FNA par la Commission Européenne ainsi que la mise en place par la Caisse des Dépôts et Consignations (société de gestion du FNA) d'un comité d'investissement fin 2011 n'ont pas permis sa concrétisation au cours de cette année. C'est pourquoi, l'enveloppe des 3 M€ et les crédits de paiements associés n'ont pu être affectés et consommés en 2011 et ont été reportés en 2012.

Des subventions ont été apportées au titre du Contrat de Projets (article 1.1 « Biologie santé bien-être ») pour les programmes de recherche Intragene, Institut des Ultrasons et PSAT (Pôle de Santé Animale de Tours). Le retard pris par certaines opérations n'a cependant pas permis d'atteindre le niveau de mandatement escompté.

Le nombre de réponses reçues dans le cadre de l'appel à projets annuel auprès des structures de transfert de technologie a été plus faible qu'anticipé, et les crédits prévus n'ont pas été entièrement consommés.

Programme : Développement de la recherche en région

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0850	APPELS A PROJETS 2011	6 050 000,00	12 050 000,00	8 982 000,00
AP	2011 - 1429	GRANDS EQUIPEMENTS	-7 600 000,00	0,00	0,00
AP	2011 - 7550	GP - CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE		25 000,00	16 403,00
AE	2011 - 1850	APPEL A PROJETS 2011	1 400 000,00	1 800 000,00	1 463 000,00
AE	2011 - 0472	BOURSES DOCTORALES		3 900 000,00	3 885 000,00
TOTAL			-150 000,00	17 775 000,00	14 346 403,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	7 731 535,00	8 129 226,68	-	105,14%
Fonctionnement	6 774 149,39	6 172 871,29	788 076,39	102,76%
Total	14 505 684,39	14 302 097,97	788 076,39	104,03%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits initialement prévus sur l'autorisation de programme « Grands équipements » ont été redéployés vers les appels à projets de recherche, en accord avec les établissements de recherche.

Dans le cadre de ses appels à projets de recherche d'intérêt régional, la Région a soutenu le démarrage de 42 projets portés par les universités et par les organismes de recherche, pour un engagement total supérieur à 7 M€. La plupart de ces projets impliquaient également des partenaires non académiques, entreprises ou associations (36 au total). C'est le cas par exemple des projets NAVIRRE (identification d'alternatives à l'utilisation du soja pour la nourriture des volailles, s'appuyant sur des productions locales) et CARTOCOMBI (nouveaux procédés pour le dépôt de matériaux dans la réalisation de composants pour la micro-électronique, projet d'intérêt pour le pôle de compétitivité Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique).

Le premier appel à projets d'initiative académique a été lancé en s'appuyant sur le PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) Centre Val-de-Loire Université, qui a mis en place un cadre de concertation entre ses membres (universités et grandes écoles), élargi aux grands organismes de recherche (CNRS, CEA, INRA, INSERM, BRGM). Les actions soutenues par la Région s'inscrivent ainsi en pleine cohérence avec les stratégies scientifiques partagées de ces établissements. Ces actions consistent en 17 projets de recherche, 4

acquisitions d'équipement et 5 recrutements de post-doctorants, pour un engagement total de près de 3,1 M€.

Le démarrage de 8 « projets Région-Soleil », impliquant des laboratoires de la région et les équipes scientifiques et techniques du Synchrotron Soleil, permettra de poursuivre et d'approfondir des coopérations privilégiées qui donnent à ces laboratoires l'accès dans les meilleures conditions à un équipement unique au plus haut niveau international. Les crédits régionaux ont été engagés à hauteur de plus de 1,8 M€ sur ces projets.

Le soutien à quatre « clusters de recherche » a été poursuivi, mais des retards dans leur mise en œuvre n'ont pas permis le mandatement complet des crédits. Chaque cluster est porteur d'un programme d'animation qui associe différents partenaires pour une durée déterminée autour d'une thématique constituant un point fort de la recherche régionale.

Différents programmes de recherche ont bénéficié de subventions au titre des articles 3.5 « Villes, Territoires et Civilisations », 3.6 « Sol, sous-sol et eau » et 3.7 (Station de Radioastronomie de Nançay) du CPER.

Le dispositif de bourses doctorales a permis le démarrage de 54 thèses, d'une durée de 3 ans, dans les laboratoires des universités et des organismes de recherche implantés en région Centre. Le financement total apporté aux plus de 150 thèses actuellement en cours avec le soutien de la Région s'est monté à plus de 3,5 M€.

La Région a soutenu la diffusion de la culture scientifique et technique en finançant les programmes d'actions de structures comme Centre Sciences, les Petits Débrouillards et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Programme : Financement bâtiment de recherche et des équipements

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	26 500,00	26 500,00	-	100,00%
Total	26 500,00	26 500,00	-	100,00%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits mandatés en 2011 ont permis de solder l'opération « Centre d'Imagerie du Petit Animal », au bénéfice du CNRS.

Programme : PRES

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Fonctionnement	885 700,00	419 270,00	490 840,00	102,76%
Total	885 700,00	419 270,00	490 840,00	102,76%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur, outil essentiel pour une meilleure connaissance des flux d'étudiants entre filières de formation, entre établissements et entre territoires, a été mis en place par le PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) « Centre Val de Loire Université » (CVLU) grâce au soutien de la Région.

Les quatre grandes écoles d'ingénieurs et de management membres de CVLU ont créé, avec le soutien de la Région, un réseau de plateformes ICE (Innovation et Création d'Entreprises), portant des actions mutualisées dans le domaine de la sensibilisation à l'entrepreneuriat, de la création d'entreprises, de missions d'appui aux entreprises dans le cadre de projets étudiants. Ces plateformes renforcent l'ancrage territorial de ces écoles et leur contribution au développement socio-économique régional.

La Région a poursuivi le soutien à l'ouverture internationale des établissements par :

- l'appui à la mobilité entrante des étudiants dans les universités et grandes écoles (bourses pour le séjour des étudiants étrangers accueillis dans le cadre de partenariats officiels avec des universités étrangères),
- le financement d'un poste d'ingénieur au sein de la Cellule Europe mutualisée entre le CNRS et les deux universités, qui facilite l'accès des laboratoires aux projets et aux financements européens,
- l'accueil de chercheurs étrangers dans les laboratoires via le Studium et le centre de mobilité des universités.

La Région a par ailleurs poursuivi l'aide financière pour le démarrage de l'Ecole Nationale d'Application des Géosciences (BRGM et université d'Orléans), formation de spécialité de niveau bac+6 qui recrute des ingénieurs diplômés.

Programme : PEE Energies nouvelles et matériaux pour l'énergie

La réalisation des AP en 2011

AP créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2010 - 3437	CERTEM + PHASE 3	3 150 000,00	4 650 000,00	4 650 000,00
AP	2011 - 1422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE SSEE		800 000,00	202 355,09
AP	2011 - 1501	ALHYANCE		6 000 000,00	1 000 000,00
AP	2011 - 7502	GP - PLATE FORME ENERGIE BATIMENT		4 000 000,00	0,00
TOTAL			3 150 000,00	15 450 000,00	5 852 355,09

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	3 806 345,00	4 136 535,28	-	108,67%
Fonctionnement	219 287,00	179 287,00	30 000,00	95,44%
Total	4 025 632,00	4 315 822,28	30 000,00	107,95%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Des subventions ont été apportées au titre du Contrat de Projets (article 2.1 « Energies nouvelles et matériaux pour l'énergie ») pour les programmes de recherche Pôle de Géothermie et MATEX (MATériaux en conditions EXtrêmes). Une nouvelle convention cadre a été mise en place au bénéfice du CERTEM (Centre d'Etudes et de Recherches Technologiques En Microélectronique), qui constitue un support de recherche essentiel pour le développement du pôle de compétitivité S2E2 (Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique). Une autre convention a été mise en place, sur une durée d'un an, afin de concrétiser les percées scientifiques et technologiques et les perspectives de valorisation économique ouvertes par le programme ALHYANCE, en particulier dans le domaine du stockage de l'hydrogène.

L'appui apporté par la Région au pôle de compétitivité S2E2 (Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique) a permis le soutien à des projets de recherche collaborative déjà en cours, ainsi que le démarrage du projet ENESRSTOCK3, qui vise à développer une technologie de stockage de l'énergie hydraulique par batterie, adaptée aux réseaux insulaires (Départements et aux Collectivités d'Outre-mer en particulier).

CULTURE

BILAN

Le projet régional dans le domaine culturel est entré depuis trois années dans une phase très opérationnelle. Les grands projets portés en maîtrise d'ouvrage par la Région Centre - développement du domaine régional de Chaumont sur Loire, construction du FRAC - se sont particulièrement développés au cours de l'année 2011. Le niveau de mandatement pour la section d'investissement atteint dès lors un niveau très élevé (14,3 M€ en 2011 contre 8,9 M€ en 2010).

Pour le FRAC, la livraison des réserves a été effectuée au cours de l'année ; l'ensemble des collections est aujourd'hui conservé dans des conditions optimales. Pour les subsistances, la complexité du geste architectural entraîne un retard de la livraison qui est aujourd'hui reportée en septembre 2012.

Le domaine régional de Chaumont a connu une fin d'année particulièrement active, avec le lancement d'une des opérations les plus emblématiques du projet. L'aménagement des prés du Gouloup par l'architecte paysagiste Louis Benech a en effet été engagée et permettra dès l'ouverture de la prochaine saison de proposer de nouveaux espaces, avec la création d'un jardin chinois. Eu égard à l'accroissement cette année encore de la fréquentation (+ 3 %), la définition du programme *Chaumont développement* prend tout son sens. Il est essentiel en effet de proposer des conditions d'accueil optimales et soutenables aux 360 000 visiteurs du domaine.

Sur le plan des investissements, cette année aura aussi été marquée par l'abandon du projet de la Cité des musiques anciennes et de la création (CIMAC). Dans un contexte difficile sur le plan financier, ce projet n'est plus apparu pour la Ville de Tours comme une priorité. Dès lors, il devenait impossible de garantir la mise en œuvre et le fonctionnement de ce lieu.

Parmi les autres agences régionales, Culture O Centre a mis en œuvre la sixième édition du festival Excentrique ; les résultats sont en hausse puisque la manifestation, répartie sur 13 communes, a accueilli environ 50 000 spectateurs.

Pour Centre Images et Livre au Centre, la fusion de ces deux établissements publics a été lancée et elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2012. Sur le plan des activités, les résultats ont cette année encore été bons : accroissement de la fréquentation dans les cinémobiles, augmentation du nombre de lectures dans le cadre du dispositif « Mille lectures d'hiver », mise en œuvre de nouveaux dispositifs de soutien à la librairie indépendante, à l'édition et à l'émergence de projets collectifs. Sur le plan du développement des usages numériques, ce sont près de 200 000 visiteurs uniques qui ont été comptabilisés sur le média social créé par Livre au Centre et sur la chaîne *Mémoire* dédiée au patrimoine cinématographique de la région Centre.

L'année 2011 aura également été marquée par la mise en place d'une autorisation de programme dédiée à la numérisation de l'équipement des salles de cinéma. Ainsi, huit établissements ont bénéficié de ce programme qui doit se poursuivre sur trois exercices.

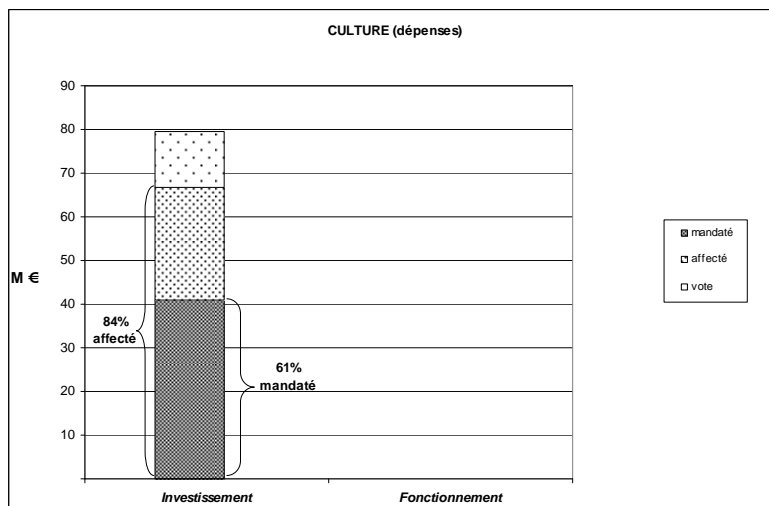
En plus d'apporter un soutien fort et toujours renouvelé aux artistes et aux structures, la politique culturelle régionale se caractérise par une attention forte aux publics et notamment aux jeunes. Le chéquier CLARC constitue l'un des piliers de cet engagement ; les résultats obtenus au cours de l'année 2011 sont en hausse avec une augmentation de 6% du nombre de chèquiers. Une étude sur les usages montre par ailleurs que l'un des objectifs qui visait à modifier sensiblement les comportements des bénéficiaires est atteint. On constate ainsi que le chéquier CLARC contribue à la diversification de la découverte des champs culturels.

Enfin en matière de sensibilisation des jeunes aux pratiques artistiques, ce sont 213 projets qui ont été soutenus dans le cadre de l'opération *Aux arts lycéens et apprentis !* ; la Région Centre en avait soutenu 171 en 2010. Cet important accroissement des sollicitations a conduit à mettre en œuvre une régulation qui permette de garantir une répartition équitable des projets sur le territoire régional.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	79 506 465,00	66 679 838,00	12 826 627,00	40 850 144,00	38 656 321,00	25 829 694,00
AE	-	-	-	-	-	-

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



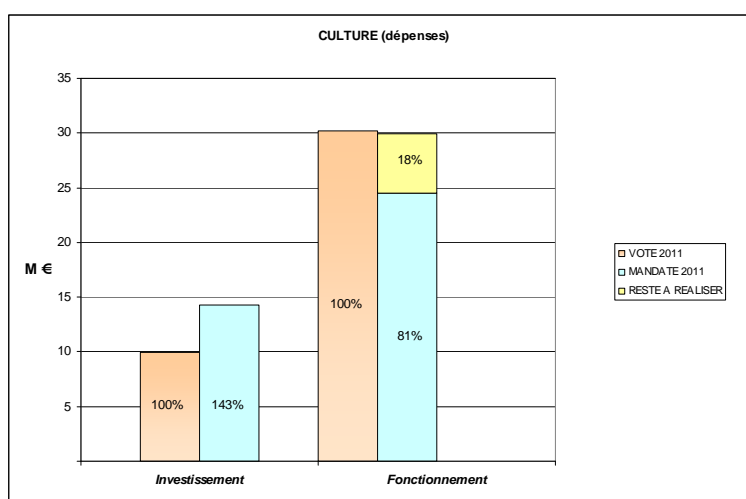
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	9 968 113,00	14 292 319,69	-	143,38%	572 580,00	604 920,10
Fonctionnement	30 201 839,76	24 493 090,68	5 430 560,21	99,08%	-	5 815,46
Total	40 169 952,76	38 785 410,37	5 430 560,21	110,07%	572 580,00	610 735,56

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Le taux de réalisation supérieur à 100% s'explique par des virements de crédit effectués dans l'année (non compris dans le voté).

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Soutien à la création

La réalisation des AP en 2011

AP créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 1899	FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE	1 620 000,00	1 620 000,00
TOTAL			1 620 000,00	1 620 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	1 620 000,00	1 572 354,86	-	97,06%	-	-
Fonctionnement	1 337 290,00	1 151 302,73	177 675,00	99,38%	-	-
Total	2 957 290,00	2 723 657,59	177 675,00	98,11%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2011, la Région a apporté son soutien au Centre dramatique national d'Orléans (50 000 €) pour la production d'un spectacle intitulé *Ian Karski* mis en scène par Arthur Nauzyciel, à partir d'un texte de Yannick Haenel, et créé dans le cadre du Festival d'Avignon 2011. Dans le cadre de cette création, le CDN Orléans / Loiret / Centre a proposé aux lycéens d'établissements de la région Centre un parcours de découverte du processus de la création depuis Orléans jusqu'à Avignon. Enfin, en plus d'une diffusion à Orléans, *Ian Karski* a bénéficié d'une tournée de plusieurs dates à la Comédie de Clermont-Ferrand, au Théâtre de la Cité internationale à Paris, à la Comédie de Reims, à la Maison de la Culture de Bourges, au Théâtre de Lorient et aux Gémeaux à Sceaux.

Afin de soutenir la qualité de la création et de la diffusion assurée par la Ville de Tours en matière d'art lyrique, la Région a apporté son aide (0,150 M€) au Grand Théâtre de Tours pour une nouvelle production de la saison 2011/2012, « Idomeneo » de Wolfgang Amadeus Mozart, mise en scène par Alain Garichot et dirigée par Jean-Yves Ossonce.

Par ailleurs, l'année 2011 a vu la Région Centre soutenir les projets de création de vingt-quatre compagnies de théâtre / danse / arts de la rue (dont cinq nouvelles compagnies), dix-neuf ensembles musicaux régionaux, dix artistes plasticiens et neuf résidences d'art plastique. Pour le cinéma et l'audiovisuel, 344 demandes d'aides sélectives ont été déposées auprès du pôle Création de Centre Images. Le taux de sélectivité global s'établit à 23% en 2011, en baisse de trois points par rapport à 2010. Pour l'aide aux industries audiovisuelles, un nombre plus important de dossiers a été déposé (16 en 2011 contre 12 en 2009 et 9 en 2010), 10 d'entre eux ont obtenu un soutien de l'Agence.

Programme : Développement du domaine de Chaumont sur Loire

La réalisation des AP en 2011

AP créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 3108	CHAUMONT INVESTISSEMENT		50 000,00	50 000,00
AP	2007 - 7100	GP - CHAUMONT COMMANDE ARTISTIQUE 1	-37 215,71	919 584,28	919 584,29
AP	2010 - 7100	GP - CHAUMONT COMMANDE ARTISTIQUE 2	-46 071,29	603 928,71	582 734,59
TOTAL			-83 287,00	1 573 512,99	1 552 318,88

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	2 639 321,00	8 102 767,78	-	307,00%	14 400,00	-
Fonctionnement	2 065 682,01	1 973 099,16	99 021,00	100,31%	-	-
Total	4 705 003,01	10 075 866,94	99 021,00	216,26%	14 400,00	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Fonctionnement

Le transfert du Domaine de Chaumont-sur-Loire de l'Etat à la Région avait notamment pour objectif de faire du Domaine de Chaumont un haut-lieu de la création artistique contemporaine.

La Région a accordé à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle de Chaumont-sur-Loire une subvention de fonctionnement de 1,834 M€, correspondant à la programmation artistique et à la gestion quotidienne du Domaine. Il est à noter qu'une subvention exceptionnelle de fonctionnement visant à compenser financièrement des dépenses liées au remplacement des agents de l'Etat a été attribuée en 2011, pour un montant de 40 200 €, et ce conformément aux termes de la convention de transfert.

La convention triennale d'objectifs et de moyens conclue entre l'établissement public et la Région pour la période 2011-2014, a fixé un certain nombre d'objectifs en terme d'accueil du public et de fréquentation. En 2011, les objectifs sont largement atteints: le Domaine régional a accueilli 356 602 visiteurs (345 614 en 2010) soit 3 % d'augmentation en un an qui s'ajoutent à l'augmentation de la fréquentation de 22 % entre 2008 et 2010. Le chiffre d'affaires du Domaine s'accroît de 10% par rapport à 2010. Au-delà de ces chiffres en constante et importante progression depuis l'acquisition du Domaine par la Région, un questionnaire qualité complété par les visiteurs fait apparaître que 97% des visiteurs définiraient le Domaine par un mot positif. A cette qualité d'accueil largement reconnue, s'ajoute une couverture médiatique du Domaine très développée et plus diversifiée.

Investissement

L'année 2011 correspond à la réalisation d'une première vague importante de travaux de restauration et de développement dans le cadre du programme Chaumont-développement cofinancé notamment par les fonds FEDER et CPER. Ces travaux ont notamment concerné : les bureaux de l'administration, des bâtiments divers de la ferme dont les ateliers de didactique

pour enfants de la galerie du Fenil, l'extension du parking existant, les serres remplaçant le village des tentes, la création d'une passerelle entre les jardins historiques du Festival et les nouveaux jardins. L'architecte-paysagiste, Louis Benech a en effet restauré les Prés du Gouloup (11ha) : de nouveaux jardins y seront régulièrement créés, et ce, dès la saison 2012. Deux mécénats importants ont cofinancé certains travaux. En plus du partenariat avec la Fondation Total (pour les travaux sur la galerie du Fenil), une convention a été signée en 2011 avec le Crédit agricole et sa Fondation pour la restauration des appartements de la princesse dans le château.

Parallèlement, une subvention d'investissement de 50 000 € a permis à l'EPCC d'acquérir des logiciels, du matériel électrique, deux véhicules électriques, un serveur informatique et de compléter l'équipement informatique dans le bâtiment de l'administration.

Programme : Cité des musiques anciennes et de la création

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	334 760,00	53 131,97	-	15,87%	-	-
Fonctionnement	376 386,25	428 557,04	14 000,00	117,58%	-	-
Total	711 146,25	481 689,01	14 000,00	69,70%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'association de préfiguration de la CIMAC a, en 2011, poursuivi son action autour des réseaux et du rayonnement du projet au niveau régional, national et international (partenariats avec les lieux de diffusion en région et organisation d'une opération dans le cadre de la coopération décentralisée en lien avec la Kunststiftung de Halle en Saxe-Anhalt) et de la mise en place d'actions culturelles et artistiques (organisation de la manifestation « Sentiers croisés », de concerts au Petit faucheur, au Centre dramatique national de Tours, travail avec le réseau des bibliothèques, les établissements scolaires, et bien sûr le milieu associatif).

Programme : Mise en valeur du patrimoine

La réalisation des AP en 2011

AP créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0293	FRRAB	20 000,00	12 678,00
AP	2011 - 0880	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	60 000,00	60 000,00
AP	2011 - 1305	FRAM et FRAR	130 000,00	129 283,00
AP	2011 - 2899	AGENCE CENTRE IMAGE : PATRIMOINE	10 000,00	0,00
AP	2011 - 3004	EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	10 000,00	2 500,00
TOTAL			230 000,00	204 461,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	1 994 397,00	1 404 548,67	-	70,42%	-	13 000,00
Fonctionnement	1 142 668,38	791 325,08	399 283,33	104,20%	-	674,00
Total	3 137 065,38	2 195 873,75	399 283,33	82,73%	-	13 674,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Archéologie

La Région a poursuivi son soutien à l'association ARCHEA (Association en région Centre pour l'histoire et l'archéologie) pour mettre en valeur le patrimoine archéologique de la région ; les projets de fouilles archéologiques menées en région Centre peuvent dorénavant être financés à travers les appels à projet de recherche d'intérêt régional.

Patrimoine

La convention triennale 2009-2011 entre la Fondation du patrimoine et la Région a mis en place un fonds d'intervention en faveur de la restauration et la mise en valeur d'éléments du patrimoine privé bâti non protégé en région Centre (0,040 M€) et un fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité, qui intervient en faveur de la restauration et la mise en valeur du patrimoine, propriété des collectivités publiques et associations (0,350 M€). Ces deux dispositifs permettent de répondre à des sollicitations quotidiennes de petites communes et présentent un taux de consommation très satisfaisant.

Parcs et jardins

La Région contribue à la mise en valeur et à la création de parcs et jardins sur son territoire, l'un des mieux dotés dans ce domaine. En 2011, elle a accordé son soutien à 4 jardins : la ferme médiévale de Bois Richeux à Pierres (28), le jardin du Musée Bertrand à Châteauroux (36), le jardin du Plessis Sasnières à Sasnières (41) et le grand jardin du Théâtre des Minuits à La Neuville-sur-Essonnes (45).

Par ailleurs, la Région Centre est le premier financeur de l'Association des parcs et jardins en région Centre. Les missions traditionnelles de l'association (inventaire, organisation de formations spécialisées, développement d'outils de communication sur le secteur et l'évènementiel,...) sont complétées depuis 2010 par une accentuation du travail de partenariat avec les écoles d'horticulture et du paysage, avec les écoles primaires, avec l'EPCC de Chaumont, notamment par la mutualisation des formations ou les stands communs dans les salons, ainsi que par la création d'un comité technique destiné à guider et conseiller les professionnels du secteur.

Livre et lecture

La Région et l'Etat ont mis en place le Fonds régional de restauration et d'acquisition pour les bibliothèques (FRRAB). En 2011, le FRRAB a soutenu principalement les demandes de la ville d'Orléans (3 164 €), de la ville de Tours (2 550 €) et de la communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys (1 292 €).

Musées

Afin de favoriser l'enrichissement et la bonne conservation des œuvres des musées, la Région a poursuivi sa politique d'aide à l'acquisition d'œuvres (11 achats d'œuvres subventionnées), en partenariat avec l'Etat, au titre du Fonds régional d'acquisition des musées (FRAM), à hauteur de 0,060 M€. Par ailleurs, le Fonds régional d'aide aux restaurations (FRAR), cofinancé également avec l'Etat, a permis de subventionner la restauration de seize objets ou séries d'objets, pour un montant de 0,069 M€.

Cinéma

Centre Images met en œuvre les archives régionales du cinéma et de l'audiovisuel. Cette mission se décline en trois volets: collecte/traitement, technique/conservation, diffusion/valorisation. Au 31 décembre 2011, les archives cinématographiques de la Région comptabilisent plus de 539 fonds de films. 2 634 films ont été collectés en 2011 (11 935 films collectés en tout depuis 2006). Ces fonds d'archives ont fait l'objet de séances publiques, qui en 2011, ont rassemblé plus de 4 230 spectateurs (contre 4 400 en 2010) au travers de 37 séances de projection.

La chaîne Mémoire, plateforme de consultation des archives de Centre Images qui a pour ambition de participer à constituer et faire vivre une mémoire collective autour de l'histoire de la région et de ses habitants, à travers un travail d'animation éditoriale sur ce fonds exceptionnel et en favorisant la participation active des internautes abonnés, a connu un beau succès depuis son lancement fin 2010 : plus de 117 000 visites en 2011.

Inventaire du patrimoine

Poursuivant la mise en œuvre de la compétence régionale obligatoire d'inventaire général du patrimoine culturel, la direction de l'inventaire du patrimoine est intervenue tout au long de 2011 sur quatorze aires d'études différentes. Ces aires d'études correspondent soit à un territoire donné de l'un des six départements de la région (inventaire topographique des cantons de Bléré (37) et de Montrichard (41), des PNR Brenne (36) et Perche (28), de la ville ancienne de Nogent-le-Rotrou (28) et de la vallée de la Brenne du Pays Loire-Touraine (37)), soit à une thématique se développant sur tout ou majeure partie du territoire régional (aménagement portuaires de la Loire, architecture et urbanisme de la seconde Reconstruction, statuaire et monuments publics du XIXe siècle, lycées).

Les opérations d'inventaire ont été menées en direct par les chercheurs de l'équipe, ainsi qu'à travers les partenariats établis avec les PNR Brenne et Perche, l'association Rencontre avec le patrimoine religieux, le Pays Loire-Touraine et l'Université François-Rabelais de Tours.

Du point de vue de la valorisation et de la mise à disposition du public des données documentaires collectées, la relance de la politique de publication s'est poursuivie avec la publication d'ouvrages consacrés à l'abbaye de Noirlac et à Chaumont-sur-Loire, dans la collection « Images du Patrimoine ». De plus, après attribution en mai 2011 du marché pour la création d'une collection éditoriale jeunesse à partir des ressources documentaires du service, le travail de conception des deux premiers volumes de la collection a été lancé.

Programme : Moyens généraux des agences culturelles

La réalisation des AP en 2011

AP créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 1446	CENTRE IMAGE	60 000,00	0,00
AP	2011 - 1448	LIVRE AU CENTRE	30 000,00	0,00
TOTAL			90 000,00	0,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	72 000,00	38 836,25	-	53,94%	-	-
Fonctionnement	3 254 100,00	3 169 126,00	-	97,39%	-	-
Total	3 326 100,00	3 207 962,25	-	96,45%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Agence régionale du Centre pour le Livre et la Lecture

En 2011, la Région a poursuivi son soutien à l'établissement public de coopération culturelle « Livre au centre » en accordant à la structure une subvention de fonctionnement de 0,220 M€. Pour répondre au mieux aux besoins d'accompagnement des acteurs du livre et de la lecture, l'agence a mis en place en 2011 de nouveaux dispositifs afin de soutenir la librairie indépendante, soutenir l'édition et aider à l'émergence de projets collectifs. Par ailleurs, Livre au Centre continue à gérer les dispositifs d'aides aux éditeurs de la région et aux résidences d'écriture. **Agence Culture O Centre**

A partir de 2011, l'Agence de la Région Centre pour le développement culturel (Culture O Centre) a concentré ses activités et moyens sur sa mission centrale de production artistique, et a mis en œuvre son action en matière d'animation des réseaux professionnels. Les crédits qui ont été accordés à l'agence en 2011 pour son fonctionnement ont donc été ajustés en conséquence et se sont élevés à 2,324 M€ (2,596 M€ en 2010).

Agence Centre Images

Centre Images, assure, dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, des missions d'instruction et de gestion directe des aides régionales à la création en faveur du cinéma et de la production audiovisuelle, le soutien à la diffusion qui doit permettre un meilleur accès du public à des œuvres diversifiées, la gestion des *Cinémobiles* et la mise en œuvre d'une politique diversifiée d'éducation à l'image et de formation aux pratiques audiovisuelles qui concerne, en particulier, le jeune public et les pratiques en amateur. La subvention affectée au financement des moyens généraux de Centre Images est passée de 0,510 M€ en 2009 à 0,364 M€ en 2010 et à 0,425 M€ en 2011 pour tenir compte d'excédents constatés au titre des exercices 2008 à 2010.

Programme : Diffusion cinématographique et éducation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	1 185 000,00	1 020 000,00	165 000,00	100,00%	-	-
Total	1 185 000,00	1 020 000,00	165 000,00	100,00%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Portées par Centre Images, ces missions traduisent la volonté régionale de mener une politique culturelle en faveur des œuvres, des publics et des pratiques artistiques.

En matière de diffusion, il s'agit :

- d'assurer à chacun des films soutenus par la Région Centre la meilleure visibilité sur le territoire : 71 animations et avant-premières pour 3 886 spectateurs ont été organisées;
- de contribuer à la mise en place d'actions de programmation et de sensibilisation culturelles : 26 séances Libres courts (dédiées aux courts métrages) en 2011 ont rassemblé 1 202 spectateurs dans 8 salles et sur 5 départements ;
- d'apporter en milieu rural, à travers les *Cinémobiles* parcourant le territoire régional, une animation culturelle de qualité permettant à chacun de bénéficier du même droit d'accès aux films : 46 communes composent le circuit, 60 896 spectateurs ont été accueillis en 2011 (soit une hausse de 3% par rapport à 2010).

En matière d'éducation à l'image, le Pôle régional d'éducation et de formation à l'image a poursuivi son travail d'expertise, de conseil et de mise en œuvre d'actions d'éducation à l'image. 13 125 élèves ont ainsi bénéficié du dispositif "Lycéens au cinéma" en région Centre, soit plus de 11 % des lycéens de la région, la moyenne nationale étant de 8 %.

Au titre de l'année scolaire 2011-2012, 29 ateliers de pratiques sont organisés. 880 élèves de la région sont concernés, nécessitant 360 interventions réparties sur 25 établissements scolaires.

S'agissant du dispositif « Passeurs d'image », en 2011, 6 146 participants ont été enregistrés (contre 6 330 en 2008, 7 568 en 2009 et 6 390 en 2010).

Programme : Soutien aux institutions et formations de rayonnement national et régional

La réalisation des AP en 2011

AP créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 1124	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES	50 000,00	50 000,00
TOTAL			50 000,00	50 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	50 000,00	26 642,50	-	53,29%	-	-
Fonctionnement	7 998 467,50	6 143 505,04	1 828 141,16	99,66%	-	-
Total	8 048 467,50	6 170 147,54	1 828 141,16	99,38%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Spectacle vivant

Des conventions triennales, biennales ou annuelles permettent à la fois d'apporter un soutien régional à des structures artistiques d'importance nationale (centres chorégraphiques, centres dramatiques, scènes nationales ou conventionnées, scènes de musique actuelle), mais aussi à des compagnies et à des ensembles musicaux installés et travaillant régulièrement en région Centre.

Les activités régionales de l'Orchestre Symphonique Région Centre-Tours sont portées par la Région qui lui a attribué une subvention de 1,103 M€ en 2011. 28 concerts ont été présentés au public tout au long de l'année : 13 dans des communes de la région, 12 à Tours et 3 hors région.

En 2011, la Région Centre a proposé des conventions à dix-sept institutions de création et/ou de diffusion artistique. Dix-neuf compagnies de théâtre, de danse, d'art de la rue, sept ensembles musicaux de rayonnement national et international et le réseau régional des acteurs des musiques amplifiées FRACAMA se sont vu attribuer une aide au fonctionnement dans le cadre d'un conventionnement. La Région Centre a également apporté une aide à la diffusion à six compagnies régionales qui souhaitaient présenter une création au Festival « OFF » d'Avignon, à deux projets programmés au Festival « Chalon dans la Rue » et à un projet présenté au festival de marionnettes de Charleville-Mézières, favorisant ainsi leur diffusion auprès d'un public de professionnels.

Arts plastiques

Dans le domaine des arts plastiques, la Région a choisi d'établir un partenariat avec des structures qui accomplissent un travail de création, de diffusion et de sensibilisation à la création contemporaine. Il s'agit en 2011 notamment d'Emmetrop à Bourges, du Centre de création contemporaine de Tours, de l'Ecole des Beaux-Arts de Tours, de la Galerie La Box à Bourges et également du Centre international du vitrail à Chartres et du Centre de création céramique de La Borne, deux pôles majeurs de ressources et de diffusions.

Programme : Soutien aux festivals et manifestations de rayonnement national et régional

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	1 984 800,00	1 539 531,47	303 122,50	92,84%	-	-
Total	1 984 800,00	1 539 531,47	303 122,50	92,84%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2011, la Région a soutenu dix-huit festivals de rayonnement national et régional dans les domaines du spectacle vivant, de la littérature, de l'histoire et des arts plastiques. Parmi les plus importants, peuvent être cités le Printemps de Bourges, manifestation la plus emblématique de la région, qui attire le plus grand nombre de spectateurs (en 2011, 60 447 spectateurs), « les Rendez-vous de l'Histoire » de Blois, première manifestation nationale mêlant grand public et chercheurs sur des questions historiques, ou encore le festival BD Boum à Blois (41) qui est aujourd'hui le troisième plus important festival de BD en France.

Excentrique

Par ailleurs, dans le programme d'action « Moyens généraux des agences », est financé le festival Excentrique conduit par l'agence régionale « Culture O Centre ». En 2011, celle-ci a organisé, du 14 mai au 1^{er} juillet 2011, puis du 17 septembre au 9 octobre 2011, la sixième édition du festival de la Région Centre qui s'est déroulé dans treize localités de la région (Le Poinçonnet, Bou, Onzain, Tours, Mainvilliers, Landes-le-Gaulois, Amboise, Montlouis-sur-Loire, Veretz, Châteauneuf-sur-Loire, l'Abbaye de Noirlac, Beaulieu-les-Loches et la communauté de communes de la Septaine). Au cours de ces 33 jours de festival, quelques 200 représentations et 70 propositions artistiques ont été présentées, ainsi que 14 actions spécifiques autour de projets artistiques impliquant au total 1 000 habitants. Cette année, 50 000 spectateurs ont ainsi pu assister aux différentes programmations.

Programme : Développement territorial de la culture

La réalisation des AP en 2011

AP créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2008 - 18001	CG18 - CENTRE CULTUREL DE RENCONTRES DE NOIRLAC	-330 560,00	1 331 440,00	624 380,00
AP	2008 - 28000	CG28 - CENTRE D'ART DE DREUX	10 000,00	510 000,00	510 000,00
AP	2008 - 28001	CG28 - VALORISATION DU PARC ET DU CHATEAU DE LA FERTE VIDAME	925 000,00	1 750 000,00	175 000,00
AP	2008 - 37006	CG37 - MUSEE DE L'HÔTEL GOUIN DE TOURS	433 333,00	1 183 333,00	750 000,00
AP	2009 - 28002	CG 28 - VALORISATION DU CHATEAU DE MAINTENON	-180 000,00	270 000,00	270 000,00
AP	2011 - 0006	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	72 500,00	162 500,00	156 604,03
AP	2011 - 0315	ITINERANCE REGIONALE		35 000,00	35 000,00
AP	2011 - 1306	FONDS REGIONAL DE SOUTIEN A LA NUMERISATION DES SALLES DE	1 000,00	300 000,00	102 300,00
AP	2011 - 28006	CG 28 - CREATION D'UNE SALLE DE SPECTACLES A ANET		390 000,00	390 000,00
AP	2011 - 37022	CG 37 - MUSÉE DES BEAUX ARTS DE TOURS		500 000,00	500 000,00
TOTAL			931 273,00	6 432 273,00	3 513 284,03

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	2 002 561,00	1 896 287,16	-	94,69%	-	-
Fonctionnement	6 100 996,35	4 740 706,79	1 241 089,23	98,05%	-	-
Total	8 103 557,35	6 636 993,95	1 241 089,23	97,22%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Théâtres de ville et Saisons culturelles

En 2011, en application du cadre d'intervention relatif au développement territorial de la culture, six contrats régionaux de Théâtre de Ville ont été soutenus. Trois de ces théâtres ont reçu le label de « Scène régionale » : L'Atelier à Spectacles de Vernouillet (28), le théâtre André Malraux de Joué les Tours (37) et l'AME de Montargis (45).

En application de ce même cadre, 67 contrats de saison culturelle ont été renouvelés mais, de manière exceptionnelle, pour une durée d'un an dans l'attente de la mise en place du nouveau dispositif des Projets artistiques et culturels de territoire en 2012.

Contrats territoriaux

Il s'agit d'opérations financées dans le cadre des conventions signées avec les six départements pour la période 2007-2013. En 2011, la Région a été notamment sollicitée pour la construction d'une salle de spectacle auditorium à Anet et pour la modernisation du musée des Beaux-Arts de Tours.

Livre et lecture

En plus de l'opération « Mille lectures d'hiver » confiée en gestion à l'Agence Livre au Centre (850 lectures pour l'édition 2011-2012 réparties de manière très homogène sur le territoire régional), la Région a soutenu dix-huit manifestations littéraires en 2011.

Arts plastiques et musées

En 2011, la Région Centre a soutenu la politique de diffusion de treize musées. Elle finance également les activités de l'Association des personnels scientifiques de la région Centre (APSMRC), notamment pour la réalisation de leur portail numérique dédié aux musées régionaux. Par ailleurs, la Région a développé sa politique de diffusion en matière d'arts plastiques en soutenant dix-sept associations, collectifs d'artistes ou centres d'art.

Cinéma

En 2011, huit cinémas ont bénéficié du dispositif de soutien à la numérisation des salles de cinéma mise en place par la Région Centre et qui remplace pendant deux ans l'aide à la création et à la rénovation des salles de cinéma.

Programme : Diffusion culturelle en faveur des jeunes

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	1 611 521,73	1 282 703,97	269 876,24	96,34%	-	-
Total	1 611 521,73	1 282 703,97	269 876,24	96,34%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le chéquier culture « CLARC », mis en place pour la saison 2003-2004, a permis la diffusion au cours de la saison 2010-2011 de 55 169 chèquiers aux lycéens et apprentis contre 52 000 pour la saison 2009-2010. La saison 2010-2011 a également été marquée par une hausse du taux d'utilisation des chèques (38 % des valeurs faciales émises contre 35,8 % en 2009-2010).

La hausse des commandes de chèquiers s'explique par la fiabilisation mi 2010 du système informatique CLARC qui a permis de rallonger la période de commandes par rapport à la saison précédente. La hausse du taux d'utilisation s'explique, quant à elle, par l'effort accru d'animation du dispositif et notamment par la mise en place des envois de newsletters aux bénéficiaires.

Programme : FRAC

La réalisation des AP en 2011

AP créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0717	FRAC ACQUISITION D'OEUVRES	130 000,00	130 000,00
AP	2011 - 4117	FRAC SUBSISTANCES : SCENOGRAPHIE	90 000,00	90 000,00
AP	2011 - 4118	FRAC RESERVES : EQUIPEMENT	139 820,00	134 395,13
AP	2011 - 4119	FRAC SUBSISTANCES : AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN	100 000,00	0,00
TOTAL			459 820,00	354 395,13

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	1 139 074,00	1 096 920,50	-	96,30%	558 180,00	591 920,10
Fonctionnement	1 093 349,00	731 506,32	274 333,00	92,00%	-	5 141,46
Total	2 232 423,00	1 828 426,82	274 333,00	94,19%	558 180,00	597 061,56

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

FRAC Transfert et FRAC réserves

En 2011 se sont poursuivis les travaux sur le site des Subsistances militaires à Orléans, comprenant la réhabilitation des bâtiments existants et la réalisation d'un signal architectural, « Les Turbulences » des architectes Jakob+MacFarlane. La livraison du chantier est prévue pour l'automne 2012, en vue d'une inauguration du bâtiment en mars 2013.

L'aménagement des réserves du FRAC à Saint-Jean-de-Braye s'est achevé en mai 2011, permettant l'emménagement des collections du FRAC durant l'été 2011.

FRAC : fonctionnement et acquisition

La Région a accru son soutien au fonctionnement du FRAC (0,679 M€ contre 0,629 M€) afin de lui permettre de procéder au recrutement d'un assistant administratif et comptable et d'un chargé de programmation dans le cadre de l'accroissement progressif de ses moyens dans la perspective de son installation sur le site des anciennes « Subsistances militaires », ainsi que de financer l'édition de catalogues des collections d'art et d'architecture et la réalisation d'outils de médiation et de communication.

Par ailleurs, du fait de la poursuite des travaux sur le site des Subsistances militaires, il a été nécessaire de reloger en partie l'équipe du FRAC dans des locaux situés dans le centre-ville d'Orléans. La Région a accordé au FRAC une subvention exceptionnelle de 0,109 M€ pour financer la location de bureaux temporaires en 2011, ainsi que les frais afférents à cette location (eau, téléphone, chauffage), et les frais liés à l'emménagement des collections dans les nouvelles réserves situées à Saint-Jean-de-Braye.

Enfin, en 2011, le FRAC Centre a poursuivi sa politique d'acquisition d'œuvres sur le thème des rapports entre l'art et l'architecture. La Région a participé au financement de ces nouvelles acquisitions à hauteur de 0,130 M€.

Programme : Enseignement professionnel initial et professionnalisation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	535 393,75	395 860,94	109 143,75	94,32%	-	-
Total	535 393,75	395 860,94	109 143,75	94,32%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a poursuivi la politique destinée à soutenir la professionnalisation des jeunes artistes tels que des comédiens venant d'achever leur formation artistique initiale dans de grandes écoles d'art dramatique et des musiciens issus des établissements d'enseignement musical spécialisé. La mise en situation professionnelle par la participation à des spectacles, ateliers, actions de sensibilisation et la confrontation avec des professionnels chevronnés du spectacle et de la musique est, en effet, de nature à faciliter l'insertion de jeunes artistes dans la vie professionnelle qu'ils ont choisie.

Dans cette perspective, le dispositif le plus significatif (Jeune théâtre en région Centre, Centre dramatique régional de Tours (CDRT)) qui bénéficie d'une subvention de 0,120 M€ en 2011, initié en 2005 et en collaboration avec la DRAC Centre et le CDRT, s'adresse exclusivement à des jeunes venant d'achever leur formation artistique initiale dans de grandes écoles d'art dramatique. Les jeunes comédiens ainsi retenus dans le cadre de cette cellule d'insertion acquièrent, au terme de deux années d'apprentissage, une pratique de plateau et une véritable connaissance du milieu théâtral professionnel en participant aux ateliers et aux créations du CDRT.

La Région Centre a souhaité également favoriser la professionnalisation de jeunes danseurs. Elle alloue à cet effet une subvention de 70 000 € à l'association « Europa danse », dirigée par Jean-Albert Cartier, ancien directeur du Théâtre du Châtelet et du Théâtre Français de Nancy (Ballets de Lorraine).

Dans ce cadre, ont été également soutenues plusieurs structures musicales comme l'Orchestre symphonique d'Orléans, l'Orchestre d'harmonie de la région Centre et l'Orchestre des jeunes du Centre.

Programme : Développement des pratiques amateurs

La réalisation des AP en 2011

AP créées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0386	ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	15 120,00	131 120,00	130 850,00
TOTAL			15 120,00	131 120,00	130 850,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	116 000,00	100 830,00	-	86,92%	-	-
Fonctionnement	1 516 184,79	1 125 866,14	549 875,00	110,52%	-	-
Total	1 632 184,79	1 226 696,14	549 875,00	108,85%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Aux arts lycéens et apprentis

213 projets de sensibilisation des jeunes aux pratiques artistiques ont été soutenus en 2011 (contre 171 en 2010) dans le cadre de l'opération « Aux arts lycéens et apprentis! ». On peut noter une augmentation régulière du nombre de projets financés depuis la création du dispositif en 2000 (90 projets).

Acquisition d'instruments de musique

En 2011, la Région a apporté des aides à 168 écoles de musique ou sociétés musicales (157 en 2010) pour l'achat d'instruments de musique pour un montant de 0,131 M€ (0,114 M€ en 2010).

Artistes amateurs : institutions, formations et manifestations

La Région apporte notamment son aide au CEPRAVOI qui remplit une mission de formation et d'information dans le domaine des musiques vocales et du chant choral. Ses actions s'adressent plus particulièrement aux publics amateurs et aux professionnels qui les encadrent ou qui les forment. A ce jour, plus de 300 chorales ou chœurs amateurs ont été recensés en région Centre. Chefs de chœurs et choristes bénéficient des formations organisées, tout au long de l'année, sur l'ensemble du territoire régional.

La Région a souhaité également apporter son soutien à des associations artistiques accomplissant un travail atypique de formation auprès de « publics empêchés » (handicapés, personnes âgées, hospitalisées, administrations pénitentiaires, etc.). En 2011, treize associations ont pu bénéficier de cette aide pour un total de 0,047 M€.

SPORTS et JEUNESSE

BILAN

La politique sportive régionale se caractérise par un soutien important à l'investissement aux côtés des communes avec un engagement significatif pour la réhabilitation et la mise aux normes des infrastructures. Cet engagement se fait aussi aux côtés des clubs et des associations pour le financement des équipements nécessaires à la pratique sportive. Cette politique sportive est aussi marquée par sa dimension composite, les interventions régionales si elles sont conséquentes au titre de la direction des sports, le sont davantage encore si l'on prend en considération les importants investissements consentis par la collectivité dans le cadre de ses contractualisations au titre de sa politique territoriale mais aussi par son programme d'investissement dans les lycées.

L'accès au haut niveau, le développement du mouvement sportif régional et le soutien aux infrastructures sportives sont les piliers de la politique sportive régionale ; ils visent en effet à favoriser l'accès au sport de haut niveau, en accompagnant les sportifs et notamment les plus jeunes d'entre eux, à soutenir le développement du mouvement sportif régional et des pratiques fédérales en vue d'accroître le nombre de pratiquants sur notre territoire, et enfin à renforcer et améliorer les infrastructures sportives.

Sport pour tous :

Afin de développer la pratique sportive du plus grand nombre sur notre territoire, la Région Centre participe de façon significative au financement des manifestations, consciente de l'intérêt que ces événements constituent pour le rayonnement de la discipline mais aussi de l'impact que ces rendez-vous ont sur notre territoire et sur les dynamiques qu'ils permettent d'enclencher.

En 2011, ce sont ainsi plus de 200 manifestations qui ont été soutenues.

Sur le plan des équipements, cette année a été marquée par un léger tassement des demandes pour ce qui concerne l'équipement et le soutien à l'acquisition de véhicules. Nous savons au regard des éléments d'ores et déjà instruits en 2012 que cette baisse était conjoncturelle ; elle nous a permis de redéployer les moyens pour faciliter le financement de la réhabilitation d'installations sportives, domaine dans lequel la demande était à l'inverse plus élevée en 2011.

Sports de haut niveau :

La Région Centre est une des rares collectivités à avoir décidé de flécher son intervention en matière d'accès au haut niveau sur le suivi médical ; elle a cette année encore contractualisé avec 17 pôles espoir afin de permettre que cette attention portée aux jeunes sportifs le soit dans des conditions optimales.

S'agissant des grands clubs, ce sont 38 structures qui ont pu bénéficier, au regard de leurs résultats sportifs, d'un accompagnement en 2011. Enfin, cette année a été marquée par une modification importante du cadre d'intervention pour le soutien individuel des jeunes athlètes : il a en effet été décidé d'assortir cette aide de critères liés aux ressources de la famille.

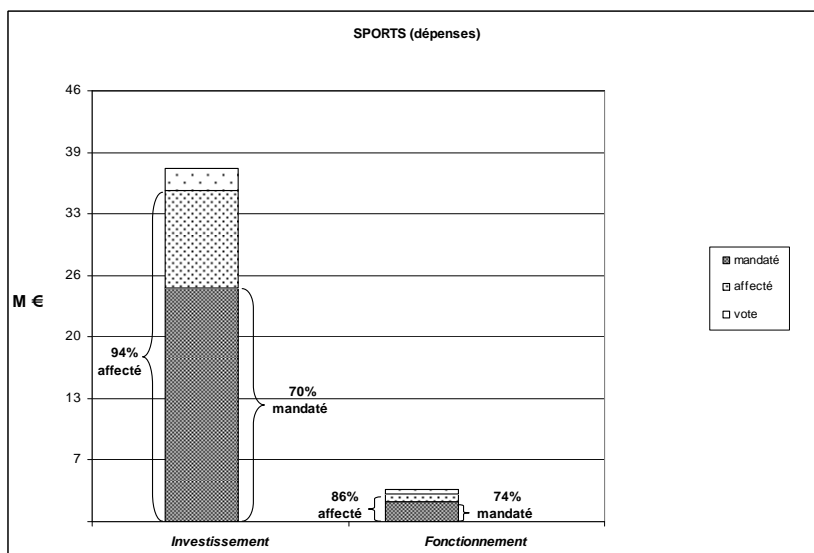
Infrastructures sportives :

L'année 2011 est marquée par un niveau de mandatement extrêmement élevé : ce sont en effet plus de 16 millions d'euros qui ont été mobilisés (contre 8,5 M€ en 2010). Cette importante variation tient à la mise en œuvre du projet de construction du vélodrome de Bourges au cours du dernier trimestre de l'année. Cet équipement, sous maîtrise d'ouvrage régionale, devrait être livré au cours du premier trimestre 2013. Par ailleurs, deux projets inscrits dans le cadre du plan régional de relance (stade de la vallée du Cher à Tours et complexe footballistique de Vierzon) ont été achevés au cours de l'année.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	37 322 262,00	35 033 666,00	2 288 596,00	24 641 503,00	12 680 759,00	10 392 163,00
AE	3 386 500,00	2 897 240,00	489 260,00	2 131 133,00	1 255 367,00	766 107,00

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



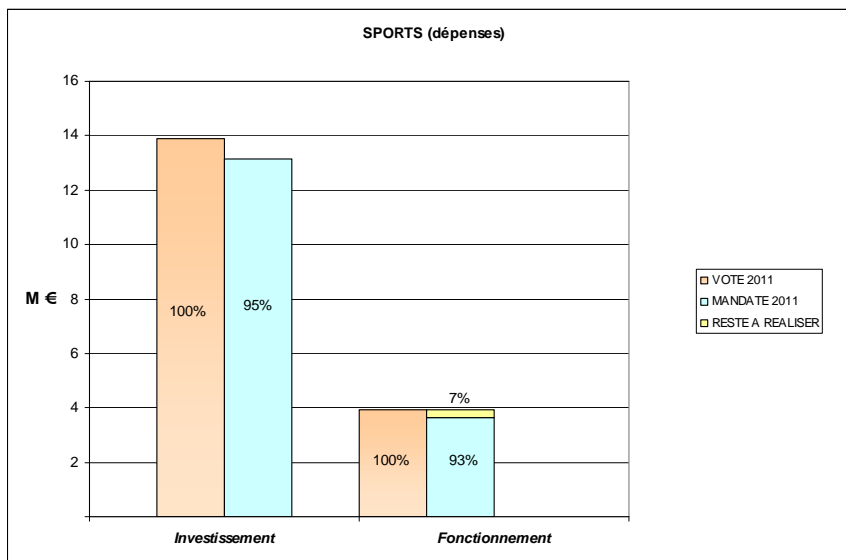
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	13 874 100,00	13 161 214,21	-	94,86%	1 100 000,00	463 938,83
Fonctionnement	3 921 273,56	3 644 531,25	279 431,00	100,07%	-	-
Total	17 795 373,56	16 805 745,46	279 431,00	96,01%	1 100 000,00	463 938,83

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Soutien aux sports de haut niveau et à son accès

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	1 985 848,00	1 735 044,00	247 831,00	99,85%	-	-
Total	1 985 848,00	1 735 044,00	247 831,00	99,85%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'intervention en direction des sportifs :

198 sportifs de haut niveau ou « en devenir » ont bénéficié en 2011 d'une aide de la Région.

0,165 M€ ont été engagés pour les aider individuellement lorsqu'ils sont inscrits sur les listes ministérielles dans les catégories « Jeune » et « Espoir », en fonction de leurs ressources et des charges engendrées par la mise en place de leur double projet (éducatif et sportif).

L'intervention en direction des structures :

- ✓ Partenariat « grands clubs » :

1,003 M€ ont été consacrés au partenariat avec 38 clubs.

- ✓ Filière sportive régionale :

Avant d'atteindre le haut niveau, les jeunes sportifs peuvent être amenés à intégrer des structures permanentes d'entraînement. Ces structures, fruits de la politique particulière à chaque ligue ou comité régional, font l'objet d'une labellisation. 0,070 M€ ont été engagés pour 17 structures représentant 9 disciplines.

- ✓ Pôles Espoir :

17 pôles Espoir, qui sont les structures immédiatement situées à l'échelon supérieur à la filière régionale, sont implantés en région. Afin de préserver la santé physique et morale des jeunes qui y sont intégrés et qui ont une charge importante d'entraînement, la Région a affecté 0,239 M€ à leur suivi médical.

- ⇒ **Les crédits au titre de l'exercice 2011 se sont élevés à 1,257 M€ pour les partenariats Clubs Elite et 0,478 M€ pour le soutien à l'accès au sport de haut niveau.**

Programme : Soutien au développement et à la structuration pratique sportive fédérale

La réalisation des AP en 2011

AP créées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0458	AIDE À L'ÉQUIPEMENT DES CLUBS	-186 000,00	1 014 000,00	1 013 992,00
TOTAL			-186 000,00	1 014 000,00	1 013 992,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	1 007 490,00	708 953,60	-	70,37%	-	-
Fonctionnement	1 897 564,00	1 871 210,40	31 600,00	100,28%	-	-
Total	2 905 054,00	2 580 164,00	31 600,00	89,90%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme d'actions regroupe les interventions de la Région, tant en fonctionnement qu'en investissement, en faveur du sport pour tous ou sport de masse, à savoir :

- soutien à l'organisation de manifestations sportives et éducatives,
- soutien à l'équipement des clubs en matériel et en véhicules,
- soutien au Comité Régional Olympique et Sportif Centre,
- soutien aux ligues et comités régionaux via les contrats d'objectifs.

La Région a confirmé sa forte implication dans le soutien à l'organisation de manifestations sportives en mobilisant un budget de 1,117 M€.

Ce sont ainsi 214 manifestations qui ont été soutenues, parmi lesquelles figurent des manifestations du plus haut niveau national voire international telles que le championnat de France de cyclisme sur piste à Saint Denis de l'Hôtel (45), le championnat de France de canoë-kayak à Tours (37), plusieurs championnats de France de vol à voile à Issoudun (36), les championnats de France de jiu-jitsu à Orléans (45), les championnats de France scolaires et universitaires d'aviron à Bourges (18), les championnats de France de triathlon à Villiers sur Loir (41), une épreuve de coupe d'Europe de ski nautique de vitesse à Eguzon (36), une épreuve du championnat du Monde de side-car cross à Brou (28) etc.

Le soutien à l'équipement des clubs s'est traduit par l'affectation d'un budget de 1,014 M€ permettant ainsi d'accompagner 142 associations dans leur projet d'acquisition de véhicules (46 pour 40 associations) et de matériel (102 associations).

Le partenariat et la concertation engagés avec le CROS Centre se sont confirmés. Le concours financier apporté par la Région au CROS a été de 0,143 M€.

Le dispositif de contractualisation avec les structures régionales est reconduit. Des crédits de paiement ont été nécessaires pour un montant de 0,598 M€.

La contractualisation est adossée à des objectifs définis à partir de projets sportifs et d'un plan de développement pluriannuel soumis par les ligues à la Région. Les objectifs couvrent la

totalité de l'Olympiade et sont déclinés en programmes d'actions annuels qui se structurent autour de trois axes : le développement de la filière d'accès au haut-niveau, l'augmentation du nombre de licenciés et la diversité des pratiques, et la formation des cadres et des dirigeants.

31 conventions précisant les finalités, les objectifs, les moyens et les modalités mis en œuvre ont été renouvelées en 2011 avec les structures régionales des sports suivants: athlétisme, sports automobiles, aviron, badminton, basket, boxe anglaise, canoë-kayak, cyclisme, échecs, équitation, escrime, sport universitaire, football, golf, gymnastique volontaire, gymnastique, handball, handisport, judo, karaté, natation, rugby, taekwondo, tennis, tennis de table, tir sportif, triathlon, UFOLEP, sport scolaire, voile et vol à voile.

Programme : Financement d'installations sportives

La réalisation des AP en 2011

AP créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0459	CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES	186 000,00	1 686 000,00	1 686 000,00
AP	2011 - 1122	ENTRETIEN DU CREPS		90 000,00	90 000,00
TOTAL			186 000,00	1 686 000,00	1 686 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	12 866 610,00	12 452 260,61	-	96,78%	1 100 000,00	463 938,83
Fonctionnement	37 861,56	38 276,85	-	101,10%	-	-
Total	12 904 471,56	12 490 537,46	-	96,79%	1 100 000,00	463 938,83

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au titre de l'exercice 2011, **25 projets** ont été soutenus, pour un montant global de **1,686 M€**.

Les communes ou Communautés de communes, le plus souvent propriétaires des équipements sportifs, sont principalement bénéficiaires de ce dispositif (20 dossiers sur 25 subventionnés), 5 associations sportives ont également été soutenues au titre de ce programme.

La majorité de ces 25 projets sera finalisée dans le courant de l'année 2012.

⇒ **Les crédits se sont élevés à 1,393 M€ au titre de l'exercice 2011.**

PLAN DE RELANCE – Total AP 2009 votées = 21,730 M€

Quatre actions sont identifiées dans le cadre du Plan de relance :

✓ **Stade de la Vallée du Cher à Tours** (AP 2009 = 3 M€ / CP de 1 M€ sur 3 ans). Une subvention de 0,279 M€ a été attribuée par la Commission Permanente Régionale du 4 novembre 2010 à la Ville de Tours pour la rénovation du revêtement du terrain. Ce dossier a été soldé fin 2011.

Le 7 octobre 2011, la Commission Permanente a accordé une deuxième subvention d'un montant de 2,050 M€ pour de nouveaux travaux relatifs à l'augmentation de la capacité d'accueil, à la sécurité du site, à l'installation de panneaux d'affichage et divers travaux autour du stade. Le premier acompte de la subvention, d'un montant de 1,025 M€ a été versé en 2011 au vu des justificatifs de démarrage de cette deuxième opération.

✓ **Complexe footballistique de Vierzon** (AP 2009 = 1,5 M€ / CP de 0,500 M€ sur 3 ans). Une subvention de 1,5 M€ a été accordée par la Commission permanente du 29 janvier 2010. L'opération est achevée et le solde a été versé en avril 2011.

✓ **Maison Départementale des Sports de Châteauroux** (AP 2008 = 1,250 M€ / CP de 0,625 M€ sur 2 ans)

Le Département de l'Indre a décidé dans le cadre de la conduite de son programme d'investissement, de revoir le coût du projet ainsi que le calendrier et le plan de financement. A ce jour, le maître d'oeuvre a été retenu par le Département et les appels d'offres vont être lancés dans le courant de l'année 2012.

✓ **Vélodrome de Bourges** (AP 2009 = 16,480 M€).

Au titre de l'exercice 2011, 8,840 M€ ont été versés pour ce projet et concernent principalement les missions réalisées par la maîtrise d'oeuvre dans le cadre de l'Avant Projet Sommaire puis l'Avant Projet Définitif, le diagnostic archéologique et les travaux de pré-viabilisation.

⇒ **Les crédits se sont élevés à 8,840 M€ au titre de l'exercice 2011.**

CREPS DE LA REGION CENTRE A BOURGES

Une convention de mise à disposition du site a été adoptée par la CPR du 14 novembre 2008 ; elle définit les modalités de mise à disposition du CREPS, établissement public placé sous la responsabilité du ministère en charge des sports, à titre gratuit, d'un ensemble de bâtiments, d'installations et d'équipements, utilisés exclusivement pour des missions inscrites dans cette même convention.

La Région Centre assume, quant à elle, l'ensemble des obligations du propriétaire pour les biens qu'elle a mis à disposition du CREPS, notamment les grosses réparations visées à l'article 606 du code civil. De plus, la Région prend en charge l'acquisition d'équipements sportifs et techniques. L'ensemble de ces dépenses fait l'objet d'une programmation pluriannuelle, en liaison avec le CREPS, conformément à la convention précitée.

⇒ **Les crédits en 2011 pour le CREPS, se sont élevés à 0,154 M€, répartis à hauteur de 0,068 M€ pour la maintenance du site et de 0,085 M€ pour les équipements sportifs et techniques.**

TERRITOIRES SOLIDAIRES

BILAN

La solidarité régionale envers les habitants de l'ensemble de la région Centre s'exprime essentiellement au travers du soutien à des projets structurants, capables de renforcer l'attractivité des territoires, du développement de l'offre de services à la population, ainsi qu'au travers de l'amélioration de l'hébergement pour les plus démunis.

C'est ainsi que le budget 2011 « Territoires solidaires » a mobilisé plus de **98 M€**, dont plus de 66 M€ dans le cadre des Contrats territoriaux, privilégiés par la Région pour accompagner des projets élaborés au plus près des préoccupations locales, dans le cadre de dynamiques partagées de développement territorial durable. Les Contrats de 3^{ème} génération commencent en effet à produire leurs effets en termes de crédits de paiement, alors que les Contrats de 2^{ème} génération ont également généré des paiements significatifs, notamment dans les agglomérations où ont été réalisées des opérations d'envergure (Programmes de Rénovation Urbaine et Transports en site propre en particulier).

Les mesures nouvelles en 2011 concernent le financement de **l'intermédiation locative** (programmes de logements en sous-location pour les jeunes inscrits dans un parcours d'accès à l'emploi ou à la formation), qui a permis de soutenir 27 logements en 2011, et le programme **ID en Campagne**, qui a connu le lancement du 1^{er} appel à initiatives, mais n'a pas encore produit d'effets en termes de crédits de paiement.

La lecture transversale du budget « Territoires solidaires » permet de mettre en exergue les grands thèmes soutenus à ce titre par la Région :

- **L'Habitat** a bénéficié de plus de **21 M€**, dont 3,4 M€ en faveur des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Le reste (18 M€) correspond essentiellement à la production ou à la réhabilitation du parc locatif social dans le cadre des Contrats d'Agglomérations (10,1 M€), des Cœurs de Village (4,750 M€), des Contrats de Pays (1,4 M€), des Conventions Région/Départements (près de 1 M€) et du CPER (foncier + logements des jeunes).
- **Les quartiers d'habitat social**, au-delà des crédits du volet logement, bénéficient également de la solidarité régionale : **2,6 M€** mandatés au titre de l'enveloppe de Solidarité Rénovation Urbaine
- **Les services à la population** ont bénéficié de paiements régionaux à hauteur de près de **9,6 M€**, dont plus d'1,7 M€ au titre des MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) (CPER et Contrats territoriaux)
- **Les transports**, qui ont mobilisé plus de **9 M€**, avec notamment les projets de TCSP (Transports en Commun en Site Propre) de Tours et Orléans
- **Les équipements sportifs**, soutenus à hauteur de **plus de 8 M€** au titre des Contrats territoriaux

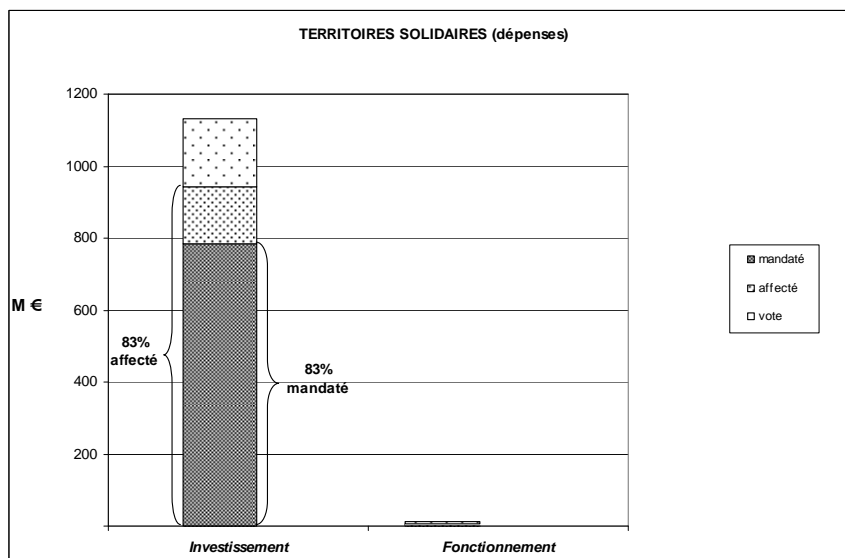
Les politiques d'aménagement du territoire s'inscrivent toutes dans une approche de développement durable privilégiant une élaboration participative des projets, une prise en compte des publics spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes en insertion, publics handicapés ...), une analyse économique des projets, et portant une attention soutenue aux questions environnementales (efficacité énergétique, mobilité durable, maîtrise de l'étalement urbain, préservation de la biodiversité ...).

A ce titre, on peut souligner le lancement de plusieurs stratégies biodiversité dans les territoires (agglomération de Tours, SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Blésois, Pays Vendômois, Pays Loire Nature, Sologne ...) et la montée en puissance des programmes d'isolation thermique des bâtiments publics ou de logements locatifs sociaux, pour une économie annuelle générée de 4,373 millions de KWh.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	1 132 952 067	943 002 914	189 949 153	784 132 679	348 819 388	158 870 235
AE	11 938 000	6 803 143	5 134 857	2 293 518	9 644 482	4 509 625

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



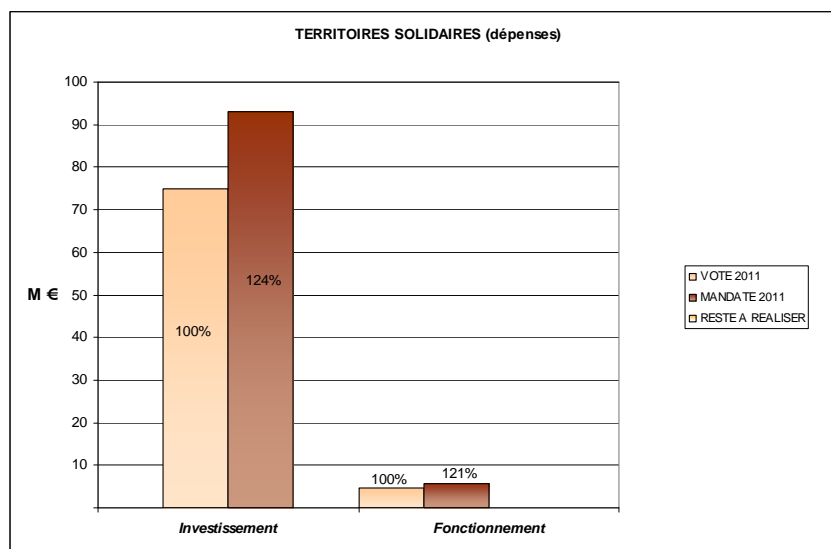
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	74 968 400,00	92 912 244,38	-	123,94%	-	1 172,00
Fonctionnement	4 774 700,00	5 761 670,00	-	120,67%	-	45 000,00
Total	79 743 100,00	98 673 914,38	-	123,74%	-	46 172,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Le taux de réalisation, supérieur à 100%, s'explique par des virements de crédit effectués dans l'année (non compris dans le voté).

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Contrats d'agglomération

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	739 827,00	12 808,99	-	1,73%	-	-
Total	739 827,00	12 808,99	-	1,73%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les 8 Contrats d'Agglomération de 1^{ère} génération sont tous achevés. Une opération a été soldée en 2011 au titre du contrat d'agglomération de Châteauroux. Les crédits restants n'ont pas été utilisés dans ce programme, les opérations ayant pu être soldées fin 2010.

Programme : Contrats régionaux d'agglomération

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 1704	CR AGGLO BOURGES 3G		15 750 000,00	0,00
AP	2008 - 1700	CR AGGLO 3G - TOURS	1 354 500,00	40 273 500,00	37 351 014,00
TOTAL			1 354 500,00	56 023 500,00	37 351 014,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	20 272 000,00	34 976 986,87	-	172,54%	-	-
Fonctionnement	260 000,00	169 490,00	-	65,19%	-	-
Total	20 532 000,00	35 146 476,87	-	171,18%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2011, une Autorisation de programme relative au contrat régional d'agglomération de Bourges a été créée pour un montant total de 15,75 M€. Toutefois, le programme d'actions devrait être déposé en 2012, seules les Orientations partagées pour l'Action ont été négociées en 2011.

Contrats régionaux d'agglomération (2^{ème} génération)

La situation au 31/12/2011 des contrats régionaux d'agglomération est la suivante :

AGGLOMERATION 2G	VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE EN 2011	MANDATE	DONT MANDATE EN 2011
TOURS	38 700 000	34 362 600	0	33 621 929	734 628
ORLEANS	39 406 000	37 729 952	92 400	35 221 844	2 520 408
BOURGES	15 750 000	14 774 703	7 303 725	11 980 566	5 625 181
CHARTRES	12 459 800	12 092 788	8 926 945	8 302 213	5 179 545
MONTARGIS	8 182 700	4 849 540	196 750	4 426 650	635 695
CASTELROUSSIN	15 741 000	14 895 542	2 298 900	12 796 029	1 177 029
BLOIS	12 000 000	14 460 030	1 692 032	9 553 810	1 533 260
DREUX	8 050 000	5 457 596	3 255 555	4 302 051	2 330 480
TOTAL	150 289 500	138 622 751	23 766 307	120 205 092	19 736 226

Un peu plus de 19,7 M€ ont été payés en 2011 pour ces Contrats de 2^{ème} génération, qui sont désormais mandatés à environ 80 %. Le volume le plus important pour 2011 correspond aux contrats de Chartres, Bourges, Orléans et Dreux.

Les crédits ont été essentiellement mobilisés en faveur du logement (8,2 M€), d'opérations liées à la qualité de vie (3,5 M€), de projets économiques (2,9 M€), d'équipements sportifs et culturels (1,9 M€) et des services à la population (1,8 M€).

Contrats régionaux d'agglomération (3^{ème} génération)

Le principe d'une 3^{ème} génération de Contrats a été voté en décembre 2007. Ceux-ci permettent, dans le prolongement des précédents, d'accompagner le développement des 8 agglomérations structurant le territoire régional, avec une prise en compte accrue des priorités régionales de développement durable.

Fin 2011, 2 Contrats d'Agglomération sur 8 étaient signés (Tours et Orléans).

La situation au 31/12/2011 des contrats régionaux d'agglomération 3G est la suivante :

AGGLOMERATION 3G	VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE EN 2011	MANDATE	DONT MANDATE EN 2011
TOURS	38 919 000	16 683 461	7 064 061	12 232 207	6 519 870
TOURS Fonctionnement	641 000	438 649	251 400	334 986	169 490
Sous total : TOURS	39 560 000	17 122 110	7 315 461	12 567 193	6 689 360
ORLEANS	40 075 000	15 170 017	15 170 017	8 720 890	8 720 890
ORLEANS Fonctionnement	235 000	0	0	0	0
Sous total : ORLEANS	40 310 000	15 170 017	15 170 017	8 720 890	8 720 890
TOTAL GENERAL 3G	79 870 000	32 292 127	22 485 478	21 288 083	15 410 250

Plus de 15 M€ ont été mandatés en 2011, pour plus de la moitié au bénéfice de la mobilité (8,5 M€), en raison du coût des projets de TCSP, ainsi que de la culture (2 M€), de l'habitat (1,9 M€) et du sport (1 M€).

La surconsommation sur ce programme s'explique par des mandats de fin d'année de montants importants concernant notamment des opérations liées aux PRU (Projets de Rénovation Urbaine) de Bourges (quartier de la Chancellerie), de Chartres (groupe scolaire PRU de Beaulieu), ou de Dreux (aménagement de quartiers et reconstruction de l'école du Clos Maillard), ainsi que par le matériel roulant lié à CLEO (agglomération 3G d'Orléans).

Programme : Contrats de villes moyennes

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2009 - 1931	CONTRAT VILLE MOYENNE - ROMORANTIN	-37 000,00	1 119 000,00	1 119 000,00
AP	2011 - 1938	CONTRAT VILLE MOYENNE - LANGEAIS		251 000,00	251 000,00
AP	2011 - 1939	CONTRAT VILLE MOYENNE - LE BLANC		441 000,00	0,00
AP	2011 - 1940	CONTRAT VILLE MOYENNE - VENDOME		1 080 000,00	0,00
AP	2011 - 1942	CONTRAT VILLE MOYENNE SAINT-AMAND-MONTROND		721 000,00	0,00
TOTAL			-37 000,00	3 612 000,00	1 370 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	1 232 916,00	655 517,60	-	53,17%	-	-
Total	1 232 916,00	655 517,60	-	53,17%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Cette politique vise le renforcement des fonctions d'animation et d'organisation urbaines des villes moyennes, autour de 3 axes d'intervention : valorisation de l'espace urbain, amélioration de l'accueil des populations, amélioration de la qualité de vie.

Quatre autorisations de programme ont été créées en 2011, dont 2 activées pour la signature du 1^{er} Contrat Ville moyenne de Langeais et du 2^{ème} Contrat de Vendôme. Les 2^{èmes} Contrats du Blanc et de Saint-Amand-Montrond pourraient se concrétiser en 2012.

Le total des mandats 2011 s'élève à 0,655 M€ dont 0,366 M€ pour les 1^{ers} contrats de Vendôme et Amboise, et 0,289 M€ pour les 2^{èmes} contrats de Montlouis et Romorantin.

Programme : Contrats de pays

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	141 440,00	551 918,03	-	390,21%	-	-
Total	141 440,00	551 918,03	-	390,21%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les 31 Contrats de Pays de 1^{ère} génération sont tous achevés, et les derniers engagements ont eu lieu en 2008 pour un montant total de 162 M€.

Au 31 décembre 2011, le total des mandats représente 158,220 M€ (dont 0,552 M€ mandatés sur 2011) concernant essentiellement le pays Drouais (dernier Contrat achevé). Enfin, le reste à mandater au 31/12/2011 sur ces contrats s'élève à environ 0,25 M€.

Programme : Contrats régionaux de pays

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2008 - 1834	CRP DROUAIS	290 000,00	4 720 000,00	72 100,00
AE	2009 - 1840	CONTRAT REGIONAL DE PAYS	3 015 000,00	6 365 000,00	3 468 800,00
AP	2011 - 1842	CRP PERCHE		5 700 000,00	0,00
AP	2011 - 1843	CRP VAL DE CREUSE VAL D'ANGLIN		4 770 000,00	0,00
AP	2011 - 1844	CRP LOIRE VAL D'AUBOIS	100 000,00	4 850 000,00	0,00
AP	2011 - 1846	CRP BERRY SAINT AMANDS		7 370 000,00	0,00
AP	2011 - 1847	CRP VALENCAY	160 000,00	5 480 000,00	0,00
AP	2011 - 1848	CRP SOLOGNE VAL SUD		4 570 000,00	0,00
AP	2011 - 1849	CRP LA CHATRE EN BERRY		5 860 000,00	0,00
AP	2011 - 1854	CRP DUNOIS		5 270 000,00	0,00
TOTAL			3 565 000,00	54 955 000,00	3 540 900,00

8 autorisations de programme ont été créées pour des Contrats dont la signature était envisageable en 2011. 3 d'entre eux (Sologne Val Sud, Dunois, et Val de Creuse Val d'Anglin) ont été validés par la Commission Permanente Régionale avant la fin de l'année. 4 des 5 autres seront examinés au cours du 1^{er} semestre 2012.

Les abondements d'AP correspondent à des modifications de périmètres.

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	21 590 480,00	30 387 975,78	-	140,75%	-	-
Fonctionnement	2 064 700,00	2 228 360,00	-	107,93%	-	-
Total	23 655 180,00	32 616 335,78	-	137,88%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La surconsommation sur ce programme s'explique notamment par un volume de mandats important pour les contrats de 2^{ème} génération qui se sont terminés en 2011 (Loire Touraine, Loire Beauce, Vallée du Cher, Giennois).

Contrats régionaux de Pays (2ème génération) :

Au 31 décembre 2011, plus des 3/4 des crédits contractualisés (162,5 M€) étaient mandatés (133,538 M€), 7 contrats s'étant achevés en 2011 : Vallée du Cher, Beauce Val de Loire, Loire Nature, Giennois, Loire Beauce, Loire Touraine et Dunois.

La situation au 31/12/2011 des contrats de pays 2G est la suivante :

CONTRATS REGIONAUX DE PAYS 2° Génération	APG VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE 2011	MANDATE TOTAL	DONT MANDATE 2011
TOTAUX	162 526 000	144 601 806	20 813 571	133 540 787	24 688 239

Les crédits 2011 ont essentiellement été mobilisés en direction de l'Accueil Economique (5,7 M€), du Sport (5 M€), des Services à la population (4,7 M€) et du Tourisme (1,6 M€).

Contrats régionaux de Pays (3ème génération) :

Les Contrats de 3^{ème} génération, sont la traduction opérationnelle de la rencontre entre la stratégie régionale d'aménagement du territoire et le projet de territoire du pays, avec une prise en compte accrue des priorités régionales de développement durable. Ils s'inscrivent dans une démarche d'agenda 21.

En moyenne, près de 60% des crédits réservés sont fléchés vers les 7 modules du 1^{er} bloc de priorités régionales.

En 2011, la Commission Permanente régionale a validé les programmes d'actions de 5 Pays (Sologne Val Sud, Val de Creuse Val d'Anglin, Dunois, Drouais et Beauce-Gâtinais-en Pithiverais) dont la part de fonctionnement représente 1,294 M€.

La situation au 31/12/2011 des contrats régionaux de pays 3G est la suivante :

CONTRATS REGIONAUX DE PAYS 3° Génération	APG VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE 2011	MANDATE TOTAL	DONT MANDATE 2011
TOTAL INVESTISSEMENT	54 892 000	10 590 149	6 341 100	6 743 869	5 699 737
TOTAL FONCTIONNEMENT	0	707 399	441 000	518 068	405 800

5,7 M€ ont été mandatés en investissement sur 2011, notamment en faveur des Pays de Brenne (32% des mandatements 2011), Chartrain (environ 22% des crédits mandatés en 2011), Issoudun (15% des mandatements 2011) Gâtinais (14% des crédits mandatés).

Les crédits mandatés concernent principalement les thématiques suivantes : les Services (1,7 M€ - 29%), l'Economie et la Qualité de vie (0,7 M€ chacun - 12%), le Sport (0,6 M€ - 10%), suivi par l'efficacité énergétique, la Culture et l'Agriculture (0,4 M€ chacun - 7%).

Au titre de l'efficacité énergétique en particulier, le Plan isolation des bâtiments publics commence à porter ses fruits, avec 15 bâtiments isolés en 2011 (pour une économie annuelle générée de 1 373 416 kWh et 281 604 KgeqCO₂), contre 8 bâtiments isolés en 2010 (pour une économie annuelle générée de 276 592 kWh et 53 699 KgeqCO₂).

Concernant le fonctionnement, l'année 2011 a permis de mandater 2,228 M€ en faveur de l'animation des Pays et des crédits en fonctionnement intégrés dans les programmes d'actions.

Programme : Politiques territoires ruraux

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 1610	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL 1ER GROUPE	-600 000,00	400 000,00	0,00
AE	2011 - 1710	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL (Fonct)		1 000 000,00	684 834,00
TOTAL			-600 000,00	1 400 000,00	684 834,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	1 000 000,00	-	-	-	-	-
Fonctionnement	200 000,00	50 000,00	-	25,00%	-	-
Total	1 200 000,00	50 000,00	-	4,17%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a validé en session du 16 décembre 2010 un nouveau cadre d'intervention en faveur des territoires ruraux « ID en campagne », adossé aux Contrats de Pays, et qui vise l'émergence et la structuration de projets innovants, transversaux, favorisant le vivre ensemble, et ce à travers la mise en réseau d'acteurs.

Le dispositif prend la forme d'appels à initiatives lancés par groupes de territoires dont le 1^{er} concernait 8 territoires (Sologne Val Sud, La Châtre, Val de Creuse Val d'Anglin, Valençay, Berry Saint Amandois, Perche, Dunois, Loire Val d'Aubois). L'appel à initiatives a été lancé le 14 janvier et la date de clôture reportée au 15 juin à la demande des territoires. Ainsi, c'est la CPR du 7 octobre 2011 qui a sélectionné 21 initiatives déclinées en 58 projets et affecté en conséquence 634 834 €. La faible consommation des crédits de paiement s'explique donc par une sélection des initiatives décalée dans l'année ainsi qu'un engagement des crédits puis des paiements qui se font au fur et à mesure du dépôt des dossiers complets.

Les 50 000 € mandatés correspondent à l'aide attribuée au Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) pour l'organisation du « festival des Boussoles » à Argenton-sur-Creuse. 2 000 jeunes ont participé aux différents forums et ateliers organisés principalement autour de la mobilité.

Programme : Cœurs de village

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0154	COEURS DE VILLAGE	1 273 000,00	1 273 000,00
TOTAL			1 273 000,00	1 273 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	10 750 000,00	10 743 739,13	-	99,94%	-	-
Total	10 750 000,00	10 743 739,13	-	99,94%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'AP 2011 a permis de financer 12 opérations pour un montant de subventions attribuées de 1,273 M€, ayant généré un marché de travaux de 3,3 M€ TTC au profit des artisans et des petites et moyennes entreprises du bâtiment et des travaux publics. Ces opérations, issues de l'appel à projets 2009, n'avaient pas pu être engagées lors de la CPR du 29/01/2010 faute de crédits suffisants mais avaient reçu un avis favorable pour un financement en 2011.

Les crédits mandatés en 2011 représentent 10,743 M€, soit la quasi-totalité de l'enveloppe prévue initialement.

Compte tenu du solde des opérations antérieures générées par les AP de 2004 à 2007, ces crédits ont permis le paiement de mandats relatifs aux acomptes et soldes obligatoires avant le 30 novembre de chaque année pour les opérations engagées entre 2008 à 2010.

Programme : Politique de la ville (CPR 2000 – 2006)

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	-	322 673,50	-	-	-	-
Total	-	322 673,50	-	-	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les mandatements réalisés en 2011 concernent essentiellement des opérations financées dans le cadre des contrats de villes d'Orléans et Blois au titre du contrat de plan 2000-2006.

Programme : Logements et services à la population

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2008 - 18003	CG 18 - HEBERGEMENTS DES PERSONNES AGEES	4 459 316,00	9 209 316,00	3 814 443,00
AP	2008 - 28003	CG 28 - HEBERGEMENTS DES PERSONNES AGEES	3 387 000,00	6 717 000,00	2 002 500,00
AP	2008 - 28004	CG 28 - LOGEMENT 28	1 150 000,00	2 650 000,00	1 747 485,05
AP	2008 - 36002	CG36 - LOGEMENT	-285 000,00	465 000,00	265 751,99
AP	2008 - 41003	CG 41 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	2 917 500,00	5 535 000,00	3 006 250,00
AP	2008 - 41004	CG 41- LOGEMENT	-300 000,00	300 000,00	235 000,00
AP	2008 - 7200	VT - FONDS SANTE SOLIDARITE	5 718 000,00	10 718 000,00	3 806 250,00
AP	2008 - 7201	VT-LOGEMENT DES JEUNES	1 270 000,00	2 000 000,00	604 953,33
AP	2008 - 7202	VT - MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	15 000,00	700 000,00	490 892,00
AP	2009 - 1772	RENOVATION URBAINE : ENVELOPPE DE SOLIDARITE	6 545 000,00	12 816 000,00	5 921 971,00
AP	2009 - 7206	VT - SERVICES A LA POPULATION	-600 000,00	1 400 000,00	1 383 172,70
AP	2009 - 7207	VT - MAISONS MEDICALES	1 500 000,00	4 100 000,00	2 195 000,00
AP	2009 - 7208	VT - FONCIER INVT	1 400 000,00	2 900 000,00	1 256 890,65
AP	2011 - 18017	CG 18 - LOGEMENTS SOCIAUX ECO QUARTIER BAUDENS		500 000,00	0,00
AE	2011 - 7211	VT - LOGEMENT DES JEUNES (Fonct) : INTERMEDIATION LOCATIVE		300 000,00	90 000,00
TOTAL			27 176 816,00	60 310 316,00	26 820 559,72

D'une manière générale, les créations ou ajustements d'AP et d'AE réalisés en 2011 sont le résultat du bilan à mi-parcours du CPER et des avenants passés aux Conventions Région/Départements.

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	11 672 851,00	8 859 199,17	-	78,76%	-	-
Fonctionnement	100 000,00	90 215,32	-	90,22%	-	-
Total	11 772 851,00	8 949 414,49	-	78,86%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme regroupe les interventions régionales en faveur du logement social activées en dehors de la politique Cœurs de Village et en dehors des Contrats territoriaux, ainsi que des actions liées aux services à la population.

- Les actions liées au logement s'articulent autour de 3 grands thèmes (EHPAD, logement social, rénovation urbaine) :

➤ **L'Hébergement des personnes âgées : 3,482 M€**

- au titre de la convention Région/Départements de **l'Indre 2000-2006** : l'EHPAD d'Etrechet a bénéficié d'un versement de 0,08 M€.
- au titre du CPER 2007-2013 (**Fonds Santé Solidarité : 0,4 M€** mandatés en 2011 pour l'EHPAD de Clion-sur-Indre)
- au titre des **Conventions Région/Départements 2007-2013** : toutes les conventions comportent un volet de solidarité régionale envers les personnes âgées dépendantes et handicapées.

	Engagé 2011	Mandaté 2011	Opérations engagées en 2011
En M€	Hébergt PA	Hébergt PA	
Cher	0,865	0,173	EHPAD de VIERZON (75 lits)
Eure-et-Loir	0	0,297	
Indre	1,95	1,123	EHPAD DE LA ROCHE BELLUSSON à Mérigny (50 lits), Foyer d'accueil médicalisé à Saint-Maur pour 72 lits
Indre-et-Loire	0	0,140	
Loir-et-Cher	3,006	0,601	EHPAD DE LEGUERE-VIAU et EHPAD de l'hôpital de SAINT-AIGNAN-SUR-CHER pour (163 lits)
Loiret	0,600	0,668	MAISON DE RETRAITE DE LA MOTHE à OLIVET (40 lits)
TOTAL	6,421	3,002	400 lits

➤ **Le logement social : 1,7 M€**

- au titre des **conventions Région/Départements** : la Région a défini le logement social comme un objectif prioritaire des Conventions Région/Départements 2007-2013. Ainsi, la Région a conventionné avec les 6 départements pour un montant global de 8,022 M€, dont 7,695 M€ en investissement et 0,327 M€ en fonctionnement.

	Investissement Engagé 2011			Investissement Mandaté 2011			Fonctionnement	
	Logement	Résidences adaptées PA	Total	Logement	Résidences adaptées PA	Total	Engagé 2011	Mandaté 2011
							Logement	
Cher	0,041	0	0,041	0	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0,919	0	0,919	0,465	0	0,465	0	0
Indre	0,109	0	0,109	0,111	0	0,111	0	0,0614
Indre-et-Loire	0,230	0	0,230	0,031	0	0,031	0	0
Loir-et-Cher	0,120	0	0,120	0,0925	0	0,0925	0	0
Loiret	0,055	0	0,055	0,109	0	0,109	0	0
TOTAL	1,474	0	1,474	0,8085	0	0,8085	0	0,0614

En 2011, près de 1,5 M€ ont été affectés en investissement pour le financement des opérations suivantes :

- **Offre nouvelle** : Contribution à la création de **154** logements locatifs sociaux.
- **Réhabilitation thermique du parc social** : **122** logements concernés.

- o **Adaptation de logements aux personnes âgées** et handicapées : **169** logements ont été adaptés dans le cadre du PIG (Programme d'Intérêt Général) de l'Indre

Démolitions : **39** logements ne répondant plus aux besoins ont été démolis dans le Cher .

En fonctionnement :

- o 154 jeunes ont été aidés dans le Cher en 2011 au titre de l'aide à la 1^{ère} installation, soit 408 depuis le lancement du dispositif
- o l'animation du Programme d'Intérêt général dans l'Indre (mandaté 61 415 €)

- au titre du **CPER 2007-2013**

- **Le maintien à domicile des personnes âgées** par l'installation d'ascenseurs (**0,3 M€** mandatés)

- **Le logement des jeunes** :

- **La création ou réhabilitation de résidences sociales de type FJT (Foyer Jeunes Travailleurs)**: **0,1 M€** mandatés en 2011 sur les opérations engagées en 2009
- **Le déploiement d'une offre en intermédiation locative** : suite à l'adoption du cadre d'intervention en janvier 2011, 27 logements en sous location ont été financés en 2011, pour un montant global de subvention de 0,090 M€ dont **0,03 M€** payés en 2011

- Le **Foncier** : 6 réserves foncières destinées au logement social ont été soutenues en 2011 par l'OPAC de Tours pour un montant total de 0,9 M€ (mandaté : 0,4 M€)

➤ **La rénovation urbaine : 2,6 M€**

La convention cadre signée en mars 2007 par la Région, l'Etat et l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), détermine les engagements financiers de la Région et de l'ANRU pour permettre la réalisation du Programme National de Rénovation Urbaine en région Centre.

L'engagement régional (près de 99 M€) s'exerce essentiellement dans le cadre des Contrats territoriaux.

Toutefois, compte tenu de l'importance de certains programmes de rénovation urbaine, il a été convenu que, sur les 3 sites (Chartres, Blois et Chateaudun) pour lesquels l'effort régional représente plus de 80% du montant du Contrat d'Agglomération correspondant (2 fois 80% du Contrat Ville Moyenne et 2 fois 12,5% du Contrat de Pays), une **enveloppe de solidarité spécifique** serait activée pour un montant total d'environ **12,8 M€**.

A ce titre, en 2011, 7 projets ont été soutenus en direction du PRU de CHATEAUDUN pour un montant total de plus de 3 M€ (mandaté 2011 : plus de **2,6 M€**).

- Concernant les services à la population, il s'agit des interventions s'exerçant hors Contrats territoriaux dans le cadre du volet territorial du CPER : 0,9 M€

➤ **Les maisons de santé pluridisciplinaire (MSP)**

Dans le cadre de l'objectif global de création de 50 MSP avant fin 2013, 31 ont déjà été financées au 31/12/2011, dont 10 par la Région au titre du CPER ; 3 d'entre elles ont été soutenues en 2011 : à Bailleau-l'Evêque (28), Senonches (28) et Tavers (41) pour 0,227 M€. **0,6 M€** ont été mandatés.

- les services à la population : 4 projets aidés en 2011 pour 0,5 M€ (mandaté : 0,3 M€)

Programme : Aménagement du territoire

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2008 - 18006	CG 18 - ECO - QUARTIER BAUDENS	-200 000,00	500 000,00	500 000,00
AP	2008 - 18007	CG 18 - MAISONS DE SOLIDARITE	530 000,00	1 430 000,00	750 017,00
AP	2008 - 18008	CG 18 - POLE DU CHEVAL	489 000,00	2 262 000,00	1 752 000,00
AP	2008 - 37009	CG 37 - FONDS ZA	749 000,00	2 749 000,00	662 500,00
AP	2008 - 41009	CG 41- FONDS ZA	-650 000,00	350 000,00	0,00
AP	2008 - 41010	CG 41 - GIAT SALBRIS	-150 000,00	350 000,00	0,00
AP	2008 - 41011	CG 41 - PLATE FORME DU BREUIL	760 000,00	1 110 000,00	41 460,00
AP	2008 - 7204	VT - PROJETS STRUCTURANTS	-1 550 000,00	8 450 000,00	7 282 648,24
AP	2008 - 7205	VT - ATTRACTIVITE DES AGGLOS ET VILLES MOYENNES	2 550 000,00	6 550 000,00	4 496 886,54
AE	2008 - 7253	VT - FRAC TERRITOIRES FONCT	360 000,00	1 360 000,00	986 837,56
AP	2011 - 0702	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS - FONDS SUD		2 000 000,00	404 429,00
AP	2011 - 1773	FONDS SUD : AEROPORT DE CHATEAUROUX		1 000 000,00	902 250,00
AP	2011 - 28007	CG 28 - RESTRUCTURATION ARCHIVES DEPARTEMENTALES		200 000,00	200 000,00
AP	2011 - 28008	CG 28 - ESPACE AQUALUDIQUE		400 000,00	0,00
AP	2011 - 36017	CG 36 - ACCESSIBILITE DE LA ZA D'OZANS		265 000,00	0,00
AP	2011 - 41001	CG 41 - FRICHE INDUSTRIELLE DE L'AGGLOMERATION DE BLOIS		750 000,00	0,00
TOTAL			2 888 000,00	29 726 000,00	17 979 028,34

D'une manière générale, les créations ou ajustements d'AP et d'AE réalisés en 2011 sont le résultat du bilan à mi-parcours du CPER et des avenants passés aux Conventions Région/Départements.

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	7 568 886,00	6 401 425,31	-	80,08%	-	1 172,00
Fonctionnement	2 150 000,00	3 223 604,68	-	149,94%	-	45 000,00
Total	9 718 886,00	9 625 029,99	-	94,89%	-	46 172,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Contrat de plan 2000-2006

En 2011, 0,6 M€ ont été mandatés dans le cadre de l'article 26 du CPER 2000-2006, notamment pour solder 2 opérations au titre des grands projets (ZA des Vauvettes à Vernouillet) et des Franges franciliennes (gare d'Epernon).

Fonds de Développement du Sud :

L'enveloppe 2011 a permis d'engager 2 opérations pour un total de 0,4 M€ (Village Vacances de Bellebouche et voie verte d'Argenton-sur-Creuse).

Les mandatements 2011 (1,9 M€) correspondent principalement à des engagements antérieurs à 2011.

Contrat de projets 2007-2013 (volet territorial) et conventions Régions/Départements 2007-2013

Le volume des engagements et des mandatements 2011 se décline de la manière suivante :

<u>VT DU CPER</u> <u>2007-2013</u>	investissement		fonctionnement		commentaires
En M€	Engagé 2011	Mandat é 2011	Engagé 2011	Mandat é 2011	
Développement durable et attractivité des agglomérations et des villes moyennes	2,072	1,258			5 projets ont été soutenus en 2011 par la Région pour la reconversion des friches Balsan à Châteauroux (création d'un éco-quartier), la reconversion de l'ancien hôpital militaire à Bourges (éco-quartier Baudens), la reconversion de l'ancien hôpital psychiatrique et du site Nabon à Blois. Les mandats concernent pour les 2/3 des projets engagés avant 2011.
Frac territoire	0,057	0,2015	0,167	0,288	Au total en 2011, 7 opérations ont été soutenues par la Région dont 2 en investissement et 5 en fonctionnement
Projets structurants	0,8	1,228			L'installation de l'usine ICT (150 emplois prévus) sur la zone Arboria dans l'agglomération de Montargis a été soutenue en 2011 (0,4 M€ mandatés). Le reste des mandats concerne des engagements antérieurs.
TOTAL	2,929	2,6875	0,167	0,288	

<u>Conventions</u> <u>Région /Départements</u> <u>2007-2013</u>	investissement		commentaires
En M€	Engagé 2011	Mandat é 2011	
Cher	0,5	0,402	1 projet soutenu en 2011 (Eco-quartier Baudens)
Eure-et-Loir	0,404	0	3 projets ont été soutenus dont la reconversion des anciennes archives départementales de Chartres
Indre	0,3095	0	Il s'agit de la maison départementale du handicap
Indre-et-Loire	0	0,091	Le paiement concerne le solde de la 2 ^{ème} tranche de la ZA Polaxis à Neuillé Pont Pierre engagée en 2010
Loir-et-Cher	0	0	
Loiret	0	0	
TOTAL	1,2135	0,493	

Aéroport de Châteauroux-Déols et aéroport de Tours :

Une subvention de **1,997 M€** a été engagée et mandatée en fonctionnement en faveur de l'établissement public régional « Aéroport de Châteauroux Centre » à la fois pour assurer le service public aéroportuaire et les charges patrimoniales et fiscales supportées par l'Etablissement pour le compte de la Région conformément à la convention 2011-2013 et, de manière exceptionnelle, pour permettre à l'établissement de faire face aux créances non recouvrables consécutives à la liquidation de la Société Europe aviation.

Par ailleurs, une subvention d'équipement de **0,902 M€** a été attribuée à l'Etablissement Public notamment pour l'aménagement de l'aérogare, l'équipement informatique, l'isolation du bâtiment 769 (**0,722 M€** mandatés).

Enfin, la Région a participé à hauteur de **0,818 M€** au fonctionnement de l'aéroport de Tours, en sa qualité de membre du Syndicat Mixte mis en place avec le Département d'Indre-et-Loire, Tours Plus et la CCI Touraine, afin de gérer cet aéroport. Cet engagement a été soldé en 2011.

Plan Isolation :

Pour faciliter la mise en œuvre du Plan isolation mis en place en 2010 par la Région dans le cadre des Contrats territoriaux, la Région a missionné un groupement de bureaux d'études thermiques pour accompagner les collectivités dans la réalisation de pré-diagnostic conseil isolation (PCI) de bâtiments publics.

Cette prestation rencontre un net succès et 64 PCI ont été réalisés en 2011.

A ce titre **121 005 €** ont été mandatés en 2011.

Recettes 2011 :

Les recettes perçues en 2011 correspondent principalement à une subvention de l'Etat pour la conduite d'une étude sur l'étoile ferroviaire de Tours et à la redevance d'occupation de l'aéroport de Châteauroux.

**TECHNOLOGIES D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION**

BILAN

2011 a été marquée par une forte mobilisation du Conseil Régional dans le domaine des TIC tant dans l'accompagnement des usages que dans l'anticipation du déploiement d'infrastructures numériques. L'objectif de doter 70% de la population en THSD et d'amener l'internet rapide pour tous d'ici 2020 a été inscrit dans le SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire).

Concernant les usages, la Région a permis de finaliser la généralisation de l'Environnement Numérique de Travail dans les lycées et de lancer des expérimentations dans les Centres de Formation d'Apprentis. Pour permettre la réussite de l'expérimentation des manuels numériques le Conseil Régional a décidé, conformément à la SCORAN, d'accélérer le raccordement des établissements de formation à la fibre optique. Ce déploiement accéléré va permettre aux établissements de développer de nouveaux usages et de bénéficier pleinement des outils mis à disposition, à l'image des tableaux blanc interactif.

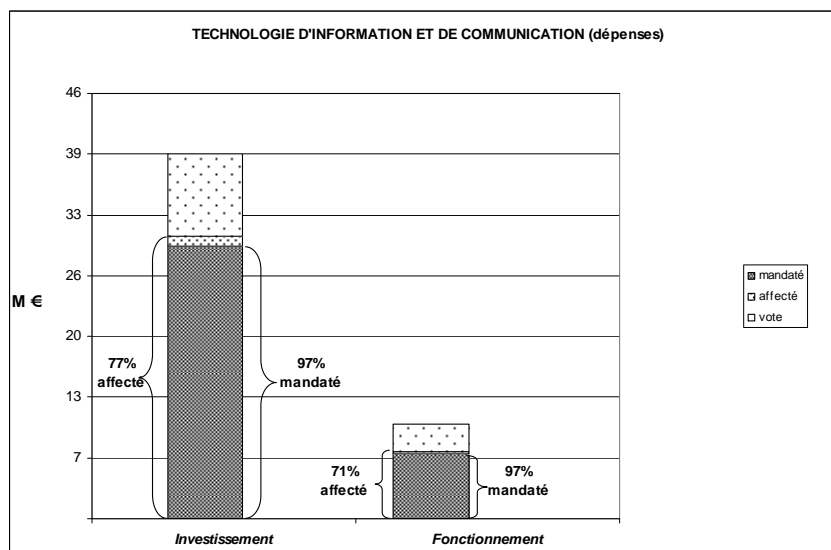
Concernant les infrastructures, la Région a pris une place centrale dans l'aménagement numérique du territoire avec un rôle d'animation et de coordination. Cette volonté a trouvé tout son sens lors de la conférence des exécutifs du 7 novembre où la démarche et les enjeux ont été partagés avec l'ensemble des départements et des agglomérations qui composent notre région.

L'outil permettant de développer les usages et d'accompagner les déploiements des infrastructures est le GIP RECIA. Cette structure a connu 2011 une évolution de ses statuts, passant d'un GIP Enseignement Recherche à un GIP Aménagement du territoire et développement économique. Le Conseil Général d'Eure-et-Loir et celui d'Indre-et-Loire vont rejoindre le Conseil Général du Cher dans la gouvernance de cet outil, ainsi que le Groupement de Coopération Sanitaire « Santé Centre ».

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	39 024 898	30 215 631	8 809 267	29 191 100	9 833 797	1 024 530
AE	10 158 168	7 206 915	2 951 253	6 972 294	3 185 874	234 621

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



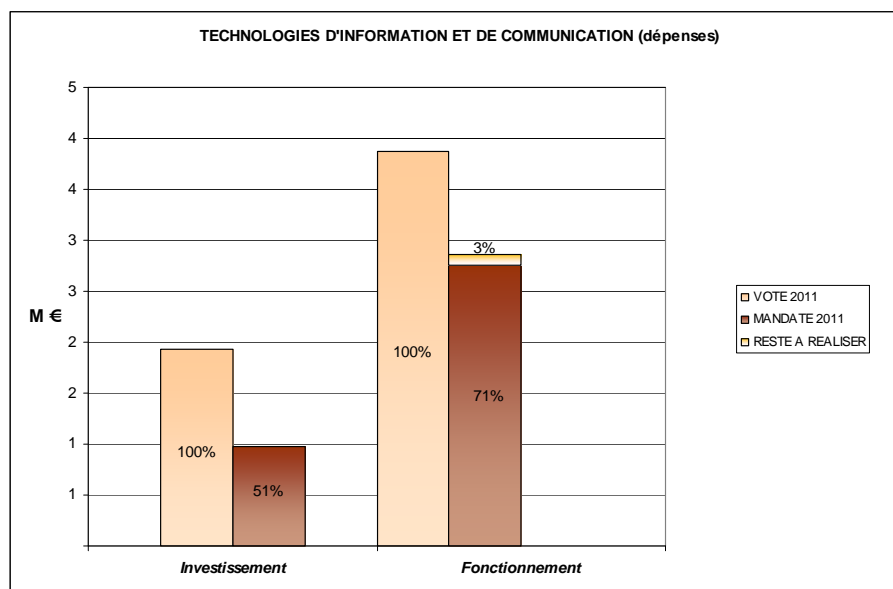
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)
Investissement	1 934 000,00	981 103,62	-	50,73%
Fonctionnement	3 872 000,00	2 760 414,44	103 019,50	73,95%
Total	5 806 000,00	3 741 518,06	103 019,50	66,22%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : TIC Equipements et Services

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 18021	CG 18 - INTERNET POUR TOUS	431 500,00	431 410,00
AP	2011 - 41020	CG 41 - AMENAGEMENT NUMERIQUE	649 000,00	649 000,00
AP	2011 - 7001	VT - COUVERTURE TRES HAUT DEBIT 3	6 000 000,00	0,00
TOTAL			7 080 500,00	1 080 410,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)
Investissement	1 774 000,00	763 009,95	-	43,01%
Fonctionnement	3 298 000,00	2 455 208,14	-	74,45%
Total	5 072 000,00	3 218 218,09	-	63,45%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2011, les Conseils Généraux du Cher, d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher ont été accompagnés dans le cadre des Conventions Région-Département afin de résorber les zones blanches haut débit, mais également d'anticiper l'arrivée de la fibre optique sur les territoires.

Ainsi, le Conseil Général d'Indre-et-Loire a été accompagné à hauteur de 350 000 € dans le cadre de la Convention Région-Département (également dans le cadre du CPER) pour son projet de résorption de 1 688 points de raccordement en « Zones blanches » répartis sur 66 communes en proposant des offres de service d'accès à l'Internet par des FAI (Fournisseur d'Accès à l'Internet) transitant sur la BLR (Boucle Locale Radio).

Par ailleurs, la Région a confié au GIP RECIA la télémaintenance des réseaux et des matériels informatiques des lycées, ainsi que la fourniture de prestations de télécommunication à travers le Réseau Régional III.

Programme : TIC et Développement des Usages

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2007 - 7135	VT - ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	270 000,00	570 000,00	105 430,73
AE	2008 - 7005	VT - ENVIRONNEMENTS NUMERIQUES DE TRAVAIL	250 000,00	750 000,00	750 000,00
AE	2008 - 7006	VT - PLATEFORME REGIONALE MUTUALISEE	-336 000,00	227 000,00	107 190,00
AP	2011 - 7007	VT - GEO-CENTRE		200 000,00	100 000,00
TOTAL			184 000,00	1 747 000,00	1 062 620,73

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)
Investissement	160 000,00	218 093,67	-	136,31%
Fonctionnement	574 000,00	305 206,30	103 019,50	71,12%
Total	734 000,00	523 299,97	103 019,50	85,33%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

ENT :

Le déploiement des ENT (Environnements Numériques de Travail) dans les lycées publics sera achevé au cours du 1er trimestre 2012. En 2011, les indicateurs d'usages montrent une forte hétérogénéité entre établissements dans l'appropriation des différentes briques applicatives de l'ENT, notamment les briques pédagogiques.

EPN :

2011 marque la première année d'application du nouveau dispositif WebOcentre qui permet d'accompagner des espaces publics numériques, en facilitant leur création ou en labellisant des structures existantes.

L'objectif de la Région et de l'Etat est triple :

- Couvrir l'ensemble du territoire régional
- Faire évoluer le contenu des médiations et des formations proposées dans les EPN, dans le cadre de la formation tout au long de la vie.
- Faire naître un véritable réseau régional des EPN, animé par le GIP RECIA, qui rende l'action de la Région et de l'Etat lisible.

L'un des premiers objectifs de ces espaces est de réduire la « fracture numérique ». Malgré l'augmentation de l'équipement multimédia des ménages, la fréquentation des Espaces WebOcentre continue d'augmenter : la motivation de fréquenter ces espaces est donc passée du simple moyen d'accès à Internet à la recherche de plus values que l'on peut y trouver : assistance, accompagnement, convivialité, formation...

Géo-Centre :

La plateforme GéoCentre est au cœur du dispositif permettant d'améliorer la connaissance des territoires et notamment des infrastructures numériques. Cette plateforme de mutualisation de l'information géographique, en lien avec la préfecture de la région Centre, permet notamment d'assurer une cohérence et une efficacité des politiques publiques. Ce portail permet également de fédérer les acteurs de la géomatique en région.

L'activité 2011 de ce projet porté par le GIP RECIA prend en compte le solde de l'acquisition du référentiel « orthophoto », l'acquisition du référentiel France Raster (visualisation des thèmes réseau routier et ferré, bâti, hydrographie, végétation, adresses, sens de circulation, toponymie...) et de géofla (description de l'ensemble des unités administratives).

ENVIRONNEMENT

BILAN

L'année 2011 marque une nouvelle étape en matière de soutien de la Région en faveur de l'environnement et du développement durable avec la définition et la mise en œuvre de nouvelles politiques en matière de biodiversité ou d'énergie qui traduisent la volonté régionale d'inscrire ces domaines au cœur de ses priorités.

Ainsi, la Région a adopté une stratégie régionale pour la biodiversité déclinée en programme d'actions courant ses différents champs d'intervention et visant à améliorer la connaissance et la sensibilisation, à inscrire la biodiversité comme facteur de dynamique économique et scientifique et à reconquérir la biodiversité en mobilisant les acteurs régionaux.

La Région a, dans ce cadre, renforcé son action en matière d'éducation à l'environnement en définissant un nouveau cadre d'intervention pour les conventions vertes en faveur du monde associatif naturaliste.

Enfin, elle a amplifié son soutien aux trois parcs naturels régionaux en adoptant des conventions d'accompagnement triennales.

Sur le volet énergétique, la Région a renforcé son action à destination des particuliers en adoptant un dispositif de soutien aux diagnostics énergétiques : énergétis.

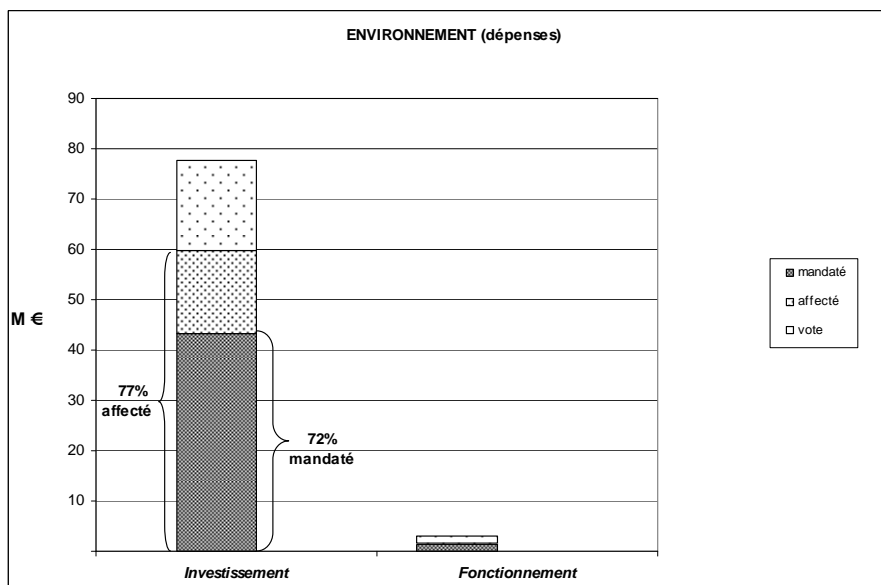
Au-delà de la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs, elle a poursuivi son accompagnement pour le déploiement de nouveaux contrats de bassin, l'adoption d'Agendas 21 locaux et la mise en œuvre du plan Loire Grandeur Nature.

Le Plan Climat Energie, élaboré dans le cadre du SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire), propose des perspectives nouvelles et très structurantes afin d'atteindre une diminution de 40% des émissions de Gaz à Effet de Serre d'ici 2020. Sa mise en œuvre doit mobiliser de nombreux acteurs régionaux et des fiches actions dessinent des démarches et proposent des objectifs très concrets. Un effort particulier sera mené dans le domaine de l'isolation des bâtiments et du déploiement des énergies renouvelables.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	77 783 961	59 704 958	18 079 003	43 171 282	34 612 679	16 533 676
AE	3 040 000	1 668 702	1 371 298	1 419 280	1 620 720	249 422

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



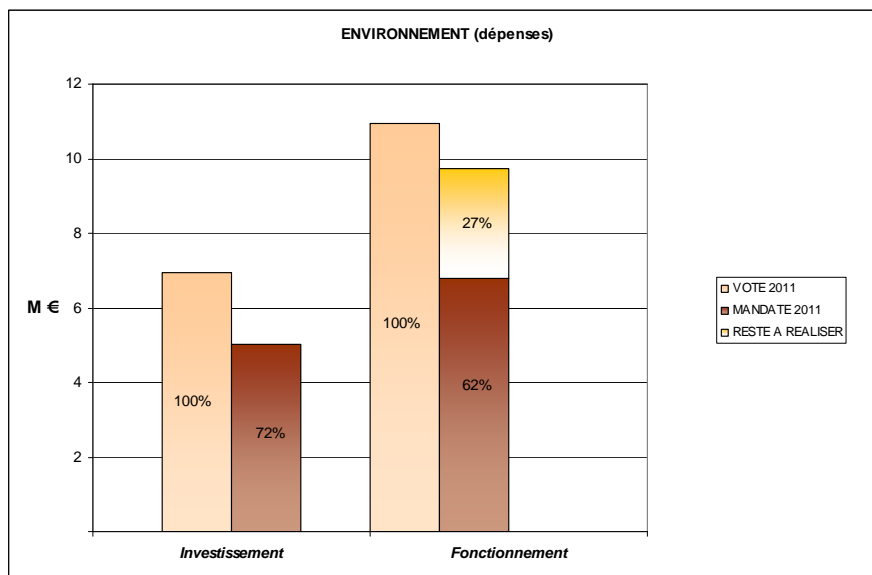
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	6 934 500,00	5 009 502,57	23 752,56	72,58%	-	50 673,04
Fonctionnement	10 944 040,44	6 779 838,48	2 963 010,93	89,02%	-	18 666,50
Total	17 878 540,44	11 789 341,05	2 986 763,49	82,65%	-	69 339,54

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : PEE Usages en faveur de l'efficacité énergétique

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2010 - 1952	MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	-180 000,00	920 000,00	651 279,00
AP	2010 - 36016	CG 36 - VOLET ENERGIE	1 075 200,00	2 275 200,00	1 015 927,59
AP	2011 - 7300	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	-150 000,00	950 000,00	660 595,77
AP	2011 - 7301	GP - ADEME BATIMENTS DURABLES		900 000,00	448 778,20
AP	2011 - 7302	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	150 000,00	400 000,00	237 129,44
TOTAL			895 200,00	5 445 200,00	3 013 710,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	3 057 909,00	1 422 704,23	-	46,53%	-	-
Fonctionnement	2 935 197,32	1 185 740,27	911 114,34	71,44%	-	-
Total	5 993 106,32	2 608 444,50	911 114,34	58,73%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits d'investissement prévus dans les 3 programmes de la convention Etat-ADEME-Région ont été engagés à hauteur de 60% pour l'année 2011.

La demande en audits énergétiques pour les bâtiments des collectivités (AP « Emergence de la demande ») se maintient à un niveau élevé mais n'a pas connu la hausse prévue notamment pour la cible des co-propriétés.

Les dispositifs de soutien à la construction/rénovation de bâtiment à faible consommation d'énergie sont en baisse notamment du fait du contexte économique : 8 projets de maisons individuelles aidés avec le concours « Ma Maison Eco » (contre 21 projets en 2010) et 9 projets de bâtiments collectifs et tertiaires aidés via l'appel à projet « Efficacité énergétique dans les bâtiments »..

La demande de soutien aux installations en énergies renouvelables se maintient par rapport à 2010. Les projets se répartissent de la manière suivante :

- 60% bois-énergie,
- 26% méthanisation
- 20% géothermie
- 20% solaire thermique.

Le taux de mandatement de 46,5% en investissement s'explique par :

- un étalement sur 2 à 3 ans des projets de construction/rénovation BBC ou d'installations énergies renouvelables
- un délai important de remise des pièces justificatives des dépenses par les bénéficiaires de subventions. Par conséquent, des modifications des conditions de versement des subventions ont été apportées.

Il faut noter que ce sont les collectivités qui sont majoritairement bénéficiaires des subventions de la convention Etat-ADEME-Région.

Le programme « Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables » a permis de tester (avant déploiement en 2012 sous forme d'un appel à projet) un nouveau dispositif de soutien à une plate-forme de formation « énergies renouvelables et parois », projet porté par le lycée B. Pascal de Chateauroux et le GRETA 36. Le projet global, avec en complément un chantier école pour l'un des bâtiments du lycée a été soutenu à hauteur de 0,331 M€.

Lors de révision à mi-parcours de la convention Région/Départements de l'Indre en 2010, un abondement de 1,075 M€ a été prévu pour accompagner l'effort de rénovation énergétique des collèges.

Le budget de fonctionnement a été entièrement consommé pour les autres programmes :

- « Animation Territoriale » de la convention Etat-ADEME-Région (volet territorial) qui permet le soutien aux Espaces Infos Energie et aux structures comme Alterenergies, Arbocentre,...
- « Structuration des filières » qui permet de soutenir des actions collectives en faveur du développement de la performance énergétique dans les bâtiments.

Programme : Gestion de l'eau

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2008 - 7310	VT - CONTRAT EAU CENTRE	700 000,00	3 520 000,00	3 227 201,00
AP	2011 - 7307	VT - AAP ECO L'EAU		600 000,00	250 316,00
TOTAL			700 000,00	4 120 000,00	3 477 517,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	739 597,00	631 737,65	-	85,42%	-	-
Fonctionnement	1 734 780,00	743 404,34	978 901,50	99,28%	-	18 666,50
Total	2 474 377,00	1 375 141,99	978 901,50	95,14%	-	18 666,50

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits de paiement 2011 ont permis l'accompagnement de 4 nouveaux contrats de bassin ce qui porte à 36 le nombre de contrats de bassin sur l'ensemble de la région.

Le cadre d'intervention de l'appel à projet « Eco l'Eau » a permis le soutien de 11 projets pour un montant total de subvention de 0,250 M€.

Concernant les recettes, une convention avec l'agence de l'eau Loire Bretagne relative à la création d'une cellule régionale de coordination et d'animation territoriale a été approuvée. Une recette de 0,019 M€ a été perçue à ce titre.

Programme : Préservation de l'environnement

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0677	CONVENTIONS VERTES 2011-2013	199 000,00	459 000,00	389 025,00
AP	2011 - 7305	VT - ADEME LIG'AIR		90 000,00	90 000,00
TOTAL			199 000,00	549 000,00	479 025,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	157 027,00	338 336,86	-	215,46%	-	-
Fonctionnement	2 069 764,70	1 460 959,17	425 027,90	91,12%	-	-
Total	2 226 791,70	1 799 296,03	425 027,90	99,89%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre du projet « Ecopôle », les crédits de paiement ont été majoritairement consacrés au volet « fonctionnement de l'établissement et programme d'actions (dont la formation modulaire) » pour un montant de 0,232 M€.

En matière d'Agendas 21 locaux, 29 collectivités ont été accompagnées en 2011 par la Région dans le cadre de l'expertise préalable à la réalisation d'Agendas 21. Par ailleurs, le Conseil Général d'Indre-et-Loire a bénéficié de financements régionaux pour la réalisation de son Agenda 21.

Enfin, un nouveau cadre d'intervention pour le dispositif régional d'éducation à l'environnement « conventions vertes » a été approuvé en avril 2011. Il a pour but de faire émerger des actions innovantes au sein du monde associatif et de permettre à de nouvelles structures d'intégrer le dispositif (URCPIE (Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement), Fédération des maisons de Loire, Couleurs sauvages et Maison botanique de Boursay), sur la base de conventions cadre 2011-2014.

L'engagement de la Région en faveur des nouvelles Conventions Vertes s'élève à 0,801 M€ en fonctionnement et 0,135 M€ en investissement.

Programme : Patrimoine naturel

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2007 - 7323	VT - CPNRC	570 000,00	913 000,00	585 647,86
AP	2008 - 28010	CG 28 - CENTRE D'HEBERGEMENT ET D'ANIMATION	-260 000,00	0,00	0,00
AP	2011 - 1116	RNR LES PATURES (45)		126 000,00	0,00
AP	2011 - 1117	RNR COTE DU PRIEUR (28)		147 000,00	0,00
AP	2011 - 1146	RNR MARAIS DE TALIGNY (37)		126 000,00	0,00
AP	2011 - 1147	RNR ETANG FOUCAULT (36)		126 000,00	18 000,00
AP	2011 - 1330	AAP BIODIVERSITE 2011		250 000,00	0,00
AP	2011 - 7320	VT - PNR BRENNE 2011/2013		330 000,00	90 000,00
AP	2011 - 7321	VT - PNR LAT 2011/2013		250 000,00	81 718,00
AP	2011 - 7322	VT - PNR PERCHE 2011/2013		180 000,00	58 931,00
AP	2011 - 7330	VT - PNR BRENNE 2011/2013 (Fonct)		220 000,00	72 581,00
AE	2011 - 7331	VT - PNR LAT 2011/2013 (Fonct)		165 000,00	52 197,00
AE	2011 - 7332	VT - PNR PERCHE 2011/2013 (Fonct)		120 000,00	38 100,00
TOTAL			310 000,00	2 953 000,00	997 174,86

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	707 621,00	383 752,80	23 752,56	57,59%	-	45 500,00
Fonctionnement	2 398 004,82	1 875 010,92	379 398,19	94,01%	-	-
Total	3 105 625,82	2 258 763,72	403 150,75	85,71%	-	45 500,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2011 marque la nouvelle contractualisation triennale avec les 3 Parcs naturels Régionaux. 1,549 M€ (dont 1,245 M€ de dotation) ont été engagés en 2011 pour mettre en œuvre les nouveaux programmes des PNR.

Par ailleurs, une étude d'opportunité a été engagée sur le projet de PNR Bocage Gâtinais dans le cadre d'une convention de groupement de commande signée avec les Régions Ile de France et Bourgogne.

Le soutien au Conservatoire des Espaces Naturels (ancien Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre) s'est poursuivi en 2011 dans le cadre de l'article 12 du Volet Territorial du Contrat de Projet Etat-Région.

La Région a également accompagné l'acquisition, par le Conservatoire, de l'étang Massé et des prairies alentour (soit quelques 135 ha), situés en Brenne dans la même chaîne d'étang que l'étang Thomas acquis par la Région en 2010.

Par ailleurs, l'année 2011 a vu le classement de la première Réserve Naturelle Régionale à Pontlevoy et la mise en œuvre de son plan de gestion. Une subvention a été attribuée au PNR

Brenne pour la réalisation du plan de gestion de la future réserve des étangs Foucault et Thomas.

Enfin, des actions de préfiguration « Stratégie Régionale pour la Biodiversité » ont été engagées notamment l'étude Trame Verte et Bleue Sologne. En revanche, l'appel à projet Biodiversité n'a pas été mis en œuvre dès 2011 compte tenu de l'adoption tardive de la Stratégie régionale pour la Biodiversité en octobre 2011 ; les 0,250 M€ de crédits en investissement n'ont donc pas été affectés.

Programme : Plan Loire grandeur nature

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2008 - 7901	CPIER-CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL EN REGION CENTRE	555 000,00	1 005 000,00	596 899,69
AP	2008 - 7902	CPIER- BATELLERIE DE LOIRE	100 000,00	200 000,00	71 226,71
AP	2008 - 7903	CPIER - MAISONS DE LOIRE	814 000,00	1 400 000,00	537 345,12
AP	2010 - 37021	CG 37 - PORTS ET MARINE DE LOIRE	49 747,00	1 347 487,00	338 335,00
AP	2011 - 7900	CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE CIVILE - PROG 2011		4 473 900,00	2 078 205,00
TOTAL			1 518 747,00	8 426 387,00	3 622 011,52

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	2 272 346,00	2 232 971,03	-	98,27%	-	5 173,04
Fonctionnement	1 806 293,60	1 514 723,78	268 569,00	98,73%	-	-
Total	4 078 639,60	3 747 694,81	268 569,00	98,47%	-	5 173,04

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le Programme « Plan Loire Grandeur nature » a permis l'engagement d'actions de prévention du risque inondation et le soutien aux travaux sur le lit et les levées de Loire à hauteur de 2,078 M€.

La Région a poursuivi son soutien à l'Etablissement Public Loire. Au-delà de l'engagement de sa dotation statutaire et du soutien à la mission de coordination technique menée par l'EP Loire pour un total de 0,380 M€, la Région poursuit son engagement en faveur du programme mené à l'échelle du bassin de réduction de la vulnérabilité des entreprises : 0,173 M€ ont été engagés en 2011 en faveur de diagnostics d'entreprises et réduction de la vulnérabilité.

En matière d'éducation à l'environnement, la Région a poursuivi son soutien aux Maisons de Loire, avec la contractualisation de conventions vertes 2011–2014. L'engagement de la Région en faveur des Maisons de Loire et de la Fédération régionale s'élève ainsi à 0,229 M€ en fonctionnement et 0,135 M€ en investissement.

La Région a également maintenu son soutien au Conservatoire d'Espaces Naturels pour ses actions de préservation et de gestion des vallées alluviales du bassin de la Loire et pour une

démarche globale d'utilisation du pastoralisme pour un montant de 0,094 M€ en fonctionnement et 0,149 M€ en investissement.

Dans le cadre du programme 2011 « Ports et marines de Loire », une subvention a été engagée en faveur du Conseil général d'Indre et Loire.

La participation statutaire de la Région au Syndicat Mixte de la Mission Val de Loire a également été engagée et mandatée à hauteur de 0,623 M€.

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

BILAN

Avec un budget de plus de 185 M€ en 2011 et un taux de réalisation supérieur à 99 %, la Région Centre réaffirme sa volonté de s'inscrire dans une démarche de mobilité durable se traduisant par le développement du transport ferroviaire.

La poursuite d'une démarche volontariste de contribution au développement de grandes infrastructures

La Région Centre a poursuivi en 2011 le financement des travaux d'électrification de la transversale St Nazaire – Lyon avec celle du tronçon Bourges – Saincaize, mis en service en fin d'année.

2011 a été également marquée par l'achèvement de la rénovation du système de signalisation entre Joué-lès-Tours et Chinon.

Le train au service de l'aménagement du territoire régional

La Région entend développer les liaisons entre les capitales régionales. Le projet de réouverture au trafic voyageurs de Chartres – Voves a ainsi connu une étape décisive grâce à la signature de la convention de financement de l'achèvement des travaux, permettant à leur issue de relier les préfectures d'Eure-et-Loir et d'Indre-et-Loire.

Les études préalables à la réouverture au trafic voyageurs de la ligne Orléans – Châteauneuf se sont poursuivies, tout comme les travaux de modernisation de Tours – Château-Renault.

2011 a également vu la poursuite des études (en phase projet) en vue de la remise en état de 4 lignes dédiées au transport de marchandises, traduisant le soutien de la Région à l'activité Fret.

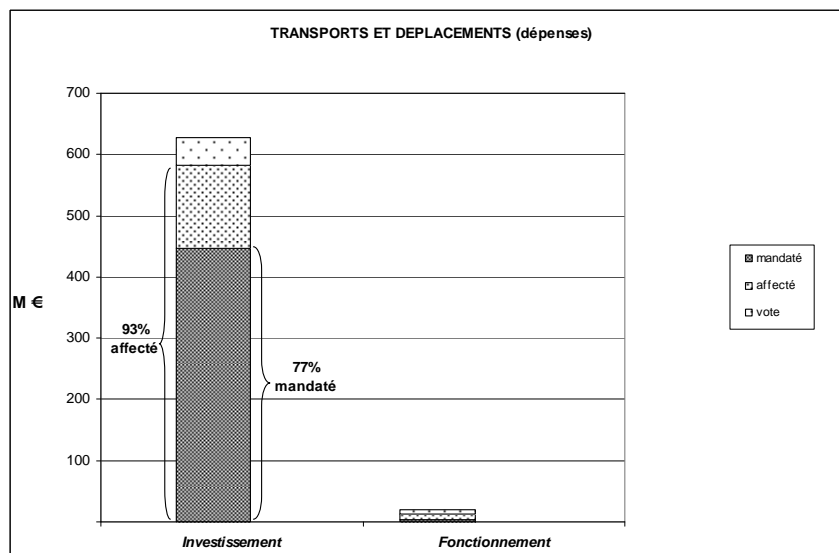
L'intermodalité

La Région a poursuivi en 2011 son soutien aux projets de TCSP (Transport en Commun en Site Propre) en versant 5 M€ à l'agglomération d'Orléans pour la construction de sa 2^{ème} ligne de tramway et 2 M€ à l'agglomération de Tours pour la construction de sa 1^{ère} ligne de tramway.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	627 741 356	581 783 978	45 957 378	446 873 923	180 867 433	134 910 055
AE	20 598 402	13 464 239	7 134 163	4 071 517	16 526 885	9 392 722

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



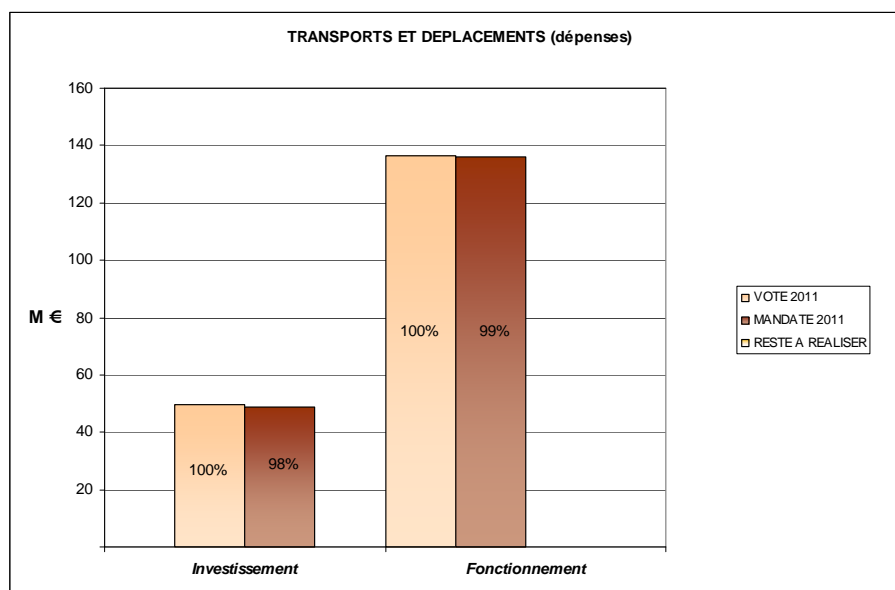
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	49 730 593,85	48 920 976,14	-	98,37%	1 273 000,00	1 984 640,27
Fonctionnement	136 602 805,36	135 846 881,96	189 253,89	99,59%	155 000,00	1 487 862,67
Total	186 333 399,21	184 767 858,10	189 253,89	99,26%	1 428 000,00	3 472 502,94

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Routes

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	8 638 394,00	8 569 665,29	-	99,20%	1 273 000,00	1 287 949,30
Total	8 638 394,00	8 569 665,29	-	99,20%	1 273 000,00	1 287 949,30

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au titre des routes nationales (CPER 2000-2006), 2,648 M€ ont été mandatés, en particulier sur les opérations d'aménagement de créneaux de dépassement sur la RN 151 entre Châteauroux et Issoudun ainsi que sur la déviation de Prunay-le-Gillon - Allonnes.

Le reste des crédits a été versé aux Départements :

- 3,594 M€ au titre des échéances des conventions Région-Départements relatives aux routes nationales transférées : 2,096 M€ pour le Cher, 0,969 M€ pour l'Indre, 0,529 M€ pour le Loiret
- 0,326 M€ au titre de la convention avec le Département d'Indre-et-Loire relative au Boulevard périphérique Nord Ouest de Tours, dit de la Choisille.
- et 2 M€ au titre de l'échéance de la convention Région-Département du Loiret 2000-2006

Enfin, le montant inscrit en recette correspond à la huitième échéance de remboursement de l'avance consentie à COFIROUTE pour la réalisation de la section Vierzon-Bourges de l'Autoroute A 71.

Programme : Transports routiers de voyageurs

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AE	2008 - 18010	CG 18 - PARTICIPATION AU SERVICE DE RABATTEMENT	-580 000,00	120 000,00	120 000,00
AE	2008 - 18011	CG 18-RENFORCEMENT DU SERVICE ARGENT/SAULDRE BOURGES	-560 000,00	840 000,00	840 000,00
AE	2011 - 18020	CG 18 - COORDINATION DES RESEAUX	220 000,00	1 120 000,00	0,00
AP	2011 - 18022	CG 18 - MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRETS		300 000,00	0,00
AE	2011 - 28015	CG 28 - SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE		275 000,00	0,00
AP	2011 - 28019	CG 28 - MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRETS		150 000,00	0,00
TOTAL			-920 000,00	2 805 000,00	960 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	10 000,00	11 567,71	-	115,68%	-	-
Fonctionnement	891 000,00	833 891,11	-	93,59%	-	55 671,37
Total	901 000,00	845 458,82	-	93,84%	-	55 671,37

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Conventions Région – Départements 2007 – 2013

Dans le cadre du bilan à mi-parcours de la convention avec le Cher, la Région participe au financement d'une nouvelle opération relative à la coordination des réseaux TER Centre et Lignes 18. A cette occasion également, l'intervention régionale en faveur du renforcement de la ligne routière Argent – Bourges et celle relative à la mise en place d'un transport à la demande de rabattement sur les gares TER ont été ajustées.

En outre, dans le cadre du bilan à mi-parcours de la convention avec l'Eure-et-Loir, la Région intervient en faveur de la mise en place d'un transport à la demande et de rabattement sur les gares TER. Enfin, se poursuit la participation en faveur du transport à la demande, inscrite dans la convention initiale Région – Département de l'Indre.

Au total, en 2011, 0,425 M€ ont été mandatés dans le cadre des conventions Région / Département.

Par ailleurs, 420 947,76 € ont été mandatés dans le cadre de l'exécution du marché relatif à l'exploitation et au suivi de la ligne routière régionale Romorantin – Vierzon. Les recettes perçues au titre du marché s'élèvent, quant à elles, à un peu moins de 56 000 €.

Programme : Compensation régionale des tarifications

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AE	2011 - 1410	AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PRO "75€"	6 000 000,00	3 714 000,00
TOTAL			6 000 000,00	3 714 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	2 204 547,00	2 048 716,50	103 303,81	97,62%	-	-
Total	2 204 547,00	2 048 716,50	103 303,81	97,62%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La mesure régionale « Aide complémentaire à la mobilité professionnelle à 75 euros », dénommée depuis Mobillico Centre, a été votée le 20 octobre 2011 par l'Assemblée régionale. 3,714 M€ de crédits ont été affectés pour la mise en œuvre de cette mesure dès le 1^{er} janvier 2012.

Les tarifications spécifiques mises en place par la Région pour faciliter l'accès aux transports collectifs ont connu en 2011 les évolutions suivantes:

- pour les salariés : + 3% pour les abonnements de travail à plus de 75 km avec 8 745 mensualités d'abonnements vendues
- pour les demandeurs d'emploi : + 31% de voyages effectués avec le Chéquier pour l'emploi, confirmant la légitimité de cette aide à la mobilité des demandeurs d'emploi, dans un contexte économique difficile.
- pour les participants à différentes manifestations pédagogiques, artistiques et culturelles (Printemps de Bourges, Journées du Patrimoine, Vitiloire, Portes ouvertes de l'Université de Tours, Nouvel An ...) : + 6% de billets vendus.
- pour les parcours privés-loisirs : + 80% de voyages effectués à demi-tarif avec la carte Loisirys les week-ends et jours fériés.
- pour les étudiants et apprentis : - 1,7% pour « TER BAC+ » et « TER Apprenti » avec 6 708 cartes délivrées.

Au total, plus de 2 M€ auront ainsi été versés en 2011 à la SNCF par la Région au titre de ces compensations tarifaires.

Programme : Acquisitions, renouvellement des matériels roulants

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2006 - 0698	ACQUISITION DE TROIS ZGC	155 000,00	14 155 000,00	14 000 000,00
TOTAL			155 000,00	14 155 000,00	14 000 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	2 814 396,00	2 603 653,11	2 966,08	92,62%	-	357 003,29
Total	2 814 396,00	2 603 653,11	2 966,08	92,62%	-	357 003,29

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Depuis de nombreuses années, la Région finance la modernisation du parc de matériel roulant ferroviaire TER.

L'abondement d'AP correspond à l'ajustement nécessaire pour permettre le paiement à la SNCF de la dernière échéance relative à l'acquisition de 3 ZGC, échéance prenant en compte les actualisations définitives prévues à la clôture du marché.

Les 6 rames ZGC et les 5 rames TER2Nng achetées en crédit bail en 2005, circulant respectivement sur Tours – Bourges et sur Nogent – Chartres – Paris, ont ainsi donné lieu au versement de 2,604 M€ en 2011.

Le volet recettes correspond au reversement de 357 003 € de la part de la SNCF au titre de la restitution de TVA afférente au crédit bail 1.

Programme : Infrastructures ferroviaires

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2008 - 1090	MODERNISATION DE LA LIGNE LE BLANC ARGENT	4 950 000,00	9 100 000,00	9 100 000,00
AP	2008 - 7403	GP - ETUDES PERIURBAINES	2 770 000,00	3 550 000,00	3 500 000,00
AE	2010 - 7403	GP - ETUDES PERIURBAINES TOURS (FONCT)	-350 000,00	150 000,00	150 000,00
AE	2011 - 1030	TGV BRIVES ORLEANS LILLE		5 200 000,00	2 909 524,00
AP	2011 - 1401	LIGNE DOURDAN LA MEMBROLLE (HORS CPER)		2 000 000,00	0,00
AP	2011 - 2903	LGV SUD EUROPE ATLANTIQUE TRAVAUX		19 300 000,00	16 125 346,00
AE	2011 - 7403	GP - ETUDES PERIURBAINES ORLEANS (FONCT)		300 000,00	300 000,00
TOTAL			7 370 000,00	39 600 000,00	32 084 870,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	32 259 468,85	32 644 766,10	-	101,19%	-	-
Fonctionnement	1 457 304,00	1 456 645,80	-	99,95%	-	42 500,00
Total	33 716 772,85	34 101 411,90	-	101,14%	-	42 500,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Contrat de projets Etat-Région 2007-2013

2011 a été une année marquante concernant les engagements volontaristes de la Région Centre pour le développement d'infrastructures ferroviaires structurantes pour son territoire.

Electrification de Bourges-Saincaize

Après Tours – Vierzon en juillet 2008, la mise en service de l'électrification Bourges-Saincaize le 11 décembre 2011 achève l'électrification de la transversale St Nazaire – Lyon dans la partie située sur le territoire de la Région Centre.

Un montant de 13,1 M€ a été versé à RFF pour ces travaux en 2011.

Commande centralisée Tours-Chinon

Le 11 décembre 2011 a également été la date de mise en service de la nouvelle signalisation sous forme de commande centralisée entre Joué-lès-Tours et Chinon, terme de cet important chantier de modernisation de la ligne Tours-Chinon.

Un montant de 2,849 M€ a été versé à RFF pour ces travaux en 2011.

Travaux sur Chartres-Orléans

Le 17 Octobre 2011, le Président signait à Voves la convention de financement de la phase travaux qui se conclura par la réouverture de la liaison ferroviaire Chartres-Voves au trafic voyageurs.

Un acompte de 9,937 M€ a été versé à RFF en 2011 pour cette opération.

Modernisation de la ligne Dourdan-La Membrolle

L'opération s'est poursuivie en 2011 avec la réalisation des travaux prévus sur la section Château-Renault-La Membrolle, l'engagement de la Région pour les travaux entre Vendôme et Châteaudun en 2012 et les études sur la section Château-Renault-Vendôme (travaux prévus en 2013).

Un montant de 2,639 M€ a été versé à RFF pour cette opération en 2011.

Etudes prospectives relatives aux étoiles ferroviaires de Tours et Orléans

Sur les périmètres des étoiles ferroviaires des deux principales agglomérations du territoire, la Région a souhaité disposer d'une vision claire des potentiels de déplacement en TER et de l'impact de différents scénarios de desserte à l'horizon 2030, en termes de fréquentation, de coût et de contraintes ferroviaires. Cette démarche prospective alimentera la réflexion régionale en termes d'adaptation de l'offre TER et d'identification des travaux d'infrastructures à envisager. Ces études sont financées et suivies en partenariat avec RFF et la SNCF. L'étude sur Tours, débutée en 2010, sera finalisée à la fin du premier semestre 2012. L'étude sur Orléans a démarré fin 2011 en vue de résultats définitifs à l'été 2013.

Hors Contrat de projet

Modernisation de la ligne du Blanc-Argent

Le 2 décembre 2011 à Romorantin, le président signait avec RFF (Réseau Ferroviaire de France) une convention de financement pour la réalisation de travaux qui permettront, à la rentrée scolaire 2012, un retour à la vitesse de circulation nominale de 70 km/h et assureront la pérennité de la ligne.

Un acompte de 2 M€ a été versé à RFF en 2011 pour cette opération.

Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique

Suite à la signature de la convention de financement des travaux de construction d'une ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux, les premiers mandatemements ont eu lieu en 2011 pour un montant de 1,537 M€.

TGV Brive-Lille

Les 1,421 M€ de crédits de paiement ont été mandatés en 2011 ; ils correspondent à la subvention de fonctionnement versée à la SNCF pour la réalisation de la desserte TGV reliant Brive à Lille et desservant, en région Centre, Châteauroux, Vierzon et Les Aubrais.

Programme : Aménagement, rénovation des quais et des gares

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2010 - 41019	CG41 - ACCESSIBILITE DES SERVICES AUX PMR DANS LES GARES ET	-150 000,00	0,00	0,00
TOTAL			-150 000,00	0,00	0,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	1 496 856,00	488 950,00	-	32,67%	-	-
Fonctionnement	-	127 374,48	-	-	-	63 687,24
Total	1 496 856,00	616 324,48	-	41,17%	-	63 687,24

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre de la réflexion portée par la Ville de Chartres sur l'aménagement du pôle d'échanges de la gare de Chartres, la Région a cofinancé avec la SNCF et RFF une étude portant sur les besoins en termes d'infrastructures induits par la desserte ferroviaire de la gare à l'horizon 2030. L'étude ayant été achevée, le versement à RFF du solde de la subvention régionale est intervenu en 2011.

Dans le cadre d'une convention conclue avec RFF, la Région cofinance les travaux de mise en accessibilité de la traversée de voie de la gare d'Epernon (installation d'ascenseurs). Cette opération a donné lieu au versement d'un acompte en 2011.

En 2011, également dans le cadre de conventions conclues avec RFF, la Région a mandaté sa participation financière à la réalisation d'études de définition des aménagements permettant la mise en accessibilité des traversées de voies et des quais des 7 gares de Nogent-le-Rotrou, La Loupe, Amboise, Sainte-Maure-Noyant, Toury, Jouy et Briare.

Enfin, l'exploitation sur la liaison Interloire durant l'été 2011 de fourgons aménagés pour les vélos a donné lieu au versement à la SNCF d'une partie de la subvention régionale correspondant au coût d'aménagement des fourgons.

Programme : Service TER et Aqualys

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AE	2009 - 6000	CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	3 402,00	353 402,00	353 401,26
AE	2011 - 6000	CONTROLE QUALITE TER CENTRE		450 000,00	350 000,00
TOTAL			3 402,00	803 402,00	703 401,26

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	128 836 947,86	128 488 589,95	82 984,00	99,79%	-	868 813,43
Total	128 836 947,86	128 488 589,95	82 984,00	99,79%	-	868 813,43

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Convention TER

En 2011, les recettes du TER Centre progressent de +4,8% et le trafic de +1,7%.

La contribution versée au titre de l'année 2011 s'est élevée à 127,969 M€ dont 117,535 M€ HT prévus initialement au titre de la Convention TER 2007-2013, 3,994 M€ HT au titre des avenants de modifications d'offres (dont 0,210 M€ pour le changement de service en décembre) et 5,300 M€ au titre de la compensation 2011 et du solde 2008-2010 de la diminution des prestations trains versées par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France, diminué des pénalités dues par la SNCF à la Région pour l'exercice 2010 de 0,533 M€.

Aqualys

La mise en place des Trains d'Equilibre du Territoire au 1^{er} janvier 2011, pour lesquels l'Etat est Autorité Organisatrice, a rendu caduque la convention Aqualys signée entre la Région et la SNCF. Les crédits prévus n'ont donc pas été engagés.

Contrôle qualité TER Centre

Un marché a été passé avec la société EFFIA SYNERGIE pour la réalisation d'enquêtes et de contrôles sur la qualité des services offerts à la clientèle du TER Centre pour un montant total de 0,353 M€ dont 0,115 M€ mandatés sur 2011. Les mesures effectuées sur l'offre ferroviaire et routière font apparaître une amélioration de la qualité sur les critères observés en 2011.

Le marché avec EFFIA SYNERGIES arrivant à échéance au 31 décembre 2011, un nouveau marché a été conclu avec la société SCAT pour ces mêmes enquêtes et contrôles sur la qualité du service TER Centre, nécessitant l'affectation de 0,350 M€ de crédits en 2011 pour une mise en œuvre dès le 1^{er} janvier 2012.

Programme : Intermodalités et TCSP

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 1094	BILLETIQUE INVESTISSEMENT	600 000,00	177 899,02
AE	2011 - 1194	AMO BILLETIQUE	140 000,00	140 000,00
TOTAL			740 000,00	317 899,02

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	7 325 875,00	7 206 027,04	-	98,36%	-	696 690,97
Fonctionnement	398 610,50	288 011,01	-	72,25%	155 000,00	100 187,34
Total	7 724 485,50	7 494 038,05	-	97,02%	155 000,00	796 878,31

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2011, 0,050 M€ ont été mandatés au titre du fonctionnement annuel de la centrale de réservation mise en place par le Conseil Général du Cher, dans le cadre de la convention Région/Département du Cher.

2011 est la deuxième année d'exploitation de JV Malin, exploitation assurée par Canal TP (0,154 M€ mandatés). La Région Centre assure le portage financier de cette action pour les 17 partenaires de JV Malin : 0,100 M€ représentant la quote part de ces différentes Autorités Organisatrices ont été comptabilisés en recette.

Enfin, soutenant activement les projets de transports en commun en site propre, la Région a voté en 2009 l'ouverture d'une AP de 10 M€ pour chacun des tramways d'Orléans et de Tours, dans le cadre du CPER 2007-2013, à laquelle s'ajoutent deux AP complémentaires hors CPER de 2 M€ chacune au titre du plan de soutien économique et social. En 2011, 5 M€ ont été mandatés pour la réalisation de la deuxième ligne de tramway d'Orléans et 2 M€ pour la réalisation de la première ligne de tramway de Tours.

TOURISME

BILAN

L'année 2011 a été marquée par l'adoption de la nouvelle stratégie de Tourisme Durable 2011-2015.

En 2011, les interventions les plus marquantes de la Région ont porté sur :

- la Loire à Vélo, avec la finalisation presque totale de l'itinéraire, le déploiement du réseau de prestataires et les nouveaux outils de promotion ;
- l'aide aux hébergements touristiques avec l'application du nouveau règlement CAP Hébergement touristique en lien avec les orientations stratégiques régionales ;
- la mise en œuvre de la stratégie de marques touristiques régionales par le Comité Régional du Tourisme pour la promotion du Val de Loire, de la Loire à Vélo, du Berry, de la Touraine et des Châteaux de la Loire ;
- la formation des acteurs professionnels avec un programme ambitieux sur le E-Tourisme.

L'élaboration de la nouvelle stratégie régionale de tourisme durable a donné lieu à une large concertation avec les acteurs publics et privés et a fortement mobilisé les équipes de la Direction du Tourisme et du CRT.

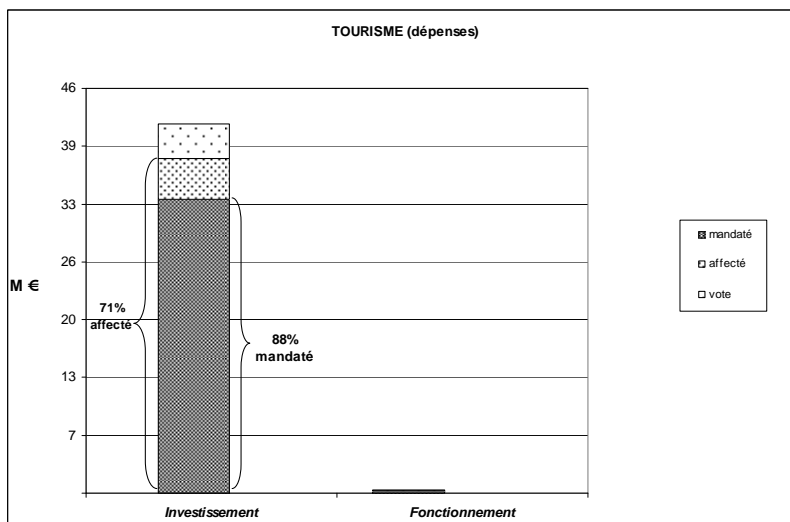
Adoptée à l'unanimité en octobre 2011, cette stratégie s'articule autour de 4 axes prioritaires :

- soutenir une destination visible à l'international, le Val de Loire, et structurer le territoire en s'appuyant sur des destinations touristiques pertinentes
- développer et structurer une offre stratégique et compétitive pour les 4 filières prioritaires (patrimoine culturel, tourisme de nature, itinérances douces, art de vivre) et améliorer l'offre d'hébergements marchands
- soutenir l'innovation et la formation pour renforcer la professionnalisation et améliorer la compétitivité des acteurs publics et privés du tourisme
- développer une nouvelle stratégie marketing en lien avec les filières et les marques prioritaires

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	41 561 963,23	37 665 471,45	3 896 491,78	33 029 284,12	8 532 679,11	4 636 187,33
AE	390 000,00	270 000,00	120 000,00	214 477,55	175 522,45	55 522,45

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

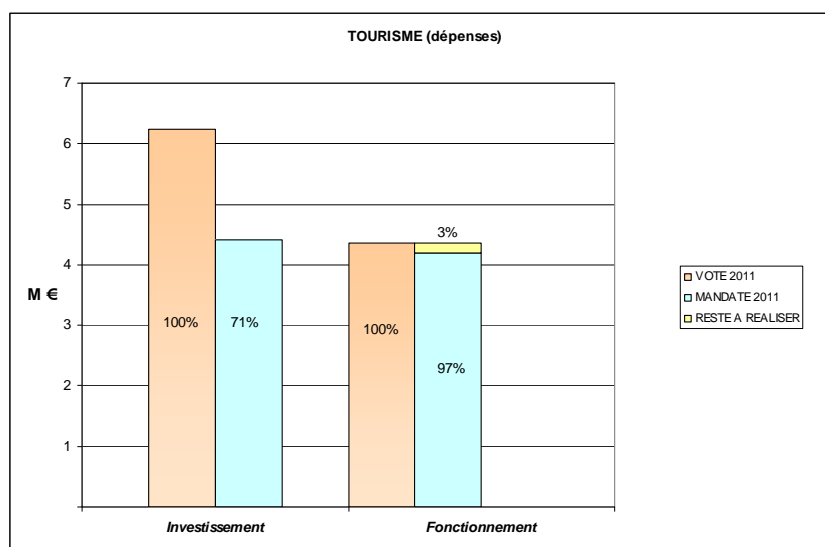


La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	6 245 100,00	4 420 581,91	-	70,78%
Fonctionnement	4 355 062,40	4 202 925,14	156 344,00	100,10%
Total	10 600 162,40	8 623 507,05	156 344,00	82,83%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Loire à Vélo

La réalisation des AP en 2011

AP créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 1225	ETUDE VELOROUTE PARIS-LE MONT SAINT MICHEL	20 000,00	0,00
TOTAL			20 000,00	0,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	3 251 783,00	2 960 906,77	-	91,05%
Fonctionnement	50 000,00	82 277,55	15 900,00	196,36%
Total	3 301 783,00	3 043 184,32	15 900,00	92,65%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En matière d'investissement, l'objectif pour l'ensemble des maîtres d'ouvrage est l'ouverture de l'intégralité de l'itinéraire principal de « La Loire à Vélo » pour la saison 2012.

En 2011, les financements régionaux ont soutenu les sections suivantes :

- sur le Cher : deux sections en continuité totalisant 25 km entre Couargues et Cuffy, point de départ de l'itinéraire en région Centre;
- sur le Loiret : 140 Km se développant à l'Est « Châteauneuf/Sully/Briare/Beaulieu » et à l'Ouest entre Mareau et Tavers, ainsi que l'étude du franchissement du pont Saint Nicolas sur l'agglomération d'Orléans ;
- sur l'agglomération blésoise, la livraison de la section en site propre entre les ponts Jacques Gabriel et François Mitterrand ;
- sur l'Indre-et-Loire : les secteurs de Chinon, Azay-le rideau et Husseau/Lussault, puis sur Tours Plus les prolongements en direction de Fondettes, La Riche et le Nord du Cher.

En fonctionnement, la Mission Régionale de Conseil et d'Expertise (MIRCE) a connu un vif succès. Elle a permis la réalisation de 5 missions d'étude :

- aménagement intérieur des fourgons vélo de l'Interloire ;
- faisabilité de la véloroute de Saint Jacques à vélo sur la traversée des départements de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher et de son identifiant touristique déclinable sur l'ensemble des véloroutes jacquaires d'intérêt national ;
- structuration du SIG (Système d'Information Géographique) régional véloroutes et voies vertes ;
- appui conseil de la communauté de communes Touraine du Nord Ouest sur les revêtements et la signalisation de son réseau de boucles cyclables ;
- méthode régionale de numérotation et de pastillage des boucles cyclables touristiques et cahiers des charges pour la mise en oeuvre de fiches circuits et de carnets de route.

Programme : Aménagement de canaux – Tourisme fluvial

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	77 500,00	11 960,60	-	15,43%
Total	77 500,00	11 960,60	-	15,43%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'engagement de la Région envers la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret, pour l'aménagement d'une base de location de house-boats, sur le site portuaire de Briare, a été soldé au prorata des dépenses engagées par le maître d'ouvrage et justifiées.

Programme : Promotion et animation touristique

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP 2008 - 18013	CG 18 - BASE DE LOISIRS DE LA GOULE	-241 451,00	508 549,00	328 549,00
AP 2008 - 37012	CG 37 - PLATE FORME INTERNET TOURISTIQUE	-80 000,00	0,00	0,00
AP 2011 - 1221	SOUTIEN AUX PROJETS TOURISME DE NATURE	-50 000,00	0,00	0,00
AP 2011 - 18019	CG 18 - VALLEES DU CHER - CANAL BERRY	-731 410,00	0,00	0,00
AP 2011 - 0078	ITINERAIRE DE RANDONNEES		10 000,00	5 148,00
AP 2011 - 28012	CG 28 - AMENAGEMENT STATION DE PECHE A THIRON GARDAIS		493 000,00	0,00
AP 2011 - 28013	CG 28 - VELOROUTES VALLEES DU LOIR ET DE L'EURE : TRAVAUX		400 000,00	0,00
AE 2011 - 28014	CG 28 - PROMOTION TOURISTIQUE DU PERCHE		50 000,00	50 000,00
TOTAL		-1 102 861,00	1 461 549,00	383 697,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	697 893,00	249 212,69	-	35,71%
Fonctionnement	4 305 062,40	4 120 647,59	140 444,00	98,98%
Total	5 002 955,40	4 369 860,28	140 444,00	90,15%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le Comité Régional du Tourisme a réalisé son programme d'actions 2011 en conformité avec les priorités fixées par la Région et dans le cadre budgétaire prévu (3,452 M€). Il a participé à la définition de la nouvelle stratégie régionale, notamment son volet marketing, et poursuivi la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de marques touristiques régionales.

La Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives a mis en œuvre le programme de formation 2011 Destination Centre en mettant l'accent sur le E-Tourisme pour aider les acteurs à développer leur activité sur internet.

La Région a subventionné le programme d'actions de **l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT Centre)** et notamment l'accompagnement méthodologique des structures du secteur du tourisme associatif et à vocation sociale.

Au titre de **l'animation des sites et des événements**, la Région a subventionné l'organisation de **la 5ème édition du Festival de Loire** - plus grand rassemblement de bateaux de rivière en France-, qui s'est tenue à Orléans du 21 au 25 septembre 2011, et a rassemblé près de 600 000 personnes. Une subvention régionale de 0,040 M€ a été accordée (0,025 M€ sur budget Tourisme, 0,015 M€ sur budget Communication).

La Région a accordé une subvention au **Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Brenne** (0,050 M€) pour lui permettre d'engager une expérimentation sur les thèmes du tourisme de nature, des éco hébergements, de la formation des médiateurs nature et de l'émergence de nouvelles vocations dans ce métier.

La Région a maintenu son aide à **l'Association Régionale du Fleurissement** (0,050 M€) pour la mise en œuvre du Concours des Villes et Villages Fleuris pour 2011 et l'organisation de l'édition 2011 des Assises Régionales du Fleurissement, qui se sont tenues à Issoudun (36).

La Région a soutenu le programme annuel d'action du **Comité Régional de Randonnée Pédestre** (CRRP) pour la requalification du réseau d'itinéraires, pour la formation des animateurs et pour la promotion de la randonnée auprès du public.

Dans le cadre des **conventions Région/Département**, le Conseil Régional est intervenu avec le département **d'Indre et Loire** en faveur :

- du programme « qualité » (subvention régionale de 0,015 M€),
- de la promotion de la marque « Touraine » (acompte de 0,025 M€),
- de la poursuite du projet « Jardins et Cuisines gourmandes du Domaine de Candé » à Monts, et de l'aménagement d'une salle de dégustation.

Programme : Renforcer l'offre d'hébergement

La réalisation des AP en 2011

AP créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0068	CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	100 000,00	1 500 000,00	1 380 317,93
AP	2011 - 0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	-100 000,00	400 000,00	0,00
TOTAL			0,00	1 900 000,00	1 380 317,93

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (2)
Investissement	2 217 924,00	1 198 501,85	-	54,04%
Total	2 217 924,00	1 198 501,85	-	54,04%

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le dispositif CAP'Hébergements Touristiques a permis en 2011 de financer 53 projets, dont 34 hébergements labellisés (0,6 M€), 16 hôtels (0,69 M€) et 3 campings (0,11 M€).

Le financement apporté par la Région a permis de mobiliser, sur 39 projets, un cofinancement européen au titre du FEADER.

En outre, on observe une amélioration qualitative des dossiers : 45 d'entre eux bénéficient de labellisations liées aux itinérances douces (accueil vélo), à la qualité touristique de l'hébergement (Qualité Tourisme), à la qualité environnementale (écol-label), ou à l'accessibilité (Tourisme et Handicap).

A noter, la non consommation totale de l'enveloppe initiale, qui s'explique par l'abandon de deux projets de création d'hôtels.

Pour les hébergements touristiques structurants, l'arrêt d'un chantier de construction d'une Résidence de Tourisme (à Ballan-Miré, en Indre-et-Loire), le décalage d'un projet (à La Ferté-Saint-Aubin, dans le Loiret), le retard dans le démarrage des travaux de construction (à Chinon, en Indre-et-Loire), ou dans l'aboutissement d'un projet (à Thiron-Gardais, en Eure-et-Loir) expliquent la non consommation des crédits prévus au Budget Primitif.

ECONOMIE - INNOVATION

BILAN

L'année 2011 s'est traduite une nouvelle fois par une forte mobilisation de la Région en faveur de développement économique et de l'emploi.

La Région a mis à disposition des entreprises un ensemble d'outils pour accompagner leurs projets de création ou de développement.

Dans le domaine de l'artisanat, elle a procédé à une refonte importante de sa politique afin d'être en mesure d'accompagner les projets des entreprises dans toutes leurs dimensions (conseil, investissement, développement commercial).

Le Fonds régional de garantie a bien joué son rôle dans une période de raréfaction des crédits en rendant les concours bancaires plus accessibles aux créateurs et repreneurs d'entreprises.

Plus de 1 000 diagnostics innovation croissance ont été proposés aux entreprises pour les aider à mieux se positionner et à trouver les meilleurs moyens pour leur développement.

Un effort significatif a été fait pour accompagner les capacités d'exportation des entreprises régionales par un appui direct ou par un accompagnement de Centréco pour leur permettre de participer à de grands salons internationaux qui sont souvent les premières portes d'accès à de nouveaux marchés.

La Région a poursuivi son appui aux pôles de compétitivité (Cosmétique valley, S2E2, DREAM et Elastopôle) en participant au financement de leur fonctionnement et des projets labellisés de recherche et développement et en soutenant la mise en place d'une antenne de Végépolys en région Centre.

Elle a par ailleurs renforcé son action en faveur du développement des coopérations inter entreprises à travers notamment son financement aux 9 clusters régionaux et en soutenant des démarches d'appui aux filières (alimentaire, métiers d'art, production éco-construction) dans le secteur de l'artisanat.

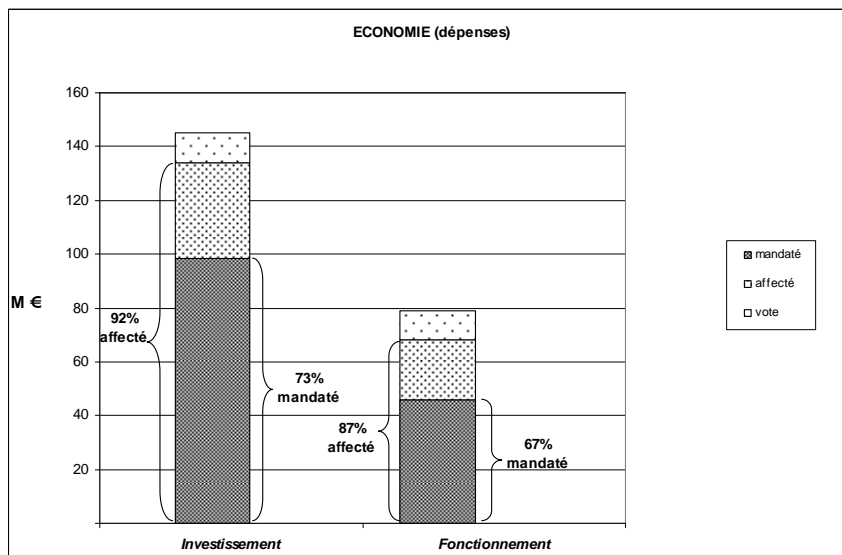
Dans le domaine agricole, la démarche d'accompagnement régional couvre désormais tous les secteurs avec la concrétisation du dernier cap filière signé avec le secteur des grandes cultures. Deux filières, bovins viande et arboriculture, ont par ailleurs engagé un CAP de seconde génération.

Enfin, la Région a proposé à travers l'appel à projets « innovation sociale » une nouvelle démarche en faveur de l'économie sociale et solidaire afin de susciter l'émergence de nouveaux projets et de favoriser l'expérimentation de formes innovantes d'activités économiques, qui s'est concrétisée par l'accompagnement de 13 projets.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	145 057 674,85	133 984 579,36	11 073 095,49	98 343 214,05	46 714 460,80	35 641 365,31
AE	78 771 894,00	68 338 289,97	10 433 604,03	45 901 215,14	32 870 678,86	22 437 074,83

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



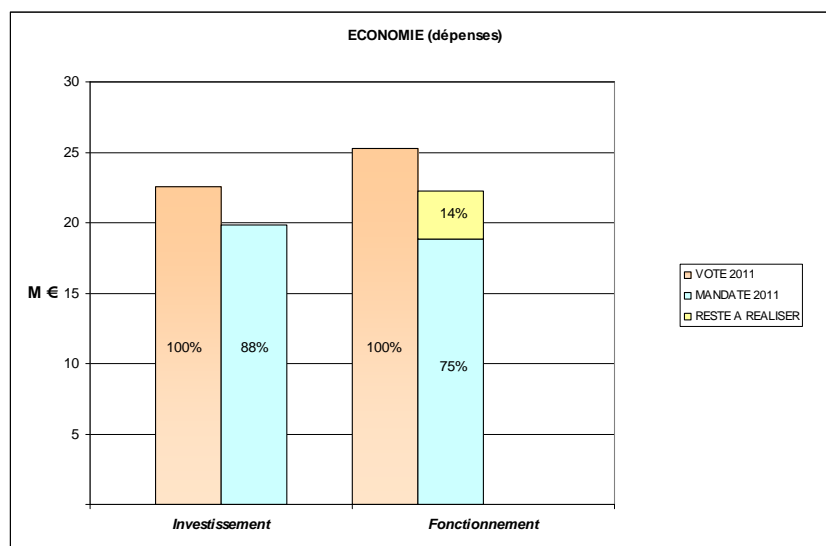
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	22 545 200,00	19 856 728,34	-	87,99%	7 344 300,00	7 821 342,68
Fonctionnement	25 262 845,85	18 837 943,21	3 431 342,21	88,15%	16 600,00	36 683,38
Total	47 808 045,85	38 694 671,55	3 431 342,21	88,07%	7 360 900,00	7 858 026,06

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Création et reprise d'entreprises artisanales

La réalisation des AP en 2011

AP créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0769	CREATEM	2 215 030,00	5 915 030,00	5 915 030,00
AP	2011 - 1769	CAP ARTISANAT CREATION	-530 000,00	200 000,00	137 079,00
AP	2011 - 0791	PFIL		800 000,00	800 000,00
AP	2011 - 0830	FONDS REGIONAL DE GARANTIE		500 000,00	500 000,00
TOTAL			1 685 030,00	7 415 030,00	7 352 109,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	5 491 500,00	7 592 365,11	-	138,26%	3 148 085,00	3 298 535,54
Fonctionnement	553 439,40	302 302,90	265 013,71	102,51%	-	-
Total	6 044 939,40	7 894 668,01	265 013,71	134,98%	3 148 085,00	3 298 535,54

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'aide **CREATEM** (Création et Reprise d'Entreprises Artisanales), attribuée sous forme d'avances remboursables et de subventions, vise à renforcer la capacité financière des entreprises en création ou en reprise.

Dans le cadre de l'adaptation de la politique régionale de l'artisanat adoptée en mai 2011, l'aide CREATEM a été remplacée par un nouveau dispositif dénommé **CAP Artisanat Création**.

En 2011, 282 entreprises ont bénéficié d'un CREATEM et 7 entreprises d'un CAP Artisanat Création pour un montant total accordé de 6,052 M€.

Le Fonds Régional de Garantie Très Petites Entreprises a été créé par la Région auprès de la Société interprofessionnelle artisanale de garantie d'investissement afin de favoriser le recours aux concours bancaires dans le cas de reprise d'entreprise. Ce fonds a été étendu aux crédits court terme en 2009.

En 2011, 67 garanties reprise et 5 garanties court terme ont été mobilisées pour un montant total garanti par la Région de 2,025 M€ en reprise et 0,063 M€ en crédits court terme.

Un **fonds régional de garantie TPE Région Centre** à destination des créateurs d'entreprises demandeurs d'emploi, a été constitué au sein de France Active Garantie. Celui – ci est porté et animé sur le territoire régional par l'association Centr'Actif. Une dotation pluriannuelle de la Région a été versée en 2011 à hauteur de 0,36 M€.

La Région finance par ailleurs un **programme régional de transmission – reprise** d'entreprise porté par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) et la

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) pour un montant de 0,130 M€ en 2011 (0,065 M€ pour la CRMA/CMA, 0,065 M€ pour la CRCI/CCI).

Huit Plateformes d'Initiatives (PFIL) sont aujourd'hui en activité sur le territoire régional, coordonnées par l'association régionale Centre Initiative.

En 2011, la Région a apporté une aide au fonctionnement de ces structures pour un total de 0,179 M€ et a contribué à la dotation de leurs fonds de prêts d'honneur à hauteur de 0,8 M€.

Programme : Développement et adaptation des entreprises artisanales

La réalisation des AP en 2011

AP créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0759	FREMA	42 698,00	542 698,00	542 698,00
AP	2011 - 1759	CAP DEVELOPPEMENT ARTISANAT	-2 957 728,00	242 272,00	94 594,00
TOTAL			-2 915 030,00	784 970,00	637 292,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	2 648 700,00	664 686,00	-	25,09%	828 366,00	686 981,15
Fonctionnement	532 554,19	184 183,03	187 495,82	69,79%	-	-
Total	3 181 254,19	848 869,03	187 495,82	32,58%	828 366,00	686 981,15

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le FREMA (Fonds Régional de Modernisation de l'Artisanat), dispositif d'avances remboursables à taux zéro ayant pour objectif de soutenir les entreprises artisanales dans leur démarche de mise aux normes et de modernisation, a été remplacé en mai 2011 par le dispositif **CAP Artisanat Développement**

31 entreprises ont bénéficié d'un FREMA pour un montant global affecté de 0,543 M€.

4 CAP Artisanat Développement ont été accordés pour un montant en investissement de 0,095 M€.

Le nouveau dispositif CAP Artisanat Développement offre dorénavant à l'entreprise la capacité d'une approche globale de son développement en soutenant, à la fois le recours en conseils spécialisés et les besoins en développement commercial (site Internet, participation à un salon). 2 entreprises ont pu bénéficier d'une aide aux conseils pour un montant global de près de 0,015 M€.

La Région poursuit son financement des programmes régionaux portés par le réseau des Chambres de Métiers et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat sur **l'Environnement et Développement Durable** pour un montant de 0,075 M€ et sur la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** pour un montant de 0,05 M€

Deux **études thématiques** relatives à l'artisanat de proximité et aux auto-entrepreneurs ont été finalisées par le réseau des chambres de métiers en 2011 grâce au financement complémentaire de la Région d'un montant de 0,02 M€.

Programme : Promotion de l'artisanat

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	639 842,00	353 526,64	78 622,50	67,54%	-	-
Total	639 842,00	353 526,64	78 622,50	67,54%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre du **Contrat de Promotion de l'Artisanat**, la Région apporte son soutien aux entreprises artisanales qui souhaitent individuellement ou collectivement participer à des salons régionaux et nationaux.

En 2011, 16 entreprises ont pu bénéficier du soutien de la Région à titre individuel pour un montant de 0,026 M€. Parallèlement, 9 opérations collectives ont été financées (Salon du Patrimoine, Foire de Tours, Salon du chocolat...) pour un total de 0,060 M€.

La Région a également participé au financement **de 2 opérations de valorisation** du secteur pour un montant total de 0,05 M€, à savoir la Fête du pain et les Artisanales de CHARTRES.

Enfin, pour assurer la mise en œuvre des différents outils qui composent la politique régionale de l'artisanat, la Région participe au financement de **l'animation économique** des six Chambres départementales de Métiers et de l'Artisanat pour un montant de 0,112 M€ (0,016 M€ par chambre).

Programme : Démarche filière

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	722 704,11	420 312,57	392 444,32	112,46%	-	20 700,00
Total	722 704,11	420 312,57	392 444,32	112,46%	-	20 700,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La « Démarche de Filière » accompagne la structuration de filières dans le secteur de l'artisanat dont l'objectif est d'apporter une réponse à des problématiques et besoins liés aux spécificités des métiers qui le composent.

Quatre programmes régionaux collectifs de filières (Alimentaire, Métiers d'Art, Production Eco-Construction) sont à ce jour mis en œuvre par le réseau des chambres de métiers et ont ainsi été financés par la Région respectivement à hauteur de 0,072 M€, 0,091 M€ et 0,044 M€.

Au titre de son action en faveur des Métiers d'art, la Région a organisé la neuvième édition du salon régional dédié aux métiers d'art (0,331 M€).

Programme : Economie sociale et solidaire

La réalisation des AP en 2011

AP créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0929	CAP SOLIDAIRE	200 000,00	94 000,00
TOTAL			200 000,00	94 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	200 000,00	94 000,00	-	47,00%	17 800,00	20 800,00
Fonctionnement	1 585 900,00	1 009 068,07	437 550,00	91,22%	-	-
Total	1 785 900,00	1 103 068,07	437 550,00	86,27%	17 800,00	20 800,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Plusieurs conventions de partenariat lient chaque année la Région aux principales têtes de réseaux régionales associatives et de l'Economie Sociale et Solidaire et contribuent ainsi au financement de leur programme d'actions :

- la **Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA)** : 0,34 M€.
- la **Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Centre – CRESS Centre** : 0,09 M€.
- l'association **CRE-SOL, Centre Réseau Economie Solidaire** : 0,05 M€
- l'association régionale **Centr'Actif**, fonds territorial de France Active : 0,168 M€ dont 0,068 M€ pour son fonctionnement, 0,08 M€ destinés à alimenter la ligne de Contrat d'Apport Associatif (avance remboursable à taux zéro à destination des associations), 0,02 M€ pour doter un outil d'intervention en fond propres, à destination des associations en démarrage, le Fonds d'Amorçage Associatif (FAA), 0,1 M€ pour le Fonds Régional d'Investissement Solidaire (FRIS) qui donne la possibilité à des projets plus structurants de mobiliser un prêt participatif à 2 %.
- l'**Association pour le Droit à l'Initiative Economique, ADIE Centre** : 0,045 M€.
- l'**UREI Centre, Union Régionale des Entreprises d'Insertion Centre** : 0,03 M€.
- l'**Union régionale des entreprises coopératives (URSCOP)** : 0,05 M€

En 2011, 94 **Cap Solidaire** ont été accordés, pour un montant total de 0,094 M€. CAP'Solidaire est une aide destinée à renforcer les fonds propres des porteurs de projet créateurs de micro entreprises (personnes ne disposant pas ou de peu d'apport personnel, ou n'ayant pas accès au crédit bancaire classique).

28 opérations ont été soutenues par la Région Centre dans le cadre du dispositif **Lutte contre les exclusions** pour un montant total accordé de 0,15 M€.

Les projets financés sont très variés tant sur le thème de l'intervention que la nature et l'envergure des projets. Les opérations les plus nombreuses sont toutefois celles qui entrent dans le secteur « organisation de séjours de vacances »

En lançant en 2011, **l'appel à projets « Innovation Sociale »** la Région a souhaité compléter son action de soutien au développement du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'appel à projets a pour objectif d'encourager la création d'activités et d'entreprises nouvelles, de susciter l'émergence de nouveaux projets porteurs et de favoriser l'expérimentation de formes innovantes d'activités économiques.

43 candidatures ont été déposées. 13 projets ont fait l'objet d'un financement pour un montant total de 1 M€.

Programme : CAP'ASSO

La réalisation des AE en 2011

AE créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AE	2011 - 1258	INITIATIVES ECONOMIE SOLIDAIRE	1 000 000,00	1 000 000,00
AE	2011 - 0584	CAP ASSO	11 800 000,00	10 258 122,00
TOTAL			12 800 000,00	11 258 122,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	9 950 000,00	7 489 009,31	-	75,27%	-	-
Total	9 950 000,00	7 489 009,31	-	75,27%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le dispositif **CAP'ASSO CENTRE** est une aide au projet d'activité mis en place par les associations dans l'objectif de favoriser la création et/ou la consolidation d'emploi durable (CDI).

La durée de l'aide est de 3 ans maximum, éventuellement renouvelable.

CAP'ASSO CENTRE en 2011, c'est :

- **371 postes** aidés, portées par 321 projets associatifs
- **plus de 10,2 M€** de subvention attribués.

**Programme : Création et reprise d'entreprises
industrielles et de services**

La réalisation des AP en 2011

AP créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 4000	CAP CREATION CENTRE	1 000 000,00	675 000,00
TOTAL			1 000 000,00	675 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	1 500 000,00	760 000,00	-	50,67%	305 773,00	366 621,65
Fonctionnement	301 564,66	110 399,93	41 626,87	50,41%	-	-
Total	1 801 564,66	870 399,93	41 626,87	50,62%	305 773,00	366 621,65

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le Contrat d'Appui aux Projets de création des entreprises permet de renforcer la capacité financière des entreprises en création. Pour l'exercice 2011, 15 entreprises ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total de 0,675 M€. La baisse de 15% d'affectation et du nombre de dossiers par rapport à l'année 2010 suit la même tendance que les statistiques régionales et nationales en matière de création d'entreprises.

Compte tenu d'une reprise temporaire de la croissance au premier semestre 2011, l'accès des PME aux crédits bancaires s'est momentanément amélioré et la demande de garantie par les partenaires financiers a été moins marquée. Pendant cette période, l'intervention du fonds régional de garantie Centre s'est alors centrée sur les dossiers les plus risqués mobilisant ainsi un volume d'encours inférieur aux prévisions. Malgré une dégradation des conditions d'accès aux financements au cours du second semestre, la dotation historique du fonds (dernière dotation en 2010) a permis de couvrir l'ensemble de ses activités en 2011.

Les crédits de fonctionnement ont permis principalement d'accompagner différentes structures (Université de Tours et association Orléans technopole) pour l'organisation du concours CREA CAMPUS, **mesure d'avenir** qui consiste à stimuler l'esprit d'entrepreneuriat auprès des étudiants de la région. Si la Région affiche clairement son souhait d'accompagner financièrement l'organisation du concours, elle souhaite le faire en partenariat avec les acteurs intéressés de chaque département. Pour la nouvelle édition du concours 2010-2011, la Région a pu convenir avec l'Université de Tours de l'élargissement de son périmètre d'actions auprès des deux écoles d'ingénieurs de Blois (l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage et l'Ecole Nationale d'Ingénieur du Val de Loire).

Soulignons également l'accompagnement de la neuvième édition du concours « Graine de Boîte », lancé en 2002, financé entièrement par la Région et organisé en partenariat avec l'Académie d'Orléans-Tours. Celui ci a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la création

d'entreprise. Le concours 2010-2011 a été suivi par près de 400 élèves, regroupés en 63 équipes provenant de 22 établissements.

Programme : Développement et adaptation des entreprises industrielles et de services

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 4001	CAP DEVELOPEMENT CENTRE	800 000,00	7 800 000,00	7 478 577,72
AP	2011 - 4002	CAP EMPLOI CENTRE	-800 000,00	2 200 000,00	2 081 099,41
AP	2011 - 0719	CENTRECO		20 000,00	20 000,00
AE	2011 - 4003	CAP FORMATION CENTRE		1 000 000,00	530 102,00
TOTAL			0,00	11 020 000,00	10 109 779,13

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	8 755 000,00	7 403 764,05	-	84,34%	2 994 819,00	3 395 947,50
Fonctionnement	6 100 418,30	4 060 822,00	1 184 488,70	85,98%	16 600,00	15 983,38
Total	14 855 418,30	11 464 586,05	1 184 488,70	85,01%	3 011 419,00	3 411 930,88

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Pendant l'année 2011, 350 contrats d'appui aux projets ont été attribués. Le nombre total de contrats a augmenté de 15% par rapport à l'année 2010. Cette évolution s'explique notamment par une participation accrue des entreprises régionales aux salons internationaux organisés par Centréco.

Créé en 2010, le fonds d'investissement pour le développement de l'économie verte (**mesure d'avenir**) a, entre autres, permis de participer à la constitution d'un Fonds Commun de Placement dont la vocation est d'investir dans le capital d'entreprises régionales dynamiques du domaine de l'économie verte. La Région a souscrit 2 M€ dans ce fonds de capital investissement.

La Région met en œuvre plusieurs dispositifs afin d'accompagner les projets des entreprises dans le contexte des mutations économiques et sociales :

- une aide directe à l'emploi (CAP'Emploi Centre)
- une aide directe à la formation (CAP'Formation Centre)
- un soutien au fonctionnement de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

En 2011, 18 entreprises porteuses de programmes d'embauches significatifs ont bénéficié d'un CAP'EMPLOI CENTRE pour un montant total de plus de 2 M€ en subvention et 0,262 M€ en avance remboursable, correspondant à 514 emplois créés ou repris. Pour autant, ce montant reste en deçà de l'enveloppe votée en 2011. L'enveloppe restante a abondé le CAP Développement, dispositif, qui lui, a été très mobilisé en 2011 sur l'enveloppe restante a abondé des projets d'innovation et de développement international.

En 2011, la Région a renouvelé son soutien au fonctionnement de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) à hauteur de 0,185 M€, dont les actions ont particulièrement porté sur l'amélioration des conditions de travail, la prévention des troubles musculo-squelettiques et des risques psychosociaux, le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés et les démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le nombre de CAP'FORMATION CENTRE, avec 7 dossiers, a retrouvé le même niveau qu'en 2009 après avoir chuté à 1 dossier en 2010. En effet, la formalisation des dossiers de demande d'aide a été reportée par les entreprises sur 2011. Ce comportement a semblé traduire une frilosité par rapport aux perspectives économiques à moyen terme et s'est estompé dès le début de 2011. Le CAP'FORMATION CENTRE vise à accompagner les plans de formation s'inscrivant dans une stratégie de développement clairement définie, et d'autre part renforçant les compétences et l'employabilité des salariés. Il participe ainsi à la sécurisation des parcours professionnels.

Les actions collectives (Art 1.3 du CPER)

En 2011, au titre du Contrat de Projets Etat - Région 2007-2013, quatorze opérations collectives ont été soutenues à hauteur de 0,800 M€. Ces opérations visent en particulier à encourager le développement de clusters, structures de coopération entre les acteurs locaux autour de projets structurants à l'échelle régionale. En 2011, la Région a financé pour la première année le cluster AGHIR (Autonomie Gérontologie Handicap Innovation Recherche). Cela porte à neuf le nombre de clusters accompagnés par la région Centre : Valbiom, le Pôle Industriel du Cœur de France, Shop Expert Valley, Polepharma, Nékoé, le pôle automobile, Aérocentre, l'ARIAC et AGHIR.

En soutenant ces neuf clusters, la Région a accompagné indirectement 440 entreprises, représentant près de 65 000 emplois.

Concernant les opérations de sensibilisation des entreprises à l'innovation, il faut souligner que, depuis 2011, tous les départements sont concernés grâce à : Trempolinno dans le Loir et Cher, Berrinnov dans le Cher et l'Indre, Sensinno dans l'Eure et Loir, Innovia Touraine en Indre et Loire et Innov'Action dans le Loiret. Ces opérations ont permis en 2011, à plus de 1000 entreprises, de se voir proposer un Diagnostic Innovation Croissance.

Le Fonds Sud : les opérations d'animation et de promotion économique

En 2011, au titre des opérations d'animation et de promotion économique, la Région a financé sept opérations, à hauteur de 0,282 M€. Toutes les opérations financées sont des opérations récurrentes (campagne de communication sur le Berry, programmes d'actions des agences de développement de l'Indre et du Cher, etc.)

Centréco-Centrexport

En fonctionnement, les crédits ont notamment permis de financer le programme d'actions de Centréco comprenant, entre autres, la refonte complète du site Internet, la réalisation d'études sectorielles telles que le travail des métaux, les Industries Agroalimentaires ou encore la poursuite d'une opération de prospection internationale sur le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Concernant sa mission d'appui au développement export, l'agence a organisé 50 actions dont 15 inscrites pour la première fois au programme. En outre, 0,020 M€ en subvention d'investissement ont été consacrés à l'acquisition de différents équipements bureautiques et informatiques.

Programme : Organisation et développement des filières

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	200 000,00	164 775,93	-	82,39%	-	-
Total	200 000,00	164 775,93	-	82,39%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Il s'agit d'un programme relatif à la convention Région/Département de l'Indre avec un financement des études et des opérations connexes aux remboursements.

Programme : Promotion des produits agricoles et de l'agriculture régionale

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	1 153 554,50	648 768,70	496 968,50	99,32%	-	-
Total	1 153 554,50	648 768,70	496 968,50	99,32%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le domaine de la promotion des produits agricoles de la Région, 2011 a été une année de poursuite des efforts engagés : nouveau concept pour l'espace régional au salon de l'agriculture, création de l'espace Saveurs Ô Centre sur Ferm'expo Tours pour valoriser la gastronomie régionale et en faire un véritable salon de la fourche à la fourchette avec une croissance régulière du visitorat (36 000 visiteurs en 2011), seconde édition d'Eurogusto,...

Programme : Installation (CPER 2007 – 2013)

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	150 000,00	-	-	-	-	-
Fonctionnement	710 682,99	839 268,71	122 445,66	135,32%	-	-
Total	860 682,99	839 268,71	122 445,66	111,74%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2011 a été une année de poursuite des actions inscrites dans la stratégie régionale de développement agricole. On peut noter que dans ce cadre la Région a apporté un appui à 93 projets d'installations (complément de Dotation Jeune Agriculteurs) contre 72 en 2010,

dont 68 en bovins viande. 100 diagnostics ont été réalisés dans le cadre du dispositif Nouvel Installé Non Aidé (Nina +). Enfin, 118 jeunes ont eu recours au passeport à l'installation pour évaluer leurs atouts ou chiffrer un projet et 86 ont choisi de poursuivre dans le cadre du dispositif d'accompagnement individualisé.

Programme : Développement de l'agriculture biologique

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	908 356,20	603 769,87	106 720,60	78,22%	-	-
Total	908 356,20	603 769,87	106 720,60	78,22%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le domaine de l'Agriculture Biologique, 2011 est également une année de poursuite des dispositifs, dans le domaine du plan régional agriculture biologique avec les CAP conversions, qui ne rencontrent pas le succès escompté (39 diagnostic sur 100 prévus et 13 contrats signés sur 51). On notera également la poursuite du soutien à la certification avec 364 dossiers exploitations aidées.

Programme : CAP Filières

La réalisation des AP en 2011

AP abondées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2007 - 7700	GP - CAP FILIERES STRUCTURATION	1 500 000,00	4 500 000,00	3 328 044,00
AP	2007 - 7701	GP - CAP FILIERES MATERIEL	798 300,00	13 698 300,00	12 971 402,14
AP	2007 - 7703	GP - CAP FILIERE FONDS SUD ELEVAGE	-798 300,00	301 700,00	301 680,46
AP	2007 - 7751	GP - CAP FILIERES STRUCTURATION	500 000,00	3 100 000,00	1 360 308,91
TOTAL			2 000 000,00	21 600 000,00	17 961 435,51

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	3 250 000,00	2 908 634,68	-	89,50%	49 457,00	52 456,84
Fonctionnement	787 789,50	799 896,98	57 280,50	108,81%	-	-
Total	4 037 789,50	3 708 531,66	57 280,50	93,26%	49 457,00	52 456,84

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Cœur de la stratégie de développement de l'agriculture et de la forêt en région Centre, le programme CAP Filière traduit la mise en place des projets par les différents acteurs de la production régionale.

L'année 2011 a été riche avec la mise en place de la seconde génération de CAP pour les filières : Bovins viandes et arboriculture. Mais c'est aussi une année qui a vu la mise en place de l'antenne régionale du pôle de compétitivité du végétal spécialisé Végépolys pour favoriser l'innovation dans les entreprises de la région, et qui s'est conclue par l'adoption, en fin d'année, du CAP grandes cultures en lien étroit avec les orientations du SRADDT et du Plan Climat Energie régional.

Outre ces nouveautés, on notera le soutien à 95 projets d'investissement dans des exploitations en bovins viande, 148 en bovins lait, 11 dans les entreprises de travaux forestiers ou encore 19 en arboriculture...

Programme : Fonds spécial intempéries

La réalisation des AP en 2011

AP créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 3157	FONDS SPECIAL TEMPETE NOVEMBRE 2010	300 000,00	118 230,00
TOTAL			300 000,00	118 230,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	-	118 230,00	-	-	-	-
Fonctionnement	1 200 000,00	1 949 950,00	2 651,53	162,72%	-	-
Total	1 200 000,00	2 068 180,00	2 651,53	172,57%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2011 a été marquée par la sécheresse de printemps qui a eu de graves répercussions sur les exploitations d'élevage. Pour venir en aide aux éleveurs tout en restant dans les orientations de la politique de structuration, la Région a mis en place une aide à l'approvisionnement en fourrages pour les exploitations déjà orientées vers l'herbe. Le choix d'un dispositif simple, réactif a conduit la Région à innover en proposant une téléprocédure pour la déclaration et la mise en place d'un dispositif de lettre chèque. Ainsi en 3 mois, le dispositif a été lancé, instruit et payé, pour plus de 2 600 bénéficiaires.

A cette action s'est ajouté le paiement des aides pour les éleveurs de gibiers suite aux intempéries de fin 2010.

Programme : PEE valorisation de la biomasse agricole

La réalisation des AP en 2011

AP abondées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2007 - 0961	VALORISATION DE LA BIOMASSE	56 000,00	756 000,00	755 431,00
AP	2007 - 7721	GP - VALORISATION DE LA BIOMASSE	-56 000,00	644 000,00	484 543,00
TOTAL			0,00	1 400 000,00	1 239 974,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	350 000,00	150 272,57	-	42,94%	-	-
Fonctionnement	116 040,00	66 664,50	58 033,50	107,46%	-	-
Total	466 040,00	216 937,07	58 033,50	59,00%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ces crédits ont permis de concrétiser le financement des projets des entreprises retenus au titre des appels à projets Valbiom comme GREPA, Akoustike ou encore Maillot, mais aussi d'entamer une nouvelle action autour de la filière paille avec le financement d'une étude sur l'existant en région avant la mise en place d'une stratégie de structuration.

**L'EUROPE ET COOPERATION
DECENTRALISEE**

BILAN

L'intervention de la Région Centre en faveur de la construction européenne s'organise autour de plusieurs ambitions fortes :

- ✓ **Informier et sensibiliser les citoyens à l'Europe** : la Région Centre a soutenu les relais Europe Direct présents en région, contribué aux actions d'information et de sensibilisation en direction de publics cibles tels que les jeunes.
- ✓ **Animer et fédérer les énergies européennes en région** : en 2011, la Région a poursuivi son travail d'animation en fédérant les acteurs régionaux œuvrant sur les thématiques européennes, au travers du réseau Europe O Centre (près de 300 membres). Par ailleurs, la Région Centre continue de proposer son rendez-vous trimestriel des « Matins de l'Europe », colloque ayant pour ambition de donner un éclairage européen à une thématique intéressant le territoire régional.
- ✓ **Favoriser les échanges et la mobilité des jeunes** : la région Centre mobilise les financements du programme européen Léonardo, pour les publics apprentis, post-apprentis et lycéens. L'année 2011 a encore été l'occasion de remporter les trois appels à projets ainsi que la certification de l'un d'entre eux.
- ✓ **Etre présent et intervenir à Bruxelles** : l'Antenne interrégionale Auvergne-Centre-Limousin est née de la volonté des trois exécutifs de renforcer leur présence auprès des institutions européennes et de développer un partenariat solide en mutualisant les moyens. Ses missions sont de plusieurs ordres : être un lieu d'échanges, informer et faire de la veille, faciliter les contacts avec l'Union Européenne et faire avancer les dossiers régionaux et la promotion de notre région. 582 visiteurs sont venus à l'Antenne en 2011.
- ✓ **Gérer et piloter des programmes européens, capter les financements communautaires** : la région Centre gère 126 millions d'euros de fonds structurels sur la période 2007-2013 sur les 500 millions d'euros dévolus au territoire régional. Les fonds structurels européens doivent faciliter la mise en œuvre d'un ensemble de politiques visant le développement durable de la région Centre et son adaptation aux mutations économiques, technologiques et démographiques dans un contexte de compétition mondiale.
- ✓ **Participer aux travaux des principaux organismes de coopération institutionnelle entre régions d'Europe** : depuis plusieurs années, la Région est membre d'organismes de coopération institutionnelle tels que l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE).

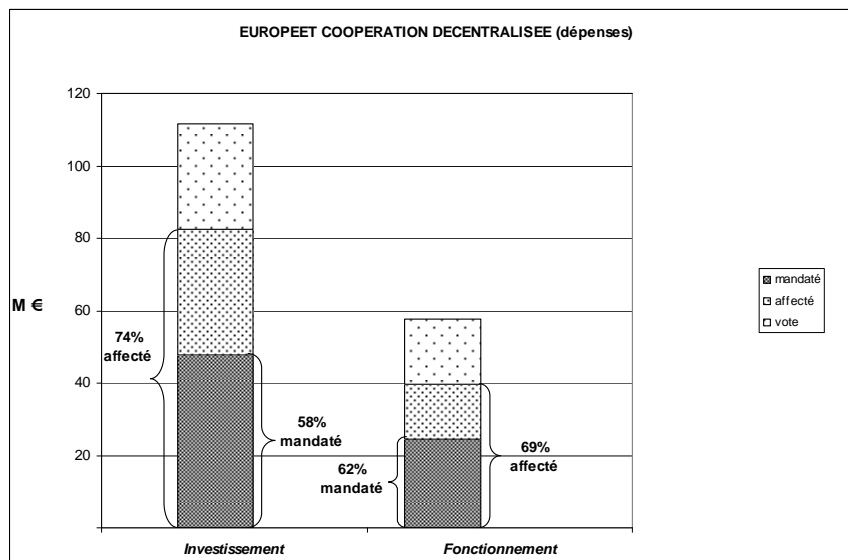
Par ailleurs, la Région Centre a poursuivi en 2011 :

- Son action de coopération décentralisée en relation avec ses différents partenaires internationaux autour de différentes thématiques ;
- Son soutien aux initiatives portées par les acteurs régionaux de la coopération internationale de son territoire ;
- Sa mission d'information, en organisant la 11^{ème} édition des Rencontres régionales de la coopération décentralisée ;
- Son action d'aide humanitaire d'urgence et de post-urgence.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	111 754 046,52	82 476 772,99	29 277 273,53	47 695 532,63	64 058 513,89	34 781 240,36
AE	57 672 733,55	39 656 538,96	18 016 194,59	24 401 145,86	33 271 587,69	15 255 393,10

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



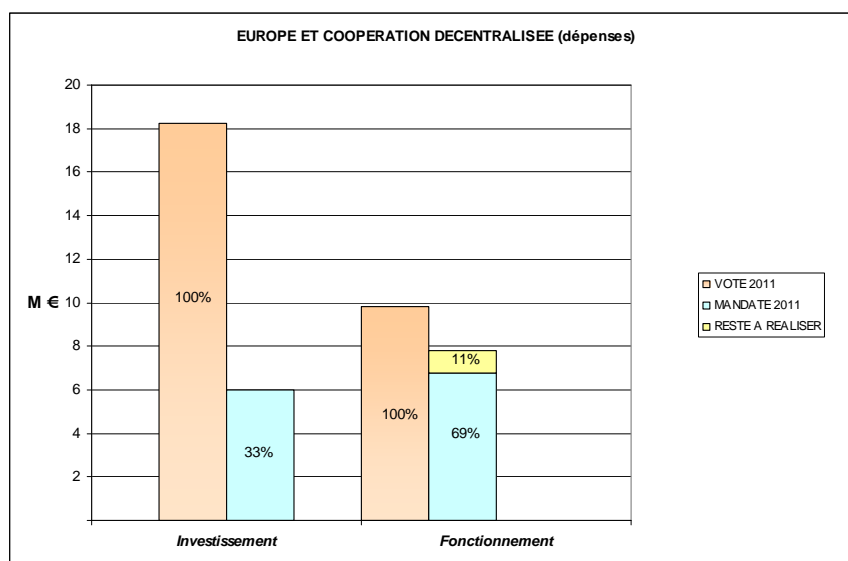
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	18 237 000,00	6 009 275,49	-	32,95%	17 980 000,00	8 768 477,45
Fonctionnement	9 840 926,76	6 779 379,94	1 040 933,71	79,47%	11 260 000,00	8 131 369,73
Total	28 077 926,76	12 788 655,43	1 040 933,71	49,25%	29 240 000,00	16 899 847,18

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme : Programmes communautaires européens

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2008 - 8006	MESURE 112 FSE 2007-2013	-941 317,00	1 908 683,00	737 978,78
AP	2008 - 8008	MESURE 123 FSE 2007-2013	-3 510 369,00	1 489 631,00	407 190,85
AP	2008 - 8009	MESURE 124 FSE 2007-2013	-1 800 000,00	600 000,00	434 325,54
AP	2008 - 8010	MESURE 131 FSE 2007-2013	4 203 709,00	9 393 709,00	4 295 653,61
AP	2008 - 8011	MESURE 221 FSE 2007-2013	2 865 177,00	18 865 177,00	13 207 247,35
AP	2008 - 8015	MESURE 431 FSE 2007-2013	-350 000,00	350 000,00	334 925,57
AP	2008 - 8016	MESURE 433 FSE 2007-2013	-467 200,00	262 800,00	89 672,29
AE	2011 - 8028	AGRICULTEUR, GRAINE D'AVENIR		160 000,00	159 092,00
AE	2008 - 8021	MESURE 14 FEDER 2007-2013	4 500 000,00	15 500 000,00	10 635 936,94
AE	2008 - 8023	MESURE 17 FEDER 2007-2013	-2 000 000,00	8 000 000,00	6 845 861,54
AE	2008 - 8026	MESURE 22 FEDER 2007-2013	4 500 000,00	13 000 000,00	6 926 330,90
AE	2008 - 8027	MESURE 33 FEDER 2007-2013	-3 000 000,00	2 310 000,00	1 643 863,22
TOTAL			4 000 000,00	71 840 000,00	45 718 078,59

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	17 980 000,00	5 883 444,89	-	32,72%	17 980 000,00	8 768 477,45
Fonctionnement	7 381 249,43	5 351 876,09	120 856,14	74,14%	11 200 000,00	8 071 369,73
Total	25 361 249,43	11 235 320,98	120 856,14	44,78%	29 180 000,00	16 839 847,18

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

STRUCTURATION DU RESEAU

Pour faire suite aux attentes formulées lors des consultations de l'Agenda 21, une démarche et des outils permettant d'animer un réseau des acteurs Europe de la région Centre ont été mis en œuvre.

Initié en 2008, Europe O Centre a développé son activité en s'appuyant d'une part sur les « Matins de l'Europe » et d'autre part sur des groupes de travail thématiques. En 2011, ce sont plus de 345 personnes qui ont bénéficié de ses différentes sessions d'information.

L'intervention du Conseil régional vise également à soutenir des actions et des initiatives permettant le rapprochement de l'Europe vers ses citoyens. C'est notamment à ce titre que la Région s'est associée au CIDEM pour mener le projet « des idées neuves pour l'Europe ». Cette opération qu'i s'est tenue du 10 au 14 octobre 2011 a permis de sensibiliser une classe de 21 élèves de 1^{ère} année de Bac pro maintenance aux institutions européennes et à l'énergie.

On notera également l'accompagnement des différents programmes d'actions menés par les Relais Europe Direct présents sur le territoire régional (Chambre Régionale d'Agriculture, Centre Régional d'Information Jeunesse, Maison de l'Europe de Tours). Parallèlement, la Région Centre a soutenu un certain nombre d'initiatives mises en œuvre par des acteurs du territoire. A ce titre, on peut souligner le soutien au projet 2011 de l'association Mode H pour son projet soumis à la Commission européenne dans le cadre du programme « L'Europe pour les Citoyens » ou encore l'aide financière apportée à l'association Europe Ensemble pour son activité d'information sur l'Europe.

PROGRAMME MENE AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPEENNE

Agriculteur Graine d'Avenir:

Le dossier déposé en 2010 par la Région au titre d'un appel à propositions européen lié à la valorisation de la Politique Agricole Commune (PAC) a été retenu en avril 2011 par la Commission européenne. La subvention de 0,077 M€ obtenue sera versée en fin de projet. Ce montant correspond à 50 % du coût total du projet.

Il s'agit pour la Région d'organiser un concours destiné aux jeunes en formation agricole. Ainsi, les élèves qui concourront, devront réaliser une affiche ou un film court relatif à leur vision du monde agricole et à leur futur métier.

PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE SUBVENTIONS GLOBALES

Programme Compétitivité régionale et emploi :

Le niveau d'affectation de l'année 2011 est en net recul par rapport à l'année 2010. Cette situation est dû à l'impact, dans la programmation de 2010, du montant du Grand Projet. Dans ces conditions, le niveau d'affectation de cette année correspond à un rythme satisfaisant pour la période de programmation. Il a encore été suffisant pour éviter le dégageement d'office des crédits européens mais il se caractérise toujours par une grande hétérogénéité entre les différentes mesures.

En 2011, il a été programmé 80 dossiers représentant un montant FEDER de 9,142 M€ et 125 opérations pour un montant FSE de 8,094 M€.

En matière de réalisation des crédits de paiement, il y a une importante différence sur le FEDER qui tient principalement à l'absence de paiement au titre du grand projet. En effet, un contrôle communautaire en Auvergne a remis en cause les conditions de justification de la dépense par Réseau Ferré de France. Dans un même ordre d'idée, le renforcement des conditions de liquidation de certaines opérations bénéficiant du FSE n'a pas permis la réalisation des crédits de paiement votés pour l'année 2011.

Programme : Développer la coopération décentralisée

La réalisation des AP en 2011

AP créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 0255	MISE EN OEUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	240 000,00	142 631,00
AP	2011 - 1694	APPUI AUX PROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE	900 000,00	86 665,00
TOTAL			1 140 000,00	229 296,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	257 000,00	125 830,60	-	48,96%	-	-
Fonctionnement	2 459 677,33	1 427 503,85	920 077,57	95,44%	60 000,00	60 000,00
Total	2 716 677,33	1 553 334,45	920 077,57	91,05%	60 000,00	60 000,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région Centre a poursuivi en 2011 son action de coopération décentralisée en relation avec ses différents partenaires internationaux, à savoir : la Région de Mopti au Mali, la Région du Gorgol en Mauritanie, la Province de Luang-Prabang au Laos, le Land de Saxe-Anhalt en Allemagne, la Région de Pardubice en République Tchèque, la Région de Cracovie en Pologne, la Province du Hunan en Chine, l'Etat du Tamil-Nadu en Inde et la Région de Meknès-Tafilalet au Maroc.

Si les actions conduites dans ces zones prioritaires sont fortement conditionnées par le contexte et les attentes des partenaires extérieurs, il n'en reste pas moins qu'un socle commun caractérise les relations de cette nature. D'une part, elles favorisent les échanges de savoir-faire et d'expériences sur la question de la gouvernance locale et sur celle du développement durable. D'autre part, un intérêt particulier est porté aux échanges de « société à société » s'appuyant, selon les cas, sur une mobilisation active des associations de développement, des établissements scolaires, des universités, des centres de recherche mais aussi des acteurs culturels et économiques de notre territoire.

En 2011, la Région Centre, à la faveur de la poursuite de son partenariat avec l'association France Volontaire, a mobilisé 7 jeunes chargés de suivre les projets de coopération conduits en Afrique et en Asie. Enfin, 2011 a permis de poursuivre le processus d'évaluation appliqué aux programmes en cours d'achèvement (au Mali, au Laos et en Pologne).

Parallèlement à cet engagement, la Région Centre a soutenu des initiatives portées par les acteurs régionaux de la coopération internationale de son territoire. En 2011, elle a été amenée à apporter un concours financier à une soixantaine de projets de développement conduits en dehors de ses zones prioritaires de coopération décentralisée et à une trentaine de jumelages européens. Centraider a poursuivi (avec des moyens accrus accordés par la Région Centre et ceux attribués par le ministère des Affaires étrangères et européennes) ses missions qui consistent à accompagner et mettre en réseau les acteurs régionaux. La démarche qui consiste à sensibiliser un large public aux valeurs de solidarité internationale a été poursuivie et s'est notamment matérialisée, en 2011, par l'organisation de la 11ème édition des Rencontres régionales de la coopération décentralisée sur thème de la biodiversité.

Enfin, en matière d'aide humanitaire d'urgence et de post-urgence, la Région Centre a souhaité exprimer sa solidarité en faveur des populations sinistrées du Japon suite à la catastrophe de mars 2011 et s'est associée à un programme d'aide à la reconstruction piloté par la Fondation de France.

B - Moyens généraux

Les moyens généraux regroupent l'ensemble des dépenses directes de l'institution (frais de personnel, frais de fonctionnement des services, annuité de la dette) ainsi que les recettes non affectées strictement à la réalisation de politiques publiques (fiscalité, dotation, emprunt).

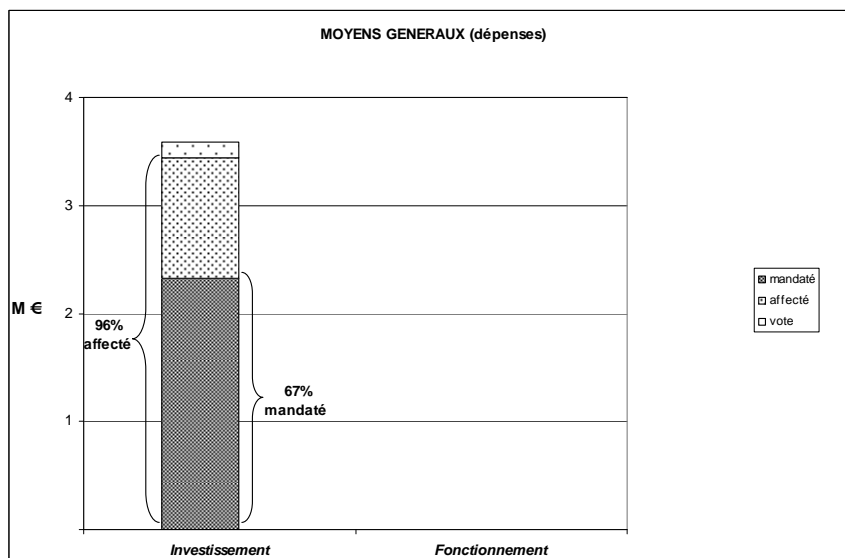
Les moyens généraux sont présentés en quatre secteurs d'activités :

- Les moyens généraux de l'administration,
- La communication,
- Les moyens généraux financiers,
- La gestion des ressources humaines.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2011 (1)	Montant affecté au 31/12/2011 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2011 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2011 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2011 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2011 (6) = (2) - (4)
AP	3 591 600,00	3 441 600,00	150 000,00	2 321 438,00	1 270 162,00	1 120 162,00
AE	-	-	-	-	-	-

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



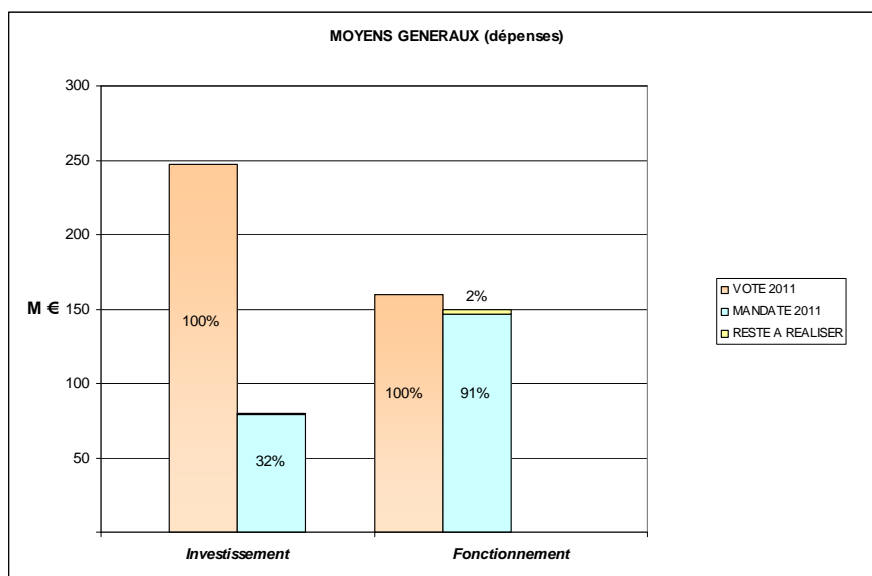
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	247 297 437,32	79 339 619,77	597 522,44	30,86%	352 785 700,00	144 867 244,04
Fonctionnement	160 073 784,65	146 161 300,67	3 220 128,65	93,32%	839 177 732,00	835 364 403,44
Total	407 371 221,97	225 500 920,44	3 817 651,09	55,40%	1 191 963 432,00	980 231 647,48

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Moyens généraux de l'administration

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	3 702 437,32	2 591 316,59	597 522,44	86,13%	-	-
Fonctionnement	15 885 872,92	13 196 924,80	1 161 526,01	90,39%	60 000,00	184 356,38
Total	19 588 310,24	15 788 241,39	1 759 048,45	89,58%	60 000,00	184 356,38

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Bâtiments

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	855 784,90	330 702,80	382 032,52	83,28%	-	-
Fonctionnement	3 210 347,20	2 845 429,47	244 944,33	96,26%	60 000,00	84 762,42
Total	4 066 132,10	3 176 132,27	626 976,85	93,53%	60 000,00	84 762,42

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits affectés en 2011 à ce programme ont permis de financer la poursuite des travaux de changement d'ouvrants, d'installation de dispositifs d'éclairage à détection automatique, de rénovation et d'aménagement de bureaux.

Par ailleurs des travaux d'entretien des bâtiments (chéneaux, pignons...) ainsi que les vérifications techniques obligatoires et les travaux associés pour l'ensemble des bâtiments administratifs du Conseil régional situés à Orléans et dans les structures territorialisées ont été réalisés.

L'instruction administrative concernant le dossier de rénovation du sol parking Parisie (mise en place de résine) a été menée à bien en 2011. Les travaux correspondants seront réalisés en 2012.

Programme : Matériel, Mobilier

La réalisation des AP/AE en 2011

AP créée

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 2200	SONORISATION DE L'HEMICYCLE	500 000,00	350 000,00
TOTAL			500 000,00	350 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	530 891,70	289 649,45	103 592,57	74,07%	-	-
Fonctionnement	564 593,05	396 145,49	42 934,09	77,77%	-	-
Total	1 095 484,75	685 794,94	146 526,66	75,98%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les actions engagées au titre de ce programme ont concerné l'installation d'une pompe à chaleur dans le bâtiment St Eloi bis, le changement de dispositifs d'accès aux parkings et aux locaux techniques, le renouvellement des systèmes de sonorisation des salles de commissions et le remplacement de mobilier de bureau désuet.

Par ailleurs, la mise aux normes de deux ascenseurs, l'extension du système de sécurité incendie ainsi que les vérifications obligatoires des équipements et matériels suivies des actions correctives afférentes ont complété ce programme d'action.

La procédure administrative concernant le changement d'un monte charge a été conduite à son terme et les travaux ont été programmés pour être exécutés au premier trimestre 2012.

D'autres opérations, initialement prévues en 2011, ont été reportées (création d'une plate forme pour personnes à mobilité réduite, installation de portes d'accès automatisées, aménagement de locaux informatiques...).

Programme : Systèmes d'information

La réalisation des AP en 2011

AP abondées

N° Enveloppe	Libellés	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP 2008 - 1100	PLAN DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION	1 200 000,00	2 291 600,00	2 291 600,00
TOTAL		1 200 000,00	2 291 600,00	2 291 600,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	1 883 887,48	1 621 985,52	69 295,23	89,78%	-	-
Fonctionnement	2 462 515,43	1 969 346,68	432 387,38	97,53%	-	19,12
Total	4 346 402,91	3 591 332,20	501 682,61	94,17%	-	19,12

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2011 correspond à la 3^{ème} et dernière année du Plan Directeur des Systèmes d'Information 2009-2011 et a vu aboutir plusieurs projets d'investissement significatifs :

- La modernisation des infrastructures informatiques avec le changement des cœurs du réseau local, la modernisation complexe du système de sauvegarde central et la mise en service d'une architecture de postes virtuels pour les personnels situés dans des sites distants (ERC, EMOP/SRII) ;
- La suite des paramétrages/développements autour de l'outil de travail collaboratif Alfresco ;

- La livraison des attendus du portail d'information décisionnelle Magellan (tableaux de bord de pilotage de certaines fonctions en matière de formation et d'éducation) ;
- L'acquisition des licences Microsoft Office 2010 et le changement du logiciel de gestion du support technique, afin de permettre de moderniser le poste de travail des agents en 2012.

Par ailleurs, l'année a été marquée par un renforcement de la prestation relative au support téléphonique informatique, et par la mise en place de plusieurs marchés d'externalisation.

De ce fait, la réalisation de certaines prestations a dû être remise à 2012 ; de plus, l'évolution de la réflexion stratégique sur la dotation en matériel des Elus et des membres du CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional) (débat sur le passage aux tablettes) a conduit à différer l'investissement en 2012, ce qui explique le taux de réalisation moins favorable que l'année précédente.

Programme : Véhicules

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	430 648,24	348 753,82	42 602,12	90,88%	-	-
Fonctionnement	764 303,91	696 291,72	56 693,00	98,52%	-	-
Total	1 194 952,15	1 045 045,54	99 295,12	95,76%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits ouverts en 2011 pour ce programme d'actions ont permis de procéder au renouvellement de 16 véhicules et d'assurer le fonctionnement du parc automobile dans le cadre notamment du marché de fourniture de carburant.

Programme : Frais d'assemblée

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	5 600 679,26	5 075 686,27	50 953,90	91,54%	-	-
Total	5 600 679,26	5 075 686,27	50 953,90	91,54%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits affectés à ce programme d'actions ont été consacrés à la prise en charge des indemnités, des frais de formation et de déplacement des conseillers régionaux et des membres du Conseil Economique Social et Environnemental Régional ainsi que des frais de représentation des deux assemblées.

Programme : Frais d'administration

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	1 225,00	225,00	-	18,37%	-	-
Fonctionnement	2 403 436,24	1 762 331,80	231 039,39	82,94%	-	99 574,84
Total	2 404 661,24	1 762 556,80	231 039,39	82,91%	-	99 574,84

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le montant des crédits inscrits au titre de ce programme d'actions est affecté au fonctionnement administratif de l'institution régionale.

Programme : Etudes

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	879 997,83	451 693,37	102 573,92	62,99%	-	-
Total	879 997,83	451 693,37	102 573,92	62,99%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les études réalisées concernent tous les domaines d'intervention de la Région. Pour 2011, les principales études lancées ont été : l'étude sur l'interrégionalité, l'étude - action sur la création d'un réseau de l'économie créative en Région Centre ; et en partenariat à l'INSEE : l'enquête sur la création et la survie des entreprises, l'étude sur la dépendance des personnes âgées à l'horizon 2030, et l'étude sur le positionnement de la Région Centre à l'égard des indicateurs de la Stratégie Europe 2020.

Domaine : Communication

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	6 715 958,64	5 589 694,62	1 636 784,36	107,60%	-	-
Total	6 715 958,64	5 589 694,62	1 636 784,36	107,60%	-	-

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2011 a été plus particulièrement marquée par les événements suivants à la Direction de la Communication et de la Presse :

- Edition et distribution sur l'année complète du magazine O'Centre ;
- Organisation de la 1^{ère} fête de la Loire à Vélo ;
- Elaboration de la nouvelle charte graphique « Plus qu'une Région, une chance » et ses déclinaisons thématiques ;
- Organisation sur l'ensemble du territoire régional des forums de concertation sur le SRADDT.

Les actions de communications suivantes ont également été menées :

Campagnes de pub. et études :

Campagne de promotion de l'Enseignement supérieur en Région Centre, l'UNESCO val de Loire, Campagne de Rentrée « Egalité des Chances », Forums et Salons d'orientation, Salon des Métiers d'Art, Festival Excentrique, Campagne Mobillico, achats d'espaces divers, distribution magazine O'Centre...

Edition / Web :

Créations et impressions diverses, cartons d'invitations, cartes de vœux, agendas, reportages photos, reportages vidéos, Guide TER, Guide Nature, Guide de l'Apprentissage, Guide des Métiers d'Art, Guide Jeunes, Journal Interlignes, Magazine O'Centre, Mois des Parcs, site Internet...

Evènementiel et Relations publiques :

Cérémonies des Vœux du Président, Car Podium, Ordi'Centre, Artisanales de Chartres, RV de la Mobilité, Salon de l'Étudiant, stand Salon de la Gastronomie, stand SaveurO'Centre, Evènement Loire à Vélo en fête, Printemps de Bourges, Fête de l'Humanité, Festival d'Avignon, Festival du court-métrage à Vendôme, Festival de St Chartier, Nuits de Sologne, partenariat avec l'Astrolabe, partenariat avec Chatodo, partenariats avec les grands clubs sportifs de la Région, Open de tennis d'Orléans, Trophées du Sport, panneaux de chantiers, signalétiques diverses, communication par l'objet...

Presse :

Argus de la Presse, Relations presse...

Domaine : Moyens généraux financiers

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	243 595 000,00	76 748 303,18	-	31,51%	352 785 700,00	144 867 244,04
Fonctionnement	23 755 280,89	17 409 576,82	200,00	73,29%	835 585 732,00	830 915 677,16
Total	267 350 280,89	94 157 880,00	200,00	35,22%	1 188 371 432,00	975 782 921,20

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Fiscalité directe

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	-	-	-	-	166 124 458,00	161 267 979,00
Total	-	-	-	-	166 124 458,00	161 267 979,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Fiscalité directe	Voté 2011	Réalisé 2011	Taux de réalisation
Total	166 124 458	161 267 979	97,08%

• Évolution

Pour rappel, à partir de l'année 2011, la fiscalité directe de la Région est composée exclusivement de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER).

La CVAE et les IFER ne couvrant pas les recettes perçues avant la réforme, la Région Centre a reçu une dotation de compensation de la réforme (DCRTP) et une dotation de compensation au titre du fonds de garantie individuelle des ressources (FNGIR). Ces deux dotations forment la Dotation Globale de Neutralisation (DGN).

Le montant des recettes 2010 à couvrir s'élevait environ à 208,6 M€ avant ajustement. Les recettes nouvelles couvrent ce montant à hauteur de 209,17 M€ :

- 129,276 M€ pour de la CVAE,
- 31,16 M€ pour les IFER ferroviaire et répartiteurs téléphoniques,
- 48,745 M€ pour la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP : 24,53 M€) et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR : 24,21 M€).

Seuls la CVAE et les IFER sont considérés comme de la fiscalité directe, bien que la Région n'aie aucun pouvoir de taux, ceux-ci étant fixés au niveau national. La DCRTP et le FNGIR seront donc traités dans la partie relative aux dotations.

Fiscalité directe (en €)	Imputation budgétaire	Voté 2011	Réalisé 2011	Taux de réalisation
CVAE	940-7311	133 213 473	129 276 104	97%
IFER	940-7311	32 076 168	31 157 058	97%
TAXE ADDITIONNELLE AUX IMPOTS LOCAUX DIRECTS (<i>reporté 2010</i>)	940-7311	834 817	834 817	100%
TOTAL		166 124 458	161 267 979	97,08%

- Réalisation

Le taux de réalisation 2011 (97,08%) est supérieur au taux de réalisation 2010, qui était de 94,8%.

Le produit définitif est inférieur aux prévisions budgétaires, avec un taux de réalisation de 97%, essentiellement pour des raisons comptables puisque que la différence de produit sur la CVAE et les IFER avec la prévision initiale est compensée par un versement plus important de dotation DC RTP et FNGIR.

Il faut également signaler que 834 817 € perçus correspondent à des produits fiscaux de 2010 reportés parce qu'ils n'ont pu être comptabilisés sur l'exercice 2010.

Programme : Fiscalité indirecte

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	-	-	-	-	150 482 976,00	155 551 982,00
Total	-	-	-	-	150 482 976,00	155 551 982,00

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Fiscalité indirecte	Voté 2011	Réalisé 2011	Taux de réalisation
Cartes grises	65 116 374	72 599 498	110 %
TIPP « modulation »	28 000 000	29 334 742	104,77 %
TIPP « Grenelle »	30 000 000	27 157 205	90,52 %
Taxe additionnelle apprentissage	26 533 843	26 460 536	99,72%

La fiscalité indirecte se compose de la taxe sur les cartes grises, de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (Parts modulation et Grenelle), de la taxe sur les permis de conduire ainsi que de la taxe additionnelle à la taxe d'apprentissage.

La réalisation des recettes provenant des cartes grises est supérieure à la prévision budgétaire (+6,65 M€). Cette bonne exécution s'explique en grande partie par l'effet positif de la prime à la casse qui a fortement soutenu le marché automobile au premier semestre 2011 ainsi que par les offres exceptionnelles des constructeurs sur le second semestre.

Concernant les modulations de la TIPP, le produit global est inférieur aux prévisions d'environ 1,5 M€. Cette sous réalisation s'explique par le fait que les produits des modulations (dont la Grenelle) du mois de décembre n'ont pu être rattachés à l'exercice 2011 compte tenu d'un encaissement tardif.

Le produit attendu de la modulation TIPP était estimé à environ 28M€, le produit de la modulation TIPP grenelle était attendu à 30 M€.

Le produit de la modulation est supérieur aux prévisions, puisqu'à partir de 2011, la modulation intègre la progression de la consommation du nouveau carburant E10 depuis sa substitution aux supercarburants 95 et 98.

Pour rappel, depuis 2011, la Région affecte la nouvelle majoration de TIPP exclusivement à des dépenses d'infrastructures ferroviaires mentionnées aux articles 11 et 12 de la loi n°2009-967 du 3 août 2009, conformément à l'article 265 A bis du code des douanes.

Concernant, la taxe additionnelle à la taxe d'apprentissage, dont la Région perçoit 0,18%, le produit est quasiment conforme aux prévisions budgétaires. La Région n'a aucune marge sur la fixation du tarif et de l'assiette.

Programme : Participations / Dotations Etat

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	-	-	-	-	40 785 700,00	37 713 857,59
Fonctionnement	-	-	-	-	518 978 298,00	513 114 415,07
Total	-	-	-	-	559 763 998,00	550 828 272,66

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

1 - Les dotations incluses dans la DGF des Régions

La DGF perçue en 2011 est conforme aux prévisions budgétaires de la Région (100% de taux de réalisation).

La perception de la DGD résiduelle a également été conforme aux prévisions.

Dotations de décentralisation (en €)	Voté 2011	Réalisé 2011	Taux de réalisation
DGF Part forfaitaire	243 087 123	243 120 885	100%
DGD Résiduelle	18 875 166	18 867 679	99,96%
Total	261 962 289	261 988 564	100%

Depuis l'année de mise en place de la réforme (2004), **le déficit cumulé** de recettes pour la Région Centre s'élève à **35,4 M€**. En effet, la Région Centre ne bénéficie plus que de la part forfaitaire et ne perçoit donc plus que 84% de l'évolution de la DGF alors qu'elle en percevait 100 % précédemment. Elle est par ailleurs devenue contributrice à la part péréquation.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
DGF	1,93%	3,29%	2,73%	2,50%	2,08%	2,00%	0,60%	0%
Part Forfaitaire	1,70%	2,90%	2,40%	2,20%	1,75%	1,68%	0,50%	0%
Ecart	- 0,49 M€	- 1,4 M€	- 2,1 M€	-2,9 M€	-6,2 M€	-7,1 M€	-7,5M€	-7,5M€

2 - Les dotations de compensation fiscales

Compensations des exonérations de fiscalité directe	Voté 2011	Réalisé 2011	Taux de réalisation
Compensations fiscales	9 875 005	10 928 785	129%
FNGIR 2011	17 322 300	24 213 963	140%
DCRTP 2011	26 000 000	24 531 237	94%
Total	53 197 305	59 673 985	112%

Le produit des dotations de compensation fiscales est supérieur aux prévisions, de près de 6,5 M€, essentiellement parce que la répartition CVAE/IFER d'un côté et la répartition FNGIR/DCRTP de l'autre a évolué depuis la notification provisoire de début d'année.

Cette Dotation de neutralisation de la réforme est composée de la DCRTP et du FNGIR, qui viennent compenser l'insuffisance des recettes de CVAE et d'IFER destinées à remplacer les anciennes ressources fiscales (taxe professionnelle et taxes foncières).

Un principe de compensation des pertes de recettes liées à la suppression de la taxe professionnelle a été mis en place : maintien d'un plancher de ressources pour chaque niveau de collectivité et compensation intégrale pour chaque collectivité. Ce plancher correspond aux recettes effectivement perçues en 2010.

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) versée à compter de 2011 sera figée en fonction des ressources 2010.

En ce qui concerne le FNGIR, la Région Centre est bénéficiaire de ce fonds national de garantie individuelle des ressources, autofinancé par les prélèvements opérés sur les collectivités gagnantes avec la suppression de la taxe professionnelle ; son montant sera également figé.

3 – Les dotations de décentralisation au titre de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

Dotations de décentralisation (en €)	Voté 2011	Réalisé 2011	Taux de réalisation
Dotation Formation Professionnelle des Jeunes	32 031 402	32 944 394	103%
Dotation revalorisation rémunération des stagiaires	464 636	464 635	100%
Indemnité compensatrice forfaitaire pour les apprentis	39 401 666	39 444 972	100 %
Total	71 897 704	72 854 001	101,3%

Les recettes relatives aux dotations liées à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (Dotation pour la formation professionnelle des jeunes, Dotation pour les actions préparatoires, Dotation de revalorisation de la rémunération des stagiaires, indemnité compensatrice

forfaitaire pour les apprentis) sont conformes aux prévisions budgétaires, et même légèrement supérieures de près d'un million d'euros.

4 – Les dotations d'investissement

Dotations investissement (en €)	Voté 2011	Réalisé 2011	Taux de réalisation
DRES	22 785 700	22 785 661	100%
FCTVA	18 000 000	14 928 197	82,93%
Total	40 785 700	37 713 857	92,47%

- La DRES est restée stable par rapport à 2010, en raison de la poursuite de son gel par la loi de finances 2011.
- Le versement au titre du Fonds de compensation de la TVA est calculé sur les dépenses d'investissement propres réalisées par la Région au cours de l'exercice 2010.

Les 14,928 M€ reçus en 2011 correspondent donc aux dépenses d'investissement éligibles et comptabilisées au compte administratif 2010.

Le produit du FCTVA est en baisse de près de 6 M€ par rapport à 2010 (20,954 M€ avaient été reçus en 2010). Cette différence s'explique par les gros investissements réalisés en 2009 dans le cadre du plan de relance régional.

5 – La dotation TIPP « compensation »

Dotations TIPP (en €)	Voté 2011	Réalisé 2011	Taux de réalisation
TIPP	131 921 000	118 597 865	89,90 %

Elle constitue la ressource transférée par l'Etat pour compenser les compétences désormais dévolues aux régions au titre de la loi du 13 août 2004.

Le montant des droits à compensation pour l'année 2011 pour la Région Centre s'est élevé à 114 022 510 € en 2011 (contre 113,954 M€ en 2010 et 113,039 M€ en 2009).

Les fractions de tarif correspondantes votées en LFR 2011 ont été de :

- 4,27 €/hl pour le Gazole (au lieu de 4,27 en LFI 2011)
- 6,06 €/hl pour le supercarburant et (au lieu de 6,05 en LFI 2011).

Le produit de TIPP constaté en 2011 soit 118 597 865 € se décompose comme suit :

- 6 426 760 € au titre des régularisations de 2010,
- 11 422 531 € au titre de la TIPP de décembre 2010,
- 100 748 574 € au titre des encaissements de janvier à novembre 2011.

Le produit de la TIPP (Compensation et modulations) correspondant au mois de décembre n'a pas été perçu en 2011. De ce fait, 14,2 M€ ont fait l'objet d'un report sur l'exercice 2012.

Les consommations de supercarburants (SP 95 et 98 + E10) ont baissé de 7,39 % entre 2010 et 2011, après une forte baisse de 7,77% entre 2009 et 2010, tandis que les consommations

de gazole ont pour la première fois diminué de 0,73% en 2011 après avoir augmenté de 2,35% sur 2010.

Programme : Autres recettes

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	-	-	-	-	-	1 278 302,79
Fonctionnement	-	-	-	-	-	875 299,03
Total	-	-	-	-	-	2 153 601,82

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les autres recettes sont essentiellement constituées des trop-perçus (restitutions de subventions, totales ou partielles, et de remboursements divers) en investissement comme en fonctionnement.

Programme : Dette

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	243 300 000,00	76 748 303,18	-	30,06%	311 000 000,00	105 875 083,66
Fonctionnement	19 900 000,00	15 648 506,83	-	78,64%	-	-
Total	263 200 000,00	92 396 810,01	-	33,73%	311 000 000,00	105 875 083,66

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les taux d'intérêts sont restés attractifs sur l'année 2011 et la Région a profité de bonnes opportunités pour renforcer sa part d'encours à taux fixe qui est ainsi portée à 68 %. Le taux moyen de la dette régionale ressort, à fin 2011, à 2,79 % contre 2,61 % fin 2010.

Malgré les difficultés liées au resserrement du crédit et à l'augmentation des marges bancaires, la logique de gestion active de la dette a été poursuivie par le biais :

- du recours, autant que possible, à des conventions multi-index permettant des arbitrages taux fixe / taux variable et des sécurisations d'encours aisées,
- du maintien d'un équilibre au niveau des partenaires financiers,
- de la lisibilité de la dette au sens de la « Charte de Bonne Conduite » c'est-à-dire sans produit structuré risqué (conventions classifiées 1A et 1B)

Programme : Autres mouvements budgétaires

La réalisation des AP/AE en 2011

AP/AE créées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2011	Montant affecté au 31/12/2011
AP	2011 - 1001	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00
AE	2011 - 1002	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Investissement	295 000,00	-	-	0,00%	1 000 000,00	-
Fonctionnement	3 855 280,89	1 761 069,99	200,00	45,63%	-	106 002,06
Total	4 150 280,89	1 761 069,99	200,00	42,38%	1 000 000,00	106 002,06

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Avec la poursuite des effets de la crise sur l'activité économique, le nombre des entreprises en difficulté, en particulier soumises à une procédure collective (redressement ou liquidation judiciaire), reste important. Les difficultés liées au recouvrement des créances régionales demeurent. Les admissions en non valeur s'élèvent à 1,403 M€ tandis que les remises gracieuses se limitent à 7 077,76 € toutes sections confondues.

DOMAINE : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	113 716 672,20	109 965 104,43	421 618,28	97,07%	3 532 000,00	4 264 371,57
Total	113 716 672,20	109 965 104,43	421 618,28	97,07%	3 532 000,00	4 264 371,57

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Masse salariale

La réalisation des crédits de paiement

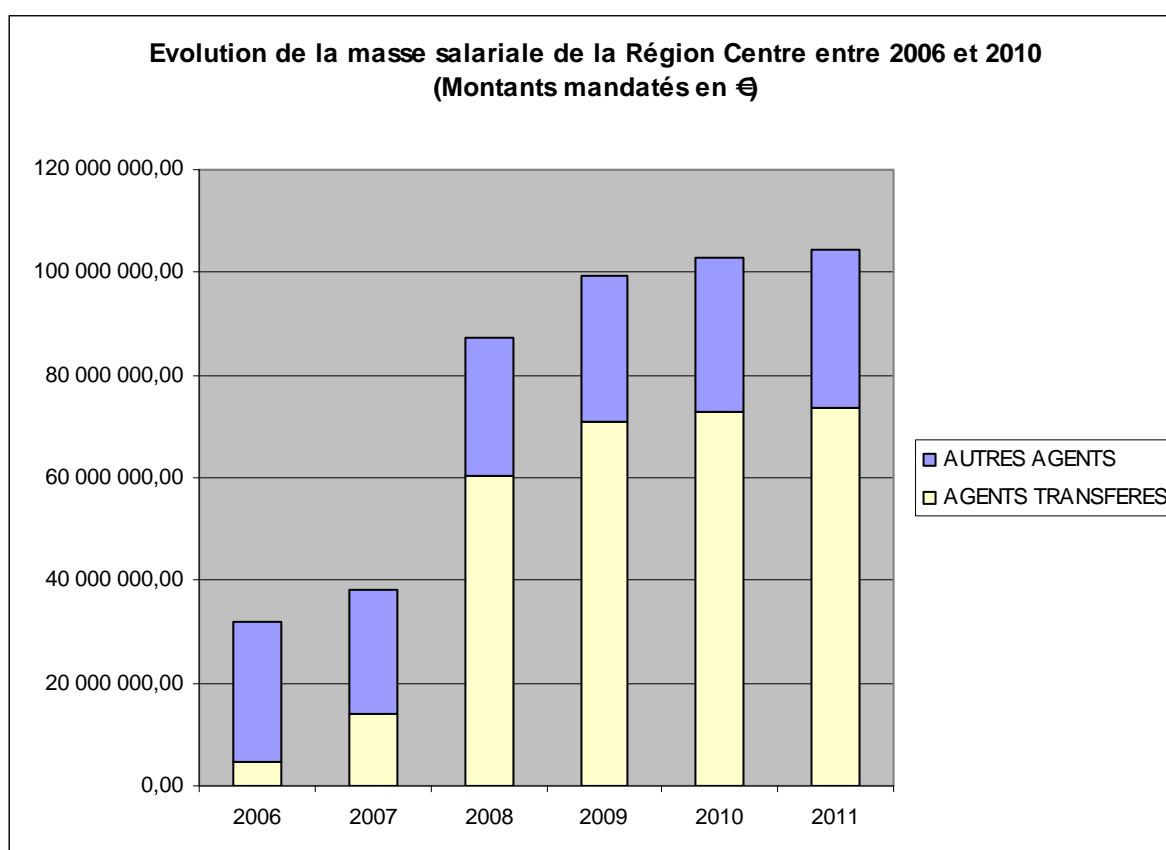
	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	107 370 180,32	104 271 169,98	248 593,88	97,35%	2 393 000,00	2 396 557,16
Total	107 370 180,32	104 271 169,98	248 593,88	97,35%	2 393 000,00	2 396 557,16

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses de la masse salariale de la Région Centre, en distinguant pour chaque année le montant de la masse salariale des agents transférés (Loi du 13 août 2004) et celle des autres agents.



Par rapport à 2010, les dépenses liées à la masse salariale de la Région ont augmenté d'un peu plus de 1,4%.

Une nouvelle négociation sur le régime indemnitaire a été menée en 2011, aboutissant à la signature d'un protocole d'accord avec les syndicats le 20 octobre 2011. Approuvé en Commission permanente le 4 novembre 2011 (CPR n° 11.10.01.90), il se mettra progressivement en œuvre entre 2012 et 2014.

Enfin, 28 agents des lycées encore fonctionnaires de l'Etat (loi de décentralisation de 2004) ont intégré la fonction publique territoriale en 2011 (suite à détachements de droit commun et détachements de longue durée).

Programme : Autres dépenses de personnel

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011	RESTE A REALISER 2011	% (3)	VOTE 2011 (1)	MANDATE 2011 (2)
Fonctionnement	6 346 491,88	5 693 934,45	173 024,40	92,44%	1 139 000,00	1 867 814,41
Total	6 346 491,88	5 693 934,45	173 024,40	92,44%	1 139 000,00	1 867 814,41

(1) Voté 2011 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ces dépenses regroupent :

- les avantages sociaux, dont la subvention au COS,
- les frais de déplacement,
- les frais de formation,
- et les frais divers liés essentiellement aux assurances du personnel, aux dotations vêtements et équipements de sécurité, à la médecine préventive et aux prestations de services diverses (fourniture des tickets restaurant, CESU...).

Elles ont globalement diminué de 1,9% entre 2010 et 2011 du fait de la baisse de la subvention attribuée au COS en 2011, compte tenu des résultats excédentaires réalisés par le COS sur les précédents exercices budgétaires (-264 000 € sur la subvention 2011).

De nouvelles mesures ont été mises en œuvre courant 2011, au titre des avantages sociaux « hors COS » :

- la prise en charge des frais de transports domicile-travail des agents à hauteur de 100%,
- la mise en place de nouvelles aides pour compenser le handicap des agents reconnus travailleurs handicapés (remise de chèques vacances supplémentaires, par exemple).

Plus globalement, la politique en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap du Conseil régional s'est traduite pour 2011 par la mise en place de 22 actions (recrutement, formation, carrière/maintien, aides, sensibilisation/communication et transversal) pour un montant total de 167 000 €. Ces actions font l'objet d'une subvention versée par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

LES DECISIONS

A – L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion établi par le payeur régional doit également être soumis au vote de l'Assemblée lors de cette même session.

Les résultats de l'exercice 2011 sont identiques à ceux du compte administratif.

B – L'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2011 est approuvé selon la balance générale au chapitre présentée ci-après, dont il ressort :

- Le montant total des dépenses réalisées s'établit à 1 300 221 434,95 €, dont 537 784 350,20 € en investissement et 762 437 084,75 € en fonctionnement,
- Le montant total des recettes réalisées s'établit à 1 295 045 274,36 €, dont 307 975 613,96 € en investissement et 987 069 660,40 € en fonctionnement,
- Le résultat de la section de fonctionnement est de + 230 220 044,49 €.
- Le solde d'exécution de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement 229 808 736,24 €.
- L'arrêté des comptes présente un excédent global de clôture d'un montant de 411 308,25 €,
- Les restes à réaliser s'établissent à 36 256 064,25 € en dépenses et à 40 757 112 € en recettes.

Le compte administratif est présenté en conformité avec le compte de gestion présenté par le payeur régional. Il est adopté en totalité.

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 / CREDITS DE PAIEMENT

		CREDITS DE PAIEMENT					
Chap.	Libellé	DEPENSES			RECETTES		
		Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2011	Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2011
SECTION D'INVESTISSEMENT		574 266 275,29	407 758 416,70	621 275,00	381 055 580,00	165 702 429,89	26 000 000,00
Opérations réelles	90 Opérations ventilées	331 806 275,29	331 010 113,52	621 275,00	51 055 580,00	44 899 149,64	0,00
	900 Services généraux	9 282 688,08	8 600 592,08	597 522,44	17 980 000,00	8 768 477,45	0,00
	901 Formation professionnelle/apprentissage	14 422 127,00	14 422 125,71	0,00	0,00	1 050 000,00	0,00
	902 Enseignement	92 645 482,59	92 584 994,98	0,00	22 785 700,00	22 875 682,48	0,00
	903 Culture, sports et Loisirs	27 482 846,03	27 453 533,90	0,00	1 672 580,00	1 076 610,93	0,00
	904 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	905 Aménagement des territoires	93 893 351,57	93 893 348,00	0,00	0,00	83 245,44	0,00
	907 Environnement	5 033 757,97	5 009 502,57	23 752,56	0,00	91 202,28	0,00
	908 Transports	48 920 976,20	48 920 976,14	0,00	1 273 000,00	2 287 798,62	0,00
	909 Action économique	40 125 045,85	40 125 040,14	0,00	7 344 300,00	8 666 132,44	0,00
	92 Opérations non ventilées	242 460 000,00	76 748 303,18	0,00	330 000 000,00	120 803 280,25	26 000 000,00
	921 Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	922 Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00	18 000 000,00	14 928 196,59	0,00
	923 Dettes et autres opérations financières	242 460 000,00	76 748 303,18	0,00	311 000 000,00	105 875 083,66	26 000 000,00
954 Produits des cessions d'immob	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	
1 068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1 068		186 610 000,00	130 025 933,50	0,00	379 820 695,29	348 994 232,32	0,00
Opérations d'ordre	925 Opérations patrimoniales	62 000 000,00	18 981 540,65	0,00	62 000 000,00	18 981 540,65	0,00
	926 Transferts entre sections	124 610 000,00	111 044 392,85	0,00	140 000 000,00	123 291 643,42	0,00
	95 Chapitre de prévision sans réalisation	0,00	0,00	0,00	177 820 695,29	0,00	0,00
	951 Virement de la section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	177 820 695,29	0,00	0,00
	950 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	206 721 048,25	0,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		760 876 275,29	537 784 350,20	621 275,00	760 876 275,29	514 696 662,21	26 000 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT		696 663 605,55	639 145 441,33	35 634 789,30	889 874 300,84	876 025 267,55	14 757 112,00
Opérations réelles	93 Opérations ventilées	673 961 488,73	621 035 200,41	35 620 866,60	79 902 766,00	77 211 653,67	458 461,00
	930 Services généraux	70 370 579,23	60 994 767,26	4 240 144,17	12 921 000,00	11 310 066,93	458 461,00
	931 Formation professionnelle/apprentissage	230 435 174,42	216 230 045,97	12 043 170,95	64 587 666,00	62 234 188,98	0,00
	932 Enseignement	142 219 727,73	133 369 582,60	5 135 918,26	2 222 500,00	1 897 568,60	0,00
	933 Culture, sports et Loisirs	34 198 113,32	28 137 621,93	5 709 991,21	0,00	54 560,78	0,00
	934 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	935 Aménagement des territoires	9 638 365,00	8 522 084,44	103 019,50	0,00	45 000,00	0,00
	937 Environnement	10 952 342,69	6 779 838,48	2 963 010,93	0,00	25 722,21	0,00
	938 Transports	136 497 838,11	135 846 881,96	189 253,89	155 000,00	1 487 862,67	0,00
	939 Action économique	39 649 348,23	31 154 377,77	5 236 357,69	16 600,00	156 683,50	0,00
	94 Opérations non ventilées	22 702 116,82	18 110 240,92	13 922,70	804 384 066,00	798 813 613,88	14 298 651,00
	940 Impositions directes	0,00	0,00	0,00	166 124 458,00	161 267 979,00	0,00
	941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	282 403 976,00	274 149 847,00	14 298 651,00
	942 Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00	355 855 632,00	363 290 139,49	0,00
	943 Opérations financières	21 881 731,00	17 408 922,29	200,00	0,00	105 648,39	0,00
	944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	820 385,82	701 318,63	13 722,70	0,00	0,00	0,00
	945 Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	002 Solde de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	5 587 468,84	0,00	0,00
	317 820 695,29		123 291 643,42	0,00	124 610 000,00	111 044 392,85	0,00
Opérations d'ordre	946 Opér. d'ordre de transferts entre section	140 000 000,00	123 291 643,42	0,00	124 610 000,00	111 044 392,85	0,00
	95 Chapitre de prévision sans réalisation	177 820 695,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	953 Virement à la section d'investissement	177 820 695,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 014 484 300,84	762 437 084,75	35 634 789,30	1 014 484 300,84	987 069 660,40	14 757 112,00
TOTAL GENERAL		1 775 360 576,13	1 300 221 434,95	36 256 064,30	1 775 360 576,13	1 501 766 322,61	40 757 112,00
dont Total solde reporté n-1		0,00	0,00	0,00	5 587 468,84	206 721 048,25	0,00
dont Total Mouvements réels		1 270 929 880,84	1 046 903 858,03	36 256 064,30	1 270 929 880,84	1 041 727 697,44	40 757 112,00
dont Total Mouvement d'ordre		504 430 695,29	253 317 576,92	0,00	504 430 695,29	460 038 625,17	0,00

C - L'arrêté des comptes 2011

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2011, ce résultat s'élève à 230,220 M€.

	(A)	(B)	(A)+(B)
Résultat de fonctionnement	Résultat N-1	Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	5 587 468,84	987 069 660,40	992 657 129,24
Dépenses (réelles + ordre)		762 437 084,75	762 437 084,75
Total	5 587 468,84	224 632 575,65	230 220 044,49

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2011, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 229,808 M€.

	(A)	(B)	
Résultat d'investissement	Résultat N-1	Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		498 411 190,44	498 411 190,44
Dépenses (réelles + ordre)	206 721 048,25	521 498 878,43	728 219 926,68
Total	206 721 048,25	-23 087 687,99	-229 808 736,24

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues fait ressortir un résultat de 411 308,25 € (230 220 044,49 € – 229 808 736,24 €).

Les restes à réaliser s'élèvent à 36,256 M€ en dépenses, dont 35,635 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 0,621 M€ au titre des dépenses d'investissement.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 40,757 M€, soit 26 M€ en investissement et 14,757 M€ en fonctionnement.

Rapport annuel de la dette 2011

Le « rapport annuel de la dette » retrace le contexte économique et financier de l'année écoulée, le suivi de l'évolution du niveau et de la structure de la dette, les différentes actions de gestion active de la dette et de la trésorerie menées en 2011, accompagnés d'un lexique des termes utilisés.

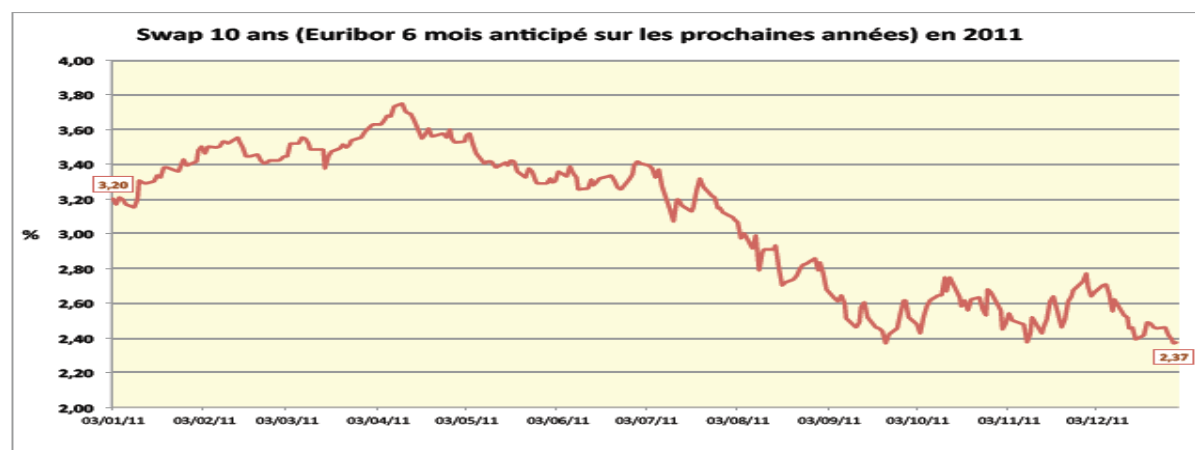
Les actions de gestion active ont permis de maîtriser à la fois les frais financiers et le taux moyen pondéré (TMP) de la dette qui s'est établi à 2,79 % en 2011 ; la Région Centre se situe une nouvelle fois en-deçà de la moyenne des régions (2,81 %) et des collectivités (3,29 %).

Dans le même temps, la maîtrise du recours à l'emprunt a permis de stabiliser la capacité de désendettement à 2 ans et 8 mois, à un niveau là encore inférieur à la moyenne des régions ; laquelle se situe à 3 ans et 1 mois (résultat partiel sur 17 régions métropolitaines).

Le rapport annuel de la dette est également complété par l'ensemble des annexes budgétaires normalisées et obligatoires du compte administratif à savoir :

- L'encours de dette par prêteur
- L'encours de dette par indice
- L'encours de dette par typologie de prêts (annexe « Charte Gissler »)
- L'état des instruments de couverture du risque financier
- Le bilan de l'utilisation des ouvertures de crédit de trésorerie pour l'année écoulée.

I] L'IMPACT DE L'EVOLUTION DES MARCHES SUR LES CHOIX DE GESTION DE LA DETTE REGIONALE



Conditions de financement

L'année 2011 restera dans les esprits comme l'année de la crise des dettes souveraines et du blocage du crédit pour les collectivités. Dans ce contexte sans précédent, gouvernements et banques centrales des deux cotés de l'Atlantique, ont lancé tour à tour divers plans de sauvetage visant à éviter le naufrage annoncé de l'économie et de la finance mondiale.

Depuis fin 2008, la Banque Centrale des Etats-Unis a laissé inchangé son principal taux directeur proche de zéro, soit 0,25 %, dans l'objectif de soutenir son économie.

En zone Euro, la Banque Centrale Européenne (BCE), nouvellement présidée par Mario Draghi, a monté son principal taux directeur d'un demi point, le passant à 1,50 % dans le courant de l'été, avant de le repositionner à son niveau de début d'année soit 1,00 % en décembre 2011. Ce pilotage témoigne à la fois de la volonté de la BCE de faire face aux tensions inflationnistes observées sur l'année et de la stratégie accommodante qu'elle met en place dans l'objectif de relancer l'économie.

Une très forte volatilité a été observée sur les **taux courts** tout au long de l'année lesquels restent néanmoins attractifs : l'EONIA fixe en moyenne à 0,87 % sur l'année (point bas 0,347 % en février / point haut à 1,715 % le 30 juin) ; l'EURIBOR 3 mois passe de 1,00 % au 1^{er} janvier à 1,35 % au 31 décembre.

Au niveau des **taux longs**, l'année 2011 est marquée par une longue baisse des taux sur les 8 premiers mois de l'année puis un fort rattrapage, effaçant quasiment la détente de début d'année, sur les derniers mois de l'année. Ainsi, les taux obligataires à 10 ans ont démarré l'année à 3,32 % avant de chuter à 2,45 % le 12 septembre puis de coter 3,16 % au 31/12/2011. La volatilité est restée élevée avec des mouvements de marchés importants, parfois de l'ordre de quelques dizaines de points de base sur une semaine.

Marchés financiers : rétrospective économique et financière

Le premier semestre de l'année 2011 est marqué par une amorce de sortie de crise rapidement contrecarrée par un ralentissement de la croissance économique mondiale sous l'effet de plusieurs facteurs conjugués : Tsunami au Japon, hausse du prix des matières premières toujours portée par l'augmentation du prix du pétrole, zone euro enlisée dans la crise des dettes souveraines....

L'activité économique en zone euro est ainsi toujours disparate, tirée par l'économie allemande mais atone par bon nombre de pays en difficultés principalement concentrés dans le sud de l'Europe (Grèce, Portugal, Espagne, Italie) dont les indicateurs économiques (consommation, emploi...) demeurent nettement dégradés. Aux Etats-Unis, la confiance de ménages et des entreprises marque le pas et le chômage reste élevé.

Le second semestre 2011 s'engage donc sous le signe d'un ralentissement mondial et d'une multiplication des plans d'austérité notamment dans les pays européens. Dans le même temps, les analyses des agences de notation semblent de plus en plus sceller le sort économique et financier des pays.

La pression monte ainsi sur les pays encore étiquetés « AAA » - notamment la France dont l'abaissement de la note par Standard & Poors et la perte du « AAA » est finalement confirmée le 13 janvier 2012 - alors que les moins bien notés se voient, compte tenu de la situation de crise, encore dégradés d'un ou plus crans rendant plus complexe leur redressement malgré le vote de plans de rigueur drastiques (Grèce, Italie...).

Au niveau financier, l'inquiétude porte sur le resserrement du crédit qui touche en premier lieu les collectivités pour lesquelles les marges offertes explosent et dont les besoins de financement ne sont pas intégralement couverts.

Ce « Credit Crunch » s'explique notamment, malgré une politique accommodante de la BCE qui met en place des allocations illimitées, d'une part, par des prises de positions élevées des banques sur les dettes souveraines et, d'autre part, par la recomposition du paysage bancaire liée principalement au démantèlement d'un de ses acteurs principaux, DEXIA, désormais absent du marché des collectivités.

II] LE NIVEAU ET LA STRUCTURE DE LA DETTE

1) La mobilisation de l'emprunt :

L'inscription d'emprunt au BP depuis 2005 est comprise entre 80 et 90 M€. Le montant finalement réalisé dépend du taux de réalisation du budget, tant en dépenses qu'en recettes. L'année 2011 a été marquée, une nouvelle fois, par une forte consommation des crédits (94,55 %).

En M€	2007	2008	2009	2010	2011
Emprunts inscrits au BP	85	82,8	80,5	88,5	83
DM1 (= emprunt reporté)	27,40	35,50	40	28	28
Total	112,4	118,3	120,5	116,5	111
Emprunts mobilisés	58,62	59,7	65	70,8	75,2
% mobilisation / total inscrit	52,15 %	50,46 %	53,9 %	60,7 %	67,7 %
Variation nette de l'encours	29,37	26,2	22,02	26,1	29,10

Compte tenu des emprunts ainsi réalisés, **l'encours de la dette s'élève à 584,6 M€ au 31 décembre 2011.**

2) La structure de la dette régionale :

a) La répartition de la dette entre taux fixes et taux variables :

Cette analyse permet de mesurer l'exposition de la collectivité au risque de taux, étant entendu qu'une majorité de taux fixes signifie une exposition à la baisse des taux, alors qu'une majorité de taux variables revient à une exposition à la hausse des taux.

La répartition de la dette a évolué comme suit depuis 2007 (y compris revolving) :

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11
% taux fixe	52%	52 %	69 %	65 %	68 %
% taux variable	48 %	48 %	31 %	35 %	32 %

Dans l'objectif d'une gestion active de son encours, la Région Centre s'est donné comme objectif de répartir le risque de taux en fonction des marchés dans une fourchette de ventilation de l'encours de dette 60/40 entre taux fixes et taux variables.

Dans cette optique, des consolidations à taux fixe ont été réalisées à la fois sur des lignes ciblées de l'encours de dette ou sur l'emprunt d'équilibre de fin d'année. Cette stratégie permet ainsi de maintenir un taux fixe moyen performant de 3,47 %.

Ainsi, sur les 75,2 M€ mobilisés en fin d'année dont 3,6 M€ au titre du réaménagement de la dette, 26,5 M€ ont été positionnés sur taux fixe, le reste étant indexé sur EURIBOR, TAG et EONIA :

BFT Convention multi index 2010 :

Tirage le 7/07/2011 de 40 M€ sur **EONIA + 0,25 % puis consolidation :**

- le 31/12/2011 de 35 M€ **sur TAG 3 MOIS + 0,73 %**
- le 31/12/2011 de 5 M€ **sur EURIBOR 3 mois + 0,63 %**

CA-CIB Convention multi-index signée en 2010 : tirage le 11/07/2011 de 7,5 M€ sur EONIA + 0,35 % puis consolidation le 31/12/2011 sur **EURBOR 3 mois + 0,63 %**

BFT Convention multi index 2011 : tirage le 30/12/2011 de 1,2 M€ sur **EONIA + 0,74%**

DEXIA convention « Enveloppe CDC 3 Mds » signée 2011 : tirage le 23/12/2012 de 26,5 M€ en **taux fixe 4,51 % sur 15 ans**

Les nouvelles conventions souscrites en 2011 :

Une consultation bancaire élargie a été lancée en mai 2011. Six établissements ont répondu en proposant des conventions multi-index. Néanmoins, les premières offres (dont les conditions financières étaient déjà fortement dégradées par rapport à 2010) n'ont pu être honorées par les banques.

En effet, malgré un accord écrit donnée par la Région, certains établissements bancaires ont dû, compte tenu du contexte financier, dégrader leurs conditions financières. La Région, tout en marquant son mécontentement, a néanmoins contractualisé avec le groupe Crédit Agricole (BFT et CACIB, chacun pour 20 M€) et avec le Crédit Coopératif dont l'offre était restée inchangée pour 10 M€.

Sur la fin 2011, compte tenu de la crise de liquidité et de l'explosion des marges (supérieures à 300 pbs), il a été décidé de profiter de l'enveloppe lancée par la Caisse des dépôts « CDC 3 Milliards » pour obtenir 31,5 M€ à taux fixe.

Cette opération a ainsi permis de décaler le versement, sur l'année 2012, d'une partie des conventions financières signées en 2011 et de sécuriser une partie non négligeable des financements sur cette année.

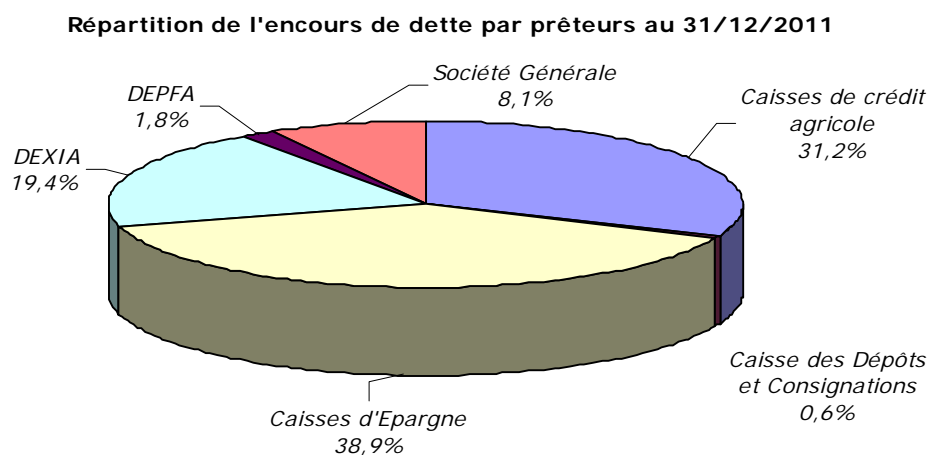
Conventions d'emprunt signées sur 2012 :

Prêteur	Montant	Date limite de consolidation	Conditions financières	Durée
BFT	20 000 000 €	31/12/2012	Euribor + 1,13 % sur 20 ans	15, 20 ans
CA CIB	20 000 000 €	31/12/2012	Euribor + 1,13 % sur 20 ans	15, 20 ans
CREDIT COOPERATIF	10 000 000 €	31/12/2012	Euribor + 0,90 % sur 20 ans	20 ans
TOTAL	50 000 000 €			
DEXIA	26 500 000 €	23/12/2011	TAUX FIXE 4,51 %	15 ans
CAISSE D'EPARGNE	5 000 000 €	15/03/2012	TAUX FIXE 4,51 %	15 ans
TOTAL « ENVELOPPE CDC 3 MDS »	31 500 000 €			

b) La répartition de la dette entre les divers prêteurs :

A ce jour, 6 établissements se partagent l'encours de la dette régionale.

La Région recherche, par une concurrence forte entre les divers prêteurs ainsi qu'une consultation annuelle pour les emprunts long terme, un équilibre de l'encours de la dette entre les banques.



Le groupe Caisse d'Épargne (Caisse régionale d'Épargne, Crédit Foncier) est aujourd'hui le premier prêteur de la Région avec 38,9 % de son encours. Suivent le Groupe Crédit Agricole (Caisses de Crédit Agricole, BFT, CALYON) avec 31,2 % et DEXIA avec 19,4 %. La Société Générale se positionne à 8 % en 2011.

3) L'évolution de la charge de la dette :

Un maintien du coût de la dette à un niveau très bas

L'indicateur retenu pour mesurer le niveau des frais financiers générés par la dette est le **taux moyen pondéré** (TMP). Il est égal au rapport entre les intérêts acquittés et le capital restant dû à chaque fin de mois.

Cet indicateur ressort à **2,79 % en 2011** contre 2,61 % en 2010 pour l'ensemble de la dette régionale. Le taux moyen pondéré a légèrement augmenté sur 2011 par rapport à 2010 du fait de la sécurisation de certaines lignes sur taux fixe.

Taux de réalisation des crédits liés à la charge de la dette en 2011 :

En 2011, les intérêts payés au titre de l'encours amortissable ont représenté 2,36 % des dépenses de fonctionnement.

	BP En M€	Total crédits inscrits En M€	Réalisation En M€	Taux réalisation /BP	Taux réalisation crédits inscrits
Remboursement en Capital	43,3	43,3	42,456	98 %	98 %
Réaménagement de la dette	200	200	34,291	17,15 %	17,15 %
Intérêts de la dette amortissable	19,9	19,9	14,699	73,8 %	73,8 %
Annuité de dette (capital + intérêts)	63,2	63,2	57,155	90,4 %	90,4 %

La capacité de désendettement de la Région :

Le ratio sur la capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement constaté au compte administratif).

La capacité de désendettement de la Région Centre au 31/12/2011 est de **deux ans et 8 mois**. Cela signifie que la Région a besoin de l'équivalent de 2 ans et 8 mois d'épargne brute pour rembourser la totalité de l'encours de sa dette.

III] LA GESTION ACTIVE DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Dans un contexte difficile dans lequel les marges élevées grèvent des taux d'intérêt toujours attractifs et malgré des conventions de financement moins souples que par le passé, la gestion active de la dette et de la trésorerie a néanmoins permis à la Région de poursuivre ses objectifs de trésorerie zéro et d'optimisation des frais financiers par le biais d'arbitrages sur ses lignes amortissables.

1) Les opérations menées sur l'encours de dette long terme

a) L'optimisation du coût de la dette par les arbitrages d'index :

En 2011, les arbitrages vers taux fixe ci-après ont été menés :

- Un prêt Caisse d'Epargne est passé d'EURIBOR 3 mois + 0,04 % à **un taux fixe à 2,15 %** en date d'échéance du 25 octobre 2011 pour un capital restant dû de 4 534 595,23 €.
- Un prêt Caisse d'Epargne est passé de TAG 3 mois + 0,0095 % à **un taux fixe à 2,82 %** en date d'échéance du 1^{er} août 2011 pour un capital restant dû de 13 785 172,95 €.
- Un prêt DEXIA est passé d'EURIBOR 12 mois à marge nulle à **un taux fixe à 3,06 %** en date d'échéance du 1^{er} août 2011 pour un capital restant dû de 18 821 279,54 €.
- Un prêt CACIB est passé en fin de module taux fixe à 3,92 % à un autre **taux fixe à 3,41 %** en date d'échéance du 15 septembre 2011 pour un capital restant dû de 8 000 000 €.

b) Les remboursements anticipés liés à l'optimisation de la trésorerie :

Comme en 2010, la gestion de la dette long terme et celle de la trésorerie ont été fortement liées. Des crédits avaient été prévus dès le budget primitif sur la ligne « réaménagement de la dette » pour 200 M€. Ils ont permis de rembourser dès le début de l'année 2011 les emprunts revolving mobilisés en fin d'année 2010.

Dans le but de réduire au maximum ses excédents de trésorerie, la Région a donc utilisé les leviers dont elle dispose encore, mais qui tendent à se réduire, dont le remboursement temporaire des crédits revolving : les trois emprunts revolving, détenus auprès de DEXIA et de la Société Générale, qui avaient été mobilisés en fin d'année 2010, ont été remboursés en début d'année 2011 pour un montant de 13,675 M€ (17,154 M€ en 2010).

Ces opérations ont non seulement permis à la Région d'atteindre l'objectif d'une « **trésorerie zéro** » mais aussi de **diminuer le coût de la dette** pour l'année 2011 : ces remboursements ont engendré une économie totale de frais financiers de **0,134 M€** (0,097 M€ en 2010). Ce montant correspond aux intérêts qu'aurait dû acquitter la Région entre la date du remboursement et la nouvelle date de tirage aux taux du marché.

2) L'optimisation de la gestion de la trésorerie :

La Région Centre contracte chaque année des lignes de trésorerie pour couvrir ses besoins de financement à court terme. Le recours à ces instruments financiers permet de retarder le plus possible dans l'année la mobilisation d'emprunts long terme et engendre ainsi des gains substantiels.

Jusqu'en 2004, les lignes étaient contractées pour un montant total de 130 M€. Celles-ci ont été portées en 2009 à 160 M€ pour faire face à des besoins de trésorerie plus importants en raison de l'accélération du rythme de mandatement, mais aussi d'un versement plus tardif dans l'année des dotations de l'État (DGF mensualisée, dotations relatives à la formation professionnelle et à l'apprentissage et taxe d'apprentissage).

En 2011, la Région Centre a décidé de retenir deux établissements : la BNP et DEXIA. Il est à noter que compte tenu du contexte financier, les conditions financières issues de la consultation lancée sur les lignes se sont avérées dégradées tant en termes de marges bancaires que de commissions à régler.

Prêteur	Montant	Conditions financières	Périodicité
BNP	60 000 000 €	EURIBOR 3 Mois + 0,45%	trimestrielle
DEXIA	100 000 000 €	EONIA + 0,95 %, EURIBOR 1 mois + 0,90 %	Mensuelle
TOTAL	160 000 000 €		

a) Le suivi quotidien du niveau de trésorerie

Comme le montre le graphique ci après, la Région a poursuivi activement son objectif de trésorerie zéro. L'objectif de trésorerie zéro a ainsi été atteint sur l'année 2011 ; il est à noter toutefois que, **pour la première fois, la Région Centre n'a pas été en mesure de rembourser l'intégralité des lignes au 31/12**. Ainsi, au 31/12/2011, l'encours restant sur les lignes se chiffrait à 31,627 M€.

TRESORERIE 2011



Éléments d'explication des légendes du graphique :

- le « compte 568 au Trésor » retrace le montant quotidien du niveau de trésorerie sur le compte de la Région. Ce niveau doit être le plus proche possible de zéro puisque les collectivités ne peuvent pas placer leurs fonds (possibilité offerte depuis le 1^{er} janvier 2005 mais sous des conditions très spécifiques) et qu'elles n'ont par ailleurs pas le droit d'être en déficit. En 2011, le niveau de trésorerie a constamment été à zéro.
- le « Tirages lignes de trésorerie » retrace nos besoins de trésorerie. Lorsque cette ligne dépasse le montant du plafond, cela signifie que la Région a dû recourir aux crédits revolving pour faire face à ses besoins de financement.
- le « 568 sans lignes de trésorerie » indique ce que serait quotidiennement le niveau de notre compte si nous n'avions pas recours aux emprunts revolving : excédent de trésorerie en début d'année, déficit en fin d'année.
- le « plafond lignes de trésorerie » correspond au droit de tirage maximal de la Région sur les lignes de trésorerie.

b) Indicateurs d'utilisation des deux lignes :

En 2011, la Région a mobilisé les lignes de crédit de trésorerie pendant 360 jours pour un encours moyen par jour de mobilisation de 63,494 M€ contre 56,035 5 M€ en 2010.

Le montant cumulé des 190 tirages effectués en 2011 s'élève à 807,696 M€ et reste stable par rapport à 2010 (806,986 M€). Le montant des intérêts payés pour l'utilisation de ces lignes est de 0,942 M€ (contre 0,639 M€ en 2010).

Comme en 2010, la Région a utilisé des phases de mobilisation revolving des conventions long terme sur la période pour servir de relais à la ligne de trésorerie ; ces contrats ayant, par ailleurs, des marges court terme plus favorables que celles de la ligne de trésorerie. Ainsi, la substitution, au gré des besoins, de ces conventions aux lignes de trésorerie stricto sensu a permis de faire des économies en termes de marge allant jusqu'à 70 points de base, se traduisant en frais financiers par **un gain d'environ 98 000 €**.

Pour autant, en retraçant l'utilisation des phases de mobilisation des emprunts long terme, les indicateurs **en termes d'encours moyen et de frais financiers sont respectivement de 84,7 M€** (94,3 M€ en 2010) **et 1,296 M€** démontrant le poids toujours plus important que prend l'utilisation de la ligne de trésorerie année après année.

LEXIQUE DES TERMES FINANCIERS UTILISES

Taux d'intérêt : INDEX (fixe ou variable, long ou court) + MARGE BANCAIRE

Marge : elle correspond à la rémunération de la banque. Cette marge dépend de la solvabilité de l'emprunteur, c'est-à-dire qu'elle est fonction du risque qu'estime prendre le prêteur. Les collectivités françaises sont considérées comme très peu risquées par les établissements bancaires.

Banque Centrale Européenne (BCE) : elle définit la politique monétaire de la zone euro avec pour objectif principal la stabilité des prix. Sur cette base, c'est elle qui définit le taux directeur, c'est-à-dire le taux auquel se refinancent les banques et qui influe sur les conditions de crédit proposées aux emprunteurs.

Gestion de trésorerie : la trésorerie est le solde quotidien du compte de la Région. La règle principale est le dépôt obligatoire et non rémunéré de la trésorerie des collectivités au Trésor Public. Cette contrainte est justifiée par les avances que fait l'Etat aux collectivités en leur versant les impôts locaux par douzième. Cette règle signifie que les collectivités ne peuvent ouvrir un compte dans une banque, ni placer leur trésorerie. Financièrement, avoir une trésorerie positive représente un coût fictif puisque c'est de l'argent qui dort. Ainsi tout € sur le compte est un € qui aurait pu servir à rembourser de la dette et donc à économiser des frais financiers.

L'EURIBOR : taux du marché monétaire européen. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux offerts sur le marché bancaire européen pour une échéance déterminée (entre 1 semaine et 12 mois). Il est publié par la Banque centrale européenne à partir de cotations fournies quotidiennement par 64 banques européennes.

Taux variable : a contrario des taux fixes dont l'échéancier est connu à l'avance, les échéances en taux variable se révisent en fonction de l'évolution des index monétaires. Cela permet d'arbitrer à chaque échéance le taux d'intérêt que l'on souhaite voir appliquer à l'emprunt, d'avoir des possibilités régulières de rembourser sans pénalité. Ce choix permet aussi d'engranger les baisses de taux d'intérêt (exemple: entre janvier 2010 et décembre 2011, le taux d'intérêt à 3 mois est passé de 1,006 % à 1,356 %). A contrario, si les taux augmentent, la charge de la dette sera alourdie. Pour une collectivité, l'inconvénient principal est l'incertitude sur le niveau des frais financiers pour les années à venir.

Taux fixe : si ce taux a longtemps été privilégié, c'est pour la simplicité de gestion et de prévision qu'il induit, puisque la charge de la dette pour l'emprunteur est connue dès le départ et pour toute la durée de vie du prêt. L'emprunteur prend alors un risque en cas de baisse des taux d'intérêt, son positionnement sur un taux fixe cher venant surenchérir le coût de sa dette (exemple : des emprunts à taux fixes contractés en 2000 entre 5% et 6%, qui sont aujourd'hui à un niveau compris entre 1,5% et 2,5% suivant les maturités). De plus, si l'emprunteur souhaite se débarrasser de ce prêt pour se refinancer moins cher, il aura à payer une indemnité à la banque.

RAPPORT SUR LA GESTION PLURIANNUELLE

ANNEXE BUDGETAIRE NORMALISEE ET RATIO DE COUVERTURE AP-AE/CP

Conformément aux articles L. 4312-4-I et 4312-4-II du Code général des collectivités territoriales, la Région utilise les autorisations de programme (AP) pour ses dépenses d'investissement depuis 1993 et les autorisations d'engagement (AE) pour ses dépenses de fonctionnement depuis 2005 dont la réalisation dépasse le cadre annuel budgétaire.

Les AP et les AE correspondent au montant maximal pouvant être affecté, engagé et mandaté pour financer des dépenses d'investissement ou de fonctionnement (sauf frais de personnel) étalées sur plusieurs années.

La pratique de la pluriannualité est assez peu contrainte réglementairement pour les régions. Le législateur leur laisse ainsi le soin de définir elles-mêmes, à l'intérieur d'un cadre minimum, les modalités de gestion et de suivi de leurs engagements pluriannuels.

Leurs obligations sont les suivantes :

- adopter un règlement budgétaire et financier (DAP n°10.03.04 adopté le 25/06/2010),
- présenter au Compte Administratif un rapport retraçant les engagements pluriannuels, une annexe normalisée retraçant la situation des autorisations de programme - autorisations d'engagement, et crédits de paiement,
- produire également au Compte Administratif, dans une logique prudentielle et de lisibilité, un ratio informatif rendant compte de la gestion des AP et AE.

Le présent rapport répond à ces obligations.

Vous sont ainsi présentées :

- une analyse de la situation des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement,
- l'annexe budgétaire normalisée, permettant le calcul du ratio de couverture des AP et AE/CP, accompagnée d'un glossaire des termes utilisés.

I - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)

Pour l'année 2011, la section d'investissement est gérée à 85,5 % en AP/CP.

1. Analyse du stock d'AP : reste à réaliser sur le voté

Le stock d'AP correspond aux sommes restant à mandater sur ces enveloppes. Ce stock varie selon les flux d'entrée et de sortie.

Le stock au 01/01/2011

Le montant cumulé des AP « vivantes » au 01/01/2011 est de **3,515** milliards d'euros. Les sommes restant à mandater sur ces autorisations, qui constituent le stock, s'élèvent à **1,179** milliards d'euros.

Les mouvements au cours de l'exercice 2011

Flux d'entrée

Les flux d'entrée sont constitués des AP votées au cours des étapes budgétaires 2011. Il s'agit de création d'AP et d'abondements d'AP antérieures à 2011.

Pour 2011, 112 AP ont été créées pour un montant global de 259 M€.

Les abondements d'AP s'élèvent à 95,7 M€ soit au global un **volume d'AP votées en 2011 à hauteur de 354,7 M€**.

Le volume d'AP votées en 2011 se situe à un niveau intermédiaire entre celui très haut de l'année 2009 (pm : 457,9 M€) et celui bien plus faible constaté en 2010 (pm : 253,7 M€). Les plus fortes créations d'AP ont concernées principalement les politiques des territoires solidaires (100,2 M€) et des lycées (114,2 M€ dont 36,8 M€ pour les loyers investissement du CPE).

Flux de sortie

Le flux de sortie peut correspondre :

→ soit à des annulations d'AP devenues sans objet. Dans ce cas, les restes à affecter qui ne seront jamais consommés sont annulés.

→ soit à des clôtures d'AP suite à leur exécution complète (mandatées intégralement ou au prorata). Dans ce cas, les montants votés, affectés et mandatés de ces AP sont retirés des calculs.

Pour 2011, le flux de sortie est à hauteur de 166 M€, dont 117,7 M€ concernant des AP clôturées (environ 105).

Le stock au 31/12/2011

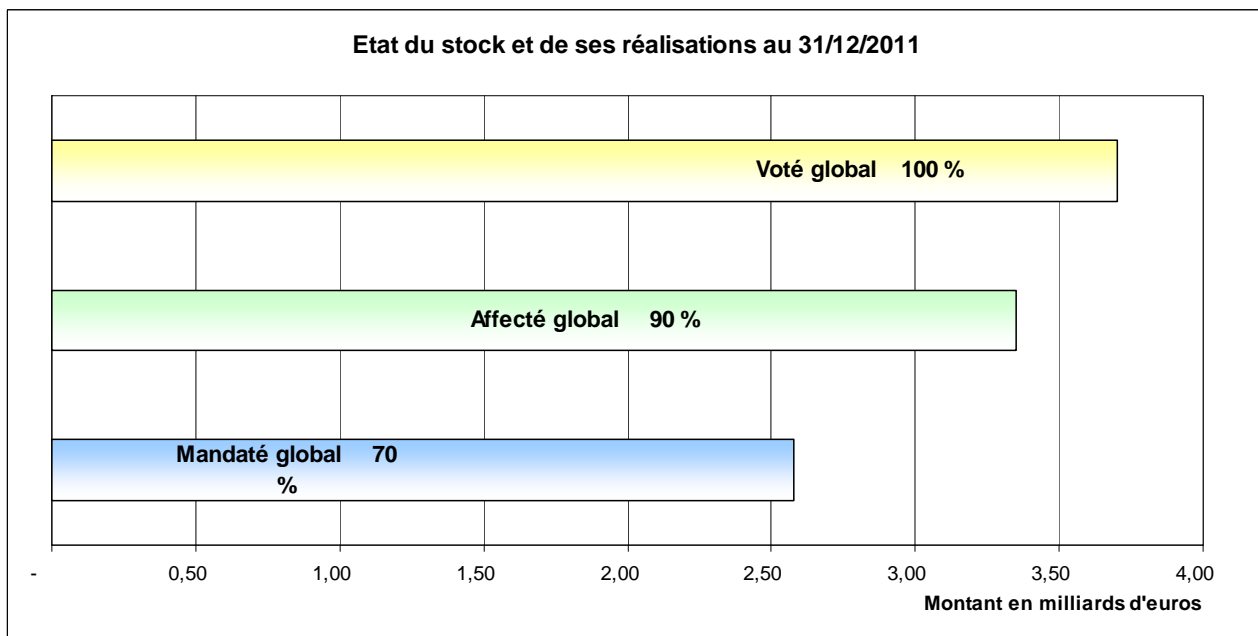
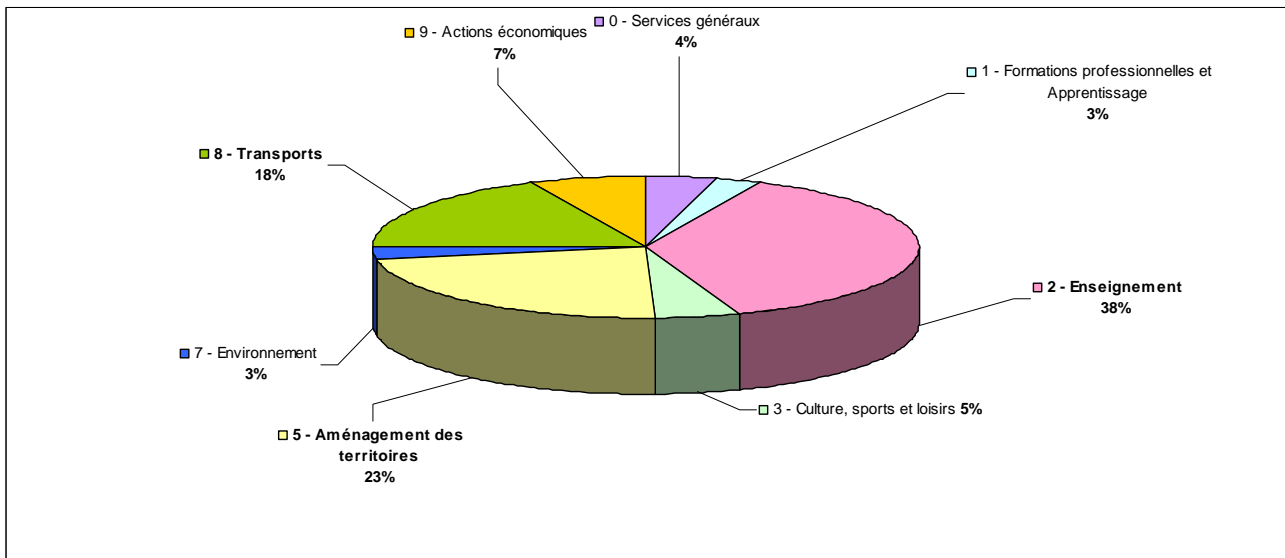
En intégrant les flux d'entrée et de sortie, le montant cumulé des autorisations de programme vivantes au 31/12/2011 s'élève à **3,704** milliards d'euros.

En fin d'année 2011, 766 autorisations de programme « vivantes » constituent le stock, pour un montant global de reste à mandater sur voté de **1,126** milliards d'euros, correspondant à 3,5 années d'investissement moyen de la Région.

2. Le reste à réaliser sur l'affecté

Au 31/12/2011, le volume du reste à réaliser (mandater) sur l'affecté s'élève à 770,6 M€ et représente 2,3 fois l'effort d'investissement annuel de la Région.

En établissant une répartition par fonction (selon la M71) du stock d'AP sur l'affecté, il est constaté que **les compétences obligatoires et les priorités régionales** (fonctions 2, 5 et 8) **représentent 79 % du stock total**.



4. Le ratio de couverture des AP affectées

Le ratio de couverture AP/CP traduit une capacité de couverture des engagements pluriannuels de la région. Il donne le **nombre d'années** de crédits de paiement nécessaire pour financer le stock d'AP.

Au 31/12/2011, **2,34 années de crédits de paiement sont nécessaires pour financer le stock**, à volume de mandatement constant et sans inscrire de nouvelles AP. Ce ratio est quasiment identique à celui de 2010 (2,33). Pour mémoire il s'élevait à 2,46 en 2009.

II - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)

Pour l'année 2011, la section de fonctionnement est gérée à 14,4 % en AE/CP.

1. Analyse du stock d'AE : reste à réaliser sur le voté

Le stock au 01/01/2011

Le stock du reste à mandater sur AE votées s'élève à **270,1 M€**.

Les mouvements au cours de l'exercice 2011

Flux d'entrée

Sur l'année 2011, un volume de **126,7 M€** d'AE a été voté. Après la nette progression de 2010 due à l'ouverture d'une AE pour la gestion du Contrat de Performance Energétique sur la politique des Lycées, le volume de création d'AE retrouve un niveau normal principalement constitué des :

- actions de formation
- bourses sanitaires et sociales
- aide complémentaire à la mobilité professionnelle quotidienne
- CAP'ASSO
- CPE

Flux de sortie

Sur l'année 2011, hormis les annulations liées au travail de nettoyage des AE devenues sans objet, 18 AE ont été clôturées pour 68 M€.

Le stock au 31/12/2011

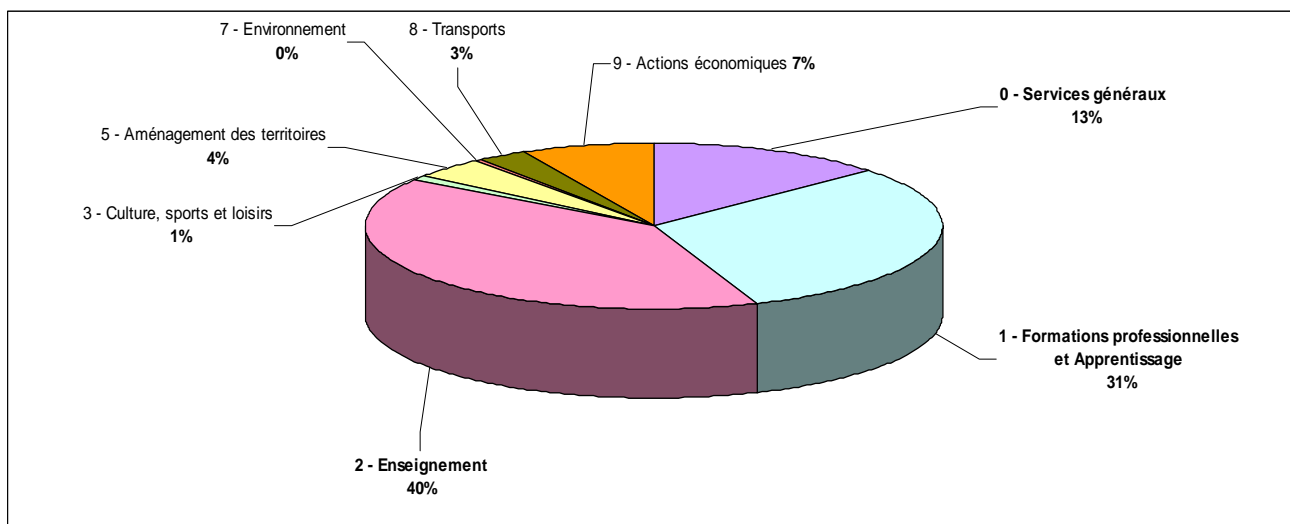
Intégration faite des flux d'entrée et de sortie, le montant cumulé des autorisations d'engagement « vivantes » s'élève à 626,2 M€.

Au 31/12/2011, le **stock d'AE restant à mandater sur voté se monte à 293,8 M€** soit une augmentation de 9 % par rapport au 01/01/2011.

2. Le reste à réaliser sur l'affecté

Le volume d'AE affectées et non mandatées est de 229,7 M€.

Pour la section de fonctionnement, **les fonctions 0, 1 et 2 représentatives des compétences obligatoires et des priorités de la Région contribuent à hauteur de 84 % au stock total d'AE sur affecté.**

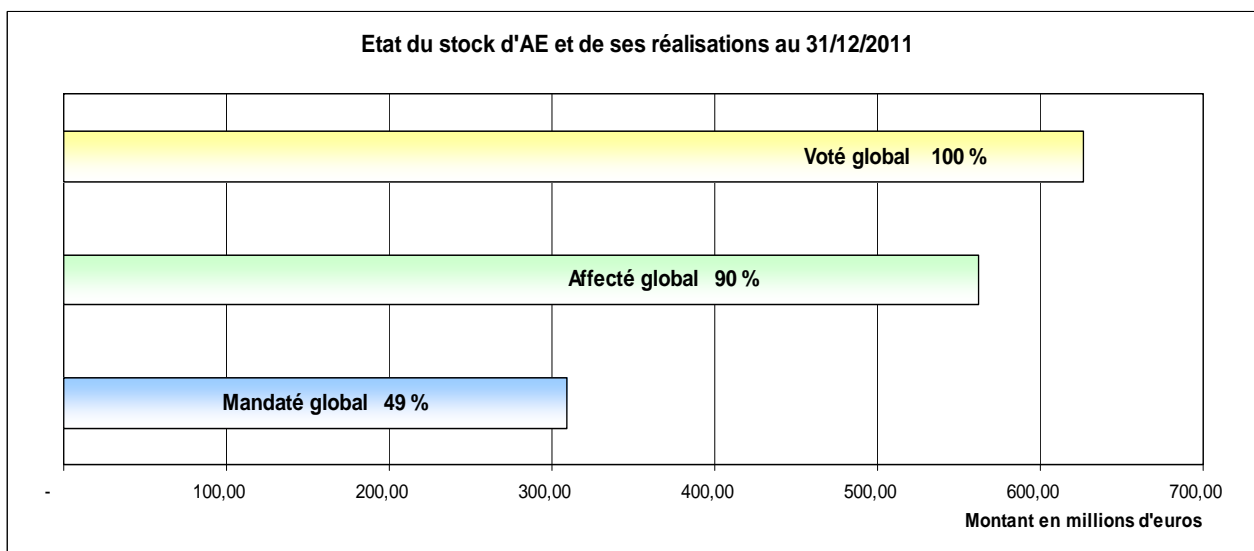


3. Le ratio de couverture des AE affectées

Le ratio de couverture des AE affectées est de 2,37 (cf. infra - III). Au 31/12/2011, c'est donc **un peu moins de 2 années et demie de crédits de paiement qui sont nécessaires pour financer le stock**, à volume de mandatement constant et sans inscrire de nouvelles AE.

En 2011, ce ratio baisse donc légèrement par rapport à l'année dernière. Il faut rappeler que, depuis 2010, certains dispositifs pluriannuels comme le « Contrat de Performance Energétique (CPE) », « Clusters » ou encore les « Contrats régionaux de pays 3^{ème} génération » sont gérés en AE.

4. Représentation graphique des stocks au 31/12/2011



**III – L'ANNEXE BUDGETAIRE NORMALISEE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET LE
CALCUL DU RATIO DE COUVERTURE AP-AE/CP EN APPLICATION DE
L'INSTRUCTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE M 71**

L'évolution de la gestion pluriannuelle est retracée au sein des deux tableaux présentés ci-après, constituant l'annexe budgétaire normalisée.

Le premier tableau recense toutes les autorisations de programme (AP) et crédits de paiement d'investissement afférents ; le second recense les autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement de fonctionnement.

La présentation reprend l'architecture par politique régionale ; les AP et AE vous sont donc présentées par politiques.

L'annexe permet par ailleurs de calculer le ratio de suivi des engagements pluriannuels. Ce ratio est calculé par politique puis globalement.

1. Définition des termes utilisés

AE : Autorisations d'Engagement

AP : Autorisations de Programme

CP : Crédits de Paiement

→ **le stock d'AP/AE votées disponibles à l'affectation** : il s'agit du reste à affecter sur le voté des AP/AE non clôturées au 31/12/2010. Ce solde permet de mesurer pour une AP ou une AE donnée ce qu'il reste effectivement à affecter au 01/01/2011.

→ **les AP votées dans l'année** : cette donnée correspond à l'ensemble des AP/AE votées en Assemblée Plénière au cours des différentes étapes budgétaires (BP, BS, DM2) de l'année 2011.

→ **les AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2011** : il s'agit du reste à mandater sur le total affecté au 01/01/2011. Cette colonne permet de mesurer pour une AP ou une AE affectées ce qu'il reste à mandater au 01/01/2011 pour son exécution complète.

→ **le flux d'AP/AE affectées dans l'année** : tient compte à la fois des affectations et des abondements votés par les Commissions Permanentes au cours de l'année 2011.

→ **les AP/AE affectées annulées** : correspond aux affectations qui ont fait l'objet d'annulation en Commission Permanente.

→ **le stock d'AP/AE affectés restant à financer** : il s'agit pour une AP/AE donnée (antérieure ou non à 2011) du reste à mandater avant tout paiement 2011.

→ **CP mandatés au budget de l'année N** : correspond à l'ensemble des mandats de l'année 2011.

→ **AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011** : il s'agit du reste à mandater sur le total affecté au 31/12/2011. Ce solde donne une situation du stock du reste à réaliser sur l'affecté au 31/12/2011.

→ **Ratio de couverture des AP/AE affectées** : ce ratio AP-AE/CP correspond au rapport entre la part du stock d'AP ou AE affectées qui reste à financer et le montant des crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement réalisé en exercice N. On obtient ainsi le nombre d'années minimum de crédits de paiement nécessaire pour financer le stock.

2. L'annexe budgétaire normalisée

(cf tableaux ci-après).

IV - ANNEXES
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE												
1 MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	2008	0255	900	40 000,00		36 000,00	-	-	36 000,00	24 000,00	12 000,00	
2 MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	2011	0255	900		240 000,00	-	142 631,00	-	142 631,00	19 779,50	122 851,50	
3 MESURE 3 OBJECTIF 2	2005	0710	900	16 162,79		886 878,95	-	19 780,00	867 098,95	65 220,61	801 878,34	
4 MESURE 7	2005	0713	900	0,22		26 595,84	-	-	26 595,84	-	26 595,84	
5 APPUI AUX ROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE	2010	1694	900	95 610,00		44 947,59	-	-	44 947,59	31 668,60	13 278,99	
6 APPUI AUX ROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE	2011	1694	900		900 000,00	-	86 665,00	-	86 665,00	50 382,50	36 282,50	
7 MESURE 12 FEDER 2007-2013	2008	8020	900	3 673 129,87		2 967 679,67	1 521 527,00	137 013,71	4 352 192,96	1 587 694,87	2 764 498,09	
8 MESURE 14 FEDER 2007-2013	2008	8021	900	5 985 793,55	4 500 000,00	4 369 173,44	1 121 730,49	799 970,53	4 690 933,40	1 070 491,39	3 620 442,01	
9 MESURE 16 FEDER 2007-2013	2008	8022	900	8 054 768,95		6 776 410,52	1 666 457,70	157 268,20	8 285 600,02	1 820 660,90	6 464 939,12	
10 MESURE 17 FEDER 2007-2013	2008	8023	900	4 094 037,76	2 000 000,00	2 910 520,61	2 939 899,30	32 250,77	5 818 169,14	338 202,89	5 479 966,25	
11 MESURE 211 FEDER 2007-2013	2008	8024	900	-		10 500 000,00	-	-	10 500 000,00	-	10 500 000,00	
12 MESURE 212 FEDER 2007-2013	2008	8025	900	6 916 875,00		583 125,00	-	-	583 125,00	-	583 125,00	
13 MESURE 22 FEDER 2007-2013	2008	8026	900	7 386 944,29	4 500 000,00	2 997 407,01	1 313 275,19	282 357,84	4 028 324,36	848 698,69	3 179 625,67	
14 MESURE 33 FEDER 2007-2013	2008	8027	900	1 245 609,48	3 000 000,00	744 178,17	579 472,70	28 580,55	1 295 070,32	152 475,54	1 142 594,78	
TOTAL				37 508 931,91	5 140 000,00	32 842 916,80	9 371 658,38	1 457 221,60	40 757 353,58	6 009 275,49	34 748 078,09	5,78

MOYENS GENERAUX												
15 TRAVAUX ET AMENAGEMENT DES BATIMENTS DU CONSEIL REGIONAL	2005	0985	900	-		250 245,95	-	250 245,95	-	-	-	
16 DEPENSES IMPREVUES	2011	1001	900		1 000 000,00	-	-	-	-	-	-	
17 RELOCALISATION DES BATIMENTS ERC	2007	1044	900			41 542,56	-	-	41 542,56	8 357,55	33 185,01	
18 PLAN DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION	2008	1100	900	100 000,00	1 200 000,00	241 978,66	1 100 000,00	-	1 341 978,66	705 001,67	636 976,99	
19 SONORISATION DE L'HEMICYCLE	2011	2200			500 000,00	-	350 000,00	-	350 000,00	-	-	
TOTAL				100 000,00	2 700 000,00	533 767,17	1 450 000,00	250 245,95	1 733 521,22	713 359,22	670 162,00	0,94

APPRENTISSAGE												
20 PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENTS DES CFA	2008	0180	901	28 050,20		28 050,20	-	143,36	27 906,84	-	27 906,84	
21 PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENTS DES CFA	2009	0180	901	421 173,70		85 921,73	-	6 022,05	79 899,68	-	79 899,68	
22 PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENTS DES CFA	2010	0180	901	1 985 973,15		475 332,85	-	-	475 332,85	316 532,55	158 800,30	
23 PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENTS DES CFA	2011	0180	901		2 000 000,00	-	2 002 509,00	59 992,85	1 942 516,15	1 527 005,24	415 510,91	
24 RESTRUCTURATION DU CFA INTERPROFESSIONNEL DE CHARTRES (28)	2004	0456	901	1 722 000,00		59 757,81	-	-	59 757,81	-	59 757,81	
25 CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2006	2006	0957	901	297 400,00		175 960,00	-	51 186,91	124 773,09	124 813,09	40,00	
26 CFA AFP TOURS	2006	0987	901	1 234 400,00		848 000,00	-	179 616,50	668 383,50	668 380,50	3,00	
27 CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU LOIRET	2000	1045	901	409 400,00		-	-	1 000,00	1 000,00	-	1 000,00	
28 EQUIPEMENTS TIC	2008	1550	901	1 226,80		1 226,80	-	-	1 226,80	-	1 226,80	
29 EQUIPEMENTS TIC	2009	1550	901	88 848,38		13 630,89	-	12 913,29	717,60	717,60	0,00	
30 MISE AUX NORMES DU SELF DU CFA DE LA CM 36	2008	1553	901	300 000,00		6 231,26	-	6 231,26	-	-	-	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
31	AFORPROBA 37 - RESTRUCTURATION DUPOLE ADMINISTRATIF	2009	1554	901	600 000,00		300 000,00	-	-	300 000,00	297 798,84	2 201,16	
32	AFORPROBA 45 - RESTRUCTURATION ATELIERS ET CRAF	2009	1555	901	1 100 000,00		380 000,00	-	-	380 000,00	379 467,37	532,63	
33	CFSA DE L'AFTEC: AGRANDISSEMENT DU CFA	2009	1556	901	900 000,00		900 000,00	-	-	900 000,00	590 000,00	310 000,00	
34	CCI INDRE - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE D'INGENIEURS	2009	1557	901	-		-	6 500 000,00	-	6 500 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00	
35	CMA 37 - EQUIPEMENTS LOURDS SUITE TRAVAUX	2011	1558	901	-	2 400 000,00	-	1 043 954,00	-	1 043 954,00	599 173,45	444 780,55	
36	CM 37 TRANCHE 1	2008	1986	901	8 430 500,00		6 855 500,00	-	-	6 855 500,00	4 477 000,00	2 378 500,00	
37	CM 37 TRANCHE 1	2009	2986	901	6 955 600,00		6 955 600,00	-	-	6 955 600,00	-	6 955 600,00	
	TOTAL				24 474 572,23	4 400 000,00	17 085 211,54	9 546 463,00	- 317 106,22	26 314 568,32	12 230 888,64	14 083 679,68	1,15

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

38	AMELIORATION QUALITE FORMATION	2005	0179	901	-		45 405,05	-	45 034,00	371,05	-	371,05	
39	EQUIPEMENT FP ET AOIA	2006	0179	901	-		32,14	-	-	32,14	-	32,14	
40	EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FP ET AOIA	2007	0179	901	-		-	-	-	-	-	-	
41	EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES	2008	0179	901	-		2 188,73	-	-	2 188,73	-	2 188,73	
42	EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES	2009	0179	901	-		21 951,08	-	633,08	21 318,00	21 318,00	-	
43	EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES	2010	0179	901	28 000,00		12 200,00	-	-	12 200,00	11 676,50	523,50	
44	EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES	2011	0179	901	-	100 000,00	-	100 000,00	-	100 000,00	50 298,00	49 702,00	
45	AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FORMATION (CPER)	2000	2001	901	116 726,81		63 391,31	-	14 116,62	49 274,69	-	49 274,69	
46	EQUIPEMENTS AFPA	2008	7800	901	-		-	-	-	-	-	-	
47	GP - EQUIPEMENTS AFPA	2009	7800	901	-		150 000,00	-	-	150 000,00	114 138,60	35 861,40	
48	GP - EQUIPEMENTS AFPA	2010	7800	901	-		-	-	-	-	-	-	
	TOTAL				144 726,81	100 000,00	295 168,31	100 000,00	- 59 783,70	335 384,61	197 431,10	137 953,51	0,70

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

49	PPI SANITAIRE ET SOCIAL	2008	1010	901	1 793 721,50		4 550 005,46	229 346,88	7 318,36	4 772 033,98	1 182 404,87	3 589 629,11	
50	RECONSTRUCTION DE L'ECOLE DE LA CROIX ROUGE DE TOURS	2011	1003	901	-	4 500 000,00	-	4 500 000,00	-	4 500 000,00	810 944,00	3 689 056,00	
51	IFAS DE BOURGES	2011	1004	901	-	250 000,00	-	-	-	-	-	-	
52	RENOVATION DE L'ECOLE DE CHALETTE SUR LOING	2011	1011	901	-	1 245 000,00	-	-	-	-	-	-	
53	EXTENSION IFPM ORLEANS	2007	3013	901	-		396 129,19	-	395 672,09	457,10	457,10	-	
	TOTAL				1 793 721,50	5 995 000,00	4 946 134,65	4 729 346,88	- 402 990,45	9 272 491,08	1 993 805,97	7 278 685,11	3,65

ENSEIGNEMENT - LYCEES

54	CONSTRUCTIONS NEUVES	2000	0002	902	48 719,31		1 276 429,57	-	-	1 276 429,57	330 000,00	946 429,57	
55	GROS TRAVAUX ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1995	0004	902	-		741 549,01	-	-	741 549,01	21 228,26	720 320,75	
56	GROS TRAVAUX	2000	0004	902	-		368 703,82	-	-	368 703,82	-	368 703,82	
57	EQUIPEMENTS	2004	0007	902	108 768,86		357 957,23	-	108 306,73	249 650,50	44 823,20	204 827,30	
58	ACQUISITIONS DE BIENS MEUBLES	2005	0007	902	361 231,21		261 918,63	-	4 480,08	257 438,55	2 400,00	255 038,55	
59	ACQUISITION DE BIENS MEUBLES	2006	0007	902	443 020,99		450 284,27	-	361 086,63	89 197,64	-	89 197,64	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
60	ACQUISITION ET RENOUELEMENT DE BIENS MEUBLES	2007	0007	902	10 254,41	-	751 434,74	-	106,77	751 327,97	93 948,18	657 379,79	
61	ACQUISITION ET RENOUELEMENT DE BIENS MEUBLES	2008	0007	902	145 538,87	-	1 153 043,61	-	66 484,11	1 086 559,50	156 430,52	930 128,98	
62	ACQUISITIONS, RENOUELEMENT, REPARATIONS	2009	0007	902	8 675,92	-	2 819 826,55	-	2 073,42	2 817 753,13	1 539 281,10	1 278 472,03	
63	ACQUISITIONS, RENOUELEMENT, REPARATIONS	2010	0007	902	-	-	10 729 195,63	-	-	10 729 195,63	5 085 800,43	5 643 395,20	
64	ACQUISITIONS, RENOUELEMENT, REPARATIONS	2011	0007	902	-	10 000 000,00	-	10 000 000,00	-	10 000 000,00	4 161 405,23	5 838 594,77	
65	ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	2007	0012	902	-	-	15 724,15	-	-	15 724,15	-	15 724,15	
66	ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	2008	0012	902	-	-	51 488,02	-	-	51 488,02	31 062,00	20 426,02	
67	AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSIENEMENT PRIVE	2009	0012	902	4 916,22	-	558 776,09	-	4 916,22	553 859,87	256 977,10	296 882,77	
68	AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSIENEMENT PRIVE	2010	0012	902	14 625,00	-	2 192 775,23	-	-	2 192 775,23	2 031 900,96	160 874,27	
69	AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSIENEMENT PRIVE	2011	0012	902	-	4 282 518,00	-	4 278 906,00	-	4 278 906,00	2 431 617,39	1 847 288,61	
70	MAINTENANCE	1999	0013	902	-	-	195 216,16	-	-	195 216,16	-	195 216,16	
71	MAINTENANCE	2000	0013	902	-	-	165 119,71	-	-	165 119,71	-	165 119,71	
72	MAINTENANCE	2001	0013	902	120 289,30	-	136 114,92	-	34 299,64	101 815,28	5 509,95	96 305,33	
73	MAINTENANCE	2003	0013	902	1 727,31	-	751 773,43	-	1 727,31	750 046,12	1 478,37	748 567,75	
74	MAINTENANCE	2004	0013	902	-	-	562 207,03	-	-	562 207,03	2 321,48	559 885,55	
75	ENTRETIEN/MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	2005	0013	902	697 105,09	-	648 248,90	-	675 501,64	27 252,74	561,35	27 814,09	
76	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	2006	0013	902	1 035 344,57	316 000,00	1 099 609,69	-	926 826,77	172 782,92	260 803,68	88 020,76	
77	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET MISE EN CONFORMITE	2007	0013	902	518 291,55	-	5 061 734,02	-	217 473,53	4 844 260,49	1 664 555,70	3 179 704,79	
78	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET MISE EN CONFORMITE	2008	0013	902	487 508,89	-	11 815 072,75	-	150 123,24	11 664 949,51	3 275 331,38	8 389 618,13	
79	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	2009	0013	902	407 201,46	-	809 929,91	-	9 913,27	800 016,64	158 277,69	641 738,95	
80	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	2010	0013	902	99 298,25	-	7 089 299,93	-	79 461,47	7 009 838,46	2 014 853,65	4 994 984,81	
81	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	2011	0013	902	-	4 684 000,00	-	4 636 300,00	-	4 636 300,00	1 417 086,00	3 219 214,00	
82	EXTENSIONS	1997	0014	902	-	-	472 274,68	-	-	472 274,68	2 801,65	469 473,03	
83	EXTENSIONS, MAITRISES D'OUVRAGE DELEGUEES	1998	0014	902	-	-	362 830,84	-	-	362 830,84	5 220,81	357 610,03	
84	EXTENSIONS, MAITRISES D'OUVRAGE DELEGUEES	1999	0014	902	-	-	333 217,08	-	-	333 217,08	-	333 217,08	
85	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2000	0014	902	7 688,79	-	18 831,23	-	7 688,79	11 142,44	-	11 142,44	
86	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2001	0014	902	315 322,75	-	1 109 110,26	-	-	1 109 110,26	-	1 109 110,26	
87	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2002	0014	902	159,08	-	1 314 714,22	-	315 481,83	999 232,39	38 805,34	960 427,05	
88	EXTENSIONS, RESTRUCTURATIONS	2003	0014	902	158 203,17	-	96 257,56	-	27 822,38	68 435,18	7 763,01	60 672,17	
89	EXTENSIONS, RESTRUCTURATIONS	2004	0014	902	168 807,84	9 450 000,00	30 193 727,97	9 450 000,00	-	39 643 727,97	10 711 067,77	28 932 660,20	
90	EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS REHABILITATION	2005	0014	902	94 982,81	-	10 458 827,98	-	1 460 013,06	8 998 814,92	4 119 261,90	4 879 553,02	
91	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2006	0014	902	700 726,08	-	27 178 392,29	-	13 248 066,35	13 930 325,94	9 989 335,16	3 940 990,78	
92	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2007	0014	902	21 655,71	-	15 091 925,20	-	-	15 091 925,20	5 213 012,99	9 878 912,21	
93	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2008	0014	902	-	15 920 000,00	34 065 421,06	15 920 000,00	-	49 985 421,06	5 166 656,33	44 818 764,73	
94	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2009	0014	902	-	15 550 000,00	15 758 430,42	15 550 000,00	-	31 308 430,42	1 566 311,09	29 742 119,33	
95	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2010	0014	902	-	300 000,00	17 295 135,67	300 000,00	-	17 595 135,67	2 516 448,59	15 078 687,08	
96	AUTRES INVESTISSEMENTS	2000	0017	902	-	-	593 406,80	-	-	593 406,80	-	593 406,80	
97	AUTRES INVESTISSEMENTS	2003	0017	902	-	-	241 227,60	-	-	241 227,60	-	241 227,60	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
98	AUTRES INVESTISSEMENTS	2004	0017	902	-	-	918 740,00	-	-	918 740,00	578 272,11	340 467,89	
99	PROGRAMMES GYMNASES	2001	0725	902	65 072,00	-	699 195,98	-	-	699 195,98	18 796,46	680 399,52	
100	PROGRAMMES GYMNASES	2003	0725	902	27 259,83	-	304 482,56	-	-	304 482,56	188 697,05	115 785,51	
101	DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE SPORTIVE	2004	0725	902	102 770,49	-	28 595,96	-	-	28 595,96	1 051,94	27 544,02	
102	EPS DANS LES LYCEES	2005	0725	902	400 000,00	-	3 330 156,33	-	653 747,72	2 676 408,61	2 931 694,15	255 285,54	
103	EPS DANS LES LYCEES	2006	0725	902	-	-	73 364,36	-	296 636,08	223 271,72	154 969,84	378 241,56	
104	EPS DANS LES LYCEES	2007	0725	902	-	-	5 600 488,69	-	-	5 600 488,69	859 393,01	4 741 095,68	
105	GROSSES REPARATIONS	2002	0726	902	-	-	1 516 517,54	-	-	1 516 517,54	-	1 516 517,54	
106	GROSSES REPARATIONS	2003	0726	902	22 333,05	-	145 110,80	-	-	145 110,80	8 139,57	136 971,23	
107	SECURITE	2003	0728	902	-	-	225 726,49	-	-	225 726,49	-	225 726,49	
108	MISE EN CONFORMITE	2005	0728	902	76 786,89	-	85 085,58	-	69 057,58	16 028,00	767,06	15 260,94	
109	MISE EN CONFORMITE	2006	0728	902	103 855,61	-	86 821,79	-	80 927,50	5 894,29	31 999,09	26 104,80	
110	CABLAGE VOIX DONNEES IMAGES	2003	0729	902	-	-	330 630,64	-	323 586,18	7 044,46	-	7 044,46	
111	CABLAGE DES LYCEES	2008	0729	902	-	-	19 112,43	-	19 112,42	0,01	-	0,01	
112	RECONSTRUCTION DU LP VICTOR LALOUX A TOURS	2003	0730	902	0,02	-	4 417 738,82	-	-	4 417 738,82	3 018 770,60	1 398 968,22	
113	ACCOMPAGNEMENTS DES OPERATIONS	2006	0933	902	614 066,91	-	233 529,64	-	232 694,10	835,54	835,50	0,04	
114	ETUDES PREALABLES A LA DECISION ET ACCOMPAGNEMENT DES OPERATIONS	2007	0933	902	543,54	-	163 490,46	-	-	163 490,46	4 580,81	158 909,65	
115	ETUDES PREALABLES A LA DECISION ET ACCOMPAGNEMENT DES OPERATIONS	2008	0933	902	12 570,97	-	13 416,38	-	-	13 416,38	1 435,20	11 981,18	
116	ETUDES PREALABLES ET FONCIERES	2009	0933	902	-	-	493 043,99	-	-	493 043,99	280 157,40	212 886,59	
117	ETUDES PREALABLES ET FONCIERES	2010	0933	902	22 560,00	-	582 973,53	-	-	582 973,53	99 595,24	483 378,29	
118	ETUDES PREALABLES ET FONCIERES	2011	0933	902	-	700 000,00	-	700 000,00	-	700 000,00	172 310,94	527 689,06	
119	CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS NEUFS	2005	0934	902	-	-	134 880,07	-	-	134 880,07	107 933,15	26 946,92	
120	CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS NEUFS	2007	0934	902	-	-	2 768 642,22	-	-	2 768 642,22	50 136,32	2 718 505,90	
121	ETUDES PREALABLES A LA DECISION	2005	0935	902	10 115,46	-	40 924,29	-	211 086,59	170 162,30	114 094,09	284 256,39	
122	GROSSES REPARATIONS ET GROS ENTRETIENS (GRGE)	2009	1214	902	-	-	25 957 939,79	-	25 000,00	25 932 939,79	7 514 161,37	18 418 778,42	
123	GROSSES REPARATIONS ET GROS ENTRETIENS (GRGE)	2010	1214	902	-	650 000,00	7 222 782,65	650 000,00	-	7 872 782,65	219 517,19	7 653 265,46	
124	GROSSES REPARATIONS ET GROS ENTRETIENS (GRGE)	2011	1214	903	-	3 260 000,00	-	3 260 000,00	-	3 260 000,00	126 152,08	3 133 847,92	
125	EFFICACITE ENERGETIQUE POUR 5 LYCEES/AN	2011	1955	903	-	12 230 000,00	-	12 230 000,00	-	12 230 000,00	2 567,43	12 227 432,57	
126	CPE POUR 18 LYCEES (LOYER INVESTISSEMENT)	2011	2775	903	-	36 837 000,00	-	36 837 000,00	-	36 837 000,00	539 836,12	36 297 163,88	
	TOTAL				7 437 998,21	114 179 518,00	260 040 554,85	113 812 206,00	- 19 613 701,41	354 239 059,44	81 350 201,98	272 888 857,46	3,35

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

127	UNIVERSITE NUMERIQUE EN REGION	2007	0460	902	-	-	23 662,72	-	23 662,72	-	-	-	
128	UNIVERSITE NUMERIQUE	2009	0460	902	-	-	4 640,55	-	-	4 640,55	-	4 640,55	
129	UNIVERSITE NUMERIQUE	2010	0460	902	-	-	7 912,00	-	-	7 912,00	7 912,00	-	
130	UNIVERSITE NUMERIQUE	2011	0460	902	-	250 000,00	-	259 724,00	9 792,00	249 932,00	45 900,00	204 032,00	
131	INSTITUT DE TOURAINE	2011	0832	902	-	200 000,00	-	200 000,00	-	200 000,00	100 000,00	100 000,00	
132	EQUIPEMENT BU DE DROIT	2008	1230	902	-	-	-	-	-	-	-	-	

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
133 FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	2008	1475	902	-	-	295 896,94	-	-	295 896,94	-	295 896,94	
134 FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	2009	1475	902	-	-	230 420,55	-	-	230 420,55	-	230 420,55	
135 FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	2010	1475	902	-	-	869 143,72	-	-	869 143,72	551 781,30	317 362,42	
136 FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	2011	1475	902	-	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	2 200 000,00	1 568 473,16	631 526,84	
137 SALLE LIBRE SERVICES CROUS	2008	1575	902	-	-	-	-	-	-	-	-	
138 ENIVL (hors CPER 07-13)	2007	1604	902	-	-	30 513,10	-	-	30 513,10	11 692,60	18 820,50	
139 ENIVL EXTENSION	2010	1605	902	1 250 000,00	-	50 000,00	-	26 481,86	23 518,14	23 518,14	-	
140 FOURNITURES D'ORDINATEURS FIXES	2009	2475	902	600 000,00	-	109 459,39	1 200 000,00	600 000,00	709 459,39	399 981,27	309 478,12	
141 GP - AMENAGEMENT DE LA FACULTE DE DROIT DE BOURGES	2008	7602	902	-	-	-	-	-	-	-	-	
142 GP - BU MEDECINE DE TOURS	2011	7603	902	-	300 000,00	-	300 000,00	-	300 000,00	300 000,00	-	
143 GP - IUT ORLEANS PHASE 2	2008	7605	902	-	-	-	-	-	-	-	-	
144 GP - IUT ORLEANS 3ème PHASE	2011	7605	9002	-	3 440 000,00	-	3 440 000,00	-	3 440 000,00	1 000 000,00	2 440 000,00	
145 GP - CAMPUS EN VILLE DUPANLOUP ORLEANS	2008	7606	902	5 820 000,00	-	-	5 820 000,00	-	5 820 000,00	1 400 000,00	4 420 000,00	
146 GP - EXTENSION FAC DE MEDECINE PHASE 1	2008	7607	902	6 750 000,00	-	7 250 000,00	6 750 000,00	-	14 000 000,00	3 820 000,00	10 180 000,00	
147 GP - RU DE CHARTRES	2008	7608	902	-	-	-	-	-	-	-	-	
148 GP - REHABILITATION BRETONNEAU A TOURS	2009	7612	902	-	-	-	-	-	-	-	-	
149 GP - POLE VILLE ET URBANISME 2EME PHASE	2010	7613	902	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-	-	
150 RESIDENCE UNIVERSITE "PLAT D'ETAIRN"	2011	7614	902	-	1 680 000,00	-	1 680 000,00	-	1 680 000,00	1 680 000,00	-	
151 GP - EXTENSION MEDECINE 2EME PHASE	2009	7617	902	4 350 000,00	2 100 000,00	2 250 000,00	4 350 000,00	-	6 600 000,00	-	6 600 000,00	
152 CG 41 - INSTALLATION WIFI	2008	41000	902	-	-	-	-	-	-	-	-	
153 GP 41 - ENSNP	2009	41014	902	-	-	36 500,00	-	-	36 500,00	-	36 500,00	
TOTAL				18 770 000,00	8 170 000,00	11 158 148,97	26 199 724,00	659 936,58	36 697 936,39	10 909 258,47	25 788 677,92	2,36

CULTURE												
154 CONTRAT DE PLAN ETAT REGION 94-98	1994	0003	903	-	-	123 579,62	-	18 293,88	105 285,74	-	105 285,74	
155 INSTITUTIONS ARTS PLASTIQUES	2008	0005	903	1 201,63	-	8 701,63	-	1 201,63	7 500,00	7 500,00	-	
156 OPERATIONS DEVELOPPEMENT LOCAL	2007	0006	903	-	-	2 301,98	-	-	2 301,98	-	2 301,98	
157 OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	2008	0006	903	4 157,82	-	13 635,81	-	4 157,82	9 477,99	-	9 477,99	
158 OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	2009	0006	903	-	-	8 300,00	-	-	8 300,00	1 516,67	6 783,33	
159 OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	2010	0006	903	288,52	-	43 815,12	-	270,52	43 544,60	33 045,11	10 499,49	
160 OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	2011	0006	903	-	162 500,00	-	156 773,00	168,97	156 604,03	99 004,03	57 600,00	
161 PATRIMOINE	2004	0008	903	200 338,41	-	132 402,91	-	104 446,41	27 956,50	3 043,00	24 913,50	
162 PATRIMOINE	2005	0008	903	17 057,39	-	66 393,68	-	51 109,39	15 284,29	10 293,50	4 990,79	
163 AIDES DIRECTES A LA RESTAURATION	2006	0008	903	34 052,00	-	56 175,88	-	-	56 175,88	7 625,00	48 550,88	
164 SOUTIEN AUX LIEUX DE DIFFUSION CINEMATOGRAPHIQUE	2003	0010	903	-	-	35 013,41	-	31 624,00	3 389,41	-	3 389,41	
165 SOUTIEN AUX LIEUX DE DIFFUSION CINEMATOGRAPHIQUE	2004	0010	903	12 069,00	-	9 626,00	-	9 626,00	-	-	-	
166 CREATION RENOVATION DES SALLES DE CINEMA	2007	0010	903	-	-	3 885,00	-	-	3 885,00	-	3 885,00	
167 CREATION RENOVATION DES SALLES DE CINEMA	2009	0010	903	-	-	-	-	-	-	-	-	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
168	CREATION RENOVATION DES SALLES DE CINEMA	2010	0010	903	165,00		54 792,50	-	-	54 792,50	44 538,69	10 253,81	
169	FRAR	2007	0057	903	-		1 155,00	-	-	1 155,00	-	1 155,00	
170	FRAR	2008	0057	903	59,25		6 899,25	-	59,25	6 840,00	-	6 840,00	
171	FRAR	2010	0057	903	-		11 743,72	-	-	11 743,72	969,00	10 774,72	
172	FRRAB	2007	0293	903	-		2 149,81	-	2 149,81	-	-	-	
173	FRRAB	2008	0293	903	-		-	-	-	-	-	-	
174	FRRAB	2009	0293	903	-		5 608,00	-	-	5 608,00	5 608,00	-	
175	FRRAB	2010	0293	903	-		-	-	-	-	-	-	
176	FRRAB	2011	0293	903		20 000,00	-	12 678,00	-	12 678,00	9 514,00	3 164,00	
177	AIDE A L'ITINERANCE REGIONALE	2008	0315	903	-		2 622,00	-	2 622,00	-	-	-	
178	AIDE A L'ITINERANCE REGIONALE	2009	0315	903	-		6 503,58	-	6 503,58	-	-	-	
179	AIDE A L'ITINERANCE REGIONALE	2010	0315	909	35 143,00		5 358,00	-	-	5 358,00	-	5 358,00	
180	AIDE A L'ITINERANCE REGIONALE	2011	0315	909		35 000,00	-	35 000,00	-	35 000,00	21 312,50	13 687,50	
181	FRAM	2009	0368	903	659,29		659,29	-	659,29	-	-	-	
182	FRAM	2010	0368	903	-		623,65	-	623,65	-	-	-	
183	AIDE A L'ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	2009	0386	903	-		11 664,39	-	12 044,39	380,00	-	380,00	
184	AIDE A L'ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	2010	0386	903	1 620,00		56 310,00	-	370,00	55 940,00	42 180,00	13 760,00	
185	AIDE A L'ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	2011	0386	903		131 120,00	-	130 850,00	-	130 850,00	58 650,00	72 200,00	
186	FRAC ACQUISITIONS	2009	0717	903	-		-	-	-	-	-	-	
187	FRAC ACQUISITIONS	2010	0717	903	-		39 000,00	-	-	39 000,00	39 000,00	-	
188	FRAC ACQUISITIONS	2011	0717	903		130 000,00	-	130 000,00	-	130 000,00	104 000,00	26 000,00	
189	FONDATION DU PATRIMOINE	2006	0793	903	-		10 980,00	-	10 980,00	-	-	-	
190	FONDATION DU PATRIMOINE	2009	0793	903	40 000,00		12 000,00	40 000,00	-	52 000,00	28 000,00	24 000,00	
191	MISE EN VALEUR DES PARCS ET JARDINS	2007	0880	903	-		-	-	-	-	-	-	
192	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	2008	0880	903	-		23 000,00	-	-	23 000,00	-	23 000,00	
193	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	2009	0880	903	11 027,00		24 250,00	-	250,00	24 000,00	17 750,00	6 250,00	
194	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	2010	0880	903	19 144,56		45 280,56	-	309,56	44 971,00	20 271,82	24 699,18	
195	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	2011	0880	903		60 000,00	-	60 000,00	-	60 000,00	19 614,50	40 385,50	
196	FRECC (FONDS REGIONAL D'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS DE CHAUMONT	2008	1123	903	71 291,62		-	51 731,56	-	51 731,56	51 731,56	-	
197	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTS D'ARTS PLASTIQUES	2009	1124	903	-		1 643,38	-	1 643,38	-	-	-	
198	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTS D'ARTS PLASTIQUES	2010	1124	903	4 505,00		32 514,93	-	24 500,00	8 014,93	21 050,00	13 035,07	
199	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTS D'ARTS PLASTIQUES	2011	1124	903		50 000,00	-	50 000,00	-	50 000,00	29 463,00	20 537,00	
200	BIBLIOTHEQUE DE TOURS - LA CENTRALE	2009	1125	903	177 643,05		31 806,74	-	30 124,05	1 682,69	-	1 682,69	
201	MUSIQUE CONV DEPT	2000	1237	903	-		-	-	-	-	-	-	
202	FRAM ET FRAR	2011	1305	903		130 000,00	-	135 583,00	6 300,00	129 283,00	109 903,00	19 380,00	
203	FRAM ET FRAR	2011	1306	903		300 000,00	-	102 300,00	-	102 300,00	40 500,00	61 800,00	
204	CENTRE IMAGE	2011	1446	903		60 000,00	-	-	-	-	-	-	
205	CULTURE AU CENTRE	2008	1447	903	9 000,00		9 000,00	-	9 000,00	-	-	-	

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
206 CULTURE AU CENTRE	2009	1447	903	-	-	260,69	-	260,69	-	-	-	-
207 CULTURE AU CENTRE	2010	1447	903	-	-	7 602,75	-	-	7 602,75	7 465,75	137,00	-
208 LIVRE AU CENTRE	2009	1448	903	-	-	-	-	-	-	-	-	-
209 LIVRE AU CENTRE	2010	1448	903	-	-	-	-	-	-	-	-	-
210 LIVRE AU CENTRE	2011	1448	903	-	30 000,00	-	-	-	-	-	-	-
211 FONDS REGIONAL PATRIMOINE CULTUREL DE PROXIMITE	2009	1888	903	322 500,00	-	99 750,00	332 500,00	-	432 250,00	332 500,00	99 750,00	-
212 CINEMA ET AUDIOVISUEL : AGENCE	2006	1899	903	-	-	93 704,00	-	93 704,00	-	-	-	-
213 CREATION CINEMA ET AUDIOVISUEL	2007	1899	903	-	-	128 683,28	-	128 683,28	-	-	-	-
214 FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMA AUDIOVISUEL	2008	1899	903	-	-	36 735,20	-	36 735,11	0,09	-	0,09	-
215 FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMA AUDIOVISUEL	2009	1899	903	-	-	162 000,00	-	-	162 000,00	114 354,86	47 645,14	-
216 FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMA AUDIOVISUEL	2010	1899	903	-	-	162 000,00	-	-	162 000,00	-	162 000,00	-
217 FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMA AUDIOVISUEL	2011	1899	903	-	1 620 000,00	-	1 620 000,00	-	1 620 000,00	1 458 000,00	162 000,00	-
218 TRANSFERT DU FRAC	2004	2117	903	4 238 862,69	-	251 829,69	-	250 612,69	1 217,00	-	1 217,00	-
219 TRANSFERT DU FRAC	2011	2899	903	-	10 000,00	-	-	-	-	-	-	-
220 EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	2009	3004	903	-	-	218,94	-	218,94	-	-	-	-
221 EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	2010	3004	903	-	-	10 412,81	-	10 000,00	412,81	69 561,75	69 148,94	-
222 EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	2011	3004	903	-	10 000,00	-	-	-	-	2 127,70	2 127,70	-
223 PLAN DE NUMERISATION DE L'INVENTAIRE	2007	3104	903	-	-	2 187,17	-	2 187,17	-	-	-	-
224 CHAUMONT INVESTISSEMENT	2008	3108	903	-	-	-	-	-	-	-	-	-
225 CHAUMONT INVESTISSEMENT	2009	3108	903	-	-	-	-	-	-	-	-	-
226 CHAUMONT INVESTISSEMENT	2010	3108	903	-	-	12 500,00	-	-	12 500,00	12 500,00	-	-
227 CHAUMONT INVESTISSEMENT	2011	3108	903	-	50 000,00	-	50 000,00	-	50 000,00	37 500,00	12 500,00	-
228 CHAUMONT RESTAURATION	2007	3109	903	-	-	18 323,65	-	3 070 677,82	3 052 354,17	14 096,65	3 066 450,82	-
229 FRAC AUTRES FRAIS	2010	4117	903	-	-	2 500,00	-	-	2 500,00	2 500,00	-	-
230 FRAC AUTRES FRAIS	2011	4117	903	-	90 000,00	-	90 000,00	-	90 000,00	45 000,00	45 000,00	-
231 FRAC RESERVES	2010	4118	903	-	-	8 000,00	-	-	8 000,00	8 000,00	-	-
232 FRAC RESERVES	2011	4118	903	-	139 820,00	-	148 567,73	14 172,60	134 395,13	128 420,50	5 974,63	-
233 FRAC SUBSISTANCES: AMENAGEMENT D'UN JARDIN	2011	4119	903	-	100 000,00	-	-	-	-	-	-	-
234 COMMANDE ARTISTIQUE 1	2007	7100	903	-	-	0,01	-	37 215,72	37 215,71	-	37 215,71	-
235 COMMANDE ARTISTIQUE 2	2010	7100	903	21 194,12	83 287,00	650 000,00	-	46 071,28	603 928,72	421 740,48	182 188,24	-
236 GP - ETUDE ET RESTRUCTURATION DU DOMAINE DE CHAUMONT	2008	7101	903	193 528,48	-	13 452 413,19	60 000,00	8 075 033,40	5 437 379,79	7 565 199,09	2 127 819,30	-
237 GP - EDIFICES PATRIMONIAUX LEVROUX(36)	2009	7103	903	-	-	8 300,00	-	8 300,00	-	-	-	-
238 GP - EDIFICES PATRIMONIAUX CANDE SAINT MARTIN (37)	2009	7104	903	167 000,00	-	-	167 000,00	-	167 000,00	-	167 000,00	-
239 GP - EDIFICES PATIMONIAUX SAINT SATUR (18)	2008	7106	903	-	-	83 350,00	-	-	83 350,00	-	83 350,00	-
240 GP - EDIFICES PATIMONIAUX CLERY SAINT ANDRE (45)	2008	7107	903	-	-	8 285,00	-	8 285,00	-	-	-	-
241 GP - ARCHEOLOGIE GRANDS SITES	2008	7108	903	290 880,00	-	102 630,00	68 000,00	7 980,00	162 650,00	-	162 650,00	-
242 GP - ABBAYE DE NOIRLAC	2009	7109	903	1 390 380,00	-	94 810,00	-	-	94 810,00	66 886,00	27 924,00	-
243 GP - CIMAC - CONCOURS, TRAVAUX, EQUIPEMENT	2009	7110	903	376 895,24	-	10 997 393,37	-	199 200,00	10 798 193,37	53 131,97	10 745 061,40	-

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	
244	GP - EDIFICES PATRIMONIAUX VENDOME (41)	2009	7111	903	-	-	83 000,00	-	-	83 000,00	-	83 000,00		
245	GP - VALORISATION DE LA CATHEDRALE DE CHARTRES	2009	7112	903	146 900,00	-	106 200,00	1 469 000,00	-	1 575 200,00	-	1 575 200,00		
246	GP - ARCHEOLOGIE VALORISATION	2009	7113	903	417 000,00	-	-	14 000,00	-	14 000,00	-	14 000,00		
247	GP - CENTRE D'ART D'OLIVIER DEBRE	2010	7114	903	2 700 000,00	-	-	-	-	-	-	-		
248	GP - MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES	2010	7115	903	-	-	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	2 000 000,00		
249	GP - MUSEE GIRODET DE MONTARGIS	2010	7116	903	897 000,00	-	-	-	-	-	-	-		
250	GP - FRAC CONSTRUCTION	2007	7117	903	10 000,00	-	2 737 600,00	-	-	2 737 600,00	770 000,00	1 967 600,00		
251	GP - FRAC RESERVES	2008	7118	903	-	-	171 473,34	-	-	171 473,34	-	171 473,34		
252	GP - ARGENTOMAGUS DE SAINT MICHEL	2010	7119	903	750 000,00	-	-	750 000,00	-	750 000,00	700 881,40	49 118,60		
253	CG 18 - CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE DE NOIRLAC	2008	18001	903	707 060,00	330 560,00	259 390,00	-	-	259 390,00	147 225,36	112 164,64		
254	CG 18 - MUSEE DE LA RESISTANCE TRANCHE 2	2008	18002	903	-	-	62 500,00	-	-	62 500,00	37 500,00	25 000,00		
255	CG 28 - CENTRE D'ART DE DREUX	2008	28000	903	510 000,00	10 000,00	-	1 020 000,00	510 000,00	510 000,00	255 000,00	255 000,00		
256	CG 28 - VALORISATION DU PAR CET DU CHATEAU DE LA FERTE VIDAME	2008	28001	903	1 750 000,00	925 000,00	-	350 000,00	175 000,00	175 000,00	87 500,00	87 500,00		
257	CG 28 - VALORISATION SU CHATEAU DE MAINTENON	2009	28002	903	270 000,00	180 000,00	-	270 000,00	-	270 000,00	135 000,00	135 000,00		
258	CG 28 - VALORISATION SU CHATEAU DE MAINTENON	2011	28006	903	-	390 000,00	-	390 000,00	-	390 000,00	195 000,00	195 000,00		
259	CG 36 - ODASE ACQUISITION MATERIEL SCENIQUE	2008	36010	903	68 000,00	-	-	17 000,00	-	17 000,00	17 000,00	-		
260	CG 36 - ENSEIGNEMENT MUSICAL DE L'INDRE	2008	36011	903	48 805,73	-	6 812,43	5 005,80	-	11 818,23	5 010,30	6 807,93		
261	CG 36 - AMENAGEMENT DU CHATEAU DE VALENCAY	2009	36012	903	1 154 314,98	-	182 400,00	-	2 866,98	179 533,02	91 200,00	88 333,02		
262	CG 37 - FORTERESSE ROYALE DE CHINON	2008	37001	903	110 911,00	-	435 934,50	-	-	435 934,50	435 934,50	-		
263	CG 37 - VALORISATION DE LA DEMEURE DE RONSARD AU PRIEURE DE ST COSME	2008	37002	903	308 349,59	-	-	-	-	-	-	-		
264	CG 37 - MUSEE DE L'HOTEL GOUÏN DE TOURS	2008	37006	903	433 333,00	433 333,00	375 000,00	-	-	375 000,00	-	375 000,00		
265	CG 37 - JARDIN DES CHATEAUX ET MUSEES	2010	37008	903	1 326 968,00	-	172 636,00	-	-	172 636,00	-	172 636,00		
266	CG 37 - JARDIN DES CHATEAUX ET MUSEES	2011	37022	903	-	500 000,00	-	500 000,00	-	500 000,00	250 000,00	250 000,00		
	TOTAL				19 249 305,37	4 792 926,00	33 886 231,86	8 225 989,09	-	13 006 242,26	29 105 978,69	14 292 319,69	14 813 659,00	1,04

SPORTS													
267	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	2006	0458	903	91 859,00	-	121 512,42	-	91 859,00	29 653,42	-	29 653,42	
268	DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES FEDERALES	2007	0458	903	18 179,10	-	73 227,49	-	18 179,10	55 048,39	-	55 048,39	
269	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	2008	0458	903	35 471,51	-	120 961,01	-	42 710,51	78 250,50	27 533,02	50 717,48	
270	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	2009	0458	903	50 116,36	-	123 377,51	-	50 802,36	72 575,15	26 065,97	46 509,18	
271	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	2010	0458	903	18 865,49	-	281 920,29	-	18 564,49	263 355,80	164 453,63	98 902,17	
272	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	2011	0458	903	-	1 014 000,00	-	1 013 992,00	-	1 013 992,00	490 900,98	523 091,02	
273	INSTALLATION SPORTIVES	2004	0459	903	-	-	191 991,08	-	29 016,00	162 975,08	-	162 975,08	
274	INSTALLATIONS SPORTIVES	2005	0459	903	-	-	25 684,21	-	68,95	25 615,26	-	25 615,26	
275	CONSTRUCTIONS D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2007	0459	903	-	-	32 680,02	-	-	32 680,02	-	32 680,02	
276	CONSTRUCTIONS D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2008	0459	903	52 648,19	-	110 738,14	-	52 648,19	58 089,95	-	58 089,95	
277	FINANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2009	0459	903	45 792,19	-	508 542,53	-	45 792,19	462 750,34	277 345,41	185 404,93	
278	FINANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2010	0459	903	31 310,85	-	747 413,14	-	31 310,85	716 102,29	481 808,59	234 293,70	

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
279 FINANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2011	0459	903		1 686 000,00	-	1 727 048,00	36 488,00	1 690 560,00	634 054,74	1 056 505,26	
280 STADE DE LA VALLEE DU CHER	2009	1119	903	2 720 800,00		139 600,00	2 050 800,00	-	2 190 400,00	1 155 458,41	1 034 941,59	
281 STADE OMNISPORT DE VIERZON	2009	1120	903	-		750 000,00	-	-	750 000,00	750 000,00	-	
282 CREPS - INVESTISSEMENT	2009	1121	903	-		157 861,33	-	-	157 861,33	85 495,03	72 366,30	
283 ENTRETIEN CREPS	2008	1122	903	-		71 698,00	-	5 369,80	66 328,20	68 098,43	1 770,23	
284 ENTRETIEN CREPS	2011	1122	903		90 000,00	-	90 000,00	-	90 000,00	-	-	
285 CENTRES D'ACCUEIL DES JEUNES (CPER)	2000	2123	903	-		39 812,93	-	37 455,00	2 357,93	-	2 357,93	
286 CRJS (CPER)	2003	2125	903	273 946,01		281 211,17	-	273 946,00	7 265,17	-	7 265,17	
287 VT - VELODROME DE BOURGES	2009	7199	903	400,00		15 745 880,72	-	-	15 745 880,72	8 840 000,00	6 905 880,72	
288 CG 36 - MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS A CHATEAUROUX	2009	36014	903	1 000 000,00		-	-	-	-	-	-	
TOTAL				4 339 388,70	2 790 000,00	19 524 111,99	4 881 840,00	734 210,44	23 671 741,55	13 001 214,21	10 580 527,34	0,81

TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

289 RACCORDEMENT AU RESEAU REGIONAL	2001	0622	905	-		60 970,40	-	-	60 970,40	-	60 970,40	
290 CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE	2000	1036	905	706 489,83		137 240,00	-	-	137 240,00	133 597,00	3 643,00	
291 ESPACES PUBLICS NUMERIQUES (EPN) ET USAGES (CPER)	2001	2135	905	-		63 996,82	-	29 543,15	34 453,67	-	34 453,67	
292 VT - COUVERTURE TELEPHONIE MOBILE	2008	7000	905	905 729,32		301 796,16	81 031,60	353,07	382 474,69	47 804,95	334 669,74	
293 VT - COUVERTURE TRES HAUT DEBIT 3	2011	7001	905		6 000 000,00	-	-	-	-	-	-	
294 VT - OBSERVATOIRE REGIONAL TIC	2009	7003	905	-		-	-	-	-	-	-	
295 VT - GEO CENTRE	2011	7007	905		200 000,00	-	100 000,00	-	100 000,00	50 000,00	50 000,00	
296 VT - PLATEFORME REGIONALE MUTUALISEE	2009	7016	905	-		0,01	-	0,01	-	-	-	
297 VT - EXPERIMENTATION	2009	7052	905	24 330,87		134 955,07	-	-	134 955,07	25 000,00	109 955,07	
298 ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	2007	7135	905	474 065,94	270 000,00	13 706,28	9 496,67	-	23 202,95	9 496,67	13 706,28	
299 CG 18 - INTERNET POUR TOUS	2011	18021	905		431 500,00	-	431 410,00	-	431 410,00	215 705,00	215 705,00	
300 CG 37 - DE'PLOIEMENT WIMAX	2010	37019	905	350 000,00		-	350 000,00	-	350 000,00	175 000,00	175 000,00	
301 CG 41 - AMENAGEMENT NUMERIQUE	2011	41020	905		649 000,00	-	649 000,00	-	649 000,00	324 500,00	324 500,00	
TOTAL				2 460 615,96	7 550 500,00	712 664,74	1 620 938,27	29 896,23	2 303 706,78	981 103,62	1 322 603,16	1,35

TERRITOIRES SOLIDAIRES

302 CONTRATS DE PAYS	1996	0098	905	-		4 123 073,82	-	-	4 123 073,82	103 492,10	4 019 581,72	
303 CONTRATS DE PAYS	1999	0098	905	-		3 456,74	-	-	3 456,74	-	3 456,74	
304 CONTRAT DE PAYS	2000	0098	905	-		13 160,83	-	-	13 160,83	-	13 160,83	
305 COEURS DE VILLAGE	2003	0154	905	2 702 833,00		706 170,56	-	-	706 170,56	-	706 170,56	
306 COEURS DE VILLAGE	2004	0154	905	2 161 492,50		606 272,59	-	-	606 272,59	35 838,00	570 434,59	
307 COEURS DE VILLAGE	2005	0154	905	-		295 348,73	-	-	295 348,73	-	295 348,73	
308 COEURS DE VILLAGE	2006	0154	905	50 661,20		495 788,50	-	50 661,20	445 127,30	268,80	444 858,50	
309 COEURS DE VILLAGE	2007	0154	905	549 667,75		170 755,20	-	104 841,47	65 913,73	34 903,73	31 010,00	
310 COEURS DE VILLAGE	2008	0154	905	158 816,93		1 265 775,27	-	150 677,31	1 115 097,96	719 567,31	395 530,65	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
311	CŒURS DE VILLAGE	2009	0154	905	220 140,07		5 421 435,31	-	211 434,00	5 210 001,31	3 596 083,31	1 613 918,00	
312	CŒURS DE VILLAGE	2010	0154	905	456 798,02		10 650 199,92	-	222 840,20	10 427 359,72	5 691 817,98	4 735 541,74	
313	CŒURS DE VILLAGE	2011	0154	905		1 273 000,00	-	1 273 000,00	-	1 273 000,00	665 260,00	607 740,00	
314	CONTRATS D'AGGLOMERATION	1997	0162	905	-		1 327 758,89	-	-	1 327 758,89	12 808,99	1 314 949,90	
315	CONTRATS REGIONAUX D'AGGLOMERATION DE TOURS	2004	0162	905	568 653,41		5 282 425,29	-	38 379,46	5 244 045,83	734 628,54	4 509 417,29	
316	VILLES MOYENNES	2001	0442	905	574,84		1 628 505,25	-	574,84	1 627 930,41	366 517,60	1 261 412,81	
317	CONTRAT REGIONAL AGGLO D'ORLEANS	2005	0462	905	474 945,40		6 423 476,53	92 400,00	196 906,94	6 318 969,59	2 520 408,36	3 798 561,23	
318	CONTRATS DE PAYS	2003	0598	905	-		623 396,81	-	-	623 396,81	448 425,93	174 970,88	
319	CONTRAT REGIONAL DE PAYS BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS	2004	0598	905	204 074,09		852 953,78	-	-	852 953,78	11 850,00	841 103,78	
320	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DU FONDS SUD	2002	0702	905	-		408 423,94	-	-	408 423,94	-	408 423,94	
321	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DU FONDS SUD	2006	0702	905	9 222,96		72 356,00	-	9 222,96	63 133,04	63 133,04	-	
322	FONDS SUD - EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2007	0702	905	-		497 600,00	-	-	497 600,00	297 600,00	200 000,00	
323	FONDS SUD - EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2008	0702	905	-		414 000,00	-	-	414 000,00	157 000,00	257 000,00	
324	FONDS SUD - EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2009	0702	905	9 082,08		966 440,20	-	9 082,08	957 358,12	590 153,62	367 204,50	
325	FONDS SUD - EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2010	0702	905	49 052,00		2 163 503,00	-	-	2 163 503,00	783 108,50	1 380 394,50	
326	FONDS SUD - EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2011	0702	905		2 000 000,00	-	404 429,00	-	404 429,00	-	404 429,00	
327	CONTRAT REGIONAL DE PAYS SANCERRE SOLOGNE	2004	0795	905	154 350,05		257 427,81	-	-	257 427,81	-	257 427,81	
328	CONTRAT REGIONAL DE PAYS DE LA BRENNNE	2004	0796	905	38 264,39		129 584,17	-	-	129 584,17	-	129 584,17	
329	CONTRATS REGIONAL DE PAYS ISSOUDUN ET CHAMPAGNE BERRICHONNE	2004	0797	905	116 600,00		10 325,00	-	-	10 325,00	-	10 325,00	
330	CONTRAT REGIONAL DU PAYS VAL DE CREUSE VAL D'ANGLIN	2005	0798	905	49 581,19		272 283,07	-	24 222,03	248 061,04	148 927,97	99 133,07	
331	CONTRAT REGIONAL DE PAYS DU VENDOMOIS	2004	0799	905	64 101,47		99 364,00	-	-	99 364,00	-	99 364,00	
332	CONTRAT REGIONAL D'AGGLOMERATION DE BOURGES	2006	0856	905	2 198 021,30		6 995 980,50	2 215 683,00	105 182,86	9 106 480,64	5 625 180,82	3 481 299,82	
333	CONTRAT REGIONAL D'AGGLOMERATION DE CHARTRES	2006	0858	905	4 604 971,57		4 616 107,36	4 355 577,70	-	8 971 685,06	5 179 544,73	3 792 140,33	
334	CRA DROUAISE	2007	0859	905	1 048 928,00		4 518 229,00	677 572,00	-	5 195 801,00	2 330 480,00	2 865 321,00	
335	CRA DE MONTARGIS	2007	0860	905	2 011 890,00		2 378 955,00	70 250,00	300,00	2 448 905,00	635 695,00	1 813 210,00	
336	CR AGGLO ET PAYS DES CHATEAUX ET DU BLESOIS	2007	0861	905	2 053 551,45		5 628 548,58	1 509 032,00	43 073,57	7 094 507,01	1 533 259,77	5 561 247,24	
337	CONVENTION DEPARTEMENTALE 18 - HEBERGEMENT DES PERS AGEES	2005	1018	905	-		-	-	-	-	-	-	
338	CONVENTIONS AVEC LE DEPARTEMENT DE L'EURE ET LOIR	2000	1028	905	7 794 684,36		666 946,93	-	-	666 946,93	-	666 946,93	
339	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE	2000	1036	905	706 489,83		1 486 658,87	-	-	1 486 658,87	77 178,75	1 409 480,12	
340	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE ET LOIRE	2000	1037	905	163 619,46		1 679 075,40	-	-	1 679 075,40	-	1 679 075,40	
341	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER	2000	1041	905	927,89		3 981 126,97	-	-	3 981 126,97	-	3 981 126,97	
342	CONVENTION DEPARTEMENTALE 45 - HEBERGEMENT PERS AGEES	2005	1045	905	-		61 378,80	-	-	61 378,80	-	61 378,80	
343	CRA ORLEANS 3G	2010	1462	905	40 310 000,00		-	35 435 363,00	144 600,00	35 290 763,00	8 720 890,20	26 569 872,80	
344	PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL	2011	1610	905		400 000,00	-	-	-	-	-	-	
345	CRA TOURS 3 G	2008	1700	905	10 601 186,00	1 354 500,00	27 841 085,51	7 678 700,00	3 881 109,00	31 638 676,51	6 519 869,95	25 118 806,56	
346	CRA BOURGES 3G	2011	1704	905		15 750 000,00	-	-	-	-	-	-	
347	RENOVATION URBAINE: ENVELOPPE DE SOLIDARITE	2009	1772	905	10 116 300,00	6 545 000,00	1 289 954,70	3 222 271,00	-	4 512 225,70	2 690 448,70	1 821 777,00	
348	AEROPORT DE CHATEAUROUX	2010	1773	905	-		300 000,00	-	-	300 000,00	-	300 000,00	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
349	AEROPORT DE CHATEAUROUX	2011	1773	905		1 000 000,00	-	902 250,00	-	902 250,00	721 800,00	180 450,00	
350	PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SEM AEROPORT DE CHATEAUROUX	2008	1774	905	-		441 000,00	-	-	441 000,00	-	441 000,00	
351	CONTRAT REGIONAL DU PAYS BERRY SAINT AMANDS	2005	1800	905	153 109,39		583 884,62	-	14 130,43	569 754,19	474 449,57	95 304,62	
352	CONTRAT REGIONAL DU PAYS PERCHE	2005	1801	905	532 402,31		205 168,67	-	-	205 168,67	-	205 168,67	
353	CONTRAT REGIONAL DU PAYS BOISCHAUT NORD	2005	1802	905	519 117,29		1 023 832,57	-	4 463,46	1 019 369,11	334 936,54	684 432,57	
354	CONTRAT REGIONAL DE PAYS VAL D'AUBOIS	2005	1803	905	442 478,46		98 149,27	-	336,52	97 812,75	102 727,60	4 914,85	
355	CONTRAT REGIONAL DE PAYS SOLOGNE VAL SUD	2005	1804	905	72 547,22		555 384,83	-	12 785,72	542 599,11	522 642,83	19 956,28	
356	CONTRAT REGIONAL DE PAYS VALLEE DU CHER + ROMORANTINAIS	2006	1805	905	453 340,30		2 907 746,69	285 300,00	62 840,18	3 130 206,51	2 432 458,25	697 748,26	
357	CONTRAT REGIONAL DE PAYS BEAUCE VAL DE LOIRE	2006	1806	905	75 311,14		768 105,06	55 200,00	19 646,14	803 658,92	635 818,56	167 840,36	
358	CONTRAT REGIONAL DU PAYS LA CHATRE EN BERRY	2005	1807	905	123 293,56		1 699 670,65	-	34 307,13	1 665 363,52	1 442 126,74	223 236,78	
359	CONTRAT REGIONAL PAYS AGGLOMERATION PAYS CASTELROUSSIN	2006	1808	905	652 377,90		3 690 475,24	352 927,00	-	4 043 402,24	1 177 029,50	2 866 372,74	
360	CONTRAT REGIONAL DE PAYS LOIRE NATURE	2006	1809	905	42 565,54		890 905,80	13 800,00	46 010,11	858 695,69	839 135,17	19 560,52	
361	CR DE PAYS GRANDE SOLOGNE	2007	1810	905	3 142 300,25		681 606,44	777 100,00	518 796,08	939 910,36	931 215,45	8 694,91	
362	CONTRAT REGIONAL DE PAYS GIENNOIS	2006	1811	905	904 063,34		956 443,61	702 500,00	136 258,63	1 522 684,98	1 012 110,99	510 573,99	
363	CR DE PAYS DE VIERZON	2007	1812	905	3 039 935,64		2 135 620,74	1 575 160,00	671 780,74	3 039 000,00	737 070,00	2 301 930,00	
364	CR DE PAYS DE LA FORET D'ORLEANS	2007	1814	905	1 394 587,54		2 019 063,12	1 306 500,00	904 049,58	2 421 513,54	1 346 170,85	1 075 342,69	
365	CONTRAT REGIONAL DE PAYS LOIRE BEAUCE	2006	1815	905	2 638 815,24		1 144 336,82	1 818 963,00	268 474,14	2 694 825,68	2 505 193,57	189 632,11	
366	CR DE PAYS DE BOURGES	2007	1816	905	2 251 788,78		1 839 950,00	557 200,00	40 183,91	2 356 966,09	1 160 627,75	1 196 338,34	
367	CRP INDRE ET CHER	2007	1817	905	719 302,53		719 664,69	556 400,00	2 819,87	1 273 244,82	848 580,13	424 664,69	
368	CONTRAT REGIONAL DU PAYS LOIRE TOURAINE	2006	1819	905	1 554 816,33		3 503 193,85	1 351 300,00	311 191,45	4 543 302,40	4 768 875,06	225 572,66	
369	CR DE PAYS TOURAINE COTE SUD	2007	1820	905	1 395 803,14		3 178 532,91	650 900,00	18 262,53	3 811 170,38	1 477 587,47	2 333 582,91	
370	CR DE PAYS DU CHINONNAIS	2007	1822	905	2 793 031,68		3 941 866,17	1 203 700,00	91 015,82	5 054 550,35	2 097 577,79	2 956 972,56	
371	CONTRAT REGIONAL DE PAYS DUNOIS	2006	1823	905	398 535,92		984 102,60	223 700,00	233 609,79	974 192,81	858 155,15	116 037,66	
372	CRP BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS 3G	2008	1828	905	6 310 000,00		-	95 800,00	-	95 800,00	21 150,00	74 650,00	
373	CRP GATINAIS 3G	2008	1829	905	5 283 015,65		833 900,00	393 600,00	4 815,65	1 222 684,35	817 632,99	405 051,36	
374	CRP CHARTRAIN 3G	2008	1830	905	9 513 300,00		727 800,00	2 815 000,00	548 866,11	2 993 933,89	1 279 914,72	1 714 019,17	
375	CRP BEAUCE 3G	2008	1831	905	3 176 353,52		159 580,00	388 900,00	153,52	548 326,48	153 376,48	394 950,00	
376	CRP ISSOUDUN 3G	2008	1833	905	5 472 659,97		192 900,00	937 000,00	23 800,00	1 106 100,00	893 200,00	212 900,00	
377	CRP DROUAI 3G	2008	1834	905	4 720 000,00	290 000,00	-	72 100,00	-	72 100,00	-	72 100,00	
378	CRP BRENN 3G	2009	1835	905	4 124 417,23		995 100,00	1 646 200,00	5 204,04	2 636 095,96	1 841 424,49	794 671,47	
379	CRP SANCERRE SOLOGNE	2009	1836	905	5 611 538,36		246 178,02	692 400,00	4 988,36	933 589,66	575 089,66	358 500,00	
380	CRP VENDOME 3G	2009	1837	905	6 460 000,00		-	197 600,00	-	197 600,00	117 950,00	79 650,00	
381	CRP PERCHE 3G	2011	1842	905		5 700 000,00	-	-	-	-	-	-	
382	CRP VAL DE CREUSE VAL D'ANGLIN 3G	2011	1843	905		4 770 000,00	-	-	-	-	-	-	
383	CRP LOIRE VAL D'AUBOIS 3G	2011	1844	905		4 850 000,00	-	-	-	-	-	-	
384	CRP ST AMANDS 3G	2011	1846	905		7 370 000,00	-	-	-	-	-	-	
385	CRP BOISCHAUT NORD 3G	2011	1847	905		5 480 000,00	-	-	-	-	-	-	
386	CRP SOLOGNE VAL SUD 3G	2011	1848	905		4 570 000,00	-	-	-	-	-	-	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
387	CRP LA CHATRE EN BERRY 3G	2011	1849	905		5 860 000,00	-	-	-	-	-	-	-
388	CRP DUNOIS 3G	2011	1854	905		5 270 000,00	-	-	-	-	-	-	-
389	CVM LAMOTTE BEUVRON	2007	1902	905	289 000,00		-	289 000,00	-	289 000,00	-	289 000,00	-
390	CVM DE GIEN	2007	1903	905	-		966 000,00	-	-	966 000,00	-	966 000,00	-
391	CVM LA CHÂTRE	2008	1922	905	9 500,00		277 000,00	-	-	277 000,00	-	277 000,00	-
392	CVM BLERE	2008	1923	905	288 300,00		-	-	-	-	-	-	-
393	CVM LOCHES	2008	1924	905	409 000,00		-	-	-	-	-	-	-
394	CVM CHINON	2008	1925	905	549 000,00		-	-	-	-	-	-	-
395	CVM CHATEAUDUN	2008	1926	905	-		-	-	-	-	-	-	-
396	CVM MONTLOUIS	2008	1927	905	-		269 500,00	-	-	269 500,00	109 500,00	160 000,00	-
397	CVM LA FERTE SAINT AUBIN	2009	1928	905	3 300,00		-	-	-	-	-	-	-
398	CVM VIERZON	2009	1929	905	1 872 000,00		-	-	-	-	-	-	-
399	CVM ROMORANTIN	2009	1931	905	-	37 000,00	1 119 000,00	-	-	1 119 000,00	179 500,00	939 500,00	-
400	CVM PITHIVIERS	2009	1932	905	582 000,00		-	-	-	-	-	-	-
401	CVM BEAUGENCY	2009	1933	905	448 000,00		-	-	-	-	-	-	-
402	CVM AUNEAU	2009	1934	905	244 000,00		-	-	-	-	-	-	-
403	CVM MEHUN SUR YEVRE	2009	1935	905	454 000,00		-	-	-	-	-	-	-
404	CVM NOGENT LE ROTROU	2009	1936	905	726 000,00		-	-	-	-	-	-	-
405	CVM LANGEAIS	2011	1938	905		251 000,00	-	251 000,00	-	251 000,00	-	251 000,00	-
406	CVM LE BLANC	2011	1939	905		441 000,00	-	-	-	-	-	-	-
407	CVM VENDOME	2011	1940	905		1 080 000,00	-	-	-	-	-	-	-
408	CVM ST AMAND MONTROND	2011	1942	905		721 000,00	-	-	-	-	-	-	-
409	LOGEMENTS JEUNES (CPER)	2000	2147	905	687,52		443 827,52	-	687,52	443 140,00	-	443 140,00	-
410	MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	2000	2148	905	-		24 631,25	-	-	24 631,25	-	24 631,25	-
411	PLAN D'URGENCE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES - CPER	2004	2149	905	-		99 401,40	-	-	99 401,40	-	99 401,40	-
412	PROGRAMME SPECIFIQUE "FRANGES FRANCIENNES" (CPER)	2000	2150	905	59 370,00		488 000,75	-	-	488 000,75	447 650,00	40 350,75	-
413	GRANS PROJETS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (CPER)	2000	2151	905	62 509,00		2 269 065,27	-	-	2 269 065,27	160 000,00	2 109 065,27	-
414	FRAC TERRITOIRES (CPER)	2000	2152	905	297 617,00		185 929,36	-	-	185 929,36	-	185 929,36	-
415	CONTRATS DE VILLE (CPER)	2000	2153	905	-		1 048 912,34	-	-	1 048 912,34	322 673,50	726 238,84	-
	DEMOLITIONS CPER	2000	2154	905	52 715,91		19 801,18	-	-	19 801,18	-	19 801,18	-
416	STRUCTURES D'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES (CPER)	2000	2155	905	2 382 533,84		937 830,60	-	-	937 830,60	-	937 830,60	-
417	VT - FONDS SANTE SOLIDARITE	2008	7200	905	6 911 750,00	5 718 000,00	3 176 250,00	-	-	3 176 250,00	393 750,00	2 782 500,00	-
418	VT - LOGEMENT DES JEUNES	2008	7201	905	1 469 461,67	1 270 000,00	419 923,33	74 415,00	-	494 338,33	110 615,00	383 723,33	-
419	VT - MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	2008	7202	905	700 000,00	15 000,00	-	490 892,00	-	490 892,00	343 624,40	147 267,60	-
420	VT - FRAC TERRITOIRES	2008	7203	905	225 239,00		262 043,50	157 147,52	-	419 191,02	201 505,50	217 685,52	-
421	VT - PROJETS STRUCTURANTS	2008	7204	905	2 037 329,76	1 550 000,00	5 423 721,75	869 978,00	69 978,00	6 223 721,75	1 227 761,50	4 995 960,25	-
422	VT - ATTRACTIVITE DES AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	2008	7205	905	4 124 935,71	2 550 000,00	2 256 916,32	2 071 822,25	44 290,43	4 284 448,14	1 257 874,75	3 026 573,39	-
423	VT - SERVICES A LA POPULATION	2009	7206	905	542 117,00	600 000,00	418 941,50	525 289,70	-	944 231,20	321 478,85	622 752,35	-

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	
424	VT - MAISONS MEDICALES	2009	7207	905	2 132 000,00	1 500 000,00	1 533 600,00	227 000,00	-	1 760 600,00	658 800,00	1 101 800,00		
425	VT - FONCIER	2009	7208	905	2 546 420,00	1 400 000,00	176 790,00	903 310,65	-	1 080 100,65	451 655,31	628 445,34		
426	CG 18 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	2008	18003	905	6 259 436,00	4 459 316,00	884 964,00	864 563,00	-	1 749 527,00	172 912,60	1 576 614,40		
427	CG 18 - LOGEMENT	2008	18004	905	864 541,00	-	-	40 843,00	-	40 843,00	-	40 843,00		
428	CG 18 - ECO-QUARTIERS BAUDENS	2008	18006	905	500 000,00	-	200 000,00	500 000,00	-	500 000,00	-	500 000,00		
429	CG 18 - MAISONS DE SOLIDARITE	2008	18007	905	679 983,00	530 000,00	750 017,00	-	-	750 017,00	101 003,40	649 013,60		
430	CG 18 - PÔLE DU CHEVAL	2008	18008	905	510 000,00	489 000,00	60 328,04	-	-	60 328,04	291 200,00	230 871,96		
431	CG 18 - FONDS IMMOBILIERS D'ENTREPRISE	2009	18015	905	-	-	510 285,00	-	-	510 285,00	10 285,00	500 000,00		
432	CG 18 - LOGEMENTS SOCIAUX ECO QUARTIER BAUDENS	2011	18017	905	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-		
433	CG 28 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	2008	28003	905	4 714 500,00	3 387 000,00	297 000,00	-	-	297 000,00	297 000,00	-		
434	CG 28 - LOGEMENT	2008	28004	905	1 821 614,95	1 150 000,00	210 675,92	919 100,00	-	11 494,86	465 570,74	652 710,32		
435	CG 28 - RESIDENCES ADAPTEES DES PERSONNES AGEES	2008	28005	905	150 000,00	-	-	-	-	-	-	-		
436	CG 28 - RESTRUCTURATION ARCHIVES DEPARTEMENTALES	2011	28007	905	-	200 000,00	-	200 000,00	-	200 000,00	-	200 000,00		
437	CG 28 - ESPACE AQUATIQUE	2011	28008	905	-	400 000,00	-	-	-	-	-	-		
438	CG 28 - FONDS ZA	2008	28009	905	750 000,00	-	909,28	203 918,00	-	204 827,28	-	204 827,28		
439	CG 36 - LOGEMENT	2008	36002	905	309 574,71	-	285 000,00	86 333,05	-	1 650,55	111 445,82	84 855,52		
440	CG 36 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	2008	36004	905	3 547 392,00	-	1 299 248,90	1 950 000,00	-	3 249 248,90	1 122 869,00	2 126 379,90		
441	CG 36 - MAISON DEPARTEMENTALE DU HANDICAP	2008	36005	905	425 000,00	-	-	359 500,00	-	359 500,00	-	359 500,00		
442	CG 36 - ETUDE PREALABLE LAC D'EGUZON	2008	36006	905	66 000,00	-	-	-	-	-	-	-		
443	CG 36 - FONDS IMMOBILIER ENTREPRISES ET DEVELOPPEMENT ECO CHATEAUX-DEOLS	2008	36007	905	3 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-		
444	CG 36 - ACCESSIBILITE DE LA ZA D'OZANS	2011	36017	905	-	265 000,00	-	-	-	-	-	-		
445	CG 37 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	2008	37003	905	675 000,00	-	1 211 000,00	-	-	1 211 000,00	140 000,00	1 071 000,00		
446	CG 37 - LOGEMENT	2008	37004	905	468 700,00	-	5 200,00	230 500,00	-	235 700,00	31 300,00	204 400,00		
447	CG 37 - FONDS ZA	2008	37009	905	2 086 500,00	749 000,00	130 500,00	-	-	130 500,00	91 350,00	39 150,00		
448	CG 41 - FRICHE INDUSTRIELLE DE L'AGGLOMERATION DE BLOIS	2011	41001	905	-	750 000,00	-	-	-	-	-	-		
449	CG 41 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	2008	41003	905	5 535 000,00	2 917 500,00	-	3 006 250,00	-	3 006 250,00	601 250,00	2 405 000,00		
450	CG 41 - LOGEMENT	2008	41004	905	185 000,00	-	300 000,00	77 500,00	-	120 000,00	197 500,00	105 000,00		
451	CG 41 - FONDS ZA	2008	41009	905	350 000,00	-	650 000,00	-	-	700 000,00	-	700 000,00		
452	CG 41 - GIAT SALBRIS	2008	41010	905	350 000,00	-	150 000,00	-	-	-	-	-		
453	CG 41 - PLATE FORME DU BREUIL	2008	41011	905	1 068 540,00	760 000,00	-	-	-	-	-	-		
454	CG 41 - FONDS ZAC DE MER "PORTES DE CHAMBORD"	2008	41013	905	476 700,00	-	-	-	-	-	-	-		
455	CG 45 - LOGEMENT	2008	45003	905	56 000,00	-	741 500,00	55 000,00	-	796 500,00	109 000,00	687 500,00		
456	CG 45 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	2008	45004	905	689 000,00	-	727 800,00	600 000,00	-	1 327 800,00	667 800,00	660 000,00		
457	CG 45 - GRANDE HALLE DU CHATEAU DE CHAMEROLLES	2009	45008	905	24 949,62	-	-	-	24 949,62	24 949,62	-	24 949,62		
	TOTAL				228 602 507,13	100 213 316,00	172 559 818,46	91 526 925,66	-	10 024 948,81	254 061 795,31	92 912 244,38	161 149 550,93	1,73

ENVIRONNEMENT

458	DEVELOPPEMENT DURABLE : ECO-PROJETS	2007	0656	907	-	-	17 477,00	-	-	17 477,00	17 085,00	392,00	
-----	-------------------------------------	------	------	-----	---	---	-----------	---	---	-----------	-----------	--------	--

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
459	CONVENTIONS VERTES	2007	0677	907	-	956,39	-	-	956,39	-	956,39	-
460	CONVENTIONS VERTES	2008	0677	907	2 368,16	2 912,50	-	2 245,00	667,50	-	667,50	-
461	CONVENTIONS VERTES	2009	0677	907	23 427,16	38 499,65	-	15 680,16	22 819,49	16 277,11	6 542,38	-
462	CONVENTIONS VERTES	2011	0677	907	-	459 000,00	389 025,00	-	389 025,00	194 512,50	194 512,50	-
463	DISSIMULATION DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	2004	0683	907	92 200,00	14 938,42	-	-	14 938,42	-	14 938,42	-
464	CONTRATS DE BASSIN : AGENCES DE L'EAU	2000	0761	907	2 708 756,08	2 713 728,49	-	2 695 144,08	18 584,41	2 367,37	16 217,04	-
465	GESTION DES RISQUES ET DES POLLUTIONS - ADEME	2000	0767	907	424 438,33	437 150,39	-	-	437 150,39	16 747,80	420 402,59	-
466	RESERVES NATURELLES REGIONALES	2009	1101	907	-	-	-	-	-	-	-	-
467	RNR ETANG DE NARBONNE (37)	2010	1101	907	126 000,00	-	-	-	-	-	-	-
468	BOISCHAUT SUD	2009	1102	907	-	-	-	-	-	20 000,00	20 000,00	-
469	BOISCHAUT SUD	2010	1102	907	-	20 000,00	-	-	20 000,00	-	20 000,00	-
470	PLAN SEINE	2009	1104	907	50 000,00	-	-	-	-	-	-	-
471	RNR - LA MORELLIERE 37	2009	1106	907	147 000,00	-	-	-	-	-	-	-
472	RNR - BOIS DES ROCHES 36	2009	1107	907	126 000,00	10 500,00	-	-	10 500,00	10 500,00	-	-
473	RNR - FOUR ACHAUX 41	2009	1108	907	134 330,00	6 335,00	114 371,00	-	120 706,00	16 835,00	103 871,00	-
474	RNR - LE PLANTON (18)	2010	1109	907	147 000,00	-	-	-	-	-	-	-
475	RNR - GRANDES BRUYERES (45)	2010	1110	907	147 000,00	-	-	-	-	-	-	-
476	RNR - CAVE DES INNOCENTS (37)	2010	1112	907	30 000,00	-	-	-	-	-	-	-
477	RNR - ETANG DES CERCANCEAUX (45)	2010	1113	907	126 000,00	-	-	-	-	-	-	-
478	RNR - VALLEE DES CAILLES (28)	2010	1115	907	114 189,00	11 811,00	-	-	11 811,00	11 811,00	-	-
479	RNR - LES PATURES	2011	1116	907	126 000,00	-	-	-	-	-	-	-
480	RNR - COTE DU PRIEUR	2011	1117	907	147 000,00	-	-	-	-	-	-	-
481	RNR - MARAIS DE TALIGNY	2011	1146	907	126 000,00	-	-	-	-	-	-	-
482	RNR - ETANG FOUCAULT	2011	1147	907	126 000,00	-	18 000,00	-	18 000,00	-	18 000,00	-
483	AAP BIODIVERSITE 2011	2011	1330	907	-	250 000,00	-	-	-	-	-	-
484	MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES (HORS ADEME)	2010	1952	907	420 000,00	180 000,00	151 279,00	-	151 279,00	90 767,40	60 511,60	-
485	UN ARBRE, UN LYCEEN (CPER)	2000	2047	907	135 479,20	101 153,13	-	-	101 153,13	-	101 153,13	-
486	CONTRATS DE BASSINS (CPER)	2000	2050	907	39 690,46	80 377,02	-	1 063,00	79 314,02	1 055,00	78 259,02	-
487	PARCS NATURELS REGIONAUX (CPER)	2000	2052	907	156 302,40	49 544,90	-	-	49 544,90	-	49 544,90	-
488	SECURITE DES POPULATIONS (CPER)	2000	2160	907	504 581,04	598 850,17	-	426 502,04	172 348,13	41 703,72	130 644,41	-
489	MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LIGERIE (CPER)	2000	2161	907	31 701,50	1 023 574,91	-	3 300,00	1 020 274,91	29 861,85	990 413,06	-
490	MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LIGERIE	2007	4054	907	1 270,67	48 503,06	-	-	48 503,06	47 119,50	1 383,56	-
491	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	2007	7300	907	300,00	228 229,44	-	-	228 229,44	91 163,04	137 066,40	-
492	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	2008	7300	907	66 949,40	567 010,71	-	66 690,00	500 320,71	36 969,00	463 351,71	-
493	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	2009	7300	907	432,41	572 117,17	-	-	572 117,17	55 267,77	516 849,40	-
494	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	2010	7300	907	14 053,04	583 264,68	-	-	583 264,68	312 064,68	271 200,00	-
495	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	2011	7300	907	-	950 000,00	710 595,77	-	710 595,77	63 861,23	646 734,54	-
496	GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	2007	7301	907	-	-	-	-	-	-	-	-

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
497	GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	2009	7301	907	-	-	531 165,00	-	-	531 165,00	94 154,70	437 010,30	
498	GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	2010	7301	907	99 313,55	-	525 086,45	-	93 000,00	432 086,45	112 826,45	319 260,00	
499	GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	2011	7301	907	-	900 000,00	-	452 934,00	4 155,80	448 778,20	10 074,00	438 704,20	
500	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	2007	7302	907	-	-	35 921,09	-	-	35 921,09	-	35 921,09	
501	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	2008	7302	907	18 401,60	-	23 315,18	-	15 601,60	7 713,58	3 611,30	4 102,28	
502	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	2009	7302	907	-	-	5 306,00	-	2 136,00	3 170,00	2 136,00	1 034,00	
503	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	2010	7302	907	9 888,28	-	129 905,82	-	2 385,00	127 520,82	51 445,05	76 075,77	
504	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	2011	7302	907	-	400 000,00	-	238 063,56	934,12	237 129,44	72 809,08	164 320,36	
505	VT - ADEME - LIG'AIR	2009	7305	907	-	-	-	-	-	-	-	-	
506	VT - ADEME - LIG'AIR	2010	7305	907	-	-	45 000,00	-	-	45 000,00	45 000,00	-	
507	VT - ADEME - LIG'AIR	2011	7305	907	-	90 000,00	-	90 000,00	-	90 000,00	45 000,00	45 000,00	
508	VT - AGENCE EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE D'EAU	2008	7307	907	20 827,56	-	151 379,34	-	1 660,50	149 718,84	33 861,00	115 857,84	
509	VT - AGENCE EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE D'EAU	2009	7307	907	-	-	164 652,00	-	-	164 652,00	26 915,55	137 736,45	
510	VT - AGENCE EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE D'EAU	2010	7307	907	341 672,50	-	173 305,50	-	2 374,50	170 931,00	108 228,50	62 702,50	
511	VT - AGENCE EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE D'EAU	2011	7307	907	-	600 000,00	-	250 316,00	-	250 316,00	25 000,00	225 316,00	
512	VT - CONTRAT DE BASSIN DE LA CISSE	2008	7308	907	259 924,90	-	943 798,80	-	-	943 798,80	123 754,42	820 044,38	
513	VT CONTRAT DE BASSIN DU BEUVRON	2008	7309	907	57 154,00	-	997 115,00	-	-	997 115,00	88 861,23	908 253,77	
514	VT - CONTRAT EAU CENTRE	2008	7310	907	802 581,00	700 000,00	2 443 094,85	509 782,00	1 596,00	2 951 280,85	204 609,58	2 746 671,27	
515	PNR BRENNE	2007	7320	907	8 216,41	-	106 610,00	-	102,77	106 507,23	63 158,73	43 348,50	
516	PNR BRENNE	2011	7320	907	-	330 000,00	-	90 000,00	-	90 000,00	-	90 000,00	
517	VT - PNR LAT	2007	7321	907	19 953,23	-	77 601,91	-	12 500,00	65 101,91	37 350,97	27 750,94	
518	VT - PNR LAT	2011	7321	907	-	250 000,00	-	81 718,00	-	81 718,00	8 565,00	73 153,00	
519	PNR PERCHE	2007	7322	907	2 334,97	-	79 021,57	-	1 373,89	77 647,68	45 444,61	32 203,07	
520	PNR PERCHE	2011	7322	907	-	180 000,00	-	58 931,00	-	58 931,00	21 104,00	37 827,00	
521	CPNRC	2007	7323	907	620 279,14	570 000,00	130 843,73	292 927,00	-	423 770,73	144 983,50	278 787,23	
522	VT - HEBERGEMENT ECOPOLE	2010	7353	907	14 937,00	-	37 547,25	-	-	37 547,25	37 547,25	-	
523	VT - ADEME GESTION DES DECHETS	2009	7354	907	150 000,00	-	-	-	-	-	-	-	
524	CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE - PROG 2008	2008	7900	907	189 465,50	-	1 052 430,50	-	189 465,50	862 965,00	520 798,22	342 166,78	
525	CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE - PROG 2009	2009	7900	907	119 697,00	-	1 250 056,00	-	119 697,00	1 130 359,00	552 788,09	577 570,91	
526	CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE - PROG 2010	2010	7900	907	2 328 439,00	-	1 423 404,00	-	-	1 423 404,00	415 391,00	1 008 013,00	
527	CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE - PROG 2011	2011	7900	907	-	4 473 900,00	-	2 078 205,00	-	2 078 205,00	207 821,00	1 870 384,00	
528	CPIER - CPNRC	2008	7901	907	602 257,31	555 000,00	117 967,42	194 157,00	4 445,76	307 678,66	152 863,24	154 815,42	
529	CPIER - BATELLERIE DE LOIRE	2008	7902	907	148 773,29	100 000,00	10 133,08	20 000,00	-	30 133,08	10 000,00	20 133,08	
530	CPIER - MAISONS DE LOIRE	2008	7903	907	1 001 958,88	814 000,00	263 671,50	139 304,00	-	402 975,50	122 464,02	280 511,48	
531	CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS : LA BOUILLIE	2008	7905	907	18 009,46	-	10 479,65	10 400,00	407,12	20 472,53	15 723,89	4 748,64	
532	CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS : ENTREPRISES	2008	7907	907	862 500,00	-	215 625,00	287 500,00	-	503 125,00	-	503 125,00	
533	CPIER - PORT DE LA CREUSILLE	2009	7911	907	-	-	40 000,00	-	-	40 000,00	40 000,00	-	
534	CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS - PAPI	2009	7912	907	28 966,00	-	10 836,36	-	-	10 836,36	-	10 836,36	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	
535	CPIER - EFFACEMENT DE BARRAGES	2010	7913	907	432,00		9 568,00	-	-	9 568,00	4 784,00	4 784,00		
536	CG 28 - CENTRE D'HEBERGEMENT ET D'ANIMATION CLASSE NATURE ET PATRIMOINE	2008	28010	907	-	260 000,00	-	-	-	-	-	-		
537	CG 36 - VOLET ENERGIE	2010	36016	907	1 900 057,30	1 075 200,00	89 263,14	640 784,89	-	730 048,03	408 806,73	321 241,30		
538	CG 37 - PORTS ET MARINE DE LOIRE	2010	37021	907	1 060 877,00	49 747,00	71 652,50	51 725,00	-	123 377,50	71 652,50	51 725,00		
539	CG 45 - ARBORETUM DES BARRES	2008	45005	907	-		100 000,00	-	-	100 000,00	-	100 000,00		
	TOTAL				16 456 385,73	12 831 847,00	18 392 690,67	6 870 018,22	-	3 662 459,84	21 600 249,05	5 005 502,58	16 594 746,47	3,32

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

540	BOULEVARD LA CHOISILLE A TOURS	2009	0518	908	176 706,00		2 323 294,00	-	-	2 323 294,00	326 294,00	1 997 000,00	
541	ROCADE NORD OUEST DE BOURGES	2005	0519	908	1 147 140,00		-	-	-	-	-	-	
542	ETUDES	2003	0601	908	-		8 466,24	-	-	8 466,24	-	8 466,24	
543	GARES REGIONALES	2001	0608	908	-		995 390,38	-	-	995 390,38	-	995 390,38	
544	AMELIORATION DU MATERIEL ROULANT	1999	0698	908	-		1 998 383,75	-	-	1 998 383,75	-	1 998 383,75	
545	AUTOMOTEURS A GRANDE CAPACITE	2002	0698	908	633 905,00		124 355,00	-	-	124 355,00	-	124 355,00	
546	ACQUISITION DE TROIS ZGC	2006	0698	908	155 000,00	155 000,00	-	-	-	-	-	-	
547	AMENAGEMENTS, GARES, QUAIS ET POINTS D'ARRETS TER CENTRE	2005	0819	908	352 334,00		46 683,00	-	-	46 683,00	3 000,00	43 683,00	
548	AMENAGEMENT DES QUAIS ET GARES	2006	0819	908	-		311 867,50	-	-	311 867,50	-	311 867,50	
549	AMENAGEMENT DES QUAIS ET GARES	2007	0819	908	-		749 650,00	-	-	749 650,00	400 000,00	349 650,00	
550	LIGNE FERROVIAIRE POLT (PARIS-ORLEANS-LIMOGES-TOULOUSE)	2001	0820	908	-		626 772,25	-	-	626 772,25	-	626 772,25	
551	BARREAU MASSY-VALENTON	2004	0901	908	-		3 452 000,00	-	-	3 452 000,00	-	3 452 000,00	
552	LIGNE A GRANDE VITESSE SUD EUROPE ATLANTIQUE	2004	0903	908	-		161 000,00	-	-	161 000,00	-	161 000,00	
553	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU CHER	2000	1018	908	-		45 734,71	-	-	45 734,71	-	45 734,71	
554	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'EURE ET LOIR	2000	1028	908	7 794 684,36		330 793,00	-	-	330 793,00	-	330 793,00	
555	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE	2000	1036	908	706 489,83		109 965,47	-	-	109 965,47	-	109 965,47	
556	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE ET LOIRE	2000	1037	908	163 619,46		925 804,23	-	-	925 804,23	-	925 804,23	
557	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER	2000	1041	908	927,89		0,97	-	-	0,97	-	0,97	
558	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU LOIRET	2000	1045	908	-		3 466 747,22	-	-	3 466 747,22	2 000 000,00	1 466 747,22	
559	LGV PARIS-CLERMONT - ETUDES DE TRAVAUX	2009	1076	908	3 333,00		146 666,80	-	-	146 666,80	73 333,40	73 333,40	
560	ACCESSIBILITE DANS 25 GARES SUPPLEMENTAIRES	2009	1078	908	2 479 000,00		21 000,00	31 650,00	-	52 650,00	52 450,00	200,00	
561	SUPPRESSION DU PN DE NEUILLE PONT PIERRE	2010	1087	908	1 050 000,00		-	-	-	-	-	-	
562	MODERNISATION DE LA LIGNE LE BLANC - ARGENT	2008	1090	908	6 950 000,00	4 950 000,00	2 000 000,00	11 900 000,00	2 000 000,00	11 900 000,00	2 000 000,00	9 900 000,00	
563	ABRIS VELOS	2009	1092	908	-		-	-	-	-	-	-	
564	AMENAGEMENT DES QUAIS ET GARES	2008	1093	908	1 500 000,00		-	-	-	-	-	-	
565	BILLETIQUE INVESTISSEMENT	2008	1094	908	4 500,00		289 206,91	-	-	289 206,91	72 602,78	216 604,13	
566	BILLETIQUE INVESTISSEMENT	2011	1094	908	-	600 000,00	-	177 899,02	-	177 899,02	133 424,26	44 474,76	
567	INFORMATION DES VOYAGEURS INFO TER	2009	1095	908	-		-	-	-	-	-	-	
568	PLAN VELO 1ERE TRANCHE	2010	1180	908	300 000,00		-	166 500,00	-	166 500,00	33 500,00	133 000,00	
569	AFFICHEURS	2010	1181	908	407 714,00		382 286,00	-	-	382 286,00	-	382 286,00	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	
570	CENTRALE DE MOBILITE	2009	1232	908	47 292,40	-	-	-	-	-	-	-	-	
571	RN TRANSFEREES CHER	2008	1318	908	-	-	2 096 000,00	-	-	2 096 000,00	2 096 000,00	-	-	
572	RN TRANSFEREES EURE ET LOIR	2008	1328	908	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
573	RN TRANSFEREES INDRE	2008	1336	908	-	-	969 000,00	-	-	969 000,00	969 000,00	-	-	
574	RN TRANFEREES INDRE ET LOIRE	2008	1337	908	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	
575	RN TRANSFEREES LOIR ET CHER	2008	1341	908	-	-	286 441,00	-	-	286 441,00	-	286 441,00	-	
576	RN TRANSFEREES LOIRET	2008	1345	908	-	-	732 514,48	-	-	732 514,48	529 384,48	203 130,00	-	
577	LIGNE DOURDAN - LA MEMBROLLE	2011	1401	908	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	
578	ELECTRIFICATION BOURGES-SAINCAIZE (HORS CPER)	2009	1408	908	5 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	
579	CHARTRES-ORLEANS	2009	1409	908	37 000 000,00	-	-	37 000 000,00	-	37 000 000,00	-	37 000 000,00	-	
580	TCSP ORLEANS (HORS CPER)	2009	1411	908	-	-	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	
581	TCSP TOURS (HORS CPER)	2009	1412	908	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	
582	RENOVATION DE MATEIEL SUR LA LIGNE PARIS-NEVERS	2009	1413	908	-	-	1 800 000,00	-	-	1 800 000,00	-	1 800 000,00	-	
583	SECURITE ROUTIERE (CPER)	2000	2130	908	15 244,34	-	145 522,66	-	-	145 522,66	-	145 522,66	-	
584	ETUDES (CPER)	2000	2131	908	30 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	
585	AMENAGEMENTS ROUTIERS (CPER)	2000	2132	908	-	-	7 955 228,98	-	-	7 955 228,98	2 330 680,00	5 624 548,98	-	
586	CONTRAT DE PLAN INTERREGIONAL (CPER)	2001	2133	908	-	-	712 733,46	-	-	712 733,46	318 281,46	394 452,00	-	
587	INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES (CPER)	2000	2140	908	-	-	3 813 553,03	-	-	3 813 553,03	-	3 813 553,03	-	
588	INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES - TOURS SAINCAIZE (CPER)	2000	2142	908	-	-	3 280 406,53	-	-	3 280 406,53	-	3 280 406,53	-	
589	INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES CHARTRES ORLEANS (CPER)	2000	2143	908	-	-	10 137,86	-	-	10 137,86	-	10 137,86	-	
590	LGV SEA TRAVAUX	2011	2903	908	-	19 300 000,00	-	16 125 346,00	-	16 125 346,00	1 463 262,70	14 662 083,30	-	
591	GP - MODERNISATION DE LA VOIE CHATEAUDUN-LA MEMBROLLE : ETUDE AVP	2008	7401	908	6 650 817,60	-	7 359 356,40	4 380 000,00	-	11 739 356,40	2 639 053,00	9 100 303,40	-	
592	GP - COMMANDE CENTRALISEE TOURS-CHINON	2008	7402	908	22 066,00	-	3 427 934,00	-	-	3 427 934,00	2 849 442,00	578 492,00	-	
593	GP - ETUDES URBAINES	2008	7403	908	50 000,00	2 770 000,00	253 341,74	2 720 000,00	-	2 973 341,74	445 500,00	2 527 841,74	-	
594	GP - LIGNE DE FRET DE PROXIMITE CHARTRES-ORLEANS ET AUTRES LIGNES	2009	7406	908	8 446 000,00	-	860 625,00	1 250 000,00	-	2 110 625,00	-	2 110 625,00	-	
595	GP - AUTOROUTE FERROVIAIRE - ETUDE	2009	7407	908	743 500,00	-	198 800,00	-	-	198 800,00	136 675,00	62 125,00	-	
596	GP - ELECTRIFICATION BOURGES-SAINCAIZE	2009	7408	908	582 600,00	-	17 162 400,00	-	-	17 162 400,00	13 100 000,00	4 062 400,00	-	
597	GP - CHARTRES - ORLEANS	2009	7409	908	28 000 000,00	-	-	46 062 500,00	-	46 062 500,00	9 937 500,00	36 125 000,00	-	
598	GP - MODERNISATION DE LA LIGNE POLT	2009	7410	908	5 287 500,00	-	12 500,00	-	-	12 500,00	-	12 500,00	-	
599	GP - TCSP ORLEANS	2009	7411	908	-	-	7 000 000,00	-	-	7 000 000,00	5 000 000,00	2 000 000,00	-	
600	GP - TCSP TOURS	2009	7412	908	10 000 000,00	-	-	10 000 000,00	-	10 000 000,00	2 000 000,00	8 000 000,00	-	
601	CG 18 - GARE ROUTIERE DE BOURGES	2010	18016	908	75 000,00	-	-	15 000,00	-	15 000,00	11 567,71	3 432,29	-	
602	CG 18 - MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRETS	2011	18022	908	-	300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	
603	CG 28 - MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRETS ROUTIERS	2011	28019	908	-	150 000,00	-	-	-	-	-	-	-	
604	CG 36 - ACCESSIBILITE DES SERVICES AUX PMR DANS LES GARES ET POINTS D'ARRETS	2010	36019	908	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	
605	CG 37 - VALIDEURS BILLETIQUE, POTEAUX D'ARRÊT, ABRIS BUS	2008	37010	908	150 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	
606	CG 41 - ACCESSIBILITE DES ERVICES AUX PMR DANS LES GARES ET POINTS D'ARRETS	2010	41019	908	-	150 000,00	-	-	-	-	-	-	-	
	TOTAL				128 975 373,88	30 075 000,00	78 592 562,57	131 828 895,02	-	2 000 000,00	208 421 457,59	48 920 950,79	159 500 506,80	3,26

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
-----------------	----------	---------	----------	--	---	--	--------------------------------------	---------------------------	--	--	--	--

ECONOMIE - INNOVATION

607	AIDE REGIONALE A L'INNOVATION (ARI)	2000	0149	909	33 591,91		694 387,45	-	172 000,00	522 387,45	-	522 387,45
608	PRIME REGIONALE A L'EMPLOI - SUD	2005	0701	909	19 200,00		399 400,00	-		399 400,00	11 600,00	387 800,00
609	FONDS REGIONAL DE GARANTIE	2010	0704	909	-		-	-	-	-	-	-
610	CENTRECO	2010	0719	909	-		198,49	-	198,49	-	-	-
611	CENTRECO	2011	0719	909		20 000,00	-	20 000,00	-	20 000,00	20 000,00	-
612	PRIMES REGIONALES A L'EMPLOI	2005	0752	909	27 200,00		493 600,00	-		493 600,00	11 600,00	482 000,00
613	PRIME REGIONALE A L'EMPLOI (PRE)	2006	0752	909	212 400,00		741 200,00	-	190 000,00	551 200,00	-	551 200,00
614	FREMA	2008	0759	909	2 742 794,79		-	-	-	-	-	-
615	FREMA	2009	0759	909	60 176,00		29 402,00	-	24 872,00	4 530,00	4 530,00	-
616	FREMA	2010	0759	909	1 756,08		208 682,92	-	13 000,00	195 682,92	183 487,00	12 195,92
617	FREMA	2011	0759	909		542 698,00	-	543 868,00	1 170,00	542 698,00	461 456,00	81 242,00
618	CREATEM	2007	0769	909	-		15 000,00	-	8 000,00	7 000,00	-	7 000,00
619	CREATEM	2008	0769	909	16 000,00		-	-	-	-	-	-
620	CREATEM	2009	0769	909	3 748 475,00		40 000,00	-	21 000,00	19 000,00	19 000,00	-
621	CREATEM	2010	0769	909	2 628 915,00		1 269 672,00	-	211 882,00	1 057 790,00	1 050 790,00	7 000,00
622	CREATEM	2011	0769	909		5 915 030,00	-	5 951 030,00	36 000,00	5 915 030,00	5 312 950,00	602 080,00
623	CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT A L'EXPORTATION (CORDEX)	2000	0790	909	336 500,00		1 325 796,25	-	-	1 325 796,25	-	1 325 796,25
624	PFIL	2009	0791	909	-		-	-	-	-	-	-
625	PFIL	2010	0791	909	-		369 000,00	-	-	369 000,00	303 020,11	65 979,89
626	PFIL	2011	0791	909		800 000,00	-	800 000,00	-	800 000,00	400 000,00	400 000,00
627	DELEGATION DE GESTION DRIRE	2007	0827	909	-		44 888,04	-	35 400,00	9 488,04	-	9 488,04
628	DELEGATION DE GESTION DRIRE	2008	0827	909	-		48 698,00	-	-	48 698,00	16 098,00	32 600,00
629	DELEGATION DE GESTION DRIRE	2009	0827	909	-		2 800,00	-	-	2 800,00	-	2 800,00
630	FONDS REGIONAL DE GARANTIE ARTISANAT	2009	0830	909	-		-	-	-	-	-	-
631	FONDS REGIONAL DE GARANTIE ARTISANAT	2011	0830	909		500 000,00	-	500 000,00	-	500 000,00	500 000,00	-
632	CAP SOLIDAIRE	2010	0929	909	-		-	-	-	-	-	-
633	CAP SOLIDAIRE	2011	0929	909		200 000,00	-	94 000,00	-	94 000,00	94 000,00	-
634	AIDE AU CONSEIL	2008	0944	909	-		6 840,00	-	6 840,00	-	-	-
635	AIDE AU CONSEIL	2009	0944	909	-		7 000,00	-	3 800,00	3 200,00	3 200,00	-
636	AIDE AU CONSEIL	2010	0944	909	-		3 040,00	-	-	3 040,00	-	3 040,00
637	VALORISATION DE LA BIOMASSE	2007	0961	909	423 829,00	56 000,00	141 033,18	423 260,00	-	564 293,18	119 622,57	444 670,61
638	FONDS DE GARANTIE AGRICOLE	2010	1210	909	-		-	-	-	-	-	-
639	FERI SUD	2005	1250	909	-		-	-	-	-	-	-
640	AEROFUND	2009	1256	909	-		700 000,00	-	-	700 000,00	100 000,00	600 000,00
641	DRIS	2009	1257	909	550 000,00		-	-	-	-	-	-
642	FONCIER AGRICULTURE DURABLE	2010	1259	909	2 000 000,00		-	-	-	-	-	-

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)			
643	CAP ARTISANAT DEVELOPPEMENT	2011	1759	909		242 272,00	-	362 251,00	-	267 657,00	94 594,00	12 013,00	82 581,00		
644	CAP ARTISANAT CREATION	2011	1769	909		200 000,00	-	137 079,00	-	137 079,00	137 079,00	4 355,00	132 724,00		
645	PAGE	2000	2025	909	-	-	-	994 798,53	-	-	994 798,53	-	994 798,53		
646	FONDS REGIONAL D'AIDE A L'EXPORTATION (CPER)	2000	2029	909	-	116 457,94	-	458 403,37	-	-	458 403,37	-	458 403,37		
648	CONTRATS LOCAUX D'OBJECTIFS - FILIERES (CPER)	2000	2072	909	-	8 829,00	-	1 688 243,31	-	-	1 688 243,31	31 931,93	1 656 311,38		
649	INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (CPER)	2000	2073	909	-	-	-	299 023,36	-	-	299 023,36	-	299 023,36		
650	PLAN ELEVAGE (CPER)	2000	2075	909	-	220 045,15	-	609 930,98	-	-	7 500,00	602 430,98	602 430,98		
651	FONDS SPECIAL TEMPETE	2011	3157	909		300 000,00	-	118 230,00	-	-	118 230,00	118 230,00	-		
652	CAP CREATION CENTRE	2006	4000	909		50 000,00		17 000,00	-	-	17 000,00	-	-		
653	CAP CREATION CENTRE	2008	4000	909		227 900,00		240 000,00	-	-	240 000,00	-	240 000,00		
654	CAP CREATION CENTRE	2009	4000	909		143 750,00	-	173 000,00	-	-	103 000,00	-	276 000,00		
655	CAP CREATION CENTRE	2010	4000	909		427 804,08		410 000,00	-	-	60 000,00	270 000,00	80 000,00		
656	CAP CREATION CENTRE	2011	4000	909		-	1 000 000,00	-	-	675 000,00	675 000,00	490 000,00	185 000,00		
657	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2006	4001	909		12 500,00		61 721,31	-	-	12 500,00	49 221,31	49 221,31		
658	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2007	4001	909		6 829 871,10		709 751,12	-	-	244 143,48	465 607,64	53 698,82	411 908,82	
659	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2008	4001	909		1 935 767,57		1 459 131,75	-	-	502 290,68	956 841,07	94 493,78	862 347,29	
660	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2009	4001	909		313 429,84		1 621 125,93	-	-	98 955,84	1 522 170,09	200 651,57	1 321 518,52	
661	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2010	4001	909		54 840,98		3 765 458,86	-	-	47 361,48	3 718 097,38	1 357 298,72	2 360 798,66	
662	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2011	4001	909		-	7 800 000,00	-	-	7 555 773,84	-	77 196,12	7 478 577,72	3 319 553,75	4 159 023,97
663	CAP EMPLOI CENTRE	2006	4002	909		357 750,00		682 000,00	-	-	269 500,00	412 500,00	-	412 500,00	
664	CAP EMPLOI CENTRE	2007	4002	909		1 415 000,00		867 744,00	-	-	199 800,00	667 944,00	-	667 944,00	
665	CAP EMPLOI CENTRE	2008	4002	909		1 083 200,00		2 453 900,00	-	-	308 500,00	2 145 400,00	417 300,00	1 728 100,00	
666	CAP EMPLOI CENTRE	2009	4002	909		366 500,00		1 659 000,00	-	-	12 000,00	1 647 000,00	735 000,00	912 000,00	
667	CAP EMPLOI CENTRE	2010	4002	909		1 227 600,00		643 840,00	-	-	199 840,00	444 000,00	154 000,00	290 000,00	
668	CAP EMPLOI CENTRE	2011	4002	909		-	2 200 000,00	-	-	2 390 568,82	-	309 469,41	2 081 099,41	532 469,41	1 548 630,00
669	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE VERTE	2010	4006	909		40 000,00		2 280 000,00	-	-	-	2 280 000,00	380 000,00	1 900 000,00	
670	CAP FILIERES STRUCTURATION	2007	7700	909		5 671 956,00		1 500 000,00	1 775 914,24	347 284,00	-	2 123 198,24	501 959,65	1 621 238,59	
671	CAP FILIERES MATERIEL	2007	7701	909		1 276 474,36		798 300,00	6 564 813,24	1 625 515,00	-	8 190 328,24	1 377 760,28	6 812 567,96	
672	CAP FILIERES FORESTIER	2007	7702	909		925 224,00		340 446,80	823 155,00	-	44 640,00	1 118 961,80	445 817,00	673 144,80	
673	CAP FILIERE FONDS SUD ELEVAGE	2007	7703	909		307 502,77	-	798 300,00	216 736,54	-	98 319,54	118 417,00	72 268,00	46 149,00	
674	CAP FILIERES - EXPERIMENTATION (art.4-2)	2007	7704	909		2 912 764,00		20 273,98	547 711,00	-	8 175,00	559 809,98	510 829,75	48 980,23	
675	VALORISATION DE LA BIOMASSE	2007	7721	909		159 457,00	-	56 000,00	147 554,92	-	-	147 554,92	30 650,00	116 904,92	
676	CG 36 - AMENAGEMENT FONCIER	2008	36008	909		443 200,00		27 775,00	105 069,00	-	-	132 844,00	132 844,00	-	
677	CG 36 - CAP FILIERES	2009	36015	909		-		-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL					39 095 745,69	21 220 000,00	34 392 628,51	23 019 794,66	-	3 612 011,04	53 800 412,13	19 854 478,34	33 945 933,79	1,71	

RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

678	EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES DES LABORATOIRES	2005	0254	909		-	10 505,89	-	-	3 556,17	6 949,72	-	6 949,72
-----	--	------	------	-----	--	---	-----------	---	---	----------	----------	---	----------

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
679 EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES DES LABORATOIRES	2006	0254	909	-	-	17 146,39	-	-	17 146,39	-	17 146,39	-
680 PROGRAMMES DE RECHERCHE	2005	0422	909	-	-	29 336,81	-	29 336,81	-	-	-	-
681 SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE	2006	0422	909	-	-	608 654,89	-	76 506,25	532 148,64	344 909,84	187 238,80	-
682 SOUTIEN AUX POLES DE DEV. ET DE COMPETITIVITE	2007	0422	909	-	-	362 836,65	-	54 642,58	308 194,07	249 741,99	58 452,08	-
683 SOUTIEN AUX POLES DE DEV. ET DE COMPETITIVITE	2008	0422	909	-	-	72 799,50	-	-	72 799,50	-	72 799,50	-
684 SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETITIVITE	2009	0422	909	-	-	226 928,60	-	-	226 928,60	60 138,78	166 789,82	-
685 SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETITIVITE	2010	0422	909	505 831,00	-	244 169,00	-	-	244 169,00	85 459,00	158 710,00	-
686 SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETITIVITE	2011	0422	909	-	1 300 000,00	-	1 195 933,49	-	1 195 933,49	240 885,19	955 048,30	-
687 GECOPAC	2003	0425	909	-	-	-	-	-	-	-	-	-
688 MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE	2001	0430	909	-	-	125 862,90	-	-	125 862,90	-	125 862,90	-
689 INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE	2000	0433	909	915 271,94	-	31 641,15	-	-	31 641,15	-	31 641,15	-
690 COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE	2000	0435	909	10 675,30	-	188 355,20	-	36 530,50	151 824,70	-	151 824,70	-
691 IEHCA	2007	0470	909	-	-	13 838,50	-	13 838,50	-	-	-	-
692 APPEL A PROJETS	2007	0850	909	-	-	225 900,00	-	-	225 900,00	118 300,00	107 600,00	-
693 APPEL A PROJETS	2008	0850	909	-	-	1 269 677,20	-	-	1 269 677,20	176 200,00	1 093 477,20	-
694 APPEL A PROJETS	2009	0850	909	-	-	1 494 662,00	-	-	1 494 662,00	-	1 494 662,00	-
695 APPEL A PROJETS	2010	0850	909	2 700,00	-	1 598 390,00	-	-	1 598 390,00	298 200,00	1 300 190,00	-
696 APPEL A PROJETS	2011	0850	909	-	12 050 000,00	-	8 982 000,00	-	8 982 000,00	5 923 400,00	3 058 600,00	-
697 SYNCHROTRON SOLEIL	2002	0896	909	-	-	-	-	-	-	-	-	-
698 SOLEIL	2010	0896	909	-	-	1 750 000,00	-	-	1 750 000,00	1 215 900,00	534 100,00	-
699 CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	2006	0897	909	-	-	139 048,21	-	14 178,21	124 870,00	-	124 870,00	-
700 CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	2008	0897	909	1 172 180,76	-	812 078,05	-	150 024,00	662 054,05	129 112,04	532 942,01	-
701 CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	2009	0897	909	110 245,65	-	586 731,22	-	26 417,65	560 313,57	128 582,35	431 731,22	-
702 CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	2010	0897	909	203 588,50	-	1 327 451,50	-	20 000,00	1 307 451,50	424 431,27	883 020,23	-
703 CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	2011	0897	909	-	1 325 000,00	-	1 211 292,70	214 710,00	996 582,70	416 125,76	580 456,94	-
704 MATERIAUTHEQUE SENSORIELLE DE TOURS	2008	1420	909	-	-	180 000,00	-	-	180 000,00	-	180 000,00	-
705 SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU PÔLE SSEE	2008	1422	909	-	-	498 950,00	-	-	498 950,00	248 950,00	250 000,00	-
706 SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU PÔLE SSEE	2009	1422	909	-	-	175 880,30	-	-	175 880,30	23 069,81	152 810,49	-
707 SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU PÔLE SSEE	2010	1422	909	592 576,40	-	131 133,22	-	-	131 133,22	13 595,68	117 537,54	-
708 SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU PÔLE SSEE	2011	1422	909	-	800 000,00	-	202 355,09	-	202 355,09	70 824,28	131 530,81	-
709 RMN	2009	1425	909	-	-	-	-	-	-	-	-	-
710 FONDS D'AMORCAGE	2011	1427	909	-	3 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-
711 ALHYANCE	2008	1501	909	-	-	-	-	-	-	-	-	-
712 ALHYANCE	2011	1501	909	-	6 000 000,00	-	1 000 000,00	-	1 000 000,00	-	1 000 000,00	-
713 DIP	2010	1525	909	-	-	88 000,00	-	-	88 000,00	-	88 000,00	-
714 UNIVERSITE DE TOURS (CPER)	2000	2092	909	-	-	62 977,01	-	-	62 977,01	-	62 977,01	-
715 PLATEFORME CONNECTIQUE	2010	3437	909	4 650 000,00	3 150 000,00	-	4 650 000,00	-	4 650 000,00	2 325 000,00	2 325 000,00	-
716 ALHYANCE	2007	7501	909	480 681,41	-	868 377,69	-	49 282,08	819 095,61	277 366,57	541 729,04	-

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
717	CNRT PHASE 2	2007	7502	909	-	-	252 000,00	-	-	252 000,00	252 000,00	-	-
718	GP - PLATE FORME ENERGIE BATIMENT	2011	7502	909	-	4 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-
719	CIPA	2007	7503	909	-	-	26 500,00	-	-	26 500,00	26 500,00	-	-
720	BIOLOGIE SANTE BIEN ETRE (article 1.1)	2007	7504	909	894 606,40	-	379 500,00	2 223 850,66	858 000,00	- 25 594,40	3 056 256,26	1 073 318,00	1 982 938,26
721	GP - VILLES ET TERRITOIRES	2008	7505	909	616 905,00	-	-	212 166,00	350 000,00	-	562 166,00	117 000,00	445 166,00
722	SOUTIEN ACTIONS TT VALO RECHERCHE (art 1.2)	2007	7506	909	518 908,26	-	-	517 700,07	-	-	517 700,07	187 763,71	329 936,36
723	SOL SOUS-SOL EAU (article 3.6)	2007	7507	909	954 747,36	-	-	560 916,25	178 588,44	-	739 504,69	122 025,18	617 479,51
724	GP - RECHERCHE SUR LES ENERGIES NOUVELLES ET LES MATERIAUX POUR L'ENERGIE	2008	7508	909	468 851,06	-	-	1 670 500,00	100 000,00	- 1 172,06	1 769 327,94	925 728,94	843 599,00
725	GP - PROJET D'INTERET REGIONAL NANCAY	2008	7509	909	300 000,00	-	-	-	300 000,00	-	300 000,00	150 000,00	150 000,00
726	GP - CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	2011	7550	909	-	25 000,00	-	-	16 403,00	-	16 403,00	8 201,50	8 201,50
727	CG 37 - ETUDE DE BATIMENT START UP INRA	2008	37015	909	400 000,00	-	-	15 000,00	400 000,00	-	415 000,00	215 000,00	200 000,00
	TOTAL				12 797 769,04	32 029 500,00	18 619 964,86	19 444 572,72	- 715 789,21	37 348 748,37	15 847 729,89	21 501 018,48	1,36

299 945,78

TOURISME													
728	PROJETS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	2005	0054	909	-	-	61 100,00	-	-	61 100,00	-	61 100,00	-
729	TOURISME ET LOISIRS : EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2007	0054	909	-	-	15 977,19	-	- 15 106,11	871,08	-	871,08	-
730	HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2005	0068	909	-	-	19 252,67	-	-	19 252,67	-	19 252,67	-
731	HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2006	0068	909	29 093,20	-	-	77 874,97	- 26 063,20	-	51 811,77	-	51 811,77
732	HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2007	0068	909	-	-	140 679,73	-	- 24 649,73	116 030,00	26 754,31	89 275,69	-
733	CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2008	0068	909	-	-	254 307,01	-	- 14 170,18	240 136,83	88 395,62	151 741,21	-
734	CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2009	0068	909	31 459,42	-	-	370 049,32	- 31 459,42	338 589,90	208 049,67	130 540,23	-
735	CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2010	0068	909	142 108,72	-	-	725 283,50	- 8 799,16	716 484,34	365 091,05	351 393,29	-
736	CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2011	0068	909	-	1 500 000,00	-	-	1 396 683,50	- 16 365,57	1 380 317,93	510 211,20	870 106,73
737	LOIRE A VELO	2006	0070	909	607 296,56	-	-	3 769 613,77	-	-	3 769 613,77	2 913 832,21	855 781,56
738	ITINERAIRE DE RANDONNEES	2008	0078	909	-	-	193,34	-	-	193,34	-	193,34	-
739	ITINERAIRE DE RANDONNEES	2010	0078	909	783,00	-	-	1 843,40	-	-	1 843,40	1 843,40	-
740	ITINERAIRE DE RANDONNEES	2011	0078	909	-	10 000,00	-	-	5 148,00	-	5 148,00	2 574,00	2 574,00
741	TOURISME FLUVIAL : VNF, DEPARTEMENTS 18 ET 45	2000	0490	909	614 827,00	-	-	29 312,43	-	-	29 312,43	-	29 312,43
742	OFFRES D'HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2006	0984	909	-	-	-	-	-	-	-	-	-
743	CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	2007	0984	909	-	-	-	335 000,00	-	-	335 000,00	-	335 000,00
744	CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	2008	0984	909	-	-	-	350 000,00	-	-	350 000,00	-	350 000,00
745	CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	2009	0984	909	-	-	-	350 000,00	-	-	350 000,00	-	350 000,00
746	CAP HEBERGEMENT (SRTUC)	2010	0984	909	700 000,00	-	-	300 000,00	-	-	300 000,00	-	300 000,00
747	CAP HEBERGEMENT (SRTUC)	2011	0984	909	-	400 000,00	-	-	-	-	-	-	-
748	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE	2004	1037	909	-	-	6 020,84	-	-	6 020,84	-	6 020,84	-
749	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE	2000	1036	909	706 489,83	-	-	-	-	-	-	-	-
750	ETUDES VELOROUTE PARIS - LE MONT ST MICHEL	2011	1225	909	-	20 000,00	-	-	-	-	-	-	-
751	HEBERGEMENTS TOURISTIQUES (CPER)	2000	2060	909	24 500,00	-	-	57 316,32	-	-	57 316,32	-	57 316,32

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2011 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
752 CONVENTION VNF - PLAN LOIRE (CPER)	2000	2062	909	805 940,50		75 400,26	-	-	75 400,26	11 960,60	63 439,66	
753 CPIER - SIGNALETIQUE LOIRE A VELO	2009	7920	909	-		119 000,02	-	-	119 000,02	47 074,56	71 925,46	
754 CG 18 - VELOROUTE VOIES VERTES	2008	18012	909	-		18 000,00	-	-	18 000,00	18 000,00	-	
755 CG 18 - BASE DE LOISIR DE LA GOULE	2008	18013	909	180 000,00	241 451,00	65 709,80	-	-	65 709,80	65 709,80	-	
756 CG 28 - AMENAGEMENTS STATION DE PECHE A THIRON GARDAIS	2011	28012	909	-	493 000,00	-	-	-	-	-	-	
757 CG 28 - VELOROUTES VALLEES DU LOIR ET DE L'EURE: TRAVAUX	2011	28013	909	-	400 000,00	-	-	-	-	-	-	
758 CG 37 - CANDE	2010	37005	909	845 108,00		10 292,52	200 000,00	-	210 292,52	100 000,00	110 292,52	
759 CG 37 - PLAN D'ACTION QUALITE TOURISME	2008	37011	909	-		80 000,00	-	-	80 000,00	-	80 000,00	
760 CG 37 - PLATE FORME INTERNET TOURISTIQUE	2008	37012	909	-	80 000,00	-	-	-	-	-	-	
761 CG 37 - ACCESSIBILITE DES SITES TOURISTIQUES AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE	2008	37013	909	-		320 000,00	-	-	320 000,00	-	320 000,00	
762 CG 37 - VALORISATION DU PATRIMOINE TROGLODYTE	2008	37014	909	13 055,29		77 844,69	-	-	77 844,69	49 056,54	28 788,15	
763 FONDS D'AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT ACCESSIBILITE COUFFY	2009	41015	909	-		17 500,00	-	-	17 500,00	-	17 500,00	
764 CG 41 - FONDS D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT ACCESSIBILITE BEAUVAIL	2010	41016	909	-		14 126,80	-	14 126,80	-	-	-	
765 CG 45 - TOURISME ET LOISIRS EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2008	45001	909	155 000,00		-	-	-	-	-	-	
766 CG 45 - ETUDE DE FAISABILITE VELOROUTE CANAUX	2010	45010	909	21 470,00		15 265,00	-	-	15 265,00	10 531,45	4 733,55	
				4 877 131,52	2 501 549,00	7 676 963,58	1 601 831,50	- 150 740,17	9 128 054,91	4 419 084,41	4 708 970,50	1,07
TOTAL GENERAL				547 084 173,68	354 689 156,00	711 259 539,53	454 230 203,40	- 56 697 283,91	1 108 792 459,02	328 638 848,78	779 713 610,24	2,34

(1) il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par des CP des années antérieures

95 699 798,00

(2) il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

258 989 358,00

(3) il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	2,58	2,46	2,33	2,34

**IV - ANNEXES
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/11 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE													
1	INTERREG III B	2005	0665	930	-	17 197,54	39 744,28	-	39 744,28	-	39 744,28		
2	MESURE 4	2005	0712	930	-	46 063,27	132 920,60	-	132 920,60	-	132 920,60		
3	INTERREG III C	2005	1600	930	-	-	90 237,48	-	90 237,48	-	90 237,48		
6	MESURE 112 FSE 2007-2013	2008	8006	930	2 194 315,95	941 317,00	590 117,62	97 054,73	14 760,00	87 940,19	584 472,16		
7	MESURE 121 FSE 2007-2013	2008	8007	930	4 574 154,85	-	2 148 720,24	1 804 266,19	-	1 676 225,29	2 276 761,14		
8	MESURE 123 FSE 2007-2013	2008	8008	930	2 335 282,82	3 510 369,00	2 607 780,38	35 534,85	2 293 061,18	19 713,89	330 540,16		
9	MESURE 124 FSE 2007-2013	2008	8009	930	2 069 517,44	1 800 000,00	303 374,72	124 635,10	19 396,69	1 592,43	407 020,70		
10	MESURE 131 FSE 2007-2013	2008	8010	930	2 319 319,48	4 203 709,00	1 972 111,08	1 493 143,68	68 170,59	642 689,99	2 754 394,18		
11	MESURE 221 FSE 2007-2013	2008	8011	930	5 754 137,90	2 865 177,00	5 883 966,89	3 546 904,32	585 519,07	2 099 126,27	6 746 225,87		
12	MESURE 222 FSE 2007-2013	2008	8012	930	948 185,42	-	568 367,29	343 182,37	71 942,40	60 784,66	778 822,60		
13	MESURE 311 FSE 2007-2013	2008	8013	930	1 781 957,14	-	477 027,92	614 095,05	8 718,65	225 694,13	856 710,19		
14	MESURE 424 FSE 2007-2013	2008	8014	930	-	-	-	-	-	-	-		
15	MESURE 431 FSE 2007-2013	2008	8015	930	342 591,74	350 000,00	244 662,08	-	22 482,69	184 627,42	37 551,97		
16	MESURE 433 FSE 2007-2013	2008	8016	930	676 433,74	467 200,00	51 273,24	36 106,03	-	13 423,07	73 956,20		
17	AGRICULTEUR, GRAINE AVENIR	2011	8028	930	-	160 000,00	-	159 092,00	-	11 661,00	147 431,00		
TOTAL					23 024 762,21	160 000,00	15 110 303,82	8 254 014,32	3 084 051,27	20 280 266,87	5 023 478,34	15 256 788,53	3,04

MOYENS GENERAUX												
18	DEPENSES IMPREVUES	2010	1002	930	1 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-
19	DEPENSES IMPREVUES	2011	1002	930	-	1 000 000,00	-	-	-	-	-	-
20	AMO CREDIT BAIL 2	2008	1698	930	-	-	167 320,40	-	167 320,40	-	-	-
TOTAL					1 000 000,00	1 000 000,00	167 320,40	-	167 320,40	-	-	-

FORMATIONS PROFESSIONNELLES												
21	ACTIONS DE QUALIFICATIONS (DEMARRAGE 2006)	2005	0573	931	-	-	3 402 657,38	-	3 402 657,38	-	3 402 657,38	
22	ACTIONS DE QUALIFICATION (PROGRAMMATION 2007)	2006	0573	931	-	-	2 834 056,78	2 832 969,78	1 087,00	-	1 087,00	
23	ACTIONS DE QUALIFICATION 2008	2007	0573	931	-	-	2 515 341,39	-	2 515 341,39	80 792,06	2 434 549,33	
24	FINANCEMENT DES ACTIONS DE QUALIFICATION 2009	2008	0573	931	266 657,93	-	2 875 738,37	-	2 875 738,37	561 891,51	2 313 846,86	
25	FINANCEMENT DES ACTIONS DE QUALIFICATION 2010	2009	0573	931	79 593,76	-	11 422 440,60	30 412,00	11 392 028,60	8 595 267,18	2 796 761,42	
26	FINANCEMENT DES ACTIONS DE QUALIFICATION 2011	2010	0573	931	9 593 723,76	3 000 000,00	40 668 276,24	12 479 344,26	53 147 620,50	25 699 658,31	27 447 962,19	
27	FINANCEMENT DES ACTIONS DE QUALIFICATION 2012	2011	0573	931	-	50 262 000,00	-	42 351 378,14	-	42 351 378,14	42 351 378,14	
28	ACTIONS SAVOIRS DE BASE (PROGRAMMATION 2007)	2006	0574	931	-	-	673 415,80	673 415,80	-	-	-	
29	ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2008	2007	0574	931	-	-	452 212,80	-	452 212,80	-	452 212,80	
30	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2009	2008	0574	931	46 026,86	-	435 168,92	-	435 168,92	48 265,00	386 903,92	
31	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2010	2009	0574	931	27 851,30	-	3 337 324,73	65 965,71	3 271 359,02	2 656 816,96	614 542,06	
32	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2011	2010	0574	931	59 880,00	-	7 540 120,00	59 000,00	7 599 120,00	4 249 882,04	3 349 237,96	

	Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/11 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)
33	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2012	2011	0574	931		7 600 000,00	-	7 362 922,50	-	7 362 922,50		7 362 922,50	
34	ACTIONS D'INSERTIONS (PROGRAMMATION 2007)	2006	0575	931	1 086 887,58		1 086 887,58	-	1 086 887,58	-		-	
35	ACTIONS D'INSERTIONS 2008	2007	0575	931	758 975,91		758 975,91	-	758 975,91	-		-	
36	FINANCEMENT DES ACTIONS D'INSERTION	2008	0575	931	152 503,18		602 809,51	-	-	602 809,51	1 760,20	601 049,31	
37	FINANCEMENT DES ACTIONS D'INSERTION 2010	2009	0575	931	117 873,68		2 282 288,39	-	25 217,21	2 257 071,18	1 538 639,87	718 431,31	
38	REMU DES BENEFICIAIRES 2007-2009	2007	0745	931	-		484 825,86	-	-	484 825,86	7 774,13	477 051,73	
39	GESTION DES REMUNERATIONS DES BENEFICIAIRES 2010-2012	2009	0745	931	-		1 172 952,05	-	-	1 172 952,05	487 573,14	685 378,91	
40	REMUNERATIONS 2007	2006	0925	931	118 765,08		118 765,08	-	118 765,08	-		-	
41	REMUNERATIONS 2008	2007	0925	931	1 930 161,50		89 838,50	-	-	89 838,50		89 838,50	
42	REMUNERATIONS 2009	2008	0925	931	14 252,00		1 779 622,03	-	613 536,60	1 166 085,43	125 974,87	1 040 110,56	
43	REMUNERATIONS 2010	2009	0925	931	502 974,00		5 976 973,05	-	14 440,00	5 962 533,05	3 073 698,10	2 888 834,95	
44	REMUNERATIONS 2011	2010	0925	931	2 869 980,00		14 027 020,00	2 683 769,92	-	16 710 789,92	13 802 853,39	2 907 936,53	
45	REMUNERATIONS 2012	2011	0925	931		16 897 000,00	-	14 187 432,00	-	14 187 432,00		14 187 432,00	
46	TELEMAQUE	2005	0981	931	-		160 526,70	-	-	160 526,70	-	160 526,70	
47	PLATE FORME LIBRE SAVOIRS	2008	2981	931	348 405,28		480 305,97	-	-	480 305,97	376 128,94	104 177,03	
48	PLATE FORME LIBRE SAVOIRS	2011	2981	931		900 000,00	-	797 100,00	-	797 100,00		797 100,00	
	TOTAL				17 974 511,82	78 659 000,00	105 178 543,64	79 920 946,82	- 6 220 585,67	178 878 904,79	61 306 975,70	117 571 929,09	1,92

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

49	BOURSES SECTEUR SANITAIRE	2007	3008	931	5 457,46		5 457,46	-	-	5 457,46	-	5 457,46	
50	BOURSES SECTEUR SANITAIRE	2008	3008	931	849 387,65		849 387,65	-	-	849 387,65	-	849 387,65	
51	BOURSES SECTEUR SANITAIRE	2009	3008	931	3 301 821,46		860 781,16	-	-	860 781,16	-	860 781,16	
52	BOURSES SECTEUR SANITAIRE	2010	3008	931	6 700 000,00		3 325 449,54	-	-	3 325 449,54	2 371 374,19	954 075,35	
53	BOURSES SECTEUR SANITAIRE	2011	3008	931		6 700 000,00	-	6 700 000,00	-	6 700 000,00	3 428 625,81	3 271 374,19	
54	BOURSES SECTEUR SOCIAL	2007	3009	931	162 212,78		162 212,78	-	-	162 212,78	-	162 212,78	
55	BOURSES SECTEUR SOCIAL	2008	3009	931	35 557,02		35 557,02	-	-	35 557,02	-	35 557,02	
56	BOURSES SECTEUR SOCIAL	2009	3009	931	1 564 442,98		230 033,74	-	-	230 033,74	136 422,15	93 611,59	
57	BOURSES SECTEUR SOCIAL	2010	3009	931	2 650 000,00	75 000,00	1 100 000,00	75 000,00	-	1 175 000,00	1 088 027,11	86 972,89	
58	BOURSES SECTEUR SOCIAL	2011	3009	931		2 725 000,00	-	2 725 000,00	-	2 725 000,00	1 661 972,89	1 063 027,11	
	TOTAL				15 268 879,35	9 500 000,00	6 568 879,35	9 500 000,00	-	16 068 879,35	8 686 422,15	7 382 457,20	0,85

ENSEIGNEMENT - LYCEES

59	CPE POUR 18 LYCEES	2010	1775	932	-		42 479 034,61	-	162 544,48	42 316 490,13	2 195 667,92	40 120 822,21	
	TOTAL						42 479 034,61	-	162 544,48	42 316 490,13	2 195 667,92	40 120 822,21	18,27

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

60	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	2006	0475	932	-		1 877 728,25	-	-	1 877 728,25	-	1 877 728,25	
61	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	2008	0475	932	-		93 040,88	-	-	93 040,88	-	93 040,88	
62	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	2009	0475	932	-		177 369,04	-	-	177 369,04	24 572,82	152 796,22	
63	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	2010	0475	932	37 500,00		243 620,00	-	-	243 620,00	62 468,57	181 151,43	

	Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/11 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)
64	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	2011	0475	932		300 000,00	-	300 000,00	-	300 000,00	41 605,22	258 394,78	
65	ESCEM	2006	1890	932	-		-	-	-	-	-	-	
66	ESCEM	2010	1890	932	-		170 000,00	-	-	170 000,00	100 000,00	70 000,00	
	TOTAL				37 500,00	300 000,00	2 561 758,17	300 000,00	-	2 861 758,17	228 646,61	2 633 111,56	11,52

SPORTS

67	PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES	2006	0454	933	57 000,00		57 000,00	-	50 500,00	6 500,00	6 500,00	-	
68	PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES	2009	0454	933	477 260,00		1 351 133,60	85 500,00	-	1 436 633,60	596 126,40	840 507,20	
	TOTAL				534 260,00	-	1 408 133,60	85 500,00	- 50 500,00	1 443 133,60	602 626,40	840 507,20	1,39

TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

69	INFRASTRUCTURES TIC POUR LES CFA	2007	1025	935	1 002 300,00		-	150 000,00	-	150 000,00	107 527,13	42 472,87	
70	RESEAU REGIONAL HAUT DEBIT 2	2006	2136	935	-		-	-	-	-	-	-	
71	VT - ESPACES NUMERIQUES DE TRAVAIL	2008	7005	935	313 250,00	250 000,00	63 250,00	313 250,00	63 250,00	313 250,00	156 625,00	156 625,00	
72	VT - PLATEFORME REGIONALE MUTUALISEE	2008	7006	935	119 810,00	- 336 000,00	53 595,00	-	-	53 595,00	36 210,80	17 384,20	
73	VT - ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	2008	7050	935	1 302 510,16		27 489,84	-	-	27 489,84	9 351,00	18 138,84	
74	VT - EXPERIMENTATIONS	2008	7051	935	278 500,00		-	-	-	-	-	-	
75	VT - OBSERVATOIRE REGIONAL TIC	2009	7053	935	1 749 042,15		-	-	-	-	-	-	
	TOTAL				4 765 412,31	- 86 000,00	144 334,84	463 250,00	- 63 250,00	544 334,84	309 713,93	234 620,91	0,76

TERRITOIRES SOLIDAIRES

76	AGENDA 21 PAYS-AGGLO	2008	1500	935	46 828,33		-	-	-	-	-	-	
77	CRA TOURS 3 G	2008	1702	935	948 500,00		706 350,00	-	183 500,00	522 850,00	169 490,00	353 360,00	
78	PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL	2011	1710	935		1 000 000,00	-	684 834,00	-	684 834,00	50 000,00	634 834,00	
79	PRE-DIAGNOSTICS CONSEILS PLAN ISOLATION	2010	1776	935	-		300 000,00	-	52 577,50	247 422,50	121 005,30	126 417,20	
80	CRP 3G	2009	1840	935	3 886 400,00	3 015 000,00	2 326 431,60	1 158 800,00	-	3 485 231,60	405 800,00	3 079 431,60	
81	VT - LOGEMENTS JEUNES INTERMEDIATION LOCATIVE	2011	7211	935		300 000,00	-	90 000,00	-	90 000,00	28 800,00	61 200,00	
82	VT - FRAC TERRITOIRES	2008	7253	935	562 460,80	360 000,00	249 672,25	189 298,36	- 20 810,40	418 160,21	288 195,50	129 964,71	
83	CG 18 - FONDS DE GARANTIE POUR LE LOGEMENT DES JEUNES	2008	18005	935	345 000,00		505 203,15	-	345 000,00	160 203,15	-	160 203,15	
84	CG 36 - LOGEMENT	2008	36003	935	-		114 384,20	-	-	114 384,20	61 415,32	52 968,88	
	TOTAL				5 789 189,13	4 675 000,00	4 202 041,20	2 122 932,36	- 601 887,90	5 723 085,66	1 124 706,12	4 598 379,54	4,09

ENVIRONNEMENT

85	VT - PNR BRENNÉ 2011-2013 (FONCT)	2011	7330	937		220 000,00		72 581,00	-	72 581,00	26 318,50	46 262,50	
86	VT - PNR LAT 2011-2013 (FONCT)	2011	7331	937		165 000,00		52 197,00	-	52 197,00	24 126,50	28 070,50	
87	VT - PNR PERCHE 2011-2013 (FONCT)	2011	7332	937		120 000,00		38 100,00	-	38 100,00	14 550,00	23 550,00	
88	VT - FRAC TERRITOIRES - AGENDAS 21 LOCAUX	2008	7350	937	714 176,00		394 447,50	30 000,00	-	424 447,50	316 033,25	108 414,25	

	Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/11 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)
89	CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS - ENTREPRISES	2008	7906	937	517 500,00		86 250,00	172 500,00	-	258 750,00	215 625,00	43 125,00	
	TOTAL				1 231 676,00	505 000,00	480 697,50	365 378,00	-	846 075,50	596 653,25	249 422,25	0,42

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

90	TGV BRIVES ORLEANS LILLE	2011	1030	938		5 200 000,00	-	2 909 524,00	-	2 909 524,00	1 421 304,00	1 488 220,00	
91	CENTRALE DE MOBILITE	2009	1132	938	204 085,80		417 645,32	-	-	417 645,32	154 006,77	263 638,55	
92	AMO BILLETIQUE	2011	1194	938		140 000,00	-	140 000,00	-	140 000,00	27 859,62	112 140,38	
93	AIDE COMPLEMENTAIRE A LA MOBILITE PROFESSIONNELLE QUOTIDIENNE	2011	1410	938		6 000 000,00	-	3 714 000,00	-	3 714 000,00	-	3 714 000,00	
94	MARCHE ROMORANTIN VIERZON	2010	1568	938	408 600,38		2 078 284,08	-	-	2 078 284,08	420 947,76	1 657 336,32	
95	CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	2007	6000	938	-		0,03	-	0,03	-	-	-	
96	CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	2009	6000	938	0,74	3 402,00	216 468,85	131 519,34	-	347 988,19	115 661,09	232 327,10	
97	CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	2011	6000	938		450 000,00	-	350 000,00	-	350 000,00	-	350 000,00	
98	GP - ETUDES PERIURBAINES	2010	7403	938	-	350 000,00	500 000,00	-	350 000,00	150 000,00	35 341,80	114 658,20	
99	GP - ETUDES PERIURBAINES	2011	7403	938		300 000,00	-	300 000,00	-	300 000,00	-	300 000,00	
100	CG 18 - PARTICIPATION AU SERVICE DE RABATTEMENT	2008	18010	938	-	580 000,00	65 455,30	-	-	65 455,30	17 943,35	47 511,95	
101	CG 18 - RENFORCEMENT SERV ARGENT SUR SAULDRE-BOURGES	2008	18011	938	-	560 000,00	400 000,00	140 000,00	-	540 000,00	120 000,00	420 000,00	
102	CG 18 - CENTRALE DE RESERVATION	2008	18014	938	-		200 000,00	-	-	200 000,00	50 000,00	150 000,00	
103	CG 18 - COORDINATION DES RESEAUX	2011	18020	938		1 120 000,00	-	-	-	-	-	-	
104	CG 28 - SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE	2011	28015	938		275 000,00	-	-	-	-	-	-	
105	CG 36 - SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE	2009	36013	938	-		925 000,00	-	-	925 000,00	275 000,00	650 000,00	
106	CG 37 - RENFORCEMENT FIL VERT SUR LES GARES TER	2008	37007	938	450 000,00		-	-	-	-	-	-	
	TOTAL				1 062 686,92	11 998 402,00	4 802 853,58	7 685 043,34	- 350 000,03	12 137 896,89	2 638 064,39	9 499 832,50	3,60

ECONOMIE - INNOVATION

107	CAP ASSO	2005	0584	939	0,00		147 900,29	-	64 365,00	83 535,29	-	83 535,29	
108	CAP ASSO	2006	0584	939	-		741 541,21	-	210 540,00	531 001,21	21 730,00	509 271,21	
109	CAP ASSO	2007	0584	939	-		1 465 379,65	-	137 305,25	1 328 074,40	1 003 080,42	324 993,98	
110	CAP ASSO	2008	0584	939	125 028,60		2 807 675,43	-	119 794,60	2 687 880,83	1 559 983,90	1 127 896,93	
111	CAP ASSO	2009	0584	939	294 683,02		5 094 012,32	-	95 949,67	4 998 062,65	844 439,99	4 153 622,66	
112	CAP ASSO	2010	0584	939	3 402 007,00		7 445 711,00	-	140 674,00	7 305 037,00	2 304 161,00	5 000 876,00	
113	CAP ASSO	2011	0584	939		11 800 000,00	-	10 256 755,00	-	10 256 755,00	1 755 614,00	8 501 141,00	
114	FILIERE APICOLE	2005	0865	939	-		10 929,97	-	-	10 929,97	-	10 929,97	
115	INITIATIVES ECONOMIE SOLIDAIRE	2010	1258	939	-		-	-	-	-	-	-	
116	INITIATIVES ECONOMIE SOLIDAIRE	2011	1258	939		1 000 000,00	-	1 000 000,00	-	1 000 000,00	141 666,00	858 334,00	
117	CAP FORMATION CENTRE	2006	4003	939	-		27 504,80	-	-	27 504,80	-	27 504,80	
118	CAP FORMATION CENTRE	2007	4003	939	41 674,50		-	-	-	-	-	-	
119	CAP FORMATION CENTRE	2008	4003	939	-		160 888,42	-	-	160 888,42	-	160 888,42	
120	CAP FORMATION CENTRE	2009	4003	939	19 894,66		331 401,34	-	19 894,66	311 506,68	76 717,42	234 789,26	

	Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/11 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/11 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	
121	CAP FORMATION CENTRE	2010	4003	939	867 720,00		132 280,00	-	-	132 280,00	-	132 280,00		
122	CAP FORMATION CENTRE	2011	4003	939		1 000 000,00	-	530 102,00	-	530 102,00	-	530 102,00		
123	GP - TREMPOLINNO	2008	7706	939	15 454,24		60 746,44	-	-	60 746,44	60 000,00	746,44		
124	APPUI A L'EMPLOI ET A L'INSTALLATION	2007	7750	939	1 157 343,85		267 973,53	665 403,00	-	13 970,29	651 768,71	267 637,53		
125	CAP FILIERES STRUCTURATION	2007	7751	939	2 167 440,40	500 000,00	322 094,28	443 976,56	-	766 070,84	372 748,99	393 321,85		
126	CAP FILIERES - EQUIN (art. 4.3)	2007	7752	939	197 183,79		59 134,06	95 800,00	-	154 888,77	106 872,67	48 016,10		
127	GP - CAP CONVERSION	2010	7773	939	738 500,00		25 338,00	74 301,00	-	99 639,00	54 898,70	44 740,30		
TOTAL					9 026 930,06	14 300 000,00	19 100 510,74	13 066 337,56	-	802 538,76	31 364 309,54	8 953 681,80	22 410 627,74	2,50

RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

128	SOLEIL	2005	0471	939	-		53 734,18	-	-	50 500,00	3 234,18	-	3 234,18	
129	BOURSES DOCTORALES 2006	2006	0472	939	-		176 166,74	-	-	176 166,74	16 000,00	160 166,74		
130	BOURSES DOCTORALES	2007	0472	939	-		488 750,00	-	-	488 750,00	293 500,00	195 250,00		
131	BOURSES DOCTORALES	2008	0472	939	1 000,00		1 002 500,00	-	-	1 002 500,00	300 000,00	702 500,00		
132	BOURSES DOCTORALES	2009	0472	939	7 000,00		1 813 500,00	-	-	1 813 500,00	1 192 000,00	621 500,00		
133	BOURSES DOCTORALES	2010	0472	939	-		2 937 500,00	-	-	2 937 500,00	1 141 000,00	1 796 500,00		
134	BOURSES DOCTORALES	2011	0472	939	-	3 900 000,00	-	3 885 000,00	-	3 885 000,00	624 000,00	3 261 000,00		
135	GECOPAC	2005	0825	939	-		-	-	-	-	-	-		
136	ANIMATION DES POLES DE COMPETITIVITE ET D'EXCELLENCE	2006	0869	939	995 530,20		147 390,94	-	-	147 390,94	75 000,00	72 390,94		
137	CLUSTER	2010	1202	939	-		-	-	-	-	-	-		
138	CLUSTER	2010	1204	939	1 312 000,00		412 800,00	-	-	412 800,00	56 700,00	356 100,00		
139	APPELS A PROJETS 2008	2008	1850	939	-		105 000,00	-	-	105 000,00	16 470,00	88 530,00		
140	APPELS A PROJETS 2009	2009	1850	939	0,00		111 300,00	-	-	111 300,00	-	111 300,00		
141	APPELS A PROJETS 2010	2010	1850	939	102 000,00		89 400,00	-	-	89 400,00	-	89 400,00		
142	APPELS A PROJETS 2011	2011	1850	939	-	1 800 000,00	-	1 463 000,00	-	1 463 000,00	1 027 100,00	435 900,00		
143	GP - ANIMATION DES POLES DE COMPETITIVITE	2008	7569	939	905 000,00		47 500,00	250 000,00	-	297 500,00	172 500,00	125 000,00		
TOTAL					3 322 530,20	5 700 000,00	7 385 541,86	5 598 000,00	-	50 500,00	12 933 041,86	4 914 270,00	8 018 771,86	1,63

TOURISME

144	CG 28 - PROMOTION TOURISTIQUE DU PERCHE	2011	28014	939	-	50 000,00	-	50 000,00	-	50 000,00	42 500,00	7 500,00	
145	CG 37 - PROMOTION DES MARQUES	2010	37020	939	150 000,00		-	50 000,00	-	50 000,00	25 000,00	25 000,00	
146	MIRCE 2	2010	1203	939	210 466,62		-	100 000,00	-	100 000,00	76 977,55	23 022,45	
TOTAL					360 466,62	50 000,00	-	200 000,00	-	200 000,00	144 477,55	55 522,45	0,38

TOTAL GENERAL

82 398 804,62	126 761 402,00	209 422 632,91	127 561 402,40	-	11 385 858,11	325 598 177,20	96 725 384,16	228 872 793,04	2,37
----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	----------	----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par des CP des années antérieures

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(3) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	1,65	1,76	2,57	2,37

LISTE DES VIREMENTS DE CREDITS ENTRE CHAPITRES SUR L'EXERCICE 2011

Origine						Destination						Montant	Date	
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service			
MGF	900		2042	1165	021	SPORT	903	32	20414	1459	072	160 000,00	19/10/2011	
EUROPE	900	043	2042	8024	081	CULTURE	903	313	2313	7101	071	3 500 000,00	05/12/2011	
ECONOMIE	909	91	2042	4002	051							500 000,00		
ENVIRONNEMENT	907	75	20414	7300	043	LYCEES	902	222	2313	14	063	1 000 000,00	05/12/2011	
TIC	905	56	20413	41020	044							500 000,00		
ECONOMIE	909	93	2042	7701	051	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	20414	858	041	300 000,00	05/12/2011	
	909	91	261	4006	051		905	52.1	20414	858	041	600 000,00	05/12/2011	
	909	91	261	1256	051		905	52.1	20414	858	041	100 000,00	05/12/2011	
	909	94	2042	4000	051		905	52.1	20414	858	041	650 000,00	05/12/2011	
	909	93	2042	7701	051		905	52.1	20414	858	041	100 000,00	05/12/2011	
	909	93	2042	7721	051		905	52.1	20414	858	041	100 000,00	05/12/2011	
	909	93	2042	1259	051		905	52.1	20414	858	041	150 000,00	05/12/2011	
	909	95	20413	28013	053		905	52.1	20414	858	041	100 000,00	05/12/2011	
TOURISME	909	95	2042	984	053		905	52.1	20414	858	041	805 000,00	05/12/2011	
	909	95	2042	68	053		905	52.1	20414	858	041	295 000,00	05/12/2011	
	909	95	20413	70	053		905	52.1	20414	858	041	200 000,00	05/12/2011	
	909	95	20413	37005	053		905	52.1	20414	858	041	200 000,00	05/12/2011	
MGF	923		1641		021		905	52.1	20414	858	041	66 147,08	05/12/2011	
	923		1641		021		905	53.1	20414	1801	041	733 852,92	05/12/2011	
MGA	900		2042	1165	021		905	53.1	20414	1801	041	100 000,00	05/12/2011	
	900	0202	21838	1100	014		905	53.1	20414	1801	041	280 000,00	05/12/2011	
	900	0202	205	1100	014		905	53.1	20414	1801	041	120 000,00	05/12/2011	
	900	0202	275	105003	013		905	53.1	20414	1801	041	250 000,00	05/12/2011	
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	900	022	21838	104908	014		905	53.1	20414	1801	041	80 000,00	05/12/2011	
	900	0202	2315	105201	013		905	53.1	20414	1801	041	20 000,00	05/12/2011	
	908	812	204171	819	042		905	52.1	20416	861	041	343 745,10	08/12/2011	
	908	812	204171	1181	042		905	52.1	20416	861	041	237 054,90	08/12/2011	
	908	812	204171	1181	042		905	54	2042	36002	041	3 150,00	08/12/2011	
ENVIRONNEMENT	908	812	204171	1181	042		905	53.1	20414	1809	041	72 345,00	08/12/2011	
	908	811	204171	1094	042	905	53.1	20414	1809	041	119 855,00	08/12/2011		
	907	75	20414	7301	043	905	53.1	20414	1830	041	610 960,00	13/12/2011		
	907	74	20414	7307	043	905	53.1	20414	1830	041	90 500,00	13/12/2011		
	907	76	2042	45005	043	905	53.1	20414	1830	041	73 000,00	13/12/2011		
	907	76	2042	1330	043	905	53.1	20414	1830	041	74 085,00	13/12/2011		
	907	76	20413	37021	043	905	53.1	20414	1830	041	35 608,00	13/12/2011		
EUROPE	900	043	2042	8024	081	905	54	2042	1772	041	1 529 520,00	13/12/2011		
	900	043	2042	8024	081	905	53.2	20414	702	041	209 644,00	13/12/2011		
	900	043	2042	8024	081	905	52.1	20414	858	041	214 836,00	13/12/2011		
	900	043	2042	8021	081	905	52.1	20414	858	041	1 500 000,00	13/12/2011		
	900	043	2042	8025	081	905	52.1	20414	858	041	1 000 000,00	13/12/2011		
	900	043	2042	8026	081	905	52.1	20414	858	041	1 992 613,70	14/12/2011		
	900	043	2042	8024	081	905	52.1	20414	858	041	388 353,92	14/12/2011		
	900	043	2042	8023	081	905	53.1	2042	1800	041	1 344 200,00	14/12/2011		
	900	043	2042	8021	081	905	53.1	2042	1800	041	347 385,27	14/12/2011		
	900	043	2042	8021	081	905	53.1	2042	1800	041	467 000,00	14/12/2011		
SPORT	903	32	2042	459	072	905	53.1	2042	1800	041	554 789,26	14/12/2011		
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	902	23	20411	7614	052	905	53.1	2042	1800	041	196 188,00	14/12/2011		
	902	23	20418	460	052	905	53.1	2042	1800	041	200 018,73	14/12/2011		
	902	23	21838	2475	052	905	53.1	2042	1800	041	269 745,54	14/12/2011		
	902	23	21838	1475	052	905	53.1	2042	1800	041	784 552,15	14/12/2011		
RECHERCHE	909	92	20418	7504	052									
MGF	900		2042	1165	021	TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	908	821	2042	4030	042	25,35	08/12/2011	
TIC	905	56	20413	7001	044	MGA	900	0202	205	1100	014	77 000,00	12/12/2011	
	905	56	20413	7001	044		900	0202	205	1100	014	63 000,00	12/12/2011	
FORMATION PROFESSIONNELLE	901	11	20418	179	062	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	902	23	20413	7605	052	12 568,00	15/12/2011	
APPRENTISSAGE	901	12	2042	180	061		902	23	20413	7605	052	99 305,00	15/12/2011	
CULTURE	903	313	2042	1305	071		902	23	20413	7605	052	15 356,00	15/12/2011	
SPORT	903	32	238	7199	072		902	23	20413	7605	052	34 484,00	15/12/2011	
TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	20414	1700	041		902	23	20413	7605	052	64 298,00	15/12/2011	
ENVIRONNEMENT	907	74	20414	7310	043		902	23	20413	7605	052	19 116,00	15/12/2011	
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	908	812	204171	1181	042		902	23	20413	7605	052	33 693,00	15/12/2011	
TOURISME	909	95	20413	18019	053		902	23	20413	7605	052	224 516,00	15/12/2011	
ECONOMIE	909	94	2042	704	051		902	23	20413	7605	052	188 470,00	15/12/2011	
RECHERCHE	909	92	20418	1429	052		902	23	20413	7605	052	716,00	15/12/2011	
EUROPE	900	048	20418	1694	081		902	23	20413	7605	052	55 171,00	15/12/2011	
MGF	923		1641		021		902	23	20413	7605	052	40 000,00	15/12/2011	
TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	53.1	20414	1801	041		902	23	20413	7605	052	213 700,00	15/12/2011	
RECHERCHE	909	92	2042	1427	052		ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	902	23	20411	7606	052	1 085 200,00	06/12/2011
	909	92	2042	897	052								754 800,00	
SPORT	903	32	2042	458	072	ENVIRONNEMENT	907	71	2042	677	043	2 526,97	19/12/2011	
*BP+BS+reports				574 266 275,29		TOTAL VC						26 552 894,89		
Origine						Destination						Montant	Date	
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service			
MGF	943		668	1073	021	CULTURE	933	312	6574	922	071	45 000,00	22/08/2011	
MGF	943		668	1073	021	TERRITOIRES SOLIDAIRES	935	58	6743	774	041	895 000,00	08/09/2011	
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	938	811	65641	18014	042		935	53	65734	1710	041	50 000,00	19/10/2011	
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	938	811	6248	1568	042		935	53.1	65734	1840	041	24 300,00	08/11/2011	
MGF	943		668	1073	021	SPORT	933	32	6574	487	072	30 000,00	24/11/2011	
MGA	930	0202	617	1061	100	FORMATION PROFESSIONNELLE	931	11	611	964	062	35 000,00	08/12/2011	
MGF	943		66111		021	COMMUNICATION	930	0202	6231	1069	111	880 000,00	13/12/2011	
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	938	811	6248	1568	042	ENVIRONNEMENT	937	71	617	7350	043	8 302,25	13/12/2011	
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	938	811	6248	1568	042		935	58	617	1776	041	22 365,00	14/12/2011	
Total Fonctionnement 2011*				696 663 605,55		TOTAL VC						1 989 967,25		
*BP+BS+reports														